Zeitschrift: Revue de linguistique romane
Herausgeber: Société de Linguistique Romane
Band: 51 (1987)
Heft: 203-204

Buchbesprechung: Comptes rendus

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

COMPTES RENDUS

ACTES DE COLLOQUES, REVUES, RECUEILS D'ÉTUDES

Actes du 9e Congrès des Romanistes Scandinaves, édités par E. Suomela-Härmäet et O. Välikangas, Helsinki (Mémoires de la Société Néophilologique d'Helsinki XLIV), 1986, 440 pp.

Les pays scandinaves auxquels se joint la Finlande ont une très ancienne tradition de romanistique. Il faut se réjouir de la voir maintenue. Le présent volume contient les Actes du Congrès d'Helsinki. On notera que sur 38 communications 11 (au moins) viennent de collègues finnois, 10 de suédois et 8 de danois. Les sujets sont variés mais traités avec la concision et la rigueur qui caractérise l'esprit nordique. Il y a à glaner dans tous et ceux à caractère historique, qui ont particulièrement retenu mon attention, apportent tous des éléments nouveaux. Je soulignerai l'intérêt du témoignage du regretté T. Nurmela [265-270] qui brosse un tableau de l'origine des études romanes en Finlande, complété par des témoignages personnels sur la période 1925-31. Pour le reste je me bornerai à organiser la table des matières par domaines, en ne retenant que les articles susceptibles de concerner notre revue.

Lexicographie, philologie et grammaire historique du français : J. A. Ahokas, *Utilisation des textes médiévaux latins dans la lexicographie et la lexicologie historiques* [9-18] ; — F. Jensen, *Du datif à l'accusatif absolu :* soi quarz et lui quart [159-163] ; — U. Jokinen, *Le rôle du « ce neutre » dans les relatives du mfr.* [165-179] ; — B. Löfstedt, *Notices sur le latin de Rabelais* [217-220] ; — L. Löfstedt, *L'*exchequer *anglais* [221-231] ; — O. Merisalo, *Quelques considérations méthodologiques sur l'étude de la langue vulgaire dans les documents* [233-246] ; — L. Schøsler, *L'emploi des temps du passé en ancien français. Etude sur les variantes manuscrites du* Charroi de Nîmes [341-352] ; — V. Väänänen, *A quoi bon ? Mini-enquête sur un gallicisme* [435-438].

Grammaire du français moderne, linguistique contrastive : I. Bartning, Une image de la Finlande / une image finlandaise - *Réflexions sur le parallélisme entre les constructions nom + de (+ Dét) + nom de pays et nom + adjectif ethnique* [31-44] ; — K. Fløttum, *La composante grammaticale des manuels scolaires de français langue étrangère en Norvège est-elle fonctionnelle ?* [59-69] ; — O. Halmøy, *Instant / moment : un problème de synonymie lexicale* [81-96] ; — S. Hanon, *La correction de la prononciation du français chez les non-débu-*

tants : une série de problèmes et quelques solutions [97-108] ; — Chr. Heldner, *Les déterminants du nom et la portée de la négation* [121-133] ; — J. Härmä, *Sur l'omission du verbe et sa récupérabilité en français* [135-146] ; — K. Jonasson, *La lecture générique de l'article indéfini en français : une restriction sur le prédicat* [181-186] ; — E. Larsson Ringqvist, *L'emploi du passif en français et en suédois* [187-200] ; — S. Schlyter, *L'acquisition des formes et des fonctions verbales françaises par des apprenants suédois* [321-332] ; — E. Spang-Hanssen, *L'élaboration et la publication de la « Grammaire française » de Knud Togeby (5 volumes, 1982-1984) à partir du manuscrit de l'auteur* [353-365].

Domaine italien : B. L. Jensen, *Clitico di sogetto, il clitico 'ne' in italiano ?* [147-157] ; — L. Lindvall, *Remarques sur l'usage des deux verbes* parere *et* sembrare *en italien moderne* [201-216] ; — M. Olsen, *L'analisi narrativa della novella rinascimentale ? Variazioni sul tema della riparazione dello stupro* [285-293] ; — A. Sakari, *La forme des sonnets de l'école sicilienne* [313-319] ; — E. Suomela-Härmä, *Sintassi di alcuni avverbi frastici in* -mente [379-390].

Domaine hispanique : E. C. Garcia, *Coherencia textual : prueba para y del analisis linguistico* [71-80] ; — D. Mighetto, *Morfotaxis y derivacion espanola* [247-263].

Gilles ROQUES

Grammatik und Wortbildung romanischer Sprache, éd. par W. Dietrich, H. M. Gauger, H. Geckeler, Tübingen, Günter Narr (TBL, 297), 1987, XI+242 pp.

Die Frühgeschichte der romanischen Philologie : von Dante bis Diez, éd. par H. J. Niederehe et B. Schlieben-Lange, Tübingen, Günter Narr (TBL, 303), 1987, 205 pp.

Nous avons là deux recueils de communications présentées lors de la réunion des romanistes allemands à Siegen en 1985. Toutes sont intéressantes dans des genres très différents. Je me bornerai à reproduire les tables des matières qui me paraissent donner une bonne idée des contenus.

K. Hunnius, *Zur Konsistenz und Vorhersagbarkeit grammatischen Wandels* [3-13] ; — H. Kleineidam, *Gebrauchsgrammatische Normen und Regeln* [13-28] ; — H. Berschin, *Empirische Grammatik. Am Beispiel des Spanischen* [29-36] ; — H. Krenn, *Zum Phänomen « Partivität » bzw. « Teilungsartikel » in den romanischen Sprachen. Versuch einer neuen Deskription* [37-53] ; — H. Geckeler, *Pluralmarkierung im Nominalsyntagma der romanischen Sprachen* [55-68] ; — W. Dietrich, *Romanische Objektmarkierung und das Verhältnis von direktem und indirektem Objekt* [69-79] ; — E. Schepper, *Zur Mikrosystematik der transkategorialen Plurifunktionalität von « quoi »* [81-102] ; — Chr. Schwarze, *Zur*

lexikalisch-funktionalen Analyse der Reflexivierung im Italienischen [103-119] ; — D. Seelbach, *Oberflächensyntax französischer Verben und lokale Tiefenkasusrelationen — Auf dem Weg zu einer lexikalisch-funktionalen Grammatik mit syntaktisch und semantisch homogenen Prädikatsklassen* [121-147] ; B. Laca, *Probleme der semantischen Beschreibung denominaler Nomina agentis* [151-169]; — J. Lang, *Wortbildung und wiederholte Rede (anhand spanischer und deutscher Beispiele* [171-186] ; — Fr. Rainer, *Produktivitätsbegriffe in der Wortbildungstheorie* [187-202] ; — M. Rettig, *Wortbildung im Wörterbuch : die Wortbildungslehre zwischen Entlehnungslehre und Lexikologie* [203-209] ; — W. Roth, *Zur Nominalkomposition im modernen brasilianischen Portugiesisch* [211-222] ; — K. Baldinger, *Das merkwürdige Suffix « -eur » im alten Hennegau (zur Polysemie, Homonymie und Skriptainterferenzen bei Suffixen)* [223-242].

R. Baum, *Die ersten Grammatiken der romanischen Sprachen. Sprachgeschichte und Renaissance der romanischen Philologie* [15-43] ; — Chr. Dümmler-Cote, *Die Beschreibung kolumbianischer Indianersprachen am Modell lateinischer Grammatik* [45-63] ; — Chr. Bierbach, *Laien-« Sprachtheorien » und nationale Stereotypen in italienischen Texten des Cinquecento* [65-90] ; — J. Leeker, *Baldassar Castigliones Beitrag zur Frühgeschichte der Romanischen Philologie* [91-107] ; — J. Albrecht, *Consuetudo, usus, usage, uso : Zur Sprachnormproblematik bei Vaugelas und Manzoni* [109-121] ; — F.-J. Hausmann, *Sprachwissenschaft im Wörterbuchvorwort. Das französisch-lateinische Wörterbuch des Pierre Danet (*1673-1691) [123-133] ; — D. Droixhe, *Les Serments de Strasbourg et les débuts de l'histoire du français (XVI^e^-XVIII^e^ siècles)* [135-149] ; — J. Lüdtke, *Die Debatte um die Herkunft des Französischen 1733-1757* [151-176] ; — J. Gruber, *Vom philologischen Fortschritt und Rückschritt (Eine poietologische Exordialcobla Jaufre Rudels 262, 3 No sap chantar) im Lichte der Vorgeschichte, Geschichte und Gegenwart der romanischen Philologie* [177-186] ; — I. Neu-Altenheimer, *Anmerkung zur Lehre von der Eloqüencia in Spanien im 18. Jh.* [187-200] ; — G. Kremnitz, *Fabre d'Olivet - am Ende einer Wissenschaftstradition ?* [201-205].

Gilles ROQUES

Actes del Setè Col·loqui Internacional de Llengua i Literatura Catalanes, publiés par Joan Veny et Joan M. Pujals, Abadia de Montserrat, 1986, 768 pp.

Cet important volume, bien présenté, renferme le texte de quarante-et-une communications, dont seize ont un contenu linguistique ; celles-ci occupent 350 pages, et c'est d'elles que nous rendons compte.

« Las explicaciones de sustrato aplicadas al catalán » de J. A. Pascual confrontent les thèses présentées par Badia, Tovar et Coromines. Analysant les recours à des influences plus ou moins profondes de l'ibérique et de l'indo-euro-

péen, l'auteur s'exclame : « Es un esfuerzo exagerado para evitar dar cuenta de las diferencias entre el catalán oriental y occidental que pudieran explicarse quizá mejor partiendo de la Reconquista ». C'est exactement ce que nous disions dans notre compte rendu de la contribution de A. Badia à la *Miscel.lània Sanchis Guarner* (*R. Ling. R.*, 1985, p. 429). En dépit de « la dolorosa sensación de no coincidir siempre con la opinión de maestros tan queridos », J. A. Pascual conclut : « Es la historia en su totalidad, no sólo su problemático comienzo, la que ha de servirnos para explicar algunos hechos del catalán que han sido atribuidos al sustrato ».

J. Veny revient sur un sujet qu'il a souvent abordé, « La dialectologia catalana : realitat i perspectives ». Après un retour en arrière sur les monographies, la géolinguistique, l'étude des frontières et l'influence adstratique, l'auteur en vient à la classification dialectale. On peut être étonné par les distorsions des données bibliographiques : 1 référence à Griera, 4 à Coromines, 18 à Veny ! Sauf de rares exceptions, ces références ne sortent guère de la Péninsule Ibérique. Après avoir passé en revue les diverses propositions de répartition dialectale du catalan, l'auteur se déclare « esgarrifat » par les résultats de la thèse de A. Sardà (Montpellier, 1977), dont un résumé a été publié dans la revue barcelonaise *Miscellanea Barcinonensia* (1975, XL, p. 93). Les causes de cette « chair de poule » méritent sans doute d'être rapidement examinées. Rappelons que ce travail d'A. Sardà repose sur l'étude de 400 cartes de l'A.L.C. d'A. Griera. La première cause d'émoi tient aux écarts trop faibles constatés entre l'aranais et le catalan voisin : les pourcentages de différences trouvés sont 79 %, 75 %, 66 % et 62 %. Peut-être J. Veny aurait-il été moins ému s'il avait lu J. Séguy (*R. Ling. R.*, 1971, p. 351, mais les articles de Séguy sont absents de la bibliographie) : « la frontière politique qui sépare le val d'Aran du reste de la Gascogne est responsable de distances lexicales avec les localités françaises contiguës qui battent tous les records ». On peut comprendre que l'aranais s'est écarté du gascon dans la mesure où il se rapprochait du catalan, et les 4 exemples de différences mentionnés par Veny trouvent aisément place dans les importants pourcentages d'écarts constatés.

Trop faibles aussi seraient les écarts mesurés entre les points de la Catalogne-Nord et ceux de la Catalogne-Sud. Effectivement la frontière traditionnelle du « roussillonnais », au sud de la ligne Puigcerdà-Olot-Cadaqués est « balayée » : comment s'en étonner quand on sait que cette frontière repose sur le seul critère des désinences de première personne de l'indicatif présent ? Les pourcentages d'écarts y descendent souvent jusqu'à 15, 14, 13 ou 12. Ils sont à peu près deux fois plus élevés sur l'actuelle frontière d'Etats. De toutes façons les traitements évoluent sur le terrain d'une manière progressive, sans que les changements soient brutaux et simultanés, comme ils le sont, par exemple, au contact du catalan et de l'occitan. Un peu plus loin l'essai de L. Polanco Roig (dont nous avons rendu compte, *R. Ling. R.*, 1985, p. 432) a pour effet de « reconciliar amb la dialectometria » notre auteur, bien que les résultats se rapprochent singulièrement de ceux de A. Sardà.

Un thème très voisin est abordé dans une perspective plus équanime avec la « Fragmentació dialectal del català » de J. Gulsoy. Nanti d'un poétique patronyme turc (*gül soy* « enfant des roses »), cet Arménien de Toronto, élève de J. Coromines, s'est consacré avec passion à l'étude du catalan. Il indique d'abord l'influence de l'environnement consonantique sur le timbre du *e* tonique. Nous ne le suivrons toutefois pas quant à la date des confusions de timbres des voyelles atones du catalan oriental, qu'il situe du XIII^e^ au XVI^e^ siècle ; nous avons montré (Phonétique évolutive et toponymie historique, *Rev. Langues Rom.*, 1960, p. 1) que ces confusions remontaient au X^e^ siècle. En revanche, sa datation des avatars du *e* fermé roman paraît indiscutable ; et c'est au peuplement consécutif à la Reconquête, qu'il attribue les particularités valentiennes.

Philip D. Rasico développe des « Consideracions fonològiques sobre el parlar de l'Alt Urgell a l'Edad Mitjana ». Il est certain que, si la dialectologie du catalan moderne a fait l'objet d'innombrables études, celle du catalan médiéval est fort peu avancée. C'est une recherche de ce type qu'entreprend l'auteur sur le domaine du Haut Urgell. Mettant à profit tant des documents inédits que des pièces éditées, il peut établir des résultats solides pour l'évolution phonologique du parler de cette région. La diphtongaison de *e* ouvert suivi de yod et sa réduction à *i* sont attestées dès le début du XI^e^ s. ; celle de *o* ouvert (+ *y*) réduit à *u*, dès le IX^e^ siècle, ainsi que celle de *a* (+ *y*) devenu *e* ; etc. Les confusions graphiques de *b* et *v*, c'est-à-dire de *b* occlusif et de *b* spirant, apparaissent dès le XI^e^ siècle. Dès cette même époque se manifestent les confusions de *l* mouillées récentes (*l-*, *-ll-*) et anciennes (*-ly-*, *-k'l-*), et dès l'Acte de Consécration de la Seu d'Urgell (839), *mb* est réduit à *m*, et *nd* à *n* ; etc. L'auteur exploite heureusement la très riche documentation du diocèse d'Urgell.

L'« Evolució de la segona persona del singular del present d'indicatiu en català » a tendu, comme dans toutes les langues romanes méridionales, à différencier cette personne de la troisième. Emili Casanova montre que la solution la plus générale actuellement (*ets - és*) n'est pas unique, et qu'elle a varié au cours de l'histoire de la langue. La forme dominante au Moyen Age étant *est*, l'auteur croit devoir rejeter l'hypothèse largement admise *ets* < *estis* (celui-ci étant remplacé par **sutis* à la 2^e^ personne du pluriel). De nombreux exemples illustrent cet article.

Conxita Lleó passe en revue « Algunes solucions dialectals de l'anivellament morfofonològic verbal ». Il s'agit essentiellement de l'extension analogique du consonantisme vélaire, phonétiquement apparu dans les paradigmes de l'aspect du passé en *-ui-*, ou préexistant dans le radical verbal (*dic-o*), à des formes où la phonétique ne justifie pas sa présence. C'est là une question que nous avions traitée dans notre thèse principale (Montpellier, 1943, pp. 213-220), mais l'auteur ne semble pas en avoir eu connaissance ; ses explications s'accordent avec les nôtres.

« L'estructuració del lèxic mariner alguerès », d'une importance fondamentale dans un petit port où la pêche constitue une activité essentielle, est étudiée

par Leonardo Interlandi. Soumis à la pression des dialectes sardes voisins, et surtout à celle de l'italien par l'école et l'administration, l'alguerès a même été entamé par les parlers de l'Italie du Sud. L'auteur donne des pourcentages d'origine lexicale pour les noms de poissons, d'engins de pêche, de construction navale, etc. Cet article est solidement documenté.

La communication de Daniel Recasens, « Temes de variació dialectal del català », se compose de deux parties distinctes. D'abord, l'analyse acoustique de voyelles et liquides en fonction de leur environnement phonétique et de leur prononciation à Mallorca ou en Catalogne centrale. La deuxième partie classe par tranches d'âge des locuteurs, les réalisations *é, è* ou *ë* d'une même voyelle finale dans une petite ville de l'arrière-pays tarragonais. Des courbes illustrent cet article, et en rendent la compréhension particulièrement aisée.

C'est sur un domaine analogue que travaille Joan Martí i Castell avec « Dialectologia social. Estudi de les localitats de Marçà, La Torre de Fontaubella, Margalef de Montsant i Alió ». Il s'agit de quatre localités de la province de Tarragona dont les populations vont de 82 à 637 habitants. A l'intérieur de celles-ci la recherche porte sur les changements intervenus dans les parlers des plus jeunes générations, plus spécialement dans la phonétique et le lexique. Trois tranches d'âge sont étudiées : plus de 70 ans, 40 à 45 ans, 20 à 25 ans ; l'enquête lexicale repose sur 329 questions relatives à 17 thèmes différents. La jeune génération manifeste une tendance à l'uniformisation au profit du catalan standard et parfois du castillan.

La région de Tarragona est encore mise à profit, mais de façon différente, par Sebastià Mariner Bigorra avec « Occidentalismes al Camp de Tarragona no enregistrats ? ». L'influence ne vient plus maintenant de l'Est, mais de l'Ouest. Après l'énoncé de quelques cas douteux, l'auteur décèle des influences phonétiques (palatalisations, suppressions et interversions vocaliques), morphologiques (formes pronominales) et surtout lexicales. Précisons que le Camp de Tarragona est voisin de la limite admise entre catalan oriental et occidental.

L'article de Thomas J. Walsh s'intitule « Una isoglossa catalano-gascona ». Il s'agit d'une correspondance de traitements vocaliques entre les Iles Baléares et la Gascogne landaise. Au préalable, certains détails ne manquent pas de nous étonner.

Par exemple (p. 604), le landais occidental *cabelh* est donné comme équivalent du mot catalan *cabell* « cheveu ». Ceci appelle plusieurs remarques : 1) *cabelh* ne signifie pas « cheveu », mais « épi » ; 2) la traduction de « cheveu » en gascon (et de façon plus générale en occitan) est rendue par un héritier de *pilu*, et non de *capillu* ; 3) si *capillu* avait laissé un héritier gascon, ce serait **cabet*, et non *cabelh* ; 4) *cabelh* représente évidemment *capitulu*.

Autre exemple (p. 610) : « land./kwit/-cat/kwit/'cuit' (*coctu*) ». La carte 1751 de la thèse de Jacques Allières est consacrée à ce participe passé en gascon :

la forme est notée *kwèit* et, plus particulièrement, *kwœ̀it* dans les Landes ; il n'y a pas de doute, le *i* y est en fonction consonantique. De même en catalan *cuit* présente un *u* voyelle et un *i* consonne. La notation phonétique de l'auteur est donc fausse dans les deux langues ; en outre, les formes prises par *coctu* diffèrent en catalan et en gascon, ceci en accord avec la phonétique des deux langues. On peut s'étonner que les éditeurs aient laissé passer ces erreurs : excusables d'ignorer le gascon, ils ne l'étaient plus dès lors qu'il s'agissait du catalan.

L'objet principal de l'article est la voyelle neutre du catalan oriental, qui apparaît même sous l'accent en baléare. « El que no és tan ben sabut, almenys pels catalanistes, és que el dialecte modern de la part més occidental de la regió de les Landes de Gascunya, l'anomenat *parler noir* presenta una situació molt semblant, per no dir idèntica » (p. 602). Une petite note infrapaginale reconnaît pourtant : « Els investigadors (per exemple Séguy 1962 : 1034) relaten que la vocal en qüestió, que jo indicaré amb /ə/, es pronuncia amb labialització ». Mais une voyelle labialisée ne saurait être une voyelle neutre ; ici c'est tout simplement une voyelle d'avant à arrondissement labial, un *ö*, tel qu'on le trouve en français. Séguy (cartes 2080 ou 2096 de l'A L G), Allières (exemple ci-dessus) la transcrivent régulièrement par *œ*, et le fait de l'écrire avec une notation habituellement réservée à la voyelle neutre ne saurait changer sa nature. Certes, l'impression acoustique produite par le *ö* atone est voisine de celle que produit la voyelle neutre. Nous écrivions (« Quelques traits du français parlé à Perpignan », *Trav. de Ling. et Littér.*, Strasbourg, 1977, XV, p. 209) : « Le *ö* ainsi que le *e* dit muet sont remplacés par la voyelle neutre, sans arrondissement labial, résultat catalan de la neutralisation de *a* et de *e* à l'atone ». Autrement dit, le locuteur nord-catalan prononcera une phrase française telle que « il te le dit » sans aucune mobilisation de ses lèvres. Il n'empêche que les deux phonèmes sont fondamentalement différents, les voyelles mixtes *ö* et *ü* ayant la faveur du gallo-roman, tandis que le catalan oriental est le seul idiome pyrénéen à avoir développé la voyelle neutre. Le rapprochement est donc mal fondé.

Lluis Gimeno Betí propose une redistribution dialectologique du catalan dans l'article intitulé « El tortosí septentrional ». En réalité, c'est toute la région de Tortosa qu'il a étudiée, avec ses quatre cantons avoisinant le delta de l'Ebre. Sa méthode est la plus simple et la plus efficace : une enquête linguistique avec 15 points d'enquête, et un questionnaire qui lui a permis de dresser 128 cartes lexicales et 135 cartes morphologiques. L'exploitation des résultats, avec des cartes composites où se chevauchent de multiples isoglosses, est sans doute moins heureuse ; il apparaît néanmoins qu'un assez grand nombre de ces lignes coupent le domaine d'ouest en est. Le tortosí appartient par sa phonétique au catalan occidental ; il diffère cependant de ses deux voisins auxquels on a tenté de le rattacher, le lleidatà au nord-est et le valentien au sud.

C'est encore à Tortosa que s'intéressent les « Consideracions sobre el lèxic tortosí » de M. A. Massip i Bonet, mais avec un domaine géographique un peu plus réduit que dans la précédente étude, et une méthode différente. L'auteur

dresse un petit lexique des adjectifs caractérisant l'être humain aux points de vue physique, intellectuel ou caractériel. Il obtient ainsi une liste de 69 vocables, et il recherche les pourcentages de ces termes que l'on retrouve dans les dialectes voisins. C'est le valentien qui arrive très largement en tête, alors que le catalan central est lanterne rouge.

Nous nous écartons vers l'ouest et les confins du domaine linguistique valentien avec les « Afinitats entre el valencià i els parlars xurros » de José Enrique Gargallo Gil. On sait que le terme de *xurro* qualifie les parlers castillano-aragonais rencontrés sur l'arrière-pays des provinces de Castelló et de València. Les affinités constatées entre ces parlers et le valentien pouvaient déjà préexister entre l'aragonais et le catalan, ou bien s'être introduites en xurro par influence adstratique du valentien. L'auteur indique des exemples qui illustrent chacune de ces deux possibilités.

En descendant vers le sud, jusqu'à la hauteur du Cap de la Nau, nous arrivons au domaine des « Mallorquinismes a Tàrbena i a la Marina Alta », dont traite Jordi Colomina i Castanyer. On sait qu'après l'expulsion des Morisques en 1609, cette région avait été repeuplée par des insulaires. Tàrbena, longtemps isolée par des obstacles naturels, est connue pour avoir conservé des preuves linguistiques de cette origine. Mais le repeuplement baléare s'était étendu bien au-delà. Il est possible d'en retrouver la trace par des comparaisons systématiques avec le parler de Tàrbena. Il est curieux de constater que l'un des moyens d'enquête est la fausse régression de la voyelle neutre vers *a* (au lieu de *e*) sous l'influence d'un adstrat qui ne la possède pas ; nous avions signalé le même phénomène dans la frange de langue catalane occitanisée après le traité de 1258 (« La llengua del Fenollet abans del tractat de Corbell », *V^e^ Congrès International de Langues et Littératures du Midi,* Nice, 1974, p. 31).

Nous terminons par un article plus général avec « Les divisions dialectals del català » de Janet Ann Decesaris. Dans l'expression « géographie linguistique » il y a le terme « géographie » ; il importe donc que le linguiste ne se permette pas de violenter celle-ci. Or, nous lisons (p. 680) : « Volem fer constar que al Conflent, almenys segons les enquestes fetes a Ceret, hi ha parlants que mantenen els dos morfemes distints ». Rappelons à l'auteur que le Conflent est la haute-vallée de la Tet, au nord du massif du Canigou et contre la frontière languedocienne, alors que Céret est sur la rive sud du Tec, rivière qui coule au sud du massif du Canigou, et à six kilomètres seulement de la frontière franco-espagnole. Le fait que certains Cérétans maintiennent distincts les timbres ouvert et fermé du *e* tonique ne nous étonne donc pas, et vient à l'appui de ce que nous avions l'occasion d'écrire plus haut quant à la progressivité des changements phonétiques.

Mais, c'est surtout sur la morphologie verbale que l'auteur veut baser ses divisions dialectales, et, à cet effet, il dresse les tableaux des conjugaisons de quelques localités du domaine catalan occidental. Ceci pour en arriver à cette

conclusion : « Pel que fa a les divisions dialectals del català, el que suggerim és de mantenir aquests cinc grups dialectals ». *Nil noui sub sole.*

La partie linguistique de ce recueil d'Actes renferme donc du meilleur et du moins bon, ce qui est le lot habituel des ouvrages composites ; le lecteur peut y trouver des données fort intéressantes.

Henri GUITER

La locution, Actes du colloque international, Université McGill, Montréal, 15-16 octobre 1984, publiés par Giuseppe di Stefano et Russell G. McGillivray, « Le moyen français » 14-15 (1984), Montréal, Cérès, 497 pages.

Ce colloque a rassemblé divers linguistes qui, à leur manière, ont abordé le très vaste problème de la locution. La variété des approches ne permet pas de reconstituer un lien cohérent entre les communications, classées en deux groupes (les données théoriques et les données historiques) d'après un critère unique : le titre.

Mon intérêt est avant tout parémiologique, et je me suis plus particulièrement attachée aux questions relatives à l'identification de la locution, sa fixité formelle ou sa genèse.

1. *La terminologie et l'identification de la locution.*

La terminologie est ambiguë, elle crée des cloisonnements factices et les exposés présentent diverses options parfois compatibles : analyser un ou plusieurs éléments susceptibles d'entrer dans une définition, rejoignant ainsi la méthode de S. Schmarje (1) et son analyse de la parémie en partant d'Erasme ; se fonder sur l'intuition seule, suivant le postulat d'A. Taylor (2) ; écarter d'emblée toute préoccupation terminologique et étudier des cas concrets.

Quelques exposés sont consacrés à cette seule problématique, avec la critique de termes, anciens ou actuels, véhiculés par les dictionnaires ou des travaux de recherche (A. Rey : « Les implications théoriques d'un dictionnaire phraséologique », pp. 119-133 ; D. Gaatone : « La locution ou le poids de la diachronie dans la synchronie », pp. 70-81 ; T. R. Wooldridge : « La locution et les premières dénominations de « locution » dans le métalangage dictionnairique français », pp. 437-449 ; P. Bleton : « C'est juste une façon de parler : les locutions métalinguistiques », pp. 3-18).

(1) S. Schmarje, « Das sprichwörtliche Material in den Essais von Montaigne », 2 vol., Berlin-New York, 1973, vol. 1, p. 76.

(2) A. Taylor, « The Proverb », Cambridge (Mass.), 1931, p. 3.

De l'exposé d'A. Rey, je retiendrai des points qui, à quelques nuances près, sont évoqués dans de nombreuses autres communications :

La pléthore terminologique et définitionnelle résulte des multiples analyses possibles de la locution (point de vue culturel, didactique, rhétorique ; appartenance au code, au lexique, au discours). Elle se reconnaît intuitivement, son caractère figé n'étant pas toujours repérable. C'est une phrase (ou un segment de phrase) répétée, capable de générer des variantes : la publicité nous en montre des exemples, par l'application d'un pattern connu, identifiable, aux slogans qu'elle diffuse. On retrouve ce même dynamisme dans le processus de démotivation/remotivation, jeu par lequel on légitime une locution (par exemple, *faire bonne chère*) par des moyens linguistiques actuels (*chère* est rapproché de *chair,* viande) sans préoccupation étymologique (*chère* signifie ici figure).

La plupart des exposants adoptent la remarque selon laquelle le sens analytique de la locution diffère de son sens fonctionnel global (3). Chaque affirmation peut être altérée toutefois par un contre-exemple, les diverses approches se gênant mutuellement. La complexité du problème est tempérée par le recours à l'intuition, au sentiment que telle ou telle phrase est bien une locution.

2. *La constitution d'un corpus.*

G. Di Stefano (« Locutions et datations », pp. 191-204) présente le projet de dictionnaire des locutions en moyen français qui est à l'origine du colloque, et le rôle important que va jouer cet outil de travail. En effet, relever les locutions présentes chez un auteur conduit le plus souvent à une attitude de perplexité face à une documentation dont on ne sait que faire, si ce n'est un classement empirique. G. Hasenohr (« La locution verbale figurée dans l'œuvre de Jean le Fèvre », pp. 229-281) le signale, et ajoute que ce genre de collecte va dans le sens même du projet décrit plus haut. J'ajouterai à cet exposé celui d'U. Jokinen, « Observations sur les locutions françaises dans les farces et dans les sotties », pp. 302-322.

C'est également la réunion de matériaux qui, selon G. Roques (« Sans rime et sans raison », pp. 419-436), doit précéder tout essai de théorisation : les vingt-cinq occurrences de la locution analysée révèlent des conditions d'emploi nuancées, que la comparaison seule peut apprécier. Un exposé intéressant va dans le même sens : celui de M. Angenot (« La lutte pour la vie : migrations et usages d'un idéologème », pp. 171-190). Depuis la fin du siècle dernier, la locution véhicule diverses charges idéologiques avec, en filigrane, la paternité réelle ou fictive de Darwin, autorité ou prétexte.

---

(3) A. Rey, « Structure sémantique des locutions françaises », Actes du XIII[e] congrès international de linguistique et philologie romanes tenu à l'Université Laval (Québec, Canada) du 29 août au 5 septembre 1971, Presses de l'Université Laval, Québec, 1976, vol. 1, p. 833.

3. *Origine et avatars des locutions.*

Chaque exposé aborde la question sous un angle particulier. E. Schulze-Busacker (« Proverbe ou sentence : essai de définition », pp. 134-167) distingue la sentence du proverbe et le passage progressif de l'un à l'autre, le cheminement inverse n'étant pas exclu. Le corpus étudié vient d'un dépouillement systématique du TPMA (Thesaurus Proverbium Medii Aevi, Fonds Samuel Singer, à Berne) et des parémies attestées dans la littérature narrative du Moyen Age français. A cette époque, on pratiquait avec assiduité des exercices scolaires tels que traduction, narrativisation de proverbes ou glose, et cette exploitation parémiologique rend difficile la distinction entre locution tombée dans l'usage et résultat d'une rhétorique habile. Par une approche similaire, M. Jeay (« Les Evangiles des Quenouilles : de la croyance populaire à la locution », pp. 282-301), unit croyances et locutions, avec la même prudence dans l'établissement d'une filiation. Le texte met en narration des croyances évoquées lors de veillées des fileuses, situation artificielle, prétexte qui permet un premier degré de codification. L'étape ultime de ce procédé, la dégradation ou la subversion de la locution, est attestée par des emplois parodiques (on prend les locutions au pied de la lettre sans éliminer les connotations) qui aboutissent au calembour. O. Lurati (« La locution entre métaphore et histoire », pp. 82-102), quant à lui, fait dériver les locutions métaphoriques d'anciennes coutumes, explication historique attrayante, souvent anecdotique.

A ces trois exposés fondés sur la genèse possible d'un groupe de locutions, je vais joindre la communication de J. Picoche (« Un essai de lexicologie guillaumienne : la locution figée comme révélateur du signifié de puissance des polysèmes », pp. 103-108), qui justifie l'existence de locutions par un mouvement de la pensée, dans une perspective psychologique différente de ce que j'ai mentionné jusqu'ici.

Le groupe qui va suivre s'attache à divers aspects importants en parémiologie. Deux communications sur la fonction didactique de la locution (J.-L. G. Picherit : « Formes et fonctions de la matière proverbiale dans le « Songe du vieil pelerin » de Philippe de Mézière », pp. 384-399) et sur sa fonction rhétorique (F. Rigolot : « Perspectives rhétorique et sémiotique sur la locution : locutio/locatio », pp. 300-418) relèvent son caractère irréfutable, sa valeur d'argument d'autorité. La première communication montre une nouvelle exploitation du tissu parémiologique, la seconde met l'accent sur la stratégie à suivre pour que l'argument soit efficace.

Les questions de traduction (C. Bouchard : « La locution : problème de traduction », pp. 19-27) englobent celles de l'internationalité de locutions, la recherche d'équivalents, l'effet d'une locution dans une langue. L'auteur se fonde sur le « Dictionnaire des Idées reçues » de Flaubert, comparé à ses deux traductions en anglais parues la même année.

L'importation des locutions est traitée par J. Everett (« Les locutions anciennes et les locutions québecoises », pp. 205-228) à partir de quelques exemples concrets ; M.-L. Ollier (« Spécificité discursive d'une locution : si m'aïst Dex / se Dex m'aït », pp. 323-367) fait allusion à la variabilité des locutions en démontrant que les deux exemples qu'elle étudie, à première vue équivalents, ne sont pas interchangeables.

4. *Questions morphosyntaxiques.*

Les trois derniers exposés ont un intérêt autre que parémiologique. Il s'agit des exposés de H. Curat (« La relation privilégiée entre l'agent et l'objet dans les locutions verbales », pp. 28-55), de A. Dugas et A.-M. Di Sciullo (« Le rôle des déterminants dans les expressions figées de langues romanes », pp. 56-69), et de M. Perret (« Ci a grant courtoisie : ci a + substantif abstrait », pp. 368-383).

5. *Tables.*

Le volume se termine par des tables réunissant le corpus des locutions citées (avec quelques syntagmes libres), des textes, des auteurs et des critiques. Elles ont été réalisées par R. M. Bidler (pp. 451-492).

Christine BARRAS

Cahiers de linguistique française, n° 6, 1985, A. Reboul et J. Moeschler, *Discours théâtral et analyse conversationnelle, Unité de linguistique française,* Université de Genève, 111 pages.

Le n° 6 des CLF se compose de trois chapitres consacrés aux problèmes de l'analyse conversationnelle du discours théâtral.

L'introduction précise le cadre théorique de l'analyse en définissant le texte théâtral comme « un emploi non ordinaire du langage ordinaire ». Le but d'A. Reboul et de J. Moeschler est donc de définir les conditions nécessaires et suffisantes à l'interprétation des énoncés dans les textes théâtraux.

Leur démarche procède de l'analyse pragmatique dans la mesure où elle tient compte de la situation particulière de communication propre au théâtre : L'interprétation des énoncés doit intégrer l'analyse de l'organisation ordinaire du discours conversationnel simulé entre les personnages dans celle de l'interaction non ordinaire : dialogue auteur/spectateur.

En tant qu'analyse pragmatique, elle tient compte aussi du niveau argumentatif et intègre les orientations argumentatives des données cotextuelles à l'orientation argumentative contextuelle.

Le premier chapitre traite de l'ambiguïté et des stratégies interprétatives dans *L'école des maris,*

Après avoir redéfini brièvement ce que recouvre la notion d'ambiguïté en littérature et en linguistique, A. Reboul et J. Moeschler étudient de ce point de vue la scène II, 9 de *L'école des maris* en la soumettant à une analyse fonctionnelle et hiérarchique dont ils rappellent au passage les principes essentiels.

Ils émettent tout d'abord une double hypothèse : D'une part, les cas où un énoncé ambigu supporte une double interprétation sont ceux de dialogues à double entente, que celle-ci soit « intentionnée » par le personnage ou par l'auteur (ils parlent dans ce cas d'ambiguïté *auctoriale*). D'autre part, les deux types d'ambiguïtés (linguistique et auctoriale) correspondent à deux types de relation structurelle de niveau conversationnel entre les énoncés.

Ils mettent ensuite en évidence la macro- puis la microstructure des échanges conversationnels. Leur analyse macrostructurelle montre que l'ambiguïté structurelle des discours d'Isabelle et Sganarelle trouve plusieurs interprétations théâtrales différentes. Quant à l'analyse microstructurelle, elle permet de « vérifier que l'ambiguïté des énoncés tient aux deux interprétations contradictoires qu'ils supportent et à la façon dont ils se prêtent à cette double interprétation ».

Enfin l'analyse hiérarchique et fonctionnelle de la scène montre qu'une interprétation du texte passe par la prise en compte nécessaire du caractère dominant du point de vue de l'auteur. La stratégie interprétative de la situation de communication externe (auteur/spectateur) ordonnant toutes les stratégies qui relèvent de la situation de communication interne.

Dans le chapitre II, A. Reboul s'attache à prouver que le texte de théâtre constitue un discours dialogal monologique polyphonique.

Elle ne s'attarde pas sur le caractère polyphonique, qui lui paraît évident, mais tâche à démontrer que, faute de pouvoir analyser l'ensemble du texte théâtral, l'analyse hiérarchique et fonctionnelle d'une scène (en l'occurrence, la scène I, 4 des *Fourberies de Scapin*) permet à elle seule de mettre en évidence le caractère dialogal monologique de tout texte de théâtre.

Elle analyse comment s'effectue le passage de l'interprétation dia- à l'interprétation monologique dans cette scène des *Fourberies* et en déduit que l'on peut toujours trouver à un texte de théâtre une interprétation monologique. Celle-ci peut, tout en appartenant à la situation de communication externe, être faite du point de vue d'un personnage. Mais il faut distinguer l'interprétation monologique d'un fragment (conditionnée par un personnage) de l'interprétation monologique de l'ensemble du texte, conditionnée par l'intentionnalité de l'auteur.

J. Moeschler, dans le chapitre III, replace l'interprétation des énoncés contradictoires des textes théâtraux dans le cadre d'une problématique des stratégies du discours : à partir d'une analyse de plusieurs passages de *La cantatrice chauve* il définit les conditions de leur interprétation en les inscrivant dans des

stratégies interprétatives et conversationnelles et en tâchant de préciser quelles sont les contraintes que doit satisfaire un discours pour être cohérent.

Il commence par étudier les différents types de contradictions rencontrées :

— contradictions logiques (ex. « comme ils avaient le même nom, on ne pouvait les distinguer l'un de l'autre »)

— énoncés sémantiquement anomaux bien qu'interprétables (ex. « le feu anglais » ou « la pendule ne sonne aucun coup »)

— répliques thématiquement cohérentes mais discursivement contradictoires (ex. M. SMITH. Je ne l'ai vue qu'une fois, à l'enterrement de Boby. (...) Mme SMITH. Et quand pensent-ils se marier tous les deux ?)

— mise en échec du principe de non-contradiction argumentative à l'intérieur soit d'une intervention soit d'un échange de répliques.

La question qui se pose est celle de l'effet de la reconnaissance de telles contradictions. La solution de J. Moeschler, qu'il développe en prenant appui sur une analyse hiérarchique et fonctionnelle de la scène XI, est que les énoncés contradictoires sont tout de même interprétés par le spectateur/lecteur et qu'ils le sont selon le schéma d'interprétation des énoncés non contradictoires, c'est-à-dire selon les principes généraux d'organisation conversationnelle. Le sujet interprétant, quand les dialogues sont incohérents, sélectionne des principes d'organisation structurelle qui lui permettent de recréer des conditions rendant possible l'interprétation.

(En annexe : un résumé de *L'école des maris* et des *Fourberies de Scapin.*)

En conclusion, on peut souligner un des intérêts essentiels de ce CLF n° 6 : En se plaçant dans un cadre théorique clairement défini et en passant les différentes scènes qu'ils étudient au crible de l'analyse conversationnelle, A. Reboul et J. Moescher nous permettent de confirmer, par des conclusions fondées sur la rigueur scientifique, des interprétations du dialogue théâtral restées jusque-là le plus souvent « intuitives ».

H. LAZZARO

Cahiers de linguistique française, n° 7, *Stratégies interactives et interprétatives dans le discours* ; Actes du 3e Colloque de pragmatique de Genève (27-28 février, 1er mars 1986), 320 pages.

Ce 7e numéro des *Cahiers de linguistique française* rassemble quinze communications présentées au 3e Colloque de pragmatique de Genève en février-mars 1986. Par rapport aux deux colloques précédents, ce colloque est marqué par une ouverture beaucoup plus grande sur les différents domaines de ce que par com-

modité on appelle *pragmatique*. Empressons-nous de le dire : un tel élargissement, même s'il peut donner l'impression d'une disparate dommageable à l'ensemble, est ici synonyme de vitalité et témoigne d'une confrontation fructueuse entre les différentes approches et les différents tempéraments qui s'y sont révélés. Quatre axes de dialogue peuvent être tracés, comme le fait ressortir la présentation de J. Moeschler (pp. 3-7) :

(a) rapport entre contexte cognitif et contexte conversationnel ;

(b) rapport entre mémoire discursive et accessibilité au contexte ;

(c) rapport entre syntaxe et pragmatique ;

(d) rapport entre théorie textuelle et théorie de la conversation.

Les contributions présentées relèvent d'horizons théoriques divers, mais sont toutes d'une haute tenue. Le courant « interactif » ou « conversationnel » est représenté par les travaux théoriques ou descriptifs de A. Auchlin (*Complémentarité des structures thématiques et fonctionnelles pour l'accès aux interprétations dans le discours*), J. Moeschler (*Connecteurs pragmatiques, lois de discours et stratégies interprétatives : PARCE QUE et la justification énonciative*), E. Roulet (*Complétude interactive et mouvements discursifs*), C. Rubattel (*La structure de l'énoncé minimal comme condition d'accès aux stratégies interprétatives*, E. Gülich (« *SOUL, c'est pas un mot très français* », *procédés d'évaluation et de commentaire métadiscursifs dans un corpus de conversations en 'situations de contact'*) et T. Kotschi (*Procédés d'évaluation et de commentaire métadiscursifs comme stratégies interactives*). Le domaine des « stratégies interprétatives » a donné lieu à des communications qu'il est difficile de classer en sous-ensembles pertinents, tant la diversité des thèmes abordés et des orientations prises est grande et tant aussi les croisements et recoupements sont nombreux. On se contentera donc de les citer, mais en soulignant que les contributions les plus toniques, choix tout à fait subjectif, nous paraissent être celles de D. Sperber et D. Wilson, J. Jayez, F. Nef, B. Fradin et A. Berrendonner :

Dan Sperber et D. Wilson (*Façons de parler*), Anne Reboul (*L'interprétation des énoncés de fiction*), J. Jayez (*Escher et les fantômes : introduction intuitive à l'usage des modèles partiels en linguistique*), F. Nef (*Sémantique discursive et argumentation*), P. Y. Raccah (*Sémantique épistémique et loi de prédominance de l'argumentation*), B. Fradin (*Pragmatique et constitution de la signification lexicale*), A. Berrendonner (*Note sur la contre-inférence*), J. P. Bronckart et B. Schneuwly (*Connexion et cohésion dans quatre types de textes d'enfants*) et J. M. Adam (*PUISQUE TU M'AIMES UN PEU ... QUAND MÊME ... Orientation argumentative, cohésion et progression du texte*).

Bref, un beau numéro, qui montre que, malgré l'hétérogénéité des thèmes et des démarches, malgré aussi des tâtonnements méthodologiques et théoriques bien compréhensibles, la pragmatique poursuit son grand bonhomme de chemin.

Georges KLEIBER

Bien dire et bien aprandre n° 4, Centre d'Etudes Médiévales et Dialectales de Lille III, 1986, 132 pages.

Regroupe d'intéressantes contributions. Au sommaire : Y. Ferroul : *Bienheureuse castration, ou sexualité et vie intellectuelles à l'époque d'Abélard* [1-28], ou les raisons profondes de l'entrée au monastère d'Abélard ; — J. Janssens : *Le prologue du* Chevalier de la Charrete : *une clef pour l'interprétation du roman ?* [29-57], tentative nouvelle (fondée sur l'ironie prêtée à Chrétien), qui reste cependant discutable (cf. en particulier R 105, 270-291), pour élucider ce prologue; — A. Petit, *De l'hypotexte à l'hypertexte. L'*Enéide et le roman *d'*Enéas *: remarques sur la technique de transposition au XII^e siècle* [59-74], montre par des exemples bien choisis (début du roman, jugement de Pâris, sens de l'expression *sorz geter*) que l'auteur est un érudit, possédant parfaitement le texte virgilien et ses commentaires, qui est soucieux de didactisme ; — Ph. Verelst, *La dame complice, à propos d'un « descort » de Colin Muset* [75-83], défend l'ordre des strophes des mss. de la chanson RS 1302 (éd. dans *Chanter m'estuet,* éd. Rosenberg/Tischler, n° 180) où il voit que « la thématique courtoise traditionnelle se trouve, à la fin du poème, tournée en dérision et ravalée au niveau d'une sorte de jeu de société » ; — A. Dees, *Aspects fréquentiels du nombre et du cas en ancien français* [85-98], à partir de son corpus informatisé l'auteur fait plusieurs constatations (préférence des noms de chose pour le CR ; les noms de personne masc. s'emploient plus que les noms de personne fém. au CS) ; — D. Poulet, *Complexité du parler Calaisis* [99-108] ; — J. Trotin, *Deux inédits sur le château des Prés (Maing)* [109-126], documents du 17^e s.

Gilles ROQUES

Finn SØRENSEN (ed.), Aspects of Aspect, Three Studies on Aspect in English, French and Russian, Cebal Series n° 9, Nyt Nordisk Forlag Arnold Busck, Copenhagen, 1986, 101 pages.

Ce nouveau numéro de CEBAL, comme l'indique le titre, qui reprend celui du n° 16 du DRLAV (1978) : *Quelques aspects de l'aspect,* rassemble trois études, d'orientation théorique différente, portant sur la notion d'aspect en anglais, russe et français.

La première, due à Carl Bache (*Aspect in English : an Introduction,* pp. 1-26), constitue une introduction à la théorie de l'aspect de Bache et propose plus particulièrement un traitement nouveau de l'opposition aspectuelle progressif/non progressif.

Dans la deuxième (*Russian qualitative aspect : referential and propositional semantics,* pp. 27-57), Per Durst-Andersen expose également une nouvelle conception de l'opposition aspectuelle perfectif/imperfectif en russe fondée sur la distinction entre sémantique référentielle et sémantique propositionnelle. La

thèse défendue est que les aspects perfectif et imperfectif russes ont la même sémantique référentielle (ils réfèrent à la même action), mais appartiennent à des modèles propositionnels différents : le modèle perfectif est relié au modèle mental des *événements* (*events*), alors que le modèle de l'imperfectif se rapporte à celui des processus (*processes*).

La dernière (*Aspect in French : the Modification of Aktionsart,* pp. 58-95) est consacrée par Car Vikner au français avec une analyse de l'opposition *passé simple/imparfait* opérée à partir des concepts d'*éventualité* (*eventuality*), d'*Aktionsart* et d'*aspect,* définis comme suit :

(i) toute phrase déclarative décrit quelque chose réalisé d'une certaine manière dans le temps. Ce quelque chose est appelé *éventualité* (p. 61).

(ii) L'Aktionsart est au niveau de l'expression linguistique le correspondant de l'éventualité.

(iii) L'aspect est un modificateur de l'Aktionsart.

C.V. reprend la classification vendlérienne, mais avec des appellations et un regroupement en deux par deux nouveaux. Il distingue ainsi les *situations* formées par les *états* (*states*) et les *processus* (*processes* ou *activities* chez Vendler) des *événements* (*events* : *protracted events* et *instantaneous events*). Les *protracted events* (cf. *elle boit deux verres de liqueur*) correspondent aux *accomplishments* de Vendler et les *instantaneous events* aux *achievements* de Vendler (cf. *elle éteint la lumière*).

Dans un texte narratif, une phrase d'événement introduit un nouveau focus temporel (i.e. le temps de l'éventualité décrite par la phrase), alors qu'une phrase de situation est identique au focus temporel en vigueur au moment de l'occurrence de la phrase de situation.

Appliquées à la distinction imparfait/passé simple, ces hypothèses aboutissent au triple résultat suivant :

a) une phrase au passé simple est une phrase qui décrit un événement, alors qu'une phrase à l'imparfait dénote une situation.

b) L'interprétation temporelle du passé simple est gouvernée par le principe de succession (introduction d'un nouveau focus temporel), alors que celle de l'imparfait obéit au principe de simultanéité.

c) Si l'expression à laquelle s'applique l'imparfait ou le passé simple est différente du point de vue de son Aktionsart de l'aspect du temps grammatical utilisé, cette Aktionsart se trouve modifiée : un imparfait appliqué à une phrase d'événement en fait une phrase de situation, tandis qu'un passé simple qui porte sur une phrase de situation en fait une phrase d'événement.

L'analyse de C.V. est séduisante, parce que d'une part elle a l'avantage de présenter une solution aspectuelle unitaire, — elle rejoint d'une certaine manière les conclusions de J. Hoepelman et C. Rohrer sur la distinction imparfait/passé

composé, et d'autre part, elle rend compte de façon suggestive du rôle de l'imparfait et du passé simple dans la narration. On aurait peut-être pu souhaiter une analyse plus approfondie de la sémantique du passé simple, celle de l'imparfait étant beaucoup mieux connue.

Georges KLEIBER

Studia Occitanica, in memoriam Paul Remy, in 2 volumes, volume I : The Troubadours. Edité par Hans-Erich Keller, en collaboration avec Jean-Marie D'Heur, Guy R. Mermier et Marc Vuijlsteke. Medieval Institute Publications, Western Michigan University, Kalamazzo, Michigan - 1986, 371 pp.

Avant d'en venir à un examen plus précis des articles contenus dans ce premier volume consacré à la lyrique occitane médiévale, alors que le second rassemblera les études littéraires sur les genres narratifs et la philologie au sens large, on voudra bien nous permettre quelques réflexions.

Les *Studia Occitanica,* qui rendent hommage au grand romaniste que fut Paul Rémy, présentent, outre leur intérêt intrinsèque, un certain tableau de l'état des études occitanes dans les années 80. On ne saurait bien entendu le considérer comme un reflet exact et complet. En effet, si l'on examine la liste des villes des différents participants aux deux tomes de ces mélanges, on peut dresser le tableau suivant : Etats-Unis (21), France (19) ; Belgique (6) ; G.-B. (4) ; Canada, R.F.A., Suisse (3) ; P.-B. (2) ; Italie, Finlande, Israël, N.-Z. (1). C'est dire que des pays comme l'Espagne et surtout l'Italie, où les études occitanes sont véritablement florissantes, ne sont guère représentés ; on ne peut même pas dire que se dessine ainsi l'image des recherches en matière d'Oc dans la zone Nord, puisque les Britanniques et les Allemands sont assez peu nombreux. On est d'autant plus heureux du grand nombre d'articles dûs à des chercheurs français, surtout lorsqu'on songe à l'extrême faiblesse, pour ne pas dire au délabrement des études en occitan médiéval en France. Triste situation : pour les uns, la langue d'Oc étant une langue étrangère, on n'a que faire d'en encombrer les cours d'ancien français, et bien rares seront les étudiants qui auront, sauf acte volontaire, sinon volontariste, rencontré l'occitan au cours de leurs études ; pour d'autres, cette langue n'est qu'une marche du grand ensemble français et il n'est pas utile de lui consacrer une étude particulière ; il suffira d'appliquer les critères qui fonctionnent dans la littérature française du Moyen Age. On risque fort ainsi de s'en tenir à répéter d'aimables généralités sur les troubadours, en y intégrant de temps en temps quelques nouveautés (c'est ainsi que Guiette paraît désormais digéré : on le cite, même si l'on n'intègre ou ne discute guère ses idées). On risque également d'appliquer aux troubadours les méthodes les plus modernes, les cures d'*aggiornamento* les plus drastiques, sans se rendre compte que telle interprétation se fonde sur une mauvaise connaissance de la langue, de

faits simples de prononciation. Comment raisonner à propos de jeux sur les mots ou les sonorités — et nous ne songeons pas à nier l'importance de tels jeux au Moyen Age —, si l'on confond la prononciation de l'occitan avec celle du français ? Rien d'étonnant donc à ce que l'on se sente parfois un peu agacé par des manifestations d'amateurisme ou des banalités de salon.

Qu'on se rassure, nous n'avons pas pris à tâche de nous mettre à dos l'ensemble de la communauté des chercheurs en matière occitane, et c'est bien volontiers que nous relevons également à travers cet ouvrage le développement de nouvelles tendances critiques, comme celle qui utilise l'histoire pour confirmer ou expliquer le texte, l'application de méthodes et de théories modernes au corpus des troubadours ou encore les premiers résultats de l'emploi de l'ordinateur, manié avec la prudence nécessaire, tandis que se maintiennent de vieilles traditions d'acribie scientifique dans l'établissement ou l'explication des textes.

C'est dire — et ce ne sera sûrement pas une première dans l'histoire de ce genre particulier que sont les mélanges, que le lecteur trouvera dans ce volume quelques articles rédigés un peu rapidement ou dont on ne peut guère dire qu'ils apportent quelque chose de nouveau, à côté de communications brillantes et érudites ; à lui de les classer suivant ses goûts et ses préoccupations, nous nous contenterons de lui proposer des résumés avec quelques remarques.

R. Baum : « La dreicha maniera de trobar » : Von der Bedeutung der provenzalischen Dichtung für das europäische Geistesleben. »

Après avoir montré que le développement de l'intérêt pour les troubadours au XIX[e] s. était lié à l'esthétique romantique, M. Baum expose l'idée qu'en fait il existe une tradition bien plus ancienne, à la fois historique et philologique ; de jalons en jalons, il en repousse l'origine jusqu'à Dante. La préoccupation philologique est encore plus ancienne, comme le marquent les copies de chansonniers et le *Donat*. En fait, poésie, langue et littérature d'oc font figure de modèle, comme le montre la conservation des mss en dehors de la zone occitane. L'occitan est la première langue romane qui se soit stabilisée et fixée, avec une élaboration consciente ; l'existence d'une langue littéraire suppose une nouvelle conscience linguistique qui servira de modèle à de nombreuses langues européennes. Pourquoi écrire *no mov lo chanz* ?

R. Blomme : « Les troubadours dans la *Divine Comédie* : un problème d'onomastique poétique ». Pour l'auteur, même si les troubadours cités dans la *Comédie* sont bien fidèles à leur personnalité historique, ils ont néanmoins été insérés dans l'œuvre à cause des virtualités poétiques offertes par leurs noms, suivant le principe *nomina sunt consequentia rerum*.

Il nous semble quelque peu difficile d'accorder dans le même temps une telle importance à la sonorité et à la poésie des noms et de reprendre la théorie d'une homophonie entre les noms Arnaut [arn'aut] et Arno ['arno].

Ch. Brucker : « Le personnage de Frédéric II dans la poésie lyrique d'oc du XIII[e] siècle ». L'auteur se fixe pour but de repenser le problème de l'actualité de la poésie lyrique politique et celui du rôle littéraire des références sociales et politiques, en se fondant sur l'attitude des troubadours du XIII[e] s. à l'égard de l'empereur Frédéric II. Pour m'en tenir à ce qui est dit de Falquet de Romans (à ce propos, il n'aurait pas été inutile de relire le vers *Max qui ver en jutjuria*), l'analyse ne me paraît pas convaincante. Il faut dire qu'il est difficile de suivre Ch. B. qui commente souvent des poèmes sans que le lecteur les ait sous les yeux.

F. Brugnolo : « Appunti in margine al discordo plurilingue di Raimbaut de Vaqueiras. » L'article de F.B. est probablement un des plus intéressants du recueil. Il entreprend de doter le discort bien connu de Raimbaut d'un arrière-plan critique qui permet de le mettre en perspective parmi les autres productions littéraires de l'époque dont il a pu s'inspirer. Sa réflexion part d'un article de J. M. d'Heur qui, examinant la strophe en gallicien, concluait que RdV ne s'était pas contenté d'emprunter cette langue, mais qu'il avait aussi imité les topiques caractéristiques de la poésie en cette langue. Sans rejeter cette idée, F.B. montre qu'il n'est dans cette strophe aucun topique qu'on ne rencontre aussi dans la lyrique occitane, s'il en est qui ne figurent pas dans la lyrique gallicienne. Il passe ensuite à un très intéressant examen de la strophe française qui lui permet de mettre en évidence un arrière-plan de relations avec les trouvères, particulièrement Conon de Béthune, tout en soulignant l'importance du rôle joué par la poésie de Bertran de Born dans l'affaire. Et, sur la strophe française, F.B. repend l'idée de J.-M. d'H. sur l'utilisation de motifs et expressions propres à la lyrique d'oïl, parmi lesquels il souligne celui de la mort par amour. Evidemment, on pourrait retourner à F.B. la critique qu'il faisait plus haut ; à commencer par la mort par amour, il n'est guère de thèmes qui, pour avoir eu un développement propre dans les lyriques non occitanes, n'aient pas pris leur origine en celle-ci. Néanmoins cet article apporte des éléments très importants pour jeter un peu de lumière sur une pièce qui intrigue tellement ses lecteurs. Une dernière remarque, de détail : lorsque F.B. lit l'*estampida* bien connue de RdV., devant l'extrême complexité de sa métrique, pense-t-il vraiment qu'il suffise de s'appuyer sur une certaine tradition pour écrire : « *kalenda maya* (improvvisata com'è noto . . . ») ?

G. Crémieux : « De la folie à la mort : Images de l'individu chez Peire Cardenal dans les pièces *Una ciutatz fo, no sai cals* et *Un sirventes novel vueill comensar* ». Dans son intéressant article, G.C. jette, à l'aide de l'histoire des fous, une lumière, souvent inattendue, sur les célèbres poèmes de Peire Cardenal.

M.-H. Fernandez : « Une réminiscence hébraïque dans la musique du troubadour Guillaume IX ». Le *Jeu de Sainte Agnès* emprunte un air au comte de Poitiers. M.-H. F. montre une série de parentés qui conduisent à un *versus* de Saint-Martial, une trope du *Benedicamus Domino,* au *Kyrie X,* qui reprend un chant de synagogue. Elle rapproche aussi le *versus* d'une psalmodie sépharade

espagnole, ce qui est plus troublant. Ainsi, s'il y a eu influence arabo-andalouse, elle aurait d'abord été une influence juive.

E. M. Gil : « The Seasonal Topos in the Old Provençal *canzo* : A Reassessment ». L'auteur entreprend d'examiner le contenu et la fonction du topos saisonnier dans les chansons de douze troubadours du XII[e] s. Elle critique les vieilles remarques de Jeanroy, en remettant les choses en place à propos du thème de la sincérité, thème sur lequel elle fait la nécessaire différence entre troubadours et trouvères, en introduisant d'importants correctifs : ce qui est en question est la saison, et non obligatoirement le printemps ; elle n'occupe pas automatiquement l'exorde et surtout il est moins vrai de dire qu'elle est caractéristique de la chanson que du registre noble, qui comprend aussi le sirventés. E.M.G. recourt aux statistiques pour en finir avec les impressions, souvent dangereuses sur ce sujet. Le motif saisonnier est d'abord une déclaration d'autoréférencialité, une indication sur la présence et la réalité du poète. Ce thème est également utilisé avec beaucoup d'art pour passer du macrocosme de la nature au microcosme humain, en utilisant toutes les combinaisons possibles d'accord et de désaccord entre le poète et le monde. C'est donc bien un topos où l'auditeur se plaît à saisir la variation dans le détail et l'art du troubadour.

M.-R. Jung : « Ben feira chanso » (PC 194, 3) ». A propos de cette chanson de Gui d'Ussel, l'auteur propose une sorte d'explication de texte où il met particulièrement en relief les caractéristiques de la chanson courtoise à un moment du trobar où, selon lui, la réflexion sur la composition devient plus fondamentale.

J. Larmat : « La conception de la *fin'amor* chez quelques troubadours ». Sur ce sujet important, l'auteur évoque un certain nombre de points où apparaissent des divergences dans les conceptions des troubadours. Après quelques réflexions sur la différence entre *fin'amor* et amour courtois, il s'attache aux controverses sur la seigneurie exercée par la dame, les rapports entre la *fin'amor* et le mariage, la *fin'amor* et l'amour chevaleresque. On ne pourra qu'être d'accord avec J.L. pour reconnaître que tous les troubadours ne conçoivent pas l'amour de la même façon et qu'il existe des esprits indépendants à côté d'une majorité de fidèles à cette religion que serait la *fin'amor*.

J. Maillart : « A propos de deux mélodies de Raimon Jordan ». Cet article sur la musique s'ouvre de façon assez polémique, puisque J.M. allait jusqu'à dire que ce que nous connaissons comme interprétations des troubadours serait plutôt un ensemble de compositions de musique contemporaine fondées sur un élément médiéval. Son article donne un certain nombre d'indications sur les procédés à suivre pour interpréter la musique des troubadours et l'article s'achève par la partition proposée pour les deux pièces de R. Jordan.

U. Mölk : « Les vers longs de Guillaume d'Aquitaine ». Cet article portant sur des questions de métrique est très stimulant pour l'esprit. U.M. étudie les vers longs (de onze, quatorze et douze syllabes) chez le comte de Poitiers. C'est

une recherche précise et la mise en évidence d'un dodécasyllabe, avec césure obligatoire après la huitième syllabe, est véritablement nouvelle. Pour chaque type de vers, U.M. tente, avec prudence et modestie, de proposer une origine dans la poésie latine antérieure ou contemporaine. Les comparaisons avec les poésies françaises rendent encore plus intéressant cet article.

D. A. Monson : « Lyrisme et sincérité : Sur une chanson de Bernart de Ventadorn ». Rien d'étonnant que le thème de la sincérité chez les poètes soit si présent dans ces *Mélanges,* cette question était déjà fort débattue entre les troubadours eux-mêmes. L'étude de D.M. est sur ce point l'une des plus modernes. Une objection toutefois, peut-on valablement, comme le fait l'auteur, qui discute les analyses de Dragonetti sur les trouvères, considérer que la question se pose de façon identique en poésie d'oc et d'oïl ? Dans *Il pubblico dei Trovatori,* dont nous avons parlé ici, M.-L. Meneghetti semble avoir bien montré que le motif de la sincérité est plus important au Nord. L'article se poursuit par l'explication de la chanson de BdV *Non es meravelha s'eu chan,* qui est d'une grande richesse sur cette question. Cette explication fournit à D.M. l'occasion d'aborder de façon intéressante un grand nombre de problèmes théoriques sans jamais laisser de côté la réalité du texte.

D. Nelson : « Critical Positions on Marcabru : From Christian Misogynist to Spokeman for *fin'amors* ». Dans un article d'histoire littéraire, ou plutôt d'histoire de la critique littéraire, D.D. dresse un tableau de l'attitude des critiques à l'égard de l'œuvre de Marcabru. En se servant de définitions et de citations, elle parvient à une claire mise au point qui explique les oppositions d'interprétations souvent inconciliables.

M.-F. Notz : « L'image des saisons dans la poésie d'Arnaut Daniel ». L'auteur entreprend de montrer à travers l'évocation de la belle et de la mauvaise saison dans l'ouverture de dix chansons, le sens du concret, l'attention au réel d'un troubadour connu surtout pour sa virtuosité poétique. Pour M.-F.N. il ne s'agit pas seulement de variations poétiques où la nature jouerait le rôle d'un référent idéal qui garantirait par un jeu de métaphores la perfection du propos, mais aussi d'une forme de réalisme qui réside dans l'attitude d'A.D. face à la nature représentée.

W. D. Paden, Jr. : « Et ai be faih co-l fols en pon : Bernart de Ventadorn, Jacques de Vitry, and Q. Horatius Flaccus ». A propos d'un difficile passage de Bernart de Ventadorn, W.P. mène une passionnante enquête qui le conduit à un *exemplum* de Jacques de Vitry, puis à Horace. Et c'est tout un arrière-plan littéraire qui apparaît : le proverbe reflète une continuité linguistique et culturelle, avec toutefois de très significatives modifications.

J.-Ch. Payen : « L'inspiration popularisante chez Bernard de Ventadour ». On ne saurait se défendre d'une certaine émotion à la lecture de l'article par lequel J.-Ch. Payen rendait hommage à Paul Rémy. Une fois encore, c'est Bernart de Ventadorn qui l'inspire et précisément un passage qui fournit égale-

ment son sujet à Werner Ziltener à la fin de l'ouvrage. On ne sera pas surpris du fait que les deux articles se confirment l'un l'autre. Selon J.-Ch.P., les poètes du moyen âge roman ont cherché un enracinement dans leur terroir, parce qu'ils étaient les pionniers d'une culture nouvelle, en réaction contre un héritage latin qui impliquait la transplantation de la culture antique et le maintien de la prépondérance cléricale dans le domaine intellectuel. BdV n'a plus besoin de défendre la *canso,* qui a déjà conquis ses lettres de noblesse, mais il s'inscrit dans une tradition qui n'est pas fermée à une inspiration popularisante. Toutefois, s'il est sensible au charme du folklore, il le traite avec un raffinement complexe, une technique hautaine mise au service d'une érotique délicate et subtile.

W. Pfeffer : « Guilhem Molinier as Literary Critic ». L'auteur fait remarquer qu'on a pris l'habitude d'utiliser le vocabulaire de G. Molinier pour la critique littéraire des textes occitans, sans se demander s'il était vraiment le mieux adapté. En effet, si l'on veut en faire un catalogue de termes, on se rend compte que, dans le même temps, il cite des genres rares et en oublie d'importants, comme l'*alba* ou la *cobla* seule. Son vocabulaire est vague, distingue mal rime et assonnance ; ses définitions, peu adaptées aux poésies trop complexes des grands troubadours, ne conviennent finalement qu'à ses propres textes. En conclusion, il y a même danger à utiliser son vocabulaire.

A. Planche : « Texte à l'endroit, monde à l'envers. Sur une chanson de Raimbaut d'Aurenga : « Ar resplan la flors enversa ». L'auteur se livre à une réflexion sur les problèmes de la traduction des troubadours dans un article plein de finesse, d'intelligence et de sensibilité. Elle paie, si l'on ose dire, de sa personne, puisqu'elle a choisi comme exemple une difficile chanson de R. d'Aurenga dont elle donne une remarquable traduction moderne. Un pari désespéré que cette translation, dit A.P. ? On voudrait que les paris désespérés fussent toujours aussi réussis.

P. T. Ricketts : « Le troubadour Palais : Edition critique, traduction et commentaire ». C'est une fort bonne idée que de nous donner une édition critique des cinq pièces conservées de ce troubadour mal connu. Le texte, établi avec soin, est accompagné des éventuelles variantes, de notes savantes et d'une traduction française. Nous nous permettrons de soumettre quelques propositions d'amendement du texte : dans la chanson (vv. 11-14), P.R. traduit *e s'eu en re conogues vostre dan, / maiss amera sofrir ma deschajenza, / que ja per mi-us fos quis ni demandaz / nulz dos dont fos vostre fis prez baissaz* par « et si je faisais connaître n'importe comment votre honte, j'aimerais mieux souffrir ma chute, car jamais je ne réclamerais ni demanderais une récompense par laquelle votre fine valeur se trouvait baissée ». Ne serait-il pas possible de comprendre « Et si je savais que cela dût vous nuire si peu que ce fût, je préfèrerais endurer ma ruine plutôt que de jamais vous demander un don qui rabaisserait votre parfait mérite ». Ensuite, dans le sirventès (v. 10), ne vaudrait-il pas mieux traduire *non prez lo valen d'un tros,* « je n'estime pas . . . la valeur d'un tronçon » en donnant à *tros* le sens de « trognon » ? Cela me paraît bien en situation

avec le v. 13, *totz non los dopt un'aulaigna*. Dans la *cobla* n° 1, il ne faut pas traduire *roncins* par « rosse », bien trop péjoratif : en effet, on reproche à des gens de faire de trop beaux cadeaux à qui n'en saurait apprécier la valeur, ce qui ne pourrait être le cas d'une rosse. Au v. 6, le verbe *sabron* fait difficulté, le contexte ferait, à mon avis, attendre *saupron* ou *saubron,* qu'on rencontre parfois, au parfait. P.R. traduit par « sauront », mais il me paraît difficile d'admettre une désinence de 6e pers. du futur en *-on*. Je serais d'avis de corriger en *saubron*.

J.-Cl. Rivière : « En prélude à une nouvelle édition de Pons de Capdoill : La chanson « Us gais conortz me fai gajamen far » (PC 375, 27) ». L'auteur établit le texte de cette chanson dont l'intérêt et le défaut tout à la fois résident dans un jeu constant sur le vocabulaire de la courtoisie, avec les mots *gay, fin, umil, razon* et *merce*. L'analyse de J.-Cl.R. porte essentiellement sur l'étude du vocabulaire, ce qui lui donne un ton étrangement scolaire. Quelques observations : puisque le v. 18 renvoie clairement à l'hommage vassalique, pourquoi traduire *hom fizels* par « en homme fidèle » et non par « vassal fidèle » ; au v. 22, *conquier* est à la 3e pers. du sing. comme *es* ; v. 26 : peut-on conserver *ab humil digz,* traduit par « humbles paroles » en considérant *digz* comme un c.r. sing. ? v. 35 : à propos de *razos pen,* traduit par « raison châtie », J.-C.R. propose d'admettre un verbe **penir* à côté de *penar,* comme dans le cas de *finir/finar*. Je ne vois pas de raison de récuser ici le verbe *prendre/pendre* : si la raison tue, détruit et frappe, pourquoi ne déroberait-elle pas ? v. 47 : *si merces no y dissen,* « si pitié ne lui dit pas » ; il ne s'agit pas ici du verbe *dire,* mais du verbe *dissendre/descendre,* cf. Guillem de Cabestany, éd. M. Cots, vv. 63-64 : *merces dissenda en vos, dompn'et Amors*. Vv. 48-49 : *s'a dire en fos razos* : il serait intéressant de prendre *eser a dire* au sens de « manquer » : « s'il n'y avait pas la raison » qui intervient pour empêcher la dame d'accorder au troubadour ce qu'il souhaiterait d'elle.

A. Sakari : « Le *somni* de Guillem de Saint-Didier ». L'auteur présente un curieux poème, de caractère totalement allégorique, où l'on est frappé par les ressemblances avec la première partie du *Roman de la Rose,* comme l'assimilation de l'aimée à une fleur et la personnification des gens qui font obstacle à l'amour. De plus, le noble amant est présenté comme un faucon, ce qui rappelle le minnesang allemand. Devant de telles caractéristiques, A.S. s'étonne de voir les Critiques considérer Guillem comme un imitateur plutôt qu'un inventeur, alors qu'il est un troubadour très original, puisque sa poésie est aussi une clef des songes. A.S. consacre la suite de son article à un nouveau texte critique. On corrigera au v. 20 *for* en *flor*.

E. Schulze-Busacker : « La conception poétique de quelques troubadours tardifs ». L'auteur étudie la façon dont les troubadours tardifs ont pu imiter leurs devanciers à travers le genre du *planh,* mais aussi de la *pastorela,* et la strophe printanière. Les troubadours tardifs ont tendance à développer les composantes qui leur semblent caractéristiques d'un genre, tout en introduisant des

variations thématiques qui permettent de le faire évoluer. Finalement, leur originalité consiste dans le fait qu'ils ont bien conscience de reprendre et d'exploiter des modèles thématiques et stylistiques ; s'ils introduisent de nouveaux éléments (tendances didactiques ou religieuses), ils savent préserver les éléments constitutifs du genre.

A. Serper : « Amour courtois et amour divin chez Raimbaut d'Orange ». Après un certain nombre de remarques générales sur les rencontres entre les amours courtois et divin chez R.d'O., l'auteur propose une édition de la chanson *Ara-m so del tot conquis* de ce troubadour d'après le ms. V (c'est un *unicum*). Il s'agit d'un poème difficile et j'avoue n'être pas certain de l'entendre, mais, malheureusement, le grand nombre de coquilles qui affligent ce pauvre texte (à commencer par la répétition de son début à la fin de la p. 282 et la p. 283) n'est pas fait pour aider le lecteur. Ainsi : le v. 3 a sauté dans la traduction ; on lit au v. 6 : *tant a-i manentia,* traduit « tant y ai-je de noblesse ». Outre le fait que « noblesse » surprend pour *manentia,* la note cite une forme *ai* et ne parle pas d'une coupure *a-i,* contredite au demeurant par la traduction ; traduire au v. 17, « car Il m'a donné un encouragement discret » pour *car dat m'a en volt sembel* me paraît supposer *envolt,* si *sembel* peut avoir le sens d'« encouragement » ; str. V : il me semble qu'il y a de sérieuses différences entre le texte et sa ponctuation : *Car s'eu dic zo que-s cove / de leis que mon cor sagel / totz lo mons sap, per ma fe, / cals es, car tota gens cria / e sap et es pron devis / cals es la meiller que sia, /* d'une part, et la traduction : « Car si je disais tout ce qu'il convient d'elle, que mon cœur renferme en lui, tout le monde saurait, par ma foi, et sait et il est bien évident qu'elle est la meilleure qui soit », de l'autre ; v. 43, on est surpris de trouver l'imparfait dans la formule *Que si-m volia ses Danis, si ri mon cor . . .,* « Car, aussi véritablement que saint Denis puisse m'aider, mon cœur rit . . . » où *volia* doit être une coquille pour *valia* : il n'a guère de raison d'être. De plus, pour *ses,* Levy atteste bien une forme *sen* à côté de *sant/san,* mais l'adjonction d'un *-s* désinentiel à un *-n* non caduc produirait-il sa chute ? v. 51 : écrire *mentau* et non *mentan* ; v. 52 : écrire *sai* et non *sia* ; v. 56 : écrire *n'ai* et non *nai* ; v. 57 : écrire *ni* et non *mi.* Reconnaissons que la poésie de Raimbaut est assez difficile pour qu'on souhaite qu'une bonne relecture évite au lecteur de jouer les correcteurs.

P. H. Stäblein : « Love Poems with Political Hearts : Bertran de Born and the Courtly Language of War ». Nous retrouvons dans cet article la question de savoir ce qui fonde le genre du sirventès. Pour l'auteur, la technique poétique de Bertran de Born repose en partie sur l'utilisation de la tension entre deux genres différents. BdB procède à une synthèse du sirventès et de la chanson. L'auteur appuie son point de vue sur l'étude de *Qan la novela flors par el vergan.* A notre avis, un problème subsiste: il est délicat de fonder tant d'affirmations sur des allusions aussi peu claires que celles de cette pièce, particulièrement dans la strophe concernant la noblesse catalane. Ainsi, comment être sûr que lorsque Bertran dit à propos de Raimon Gauceran *car tant aut son siei dich e siei deman,* il s'agit bien d'une critique ? Rien n'est moins évident.

A. Tavera : « Farai chansoneta nueva ». On doit à A.T. un excellent article à propos de l'attribution de la *chansoneta nueva* à Guilhem d'Aquitaine. En se fondant sur des particularités de la versification du texte, il démontre de façon fort pertinente que ce que l'on trouvait de trop « moderne » dans la *chansoneta* était déjà annoncé dans d'autres œuvres du comte. Comme les raisons de la refuser au premier troubadour ne sont pas des arguments si déterminants et que A.T. montre que les éléments en cause apparaissent tous chez les poètes de la deuxième génération, qui ont fort bien pu les reprendre de leur aîné, on est tout disposé à se laisser convaincre par ses arguments.

S. Thiolier-Méjean : « De la rupture comme principe esthétique du *sirventes* ». C'est encore une recherche sur ce qui fonde ce genre que nous présente cet article, et assurément, l'idée que le sirventès représente une dissonance ne manque pas d'intérêt, même si l'on serait tenté de dire que, dès que nous cherchons à définir le sirventès en rapport avec la chanson, il ne saurait guère en aller autrement. S'il est possible d'intervenir dans la discussion sur *escu bel* (Marcoat), il nous semble que si S.T.-M. a raison d'opposer le fait que le suffixe *-el* sert à former des substantifs, l'idée de rattacher un *escubel* à la famille de *escup, escupir, escupimen,* n'est guère admissible. Même en tenant compte des obscurités sur l'origine de ces mots, comment écrire « Cette forme ne poserait pas de difficulté : *escup* + suffixe *-el,* le passage de *p* à *b* à l'intervocalique étant un affaiblissement attendu. » ? Pour que le *p* se sonorisât en *b,* il aurait fallu qu'il fût intervocalique et non géminé. Dans ce cas, on aurait également des formes **escubir, *escubimen.*

S. Cain Van D'Elden : « Diversity despite Similarity : Two Middle High German *Contrafacta* of an Occitan Song ». L'auteur tente de formuler avec précision le mécanisme de l'emprunt dans les *contrafacta,* à propos d'une chanson de Folquet de Marseille imitée par Friedrich von Hausen et Rudolf von Fenis, ce qui est assurément une entreprise intéressante dans un domaine qui demeure encore assez obscur. S.C.V.D'E. procède à une analyse comparative des poésies afin d'en faire ressortir les liens et les spécificités. Elle arrive à la conclusion que ces chansons n'ont pas beaucoup en commun ; si les *contrafacta* reprennent bien à Folquet le motif du chant pour oublier, le reste provient plutôt du trésor commun de la *fin'amor* et l'individualité des poètes l'emporte de beaucoup sur une éventuelle discipline de l'imitation.

M. Vuiljlsteke : « Raimbaut d'Orange « Qi tals mots fai / c'anc mais non foron dig cantan » (éd. Pattison, ch. XVI, vv. 5-6 ; PC 389, 37) ». Ces vers ont inspiré à l'auteur l'idée d'aller voir si vraiment Raimbaut intégrait dans ses chansons un vocabulaire jusqu'à lui exclu de la poésie. Il étudie donc la richesse lexicale des troubadours en comparant le nombre de mots qu'ils utilisent à celui des vocables différents. Malheureusement, cela ne fournit pas un bon moyen de comparaison, puisque ce n'est pas parce qu'une œuvre sera plus abondante que le nombre de vocables utilisés sera plus important. Il faut donc travailler sur des échantillons comparables, mais voici une première difficulté : comment sait-

on si cet échantillonnage est représentatif, si les 6.137 mots retenus sur les 32.503 de l'œuvre de Giraut de Bornelh rendent bien le même résultat que l'ensemble ? Au demeurant, un grincheux dirait qu'il n'est pas nécessaire de passer par l'ordinateur pour se rendre compte que le vocabulaire de Marcabru est plus riche que celui de B. de Ventadorn, pour parler des extrêmes. Pour ceux qui offrent des pourcentages moyens, on voit mal ce que cette comparaison peut apporter. Une autre question apparaît quand on passe à l'étude de la part de « variation » lexicale chez Raimbaut : peut-on affirmer que les 190 mots qui apparaissent pour la première fois (et quand on songe à la durée de production et aux interférences entre les troubadours dont les vies ne sont pas des points dans le temps, on se demande ce que veut dire une première apparition : finalement seuls les hapax seraient indicatifs) sont des néologismes ou des mots appartenant au langage « naturel » ou non lyrique ? Connaissons-nous toute la production antérieure ? Celle-ci comprend-elle automatiquement tout le langage lyrique ? Dans ces conditions, on est finalement soulagé de voir M.V. arriver à l'idée que l'apparition de ces mots nouveaux ne permet de rien dire sur le degré d'hermétisme des poèmes ou la date de leur composition. On est aussi heureux d'apprendre que bon nombre de mots nouveaux sont apparus à cause de rimes rares ; à ce propos, n'aurait-il pas été intéressant de savoir, outre le rapport entre mots nouveaux et thèmes originaux, s'il n'y avait pas un rapport entre les mots nouveaux et une place à la rime, ou si rimes nouvelles et mots nouveaux n'allaient pas de conserve ? Quant à la conclusion sur le *dire* et le *brayre*, qui seraient le langage poétique et la langue non poétique, c'est une idée qui gagnerait à être confirmée par une étude de leurs occurrences, mais précisément ne s'agit-il pas là d'un travail où l'ordinateur rendrait les plus grands services ?

J. J. Wilhelm : « The Varying « I »'s of Troubadour Lyric ». Contre ceux qui pensent que le « je » de la lyrique d'oc est purement grammatical et non individué, l'auteur veut montrer qu'il y a généralement dans le poème une réelle projection de l'auteur. Il oppose le genre amoureux qui, dans toute littérature entraîne vers un « je » universel et le sirventès où le « je » est plus personnel ; la rancœur fait mieux apparaître l'individu que la joie d'amour. Dans le cas du *planh*, c'est le genre même qui requiert l'universalité : le troubadour, tentant de montrer que l'univers entier est affecté par la perte, y est moins que jamais un « je » individualisé. Même lorsque le troubadour revendique le plus sa particularité, il n'est pas évident que cette proclamation individualiste ne soit pas à son tour un topos. En fait, c'est tout le difficile problème de la sincérité des troubadours, dont parlait aussi D. Monson, que soulève cette question qui conduirait à s'interroger globalement sur le sens de la poésie lyrique occitane médiévale, et, faute d'avoir assez précisé son objet, l'article de J.J.W. laisse le lecteur sur sa faim. Peut-être un si délicat problème ne trouvait-il guère sa place dans le genre de l'article.

W. Ziltener : « Ai Deus ! car no sui ironda ? ». Dans un intéressant et savant article, l'auteur, à propos d'un vers difficile de Bernart de Ventadorn : *Ai Deus* !

car nos sui ironda appuie la correction d'Appel (le ms. de base lit *sembles*) par une étude approfondie du souhait de métamorphose en oiseau à travers les siècles. On trouve là un bon exemple de la façon dont l'histoire littéraire (parfois l'histoire tout court) peut venir à l'aide de l'éditeur dans l'établissement du texte. Il va de soi qu'un tel procédé ne peut vraiment être utilisé que dans un cas de ce genre et qu'on n'imagine pas que l'histoire littéraire, avec les possibilités d'interprétation, puisse jamais remplacer la paléographie, mais W.Z. montre bien quel appui elle peut lui apporter. Sa démonstration est encore renforcée aux yeux du lecteur, comme nous l'avons signalé, par le fait que ses conclusions corroborent parfaitement celles auxquelles était parvenu J.-Ch. Payen par des voies différentes.

G. GOUIRAN

PROBLÈMES GÉNÉRAUX

Vidal LAMIQUIZ, *El Contenido lingüístico. Del sistema al discurso*, Barcelona, Ariel, 1985, 198 pp.

Dans la réflexion de l'auteur sur la théorie générale en linguistique, cet ouvrage fait suite, entre autres, à *Lingüística y no lingüística*, publié en 1976 (Roma, [Instituto Español de Lengua y Literatura], 38 p. — cf. c.r. dans *Les Langues Modernes*, 1977, n° 3, pp. 273-279). Bref, dense, il comprend cinq grandes parties : 1. « Epistemología lingüística » (pp. 11-42) ; 2. « Lengua y pensamiento » (pp. 43-62) ; 3. « Estructuras lexemáticas » (pp. 63-115) ; 4. « Estructuras sintácticas » (pp. 117-180) ; 5. « Formulación de módulos lingüísticos » (pp. 181-191) — suivies d'une bibliographie des ouvrages cités.

Ces indications disent d'emblée qu'il s'agit ici de rassembler en une synthèse ambitieuse les résultats de recherches très variées et de montrer le lien constant qui existe entre la réflexion théorique et la description d'une langue particulière (dans le cas présent, l'espagnol contemporain). Pour assurer à sa description rigueur et cohérence, V.L. choisit de considérer la langue comme un système à la fois intégrant et intégré (conformément à la « Teoría General de Sistemas » — p. 20 — ou systémique) :

> « frente a la pragmática simplificación saussureana del hecho lingüístico, probablemente útil en su momento », écrit-il, « en la actualidad el rigor de nuestra ciencia exige zambullirse en ese universo humano donde actúan solidariamente las unidades lingüísticas y su organización lógica con la neurología del cerebro humano y la fisiología, con influencias psicológicas mezcladas con aspectos pragmáticos ocasionales o con relaciones activas derivadas del entorno comunitario social y cultural » (p. 14).

Cette conception, quand elle n'a pas pour effet de diluer le linguistique dans le non-linguistique, représente, à l'heure qu'il est, le meilleur cadre théorique pour l'étude des langues et du langage, car elle exige du linguiste qu'il n'oublie pas les liens entre le linguistique et le reste de la réalité, même s'il ressent parfois

le besoin, pour limiter son objet, de restreindre son champ à ce qu'il estime être « strictement linguistique ». Mais existe-t-il quelque part du « strictement linguistique » ? V. L. suggèrerait que les interactions et les échanges entre systèmes (p. 29) rendent les frontières très floues, que seules des conventions méthodologiques toujours transitoires et révisables autorisent à limiter le champ d'observation.

L'une des caractéristiques des systèmes est leur dynamisme. Leur stabilité n'est que le résultat de tensions qui s'équilibrent ; elle ne peut se maintenir qu'au moyen d'une « resistematización permanente de las estructuras » (p. 26).

On aurait aimé que V. L., dans ce cadre général, fasse une place plus nette à la diachronie : la diachronie n'est-elle pas l'expression directe de ces ajustements sans fin des systèmes linguistiques ? Or il préfère retenir l'idée de « panchronie » (p. 36), qui est une notion, en fin de compte, atemporelle (p. 82), comme si les langues n'évoluaient pas dans le temps, alors qu'il s'interroge par ailleurs sur la « téléologie » des systèmes linguistiques (p. 55).

Mais peut-être faut-il rechercher la cause de cet effacement de la diachronie dans l'exigence de rigueur à laquelle V. L. veut soumettre la langue : « El sistema lingüístico se rige por un conjunto de leyes de funcionamiento que la investigación lingüística debe formular. Son leyes rigurosas, *sin excepciones* » (souligné par moi) — p. 15.

Il y a pourtant une contradiction qu'aucune dialectique (pp. 22-26) ne parviendra à dépasser entre l'hypothèse d'un système régi par des lois sans faille et la réalité évolutive de ce même système, incapable parfois pendant plusieurs siècles de trouver un équilibre (ex., en esp., le traitement de la rencontre $u+i$, le sous-système des pronoms personnels compléments). Si la théorie est plus sobre, plus élégante, quand on fait abstraction de l'hétérogénéité irréductible du réel, elle devient vite inadéquate (non pertinente) lorsqu'elle ne permet pas d'intégrer tous les phénomènes connus.

Sans doute conviendrait-il d'assouplir la notion de système pour l'adapter à la réalité des langues. Tout dans une langue n'est pas aussi structuré, aussi « central », donc aussi résistant. A côté des zones centrales, où l'on peut envisager l'existence de règles rigoureuses et durables, il y a les zones marginales — où les structures ont beaucoup plus de jeu, où la néologie voisine avec l'archaïsme — et, plus loin encore, les zones périphériques, où tout est très instable ou fragile, mais par où entrent sans cesse des innovations, par où s'évacuent les éléments caducs. De toute façon, un système ne se définit pas seulement par ce qu'il est, ce qu'il n'est déjà plus, ce qu'il n'est pas encore tout à fait ; il se définit aussi par ce qu'il n'est pas, par l'ensemble des virtualités qui à un moment le travaillent, par les relations entre ces virtualités et le système actif ; bref, par ce qu'on pourrait appeler globalement l'*antisystème* de la langue à un moment donné de son histoire (cf. R. Pellen, « *Poema de Mio Cid*. Vocabulaire réduit . . . », *CLHM*,

n° 3, 1978, p. 159, et « *Poema de Mio Cid.* Le système verbal », *CLHM,* n° 4, 1979, pp. 134-135).

On se demande ici et là si ce n'est pas un peu par goût du paradoxe que le sociolinguiste qui étudie avec minutie les divers idiolectes de la société sévillane actuelle (cf. V. L., « Sistema verbal y uso del sistema verbal en el habla culta sevillana », dans *Philologica hispaniensia in honorem Manuel Alvar. I. Dialectologia,* Madrid, Gredos, 1983, pp. 337-346) élabore au-dessus des turbulences de l'histoire une vision idéalement épurée de la langue où le fixe et l'instable en viendraient à avoir même statut, même dignité théorique.

Pourtant, rien n'est plus stimulant pour la recherche que ces tentatives de systématisation générale — au moins à titre d'hypothèse. C'est cette réflexion globalisante qui, lorsqu'elle est bien menée, fournit le meilleur bilan sur la part de l'acquis et la part de l'incertain. Ainsi, quand V. L. analyse en trois domaines (à deux niveaux A et B chacun) le champ du linguistique, représenté graphiquement par un cercle partagé en trois : phonétique (B)-phonologie (A) / morphologie (B)-syntaxe (A) / lexicologie (B)-sémantique (A) (p. 51), il propose un schéma très suggestif et sur le plan conceptuel et sur le plan pédagogique. Il est le premier, du reste, à en montrer la fécondité, en faisant ressortir l'interrelation entre les deux aspects de chaque domaine (ex. phonétique ⟷ phonologie), la relation de type contrastif entre les aspects B : phonétique, morphologie et lexicologie, les oppositions entre les aspects A : phonologie, syntaxe et sémantique (pp. 43-57). Non sans insister sur le caractère solidaire (p. 52) de l'ensemble.

Peut-on, cependant, ne pas relever dans ce modèle théorique certains décalages eux aussi très significatifs ? Pour des raisons autres que le simple souci d'une harmonisation métalinguistique on s'attendrait à voir figurer au même niveau phonologie, morphologie et lexicologie. Or c'est la phonétique qui est retenue comme pendant, dans le premier domaine, de la morphologie. A l'inverse, la phonologie (A) se situe au même niveau que syntaxe et sémantique. On retrouve de semblables ruptures de niveau (ou échanges entre les éléments dont il est dit d'abord qu'ils s'opposent) dans le graphique de la p. 55, qui présente les unités complexes qui correspondraient finalement aux trois domaines distingués :

— unités lexématiques (accent mis sur B),

— unités morphosyntaxiques (accent mis sur A),

— unités phonémiques (accent mis sur A).

Or cette structuration du champ linguistique, malgré ses avantages, qui seront examinés plus bas, est lourde d'implications. Par ex. l'effacement du sémantique au profit du lexématique a une raison profonde, que V. L. explicite p. 67 : « a nuestro entender, semántica hace alusión al contenido amorfo extralingüístico, perteneciente, por principio, a todas las lenguas como sustancia

básica con posibilidad de formalización ». Mais rien n'est moins sûr que l'existence d'une telle substance sémantique universelle à la laquelle les langues se contenteraient de donner une forme individuelle par le biais des unités (et des structures) lexématiques.

D'un autre côté, on remarque deux absences de taille : le lexique et la grammaire, qui sont, en quelque sorte, rejetés de la métalangue et des schémas descriptifs. Est-ce à cause d'une pure redondance avec la lexématique et la morpho-syntaxe ?

V. L., ici encore, introduit dans la théorie des distinctions à la fois judicieuses et contestables. Si *madera, leña, bosque, selva,* termes qui lui servent à illustrer en espagnol la formalisation du sémantisme 'bois' sont bien à la fois des « unités lexématiques » et des unités lexicales (des mots, des formes), V. L. n'admet pas comme unités lexématiques les grammèmes autonomes qui constituent des séries lexicales fermées (prépositions, pronoms personnels, etc.) et ressortissent, d'après lui, au domaine morpho-syntaxique.

Cette subdivision du lexique (au sens traditionnel) se transpose, sur le plan syntaxique, en une réduction des catégories « syntaxiques » qui fait problème : V. L. n'en reconnaît que quatre (substantif, verbe, adjectif, adverbe — p. 123 —). On ne comprend pas très bien comment la langue a créé par ailleurs, afin de préciser les coordonnées « où ? », « quand ? », etc., nécessaires à la communication, une « deíxis gramémica » qui comporterait tous les termes exclus des catégories lexématico-syntaxiques (p. 123).

Ne retrouve-t-on pas, derrière cette dichotomie, la ségrégation habituelle entre « mots sémantiques » et « mots fonctionnels » ? Mais 1) les mots fonctionnels constituent ensemble un sous-lexique de la langue ; 2) il est bien connu que les catégories syntaxiques ou, mieux, lexico-grammaticales (pour tenir compte justement de la relation étroite entre l'univers lexématique et l'univers syntaxique sur laquelle insiste à juste titre V. L.) ne sont pas séparées par des cloisons étanches. Des « unités lexématiques » peuvent évoluer vers la grammaticalisation (ex. *ser, estar, ir, usted, bien*) ; des « unités grammémiques » se recharger de sémantisme (ex. *el ser, el deber, el poder, una sala de estar, un porqué*). Et il n'est pas toujours facile d'assigner à une catégorie certaines unités foncièrement ambivalentes (N/Adj : ex. *español, vecino, rico, cristiano, vivo, loco,* dérivés en *-dor* ; Adj/V : ex. participes passés ; Adj/Adv : ex. *bueno, claro, solo, lento, rápido*).

Dans ces conditions, que gagne la théorie à regrouper, d'un côté, les unités lexématiques, de l'autre, les unités morphosyntaxiques ? Les justifications de V. L. (p. 68) sont assez embarrassées. Son exposé, malgré tout, sait tirer parti de cette opposition qui, en durcissant la réalité, creuse les reliefs. Chaque unité lexématique repose, pour lui, sur un certain nombre de sèmes (un sème pris isolément n'a pas nécessairement un appui lexical — p. 73 —). Une légère modification dans la combinaison des sèmes donne naissance à des unités significati-

ves proches, mais différentes (*inteligente, erudito, sabio, ingenioso, ducho, capaz, hábil, experto* — analysées pp. 73-74 —). V. L. avance comme estimation du nombre des sèmes actifs aujourd'hui en espagnol « unos cientos », pas plus (p. 100). Leurs combinaisons possibles correspondraient à un volume théorique impressionnant d'unités lexématiques. Mais « el sistema lingüístico solamente usufractúa un número bastante reducido de la cantidad de conjuntos posibles » (p. 76), pour des raisons liées à la mémoire humaine et aux besoins de la communication. Ce qui se passe dans toutes les langues, c'est que divers moyens sont mis en œuvre pour accroître le rendement des unités de base (dérivation, composition, métaphore, métonymie ...), que V. L. décrit brièvement mais avec précision pp. 81-93. Pp. 94-98 il applique avec bonheur ses principes d'analyse à deux homonymes du *DRAE : corte*[1] (de *cortar*) et *corte*[2] (< lat. *cohors*), montrant qu'une autre ordonnance des acceptions exprimerait plus fidèlement leurs relations sémantiques et la dynamique du système espagnol.

Les insuffisances des dictionnaires existants l'amènent alors naturellement à proposer l'élaboration d'un *dictionnaire lexématique de base* (qu'il considère comme une hypothèse de travail). Ce dictionnaire ne comprendrait donc que les unités lexématiques « con la precisión de sus correspondientes rasgos sémicos que cada una incluye, resultados de la génesis componencial básica » (p. 99) — il exclurait par conséquent tous les morphèmes grammaticaux, tous les dérivés et composés, ainsi que les termes techniques relevant de la nomenclature des diverses sciences (*ohmio, fonema*).

Cette suggestion très séduisante devrait inspirer sans tarder un ou quelques projets de recherche sur l'espagnol. Pour abonder même dans le sens des thèses défendues par V. L., on pourrait admettre que l'expérience, dans un premier temps, se limite aux « unités lexématiques ». Ce travail serait la meilleure occasion de dresser l'inventaire des unités non lexématiques, et de tester la validité du critère lexématique. Le dictionnaire, par exemple, relèguerait-il *léxico* au nomenclator de la linguistique en tant que terme technique, en compagnie de *lexemático* — dérivé d'un terme technique lui-même proscrit (*lexema*, au demeurant non utilisé par V. L.) — ? Pourrait-il en faire autant de *vocabulario*, de *palabra*, de *voz*, etc. ? Un point que V. L. ne précise pas, c'est la forme que retiendrait le dictionnaire pour chaque entrée. Le morphème *-o* qui dérive de la base [KARG] un nom (comme *-ar* en dériverait un verbe) aurait-il sa place dans un dictionnaire « strictement » lexématique ? Quelle serait la relation entre bases (radicaux) et unités lexématiques de référence (ex. [KANT] et *canto, cante, cantar* N, *cantar* V, *canción, cántico, cantiga, cantor, cantante*, etc.) ? La dérivation est au cœur même du lexique le plus proche des lexèmes nucléaires ; les lexèmes coïncidant avec des unités autonomes — mots — constituent certainement une sous-classe peu importante du lexique (*abad, árbol, badén, café, fe, sal*) et il n'est pas toujours aisé, du fait de la fréquence des radicaux doubles (populaire/savant), d'identifier en synchronie bases et dérivés (*actor, ágil, agente*) ...

Combien d'entrées comporterait finalement le dictionnaire évoqué par V. L. ? Environ 4000, comme l'indique l'auteur p. 100 de façon hypothétique ? Leur nombre, même virtuel, dépend des critères de sélection adoptés pour répondre aux questions ci-dessus. Les cinq premiers volumes du *DCECH* de Corominas et Pascual contiennent, à raison d'une moyenne de trois unités par page, entre 13 000 et 14 000 entrées. Mais ces entrées devraient souvent être dédoublées dans un dictionnaire synchronique, ce qui donnerait un total largement supérieur à l'évaluation de V. L. — avant le retrait, toutefois, des diverses nomenclatures scientifiques et des termes archaïques. Quoi qu'il en soit, il serait urgent qu'on entreprenne l'analyse du lexique d'une manière plus rigoureuse et la proposition de V. L., à titre d'hypothèse de travail, mérite la plus grande attention.

La partie du livre consacrée à la syntaxe ne fera pas l'objet de longs commentaires, parce que les théories qu'elle regroupe ont été exposées ailleurs (cf. notamment *Lingüística española,* Sevilla, Publicaciones de la Universidad de Sevilla, 1973 — 4e éd. 1975, 445 p. —) et que diverses remarques ont été faites *supra.*

Quelques points relevant à la fois de la théorie générale et de la terminologie appellent cependant un court examen. P. 120, V. L. constate que la linguistique d'aujourd'hui a abandonné le cadre du mot (*palabra*) et qu'elle privilégie comme cadre d'étude la phrase (*oración*), voire même le texte (« el *texto* discursivo »). Tout lecteur reconnaîtra sans doute une telle évolution. Mais d'un point de vue théorique il serait aussi préjudiciable à notre discipline d'oublier le *mot* au profit de la *phrase* ou du texte que de maintenir la suprématie du mot. En fait, mot, phrase, texte devraient être reconnus comme trois niveaux différents de structuration du « contenu linguistique » et, par conséquent, d'étude. V. L. démontre tout le premier l'impossibilité déchapper à un va-et-vient constant entre ces trois niveaux : quand il retient (p. 124 *sqq.*) le substantif comme paradigme d'une « visión estática en lo espacial » — p. 125 — et le verbe comme paradigme d'une « visión categorial temporal » — *ibid.* —, il opère au niveau du mot. Même la chronologie qu'il adopte dans sa présentation des deux paradigmes est l'héritière d'une linguistique du mot. Un peu plus loin (p. 145), son schéma de phrase reposera sur le même ordre et sur la mise en relation simple de S et de V. Le mot est donc loin d'être une référence théorique dépassée (à preuve le récent livre de Maurice Pergnier, *Le Mot,* Paris, P.U.F., 1986, 128 p. — coll. Linguistique Nouvelle —).

En ce qui concerne la phrase, on regrettera que V. L. préfère à *frase* comme terme de métalangue l'appellation espagnole traditionnelle mais contestée par bien des linguistes d'*oración. Frase* aurait l'avantage de fournir aux diverses langues romanes — s'il était retenu par tous les romanistes — un symbole commun F pour désigner cette unité syntaxique de référence (les Français pourraient suivre leur phonétique aussi bien que leur orthographe !). Une telle normalisation faciliterait le passage d'un ouvrage à un autre et, sur le plan péda-

gogique, harmoniserait métalangue et symbolisation d'une langue à l'autre, d'autant que *oración,* en espagnol, désigne aussi bien le 'discours' (cf. « partes de la oración ») que la 'phrase'. (Même regret, en passant, pour le *Glosario de la terminología gramatical unificada por el Ministerio de Educación y Ciencia*, publié en 1986 sous la responsabilité d'A. A. Marcos — Madrid, Magisterio, 302 p. — : seul *oración* est employé.)

De toute manière une exigence demeure : la cohérence et la complémentarité des définitions de la phrase et du discours. V. L., p. 145, définit ainsi la phrase : « *Oración* es la interrelación sintáctica de una unidad lingüística sustantivo de visión espacial con una unidad lingüística verbo de visión temporal. » Cette définition est en elle-même recevable (il faudrait peut-être la compléter) ; mais on ne peut déduire de cette définition une définition satisfaisante du discours si l'on conçoit simplement le discours comme une suite de phrases, cf. p. 122 : « Esta arquitectura textual se sostiene en rigurosas estructuras funcionales de valor temporal o espacial que, interrelacionadas [. . .], generan las unidades de construcción básica instalada o unidades mínimas de comunicación : las oraciones. » Le discours ne comporte pas uniquement des phrases au sens où l'entend V. L. : il intègre aussi des unités ou séquences non phrastique auxquelles est associé souvent le nom d'*énoncé* (dans la conversation, par ex., les énoncés sont fréquemment préférés aux phrases). Dans le cadre d'une linguistique textuelle ou discursive, il ne semble donc pas que la théorie puisse faire l'économie de l'*énoncé,* sauf à multiplier, jusqu'à la contradiction, les définitions de la phrase.

En syntaxe, outre les paradigmes lexématico-syntaxiques du substantif et du verbe, V. L., en fonction d'une « visión categorial adscrita », retient les deux catégories de l'*adjectif* et de l'*adverbe* (p. 128). La première correspondant à l'« adscription » à l'espace (N), la seconde à l'« adscription » au temps (V). Dans la seconde, V. L. n'admet que les adverbes « lexématiques » (*lentamente*), non les adverbes grammémiques (déictiques), ce qui implique que la catégorie adverbiale ne se limite pas aux adverbes lexématiques (p. 129) ; il en va de même de la catégorie Adj (cf. article, quantificateurs, etc.). L'absence de parallélisme strict entre la relation N-V et la relation Adj-Adv montrerait, dans la perspective même de V. L., que pour les deux premières catégories l'aspect dominant serait l'aspect lexématique (en supposant qu'une réponse en ce sens ait pu être trouvée à la dérivation) ; pour les deux autres, ce serait l'aspect fonctionnel. L'analyse de V. L. n'ajoute à la glose traditionnelle des termes *adjectif* et *adverbe* que deux dimensions nouvelles — il est vrai très importantes — : 1) l'association, d'inspiration guillaumienne, de l'adjectif à l'espace par l'intermédiaire du substantif, l'association de l'adverbe au temps par l'intermédiaire du verbe ; 2) l'opposition lexématique/grammémique, qui permet un reclassement du lexique en même temps clarificateur et délicat (quel statut auront *duda, embargo* dans *sin duda, sin embargo ?* ; en quoi *ahora, ayer* seraient-ils plus grammémiques que *antaño, mañana* ?).

Peut-être que la première leçon de cette nouvelle tentative — hardie et méritoire — pour redéfinir les catégories linguistiques est celle d'une extrême complexité des problèmes, que V. L. rappelle ici et là comme une sage mise en garde (p. 66). Mais cette complexité ne peut être maîtrisée que par une simplification que toute théorie s'efforce de rendre plus pertinente. L'intérêt majeur d'une théorie est, en fin de compte, d'ouvrir de nouveaux champs de critique et d'interrogation. L'ouvrage de V. L. a cette vigueur provocante des synthèses longuement mûries qui ne renoncent pas, malgré les difficultés d'une telle entreprise, à repenser à neuf, en les confrontant aux théories les plus récentes, des traditions qu'on est loin d'avoir épuisées.

Le lecteur trouvera encore dans les dernières parties du livre matière à réflexion, notamment sur les notions d'incidence, de nœud, d'ellipse, de virtualisation, sur les cas actanciels (p. 177) et les modules linguistiques (p. 183 *sqq.*) — qui sont à la base de la genèse du discours. Au total, un ouvrage très stimulant, même si les solutions proposées n'emportent pas toujours la conviction.

René PELLEN

Bernard POTTIER, *Théorie et analyse en linguistique*, Hachette (*Langue, Linguistique, Communication*, Collection dirigée par Bernard Quemada), 1987, 224 p.

La préface de l'auteur le dit d'emblée : « Les principes exposés en 1974 dans *Linguistique générale, Théorie et description* sont conservés dans leurs grandes lignes. Mais plusieurs questions ont été repensées, et plusieurs domaines synthétisés ». De même la matière de 21 articles publiés entre 1975 et 1985 a été utilisée pour la rédaction de l'ouvrage après refonte ou révision. Selon l'auteur, le chapitre V (*Le signe linguistique* pp. 43-58) et le chapitre XVI (*La modalisation* pp. 196-209) « sont presque entièrement originaux ». C'est donc le dernier état de sa réflexion sur la théorie et l'analyse en linguistique que propose au lecteur B. P.

L'ouvrage s'articule en 4 parties : 1 - Principes méthodologiques (Le langage et les langues, les composantes de la communication, les concepts analytiques, les mécanismes fondamentaux, le signe linguistique) ; 2 - Le conceptuel et le linguistique (Fondements du niveau conceptuel, la sémantique, la noémique) ; 3 - Grammaire de l'énoncé (Pour une grammaire fondamentale du français, le système casuel, voix et prédication, module casuel et contexte) ; 4 - Les catégories sémantico-grammaticales (Inventaire des catégories et leurs interrelations, temps et aspect, la détermination, la modalisation). Un index terminologique clôt l'ouvrage.

Densité et clarté à la fois en caractérisent la rédaction. Les lecteurs (ou auditeurs) de B. P. sont habitués à son talent d'exposition à l'aide de schémas qui ne sont pas seulement des adjuvants synthétisant la pensée de l'auteur mais dynamisant celle du récepteur, lequel reconstruit et assimile en le récapitulant ce qu'il vient de lire ou d'entendre : ainsi pour le schéma p. 12 concernant le réseau de la communication (vue synchronique), pour le schéma p. 15 sur les interrelations dans la communication et celui p. 17 sur le champ de la linguistique. Parfois même deux schémas sont offerts pour résumer un même propos : par exemple, dans le chapitre sur *la noémique,* les modalités qui expriment la position de l'énonciateur par rapport à ses propos se regroupent en 4 zones : l'existentiel, l'épistémique, le factuel, l'axiologique dans le premier schéma ou encore l'existence, la pensée, l'acte (avec des modulations comme *dire, faire*) et le jugement dans le second schéma, ce qui donne ainsi naissance à une double représentation, l'une dynamique, l'autre statique.

Quelques principes théoriques sous-tendent constamment l'analyse. Ils sont clairement posés dans le chapitre 3 (*Les concepts analytiques*) où B. P. reconnaît explicitement qu'il veut montrer que les orientations de G. Guillaume dont il est le disciple « sont tout aussi valables dans le domaine de la matière (ou substance du signifié) » (p. 18). Le discours étant un produit, le linguiste doit « reconstituer, en l'imaginant, le parcours de production et donc construire une théorie explicative à cet effet » (p. 19). B. P. constate que la linguistique contemporaine n'accorde pas assez de place à la mémoire, qui rappelle le passé dans le présent de parole, ni non plus au physiologique qui supporte la mémorisation. Il est en accord avec les linguistes qui ont insisté sur le caractère continu des phénomènes sémantiques. Il a cette heureuse formule quand il étudie plus loin (p. 28) la schématisation linguistique « A tout moment, on a une coprésence des complémentaires ». Ce disant, il se réfère aux principes de la logique floue et peut faire sien le propos de René Thom : « Il apparaît nécessaire de réintroduire le continu que le formalisme avait chassé » (cité p. 22). Ce sont d'ailleurs les principales représentations de R. Thom avec leurs « correspondants linguistiques » qui vont être examinées et appliquées dans le chapitre VIII sur la noémique.

Rien d'étonnant non plus à ce que B. P. souhaite l'existence à côté des grammaires formelles d'une « *grammaire à base sémantique*, c'est-à-dire privilégiant les mécanismes de construction de la part de l'émetteur » (p. 155). A cette fin il recherche la possibilité « d'établir une grille d'analyse sémantique susceptible de recouvrir l'entier des catégories grammaticalisées par les langues » (ibid.), reposant sur les distinctions fondamentales ou *taxèmes*. C'est le propos de la quatrième partie de l'ouvrage qui se clôt sur l'important chapitre consacré à la modalisation, où l'auteur étudie la phraséologie assertive, l'hypothèse, les modalités (l'existentiel, l'épistémique, le factuel, l'axiologique). S'y trouve à mon sens vérifié ce que l'auteur disait plus haut (p. 18) : « L'expérimentation en science est nécessaire chaque fois qu'elle est possible. Mais ce sont l'intuition et l'imagination qui font progresser les théories »,

Bref, on ne peut que recommander la lecture et la méditation de cet ouvrage qui présente, sous forme synthétique, une réflexion linguistique globale de premier plan.

Gérard GORCY

Robert MARTIN, *Langage et croyance. Les « univers de croyance » dans la théorie sémantique.* Bruxelles, P. Mardaga, 1987, 190 p. (Philosophie et langage).

L'auteur, dont le précédent livre *Pour une logique du sens* (Paris, PUF, 1983) constitue une remarquable mise en place des notions, inspirées par la logique, nécessaires à la description et à l'interprétation sémantiques, concentre ici son attention sur le concept d'« univers de croyance », ainsi défini : « ensemble des propositions qu'au moment où il s'exprime le locuteur tient pour vraies (et conséquemment celles qu'il tient pour fausses) ou qu'il cherche à accréditer comme telles » (p. 10). Dans une approche véri-conditionnelle, un énoncé peut être ni vrai, ni faux, donc indécidable dans un certain univers. Inversement « une proposition sera dite *décidable* dans l'univers U_i si elle a une valeur de vérité dans l'un au moins des mondes que l'univers U_i comporte » (p. 15). A partir de m_0 (monde de ce qui est), on peut envisager m (mondes potentiels) et $\overline{m}$ (mondes contrefactuels).

Tout au long du livre, ces bases seront développées, en une lente et minutieuse progression. R.M. précise bien que ce qu'il inclut dans les univers de croyance est mouvant : « au fil du temps, nos connaissances s'accroissent, d'autres sombrent dans l'oubli, et du fait même nos convictions se modifient, nos opinions évoluent, s'infléchissent et parfois s'inversent » (p. 111). Mais plus complexe encore est la situation en un moment déterminé : « les états de croyance dépassés — de même que tout univers de croyance que le locuteur évoque — laissent des traces dans mon univers actuel : de là la notion d'*image* . . . » (p. 172).

R.M. est constamment conscient des liens entre sémantique et logique, et il ne manque pas l'occasion de situer clairement sa démarche : « . . . le paradoxe n'existe que dans une théorie réaliste de la vérité, sans doute nécessaire en logique, mais rejetée ici, étant donné le point de vue linguistique que l'on adopte » (p. 59). De même oppose-t-il le temps *de dicto* en logique et en linguistique (p. 112). Il clame la relativité des jugements véridictoires : « la vérité de toute phrase déclarative étant une vérité subjectivement assumée par un locuteur, une vérité prise en charge, le vrai 'objectif' n'a pas de réalité linguistique » (p. 38).

Les précautions de R.M. sont multiples. A propos (p. 107) de *ce triangle est tout à fait isocèle,* il admet que cet énoncé est « à la rigueur acceptable . . . dans une interprétation floue de *isocèle* » (le statut de ce « flou » serait intéressant).

De même : « il faut naturellement se hâter d'ajouter que le passage à l'imaginaire, notamment par la fonction métaphorique, peut voiler le faux au bénéfice exclusif du vrai » (p. 28). Il mentionne également les « croyances implicites » (p. 9), mais dont il ne sera pas tenu compte dans ce livre (*on peut s'entendre avec Marie, bien qu'elle soit féministe*). Enfin, l'évolution des croyances au cours d'un dialogue est provisoirement écartée, car rien ne sera dit « sur la manière dont le dialogue modifie les croyances de ceux qui le conduisent » (p. 9), mais un certain repentir apparaît dans la conclusion, où cet aspect est néanmoins évoqué et renvoyé à un travail ultérieur.

On voit par là combien R.M. est sensible à la véritable complexité de l'analyse sémantique, et il dit clairement que son domaine est volontairement restreint, épuré, réduit au fonctionnement fondamental, auquel pourront s'ajouter, en un second temps, toutes les variations que peuvent provoquer les nombreux paramètres des circonstances de la communication.

Au centre de tout cela se trouve le JE énonciateur, source même de toute prise en charge, et les chapitres sur *croire* et *savoir* mettent en relief le rôle spécifique de la première personne. La fine analyse des effets de sens est à suivre attentivement. Le livre se termine par un schéma ordonné autour du JE « point indexical » d'origine de tout le système référentiel qui organise les mondes, le temps *de re*, les quantifications d'objets, et le temps *de dicto*.

On peut voir à travers un exemple les affinités entre la notion d'« univers de croyance » et ce que nous appelons la conceptualisation. Dire *il ne fume pas* implique que l'on pose /fumer/ conceptuellement, pour pouvoir « en » dire *ne pas*. Il y a une chrono-logie de pensée. R.M. décrit ce processus ainsi dans sa perspective théorique : « Asserter $\sim p$, c'est déclarer que $\sim p$ appartient à mon univers de croyance ; mais c'est en même temps suggérer que p était possible, c'est-à-dire vrai dans quelque monde annihilé par le réel, devenu contrefactuel, mais qui, à un moment donné, appartenait à un univers de croyance U' » (p. 65). De même pour les exemples concernant une *bouteille cassée* (qui n'est donc plus une « bouteille ») ou une *maison brûlée* qui renvoie à un « monde de départ » (p. 145). On pourrait représenter ainsi le parcours :

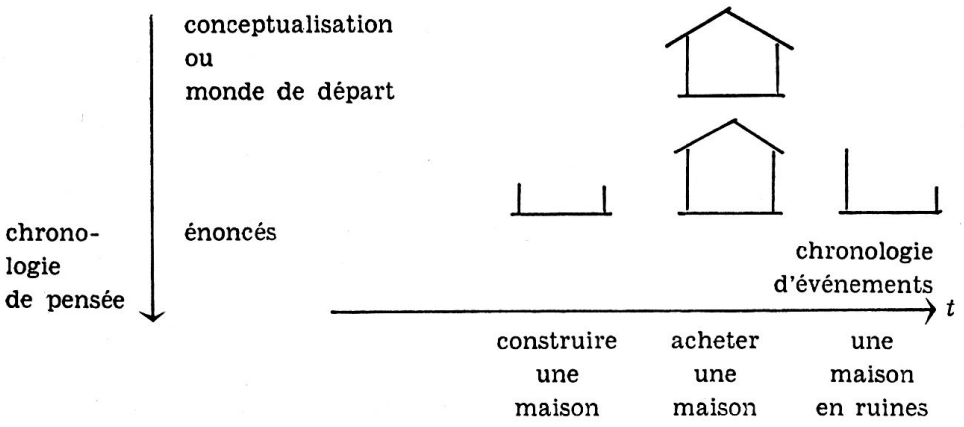

De nombreux points de vue de R.M. nous paraissent excellents, par ex. son souci de considérer le dynamisme ou cinétisme des valeurs sémantiques relatives à l'opposition entre *s'il vient demain* (vers le vrai) et *s'il venait demain* (vers le faux, incompatible avec « comme c'est probable ») (p. 19), ou aux degrés du *croire* (p. 57), dans une perspective qui enrichit les schémas guillaumiens (comme il est bien montré à propos de l'explication du *ne* explétif du français, p. 78).

Ces réflexions ne doivent pas faire oublier que R.M. traite dans ce livre, avec rigueur et en apportant constamment de nouvelles suggestions, de nombreux domaines essentiels de la sémantique, tels que l'interrogation, l'exclamation, la concession, l'analycité, le nom propre, le système verbal et la valeur des temps. La lecture, qui demande une attention soutenue, enrichira le théoricien certes, mais aussi le franciste et le romaniste, car la plupart des sujets abordés intéressent l'ensemble des langues romanes.

Bernard POTTIER

Marc DOMINICY, *La naissance de la grammaire moderne,* Bruxelles, Pierre Mardaga, 1984, 256 pages.

L'ouvrage — difficile (1) — de M.D. devrait intéresser l'épistémologue, le linguiste et l'historien des questions religieuses.

1) L'épistémologue sera intéressé par une réflexion liminaire sur les mérites comparés de l'inductivisme et du conventionnalisme. Refusant aussi bien celui-là — qui ne retient des théories anciennes que les « vérités » sanctionnées par les analyses modernes — que celui-ci — qui s'enferme dans la problématique de la seule cohérence interne sans prise en compte de la question externe de la vérité objective —, M.D. préfère un modèle épistémologique d'inspiration poppérienne privilégiant « l'étude des filiations et des innovations ponctuelles, la description, voire la formalisation, des théories prises *in vacuo,* l'évaluation du rôle régulateur rempli par un environnement historique aux composantes multiples » (pp. 9-10) et autorisant notamment — pour ne pas dire encourageant — le chercheur à user d'une langue que n'aurait su comprendre l'auteur examiné.

Sans tomber dans l'illusion chomskyenne qui consiste, a propos de la « linguistique cartésienne », à prêter aux grammairiens de Port-Royal des intuitions

(1) Difficulté liée, certes, au contenu, mais aussi à deux points de méthode et d'exposition :

— pour la méthode, une absence regrettable de synthèse partielle en fin de chapitre ;

— pour l'exposition — ou mieux, la disposition —, outre le rejet des notes en fin de chapitre, une fâcheuse insertion des références dans le corps du texte, qui ne peut en rendre la lecture que hâchée et pénible.

ou des présupposés . . . chomskyens, M.D. se sent donc légitimement fondé à relire la *Grammaire* et la *Logique* à l'aide des concepts contemporains de l'analyse sémantico-logique et de l'analyse pragmatico-énonciative.

2) Le linguiste sera séduit par la mise en évidence — et c'est là l'objet principal avoué de l'ouvrage — d'une théorie, sinon délibérée du moins de fait, du langage de nature à faire de la grammaire de Port-Royal la pièce fondatrice de notre conception moderne de la linguistique. Cette théorie comprend notamment :

— une théorie du signe d'inspiration cartésienne postulant une structure quaternaire dans l'organisation du rapport entre référent et signe (référent-idée du référent-idée du signe-signe) ;

— une théorie — originale — des parties de langue avec, d'une part, le nom, l'article, le pronom, le participe, la préposition et l'adverbe, et d'autre part, le verbe, la conjonction et l'interjection : dichotomie se fondant sur l'aptitude de chaque partie à posséder ou non « un correspondant entièrement situé à l'intérieur d'un terme » (p. 160) ;

— une théorie partielle de la subordination difficilement élaborée à partir d'une description — non exempte de contradiction — du pronom relatif ;

— une théorie de l'énonciation s'appuyant essentiellement sur les postulats d'effabilité et de vraisemblance.

3) L'historien des questions religieuses y trouvera une mise en relation des positions philosophico-linguistiques d'Arnauld et de la querelle janséniste, notamment en ce qui concerne la question des signatures, laquelle est réexaminée ici d'un point de vue pragmaique.

Il ressort de cet ouvrage

— l'unité de la pensée et de la pratique intellectuelle d'Arnauld,

— la force et la faiblesse d'une théorie visant, certes, par-delà son souci de syncrétisme entre théorie scolastique et cartésianisme, à une nette distinction des ordres du savoir, mais aussi en permanence victime de fâcheuses confusions conceptuelles (notamment à propos de la notion de détermination).

Olivier SOUTET

François RASTIER, *Sémantique interprétative,* Formes sémiotiques, Paris, Presses Universitaires de France, 1987, 277 pages.

A l'heure où l'approche du sens emprunte des voies de moins en moins « linguistiques », soit psycho-cognitives, sociologiques, ou encore philosophiques, il est réjouissant de voir qu'il subsiste, contre vents modernistes et marées en vogue, des défenseurs ardents, convaincus et convaincants, d'une sémantique proprement linguistique. L'ouvrage de F. Rastier vient à point pour rappeler la

légitimité d'une sémantique linguistique autonome, non colonisée par les sciences connexes comme la psychologie cognitive (cf. R. Langacker, *Foundations of cognitive grammar,* 1987) ou la sociolinguistique. L'ouvrage vient à point également pour un autre rappel : celui de la défense d'une sémantique structurale, fonctionnelle, fondée sur l'analyse du sens en traits distinctifs ou sèmes. Victime d'une série de critiques plus ou moins justifiées, l'analyse componentielle ne jouit plus d'un grand crédit à l'heure actuelle. *Sémantique interprétative* a pour objectif de prouver que cette micro-sémantique, réaménagée et débarrassée de ses défauts les plus voyants, non seulement rend encore de grands services à la sémantique lexicale, mais, bien plus encore, peut servir de fondement à une sémantique textuelle grâce au concept-charnière d'isotopie.

L'ouvrage se laisse ainsi diviser en deux grands ensembles, l'un centré sur la sémantique du mot (ou morphème), l'autre ouvert sur les problèmes d'interprétation textuelle. Le premier regroupe trois chapitres portant sur les sèmes (ch. I), la typologie des composants sémantiques (ch. II) et les structures intra- et inter-sémémiques (ch. III). Le second prend appui sur ce point d'articulation qu'est la notion d'isotopie (ch. IV) pour s'étendre ensuite aux interprétations textuelles, en cinq chapitres, dont deux axés sur la typologie (ch V) et la « taille » (ch. VI) des isotopies, et les trois autres consacrés au champ de la sémanticité « étrange » (ch. VII), au sens multiple (ch. VIII) et aux parcours et stratégies interprétatifs (ch. IX).

Le chapitre I (*Principes et conditions de la sémantique componentielle,* pp. 18-37) est presque entièrement consacré à la justification d'une définition fonctionnelle de la notion de sème empruntée à B. Pottier (*Sémantique et noémique, Annuario de Estudios filológicos,* pp. 169-177, 1980) : « Le *sème* est le trait distinctif sémantique d'un sémème, relativement à un petit ensemble de termes réellement disponibles et vraisemblablement utilisables chez le locuteur dans une circonstance donnée de communication » (citée par F.R. p. 33). Une telle définition écarte les caractérisations suivantes :

a) les sèmes (du sémème d'un mot) sont les conditions qu'un segment de la réalité doit présenter pour pouvoir être dénommé par ce mot ;

b) Les sèmes sont des universaux ;

c) Les sèmes sont en petit nombre ;

d) Les sèmes sont des composants ultimes.

L'élément décisif continue d'être la fonction distinctive, mais cette distinctivité se trouve soumise à plusieurs restrictions qui évitent les difficultés causées par la simple affirmation du caractère pertinent ou distinctif du sème. Restriction d'abord à un sous-ensemble de termes : les sémèmes opposés doivent appartenir à une classe de sémèmes minimale partageant une zone de signification commune (ou *taxème*). Plus question donc d'opposer *chaise,* par exemple, à *petit pois* pour faire naître le sème 'non comestible' à propos de la chaise ! Restriction ensuite à une langue réellement fonctionnelle : on ne va donc plus comparer

chaise à *faldistoire* ! Les relations entre sémèmes cruciales pour l'identification des sèmes sont elles-mêmes déterminées par le contexte linguistique et situationnel. Il s'ensuit que des données pragmatiques peuvent donner lieu à la mise en relief des sèmes (p. 36). F.R. résout par cette voie identificatoire originale le problème classique du choix du dénominateur commun des champs sémantiques ou champs lexicaux. Il évite en même temps la question des limites du champ. Autre avantage, essentiel pour le modèle, en faisant intervenir comme régulateur opératoire, les données contextuelles et situationnelles, il se dote d'un instrument d'identification pour le moins inattendu : l'isotopie elle-même. Le renversement est total : ce ne seront pas les sèmes qui feront découvrir une isotopie, mais c'est, au contraire, « la présomption d'isotopie qui permet d'actualiser des sèmes, voire *les* sèmes » (p. 12). C'est ainsi l'isotopie qui assure l'articulation entre micro-sémantique et sémantique textuelle. Circularité ou non ? La question mérite au moins d'être posée. F.R. est conscient du risque.

Les sèmes sont subdivisés dans le chapitre II (*Typologie des composants sémantiques,* pp. 39-55) en sèmes *inhérents* et sèmes *afférents*. Les sèmes inhérents sont les sèmes distinctifs définitoires, qui relèvent du système fonctionnel de la langue ; les sèmes afférents sont non définitoires et relèvent d'autres types de codification, soit normes socialisées ou idiolectales (pp. 43-44). Un autre axe classificatoire répartit les sèmes en sèmes *génériques* (inhérents ou afférents) et sèmes *spécifiques* (inhérents ou afférents). Les premiers appartiennent à chaque sémème de l'ensemble de définition considéré, soit *taxème* (sème *microgénérique*), soit *domaine* (sème *mésogénérique*), soit *dimension* (sème *macrogénérique*) (pp. 48-50). Le sémème 'cuiller', par exemple (p. 50 aura /couvert/ comme sème microgénérique, parce que celui-ci note l'appartenance à un taxème, /alimentation/ comme sème mésogénérique (appartenance au domaine //alimentation//) et /concret/ et /inanimé/ comme sèmes macrogénériques notant l'appartenance à des dimensions. Le *domaine* est un « groupe de taxèmes, tel que dans un domaine donné il n'existe pas de polysémie » (p. 49), tandis qu'une *dimension* est « une classe de généralité supérieure » (p. 50). Alors que les sèmes génériques rassemblent, les sèmes spécifiques, au contraire, opposent directement (relation d'incompatibilité) deux sémèmes ou plus d'un même taxème entre eux. Les sèmes génériques forment le *classème* d'un sémème, les sèmes spécifiques le *sémantème*. L'exemple de *Le caviar et les arêtes* (p. 53), titre *du Canard Enchaîné,* illustre à la fois la méthode d'identification des sèmes et les différents types de sèmes reconnus. En voici l'analyse faite par F.R. : « Un sème microgénérique est commun aux deux sémèmes 'caviar' et 'arêtes': /parties de poisson/. Ces deux sémèmes sont par ailleurs opposés par au moins un sème spécifique, /comestible/ pour 'caviar', /non comestible/ pour 'arêtes'. Ces trois traits sont inhérents (codifiés en langue). Des inférences contextuelles et la connaissance de normes sociales permettent par ailleurs de construire des sèmes afférents. Les inférences contextuelles ont pour source le contenu de l'article et les arêtes de hareng-saur dont les dessinateurs du *Canard* emplissent chaque semaine l'assiette du lampiste ; les inférences situationnelles portent sur le type du journal, satirique et spécia-

lisé dans la critique socio-politique ; la connaissance de normes sociales porte sur le prix du caviar, qui le réserve en général à de soi-disant élites, et lui confère sa valeur « symbolique ». En fonction de tout cela, le sème générique afférent commun à 'caviar' et à 'arêtes' peut-être dénommé /condition économique/ ; le sème spécifique afférent à 'caviar', /luxe/, et à 'arêtes', /misère/ » (p. 53).

Le chapitre III (*Le sémème dans tous ses états*, pp. 58-86) traite des relations des sèmes entre eux et des relations des sémèmes entre eux, en langue et en contexte. F.R. décrit d'abord les relations qui unissent les sèmes génériques, puis structure les relations à l'intérieur du sémantème. Décisive pour le maintien d'une sémantique structurale se révèle la proposition de représenter, en plus des sèmes inhérents, les sèmes afférents socialement normés (cf. leur rôle dans les *topoi*). Les relations intersémémiques sont l'occasion d'une fructueuse et lumineuse distinction entre *emplois* (conçus comme étant les différentes occurrences d'un même sémème qui ne diffèrent que par un ou plusieurs sèmes localement afférents), *acceptions* (lorsque deux sémèmes ou plus d'un même morphème diffèrent par un ou plusieurs sèmes afférents socialement normés) et *sens* (lorsqu'il y a différence au moins d'un sème inhérent).

L'analyse du sémème « en contexte » débouche sur une proposition qui me paraît essentielle : la thèse de l'infinité des sens contextuels possibles est fausse, parce que le nombre d'afférences n'est pas en nombre infini. Je trouve, par contre, moins pertinentes, mais sans doute est-ce dû à un manque de compétence de ma part en ce domaine, les notions d'*actualiser* et de *virtualiser un sème en contexte*. Je ne conçois pas très bien comment (ni pourquoi d'ailleurs) dans *Guillaume était la femme dans le ménage*, le sème /sexe féminin/ n'est pas actualisé, mais virtualisé (p. 81).

Cette remarque en appelle d'autres sur les thèses et définitions formulées par F.R. dans ces trois premiers chapitres. En premier lieu, je crois que la condamnation du sens « référentiel », c'est-à-dire du sens conçu comme étant les conditions qu'un segment de la réalité doit présenter pour pouvoir être dénommé ainsi (cf. la notion de *référence virtuelle*), n'est pas convaincante. Aucune des trois objections élevées par F.R. contre ce type d'approches sémantiques (option véri-conditionnelle comprise) ne me semble valide. Une analyse des contenus en conditions de dénotation, selon F.R. (p. 21), « (i) ne permet véritablement qu'une linguistique du signe, mais non de l'énoncé ni du texte », (ii) « ne permet pas un traitement unifié du contenu de tous les signes, et ne peut présider qu'à une sémantique des noms, voire des noms propres », et (iii) « ne permet pas de définir, dans le cadre de la linguistique, les traits ou conditions qui garantiraient une dénotation supposée correcte ». En réponse à (i), on rappellera qu'une phrase traitée non plus comme dénotant le vrai, mais une situation (cf. J. Barwise et J. Cooper) redevient accessible à ce type de sémantique. On ne voit pas, en ce qui concerne (ii), pourquoi seuls les noms seraient les objets d'une analyse dénotationnelle, puisque verbes, adjectifs, adverbes et même certains connecteurs peuvent être appréhendés sous cet angle. Enfin, il est difficile de considérer

(iii) comme une réelle objection. Nous sommes bien d'accord pour dire avec F.R. (p. 21, note 6) qu'un « signe peut désigner un référent, parce qu'il est pourvu d'un sens (par le système linguistique) », mais cela n'ouvre-t-il pas du même coup la possibilité de définir ce sens en fonction précisément du référent ou du type de référents qu'il peut servir à désigner ? Dit autrement, les sèmes peuvent être conçus comme étant des propriétés que nous attribuons à certains segments ou objets de la réalité. La preuve peut en être donnée par l'exemple du caviar et des arêtes présenté ci-dessus. Considérons le sème inhérent /non comestible/ ? D'où provient-il ? Je veux bien que l'opposition linguistique *caviar-arêtes* soit partie prenante dans l'affaire. Mais n'est-ce pas notre connaissance des propriétés référentielles attachées aux référents de ces deux substantifs qui s'avère ici déterminante ? Me fondant sur des énoncés tels que *Paul ne mange que les arêtes*, je serais plutôt enclin à considérer le trait /non comestible/ comme un trait afférent socialement normé et non comme un trait définitoire d'*arêtes*. Il est vrai que le recours à la notion de virtualisation permet de surmonter la difficulté provoquée par l'énoncé cité, mais nest-ce pas là un indice de la trop grande puissance de cette notion de virtualisation ? L'exemple de *caviar/arêtes* prouve, par ailleurs, que le problème de l'identification des sèmes et celui de la séparation sèmes inhérents/sèmes afférents restent ouverts. Empressons-nous d'ajouter que c'est le lot de toutes les théories et de tous les modèles sémantiques !

D'autres points, comme la négation de l'universalité des sèmes inhérents ou définitoires (cf. le raisonnement, à nos yeux erroné, sur le syntagme *cou coupé*), ou encore la définition et le statut sémantique des noèmes mériteraient une discussion approfondie. C'est dire la richesse et l'intérêt de cette première partie.

La partie « isotopique » est tout aussi stimulante. Une remarque d'ordre général d'abord. Il me semble que dans le processus d'interprétation textuelle élaboré par F.R. manque la dimension, pourtant indispensable, d'une sémantique de la phrase. On ne trouve trace d'une préoccupation sémantico-syntaxique qu'au niveau des sèmes actanciels, plus précisément lors de la réinterprétation en termes d'isotopies des adjectifs de relation (p. 135). Or, une interprétation textuelle ne peut se construire, à mon avis, sans passer par le stade intermédiaire du sens phrastique. Les calculs inférentiels, par exemple, qui ont lieu dans toute production interprétative, s'appuient sur les acquis et « l'acquit » sémantiques des phrases. Je citerai deux exemples d'une telle insuffisance. L'interprétation de la « tautologie » *Une femme est une femme* ne peut se faire, à mon avis, sans prendre en compte *d'abord* la position attributive non référentielle de la seconde occurrence du SN *une femme*. Une approche purement isotopique ne peut en effet expliquer pourquoi « on affecte aux sémèmes récurrents (. . .) des sèmes génériques afférents distincts » (p. 143). Le même raisonnement s'applique aux tournures *Il y a N et N* (p. 147). L'interprétation en termes isotopiques doit être subordonnée à une analyse qui prend en compte la sémantique de l'impersonnel *Il y a*, l'absence de déterminant devant *N*, la sémantique de la coordination et

celle du *N* réduplíqué. Le second exemple a trait aux conditions d'interprétation intrinsèque formulées dans la construction du sens (ou des sens) d'un texte. F.R. postule (p. 231) que 1) « L'interprétation intrinsèque se base sur les morphèmes et requiert leur identification correcte » et que 2) « elle doit actualiser au moins un sème du texte analysé, puisqu'elle a pour objectif de transformer les phrases du texte en énoncés, ce qui suppose des opérations d'actualisation et de virtualisation sémiques ». En liant l'interprétation intrinsèque à la seule reconnaissance d'au moins un sème du texte, la condition 2) paraît bien faible (et donc, sous un autre angle, beaucoup trop puissante). Ce manque de consistance provient précisément de l'absence de la dimension d'une sémantique phrastique.

Le mérite de cette seconde moitié de l'ouvrage ne s'en trouve pas diminué pour autant. Isotopistes comme non isotopistes pourront mesurer la vertu du concept, remodelé, affiné et vitaminé par F.R., au cours d'analyses où une vive lucidité, allègre et non dépourvue d'humour, et une finesse d'analyse, jamais prise en défaut, s'accompagnent d'une rigueur et probité exemplaires. On citera tout particulièrement les passages sur les hypallages (pp. 136 et suiv.), les tautologies, les contradictions et les métaphores, ainsi que les différentes « lectures » appuyant les thèses du dernier chapitre sur les objets et moyens de l'interprétation. On ne peut être que d'accord avec les deux leçons dégagées par F.R. :

a) le sens est construit à partir de stratégies interprétatives mettant en œuvre des niveaux d'analyse différents (cf. l'intéressante distinction entre *interprétation intrinsèque* et *interprétation extrinsèque*) et des connaissances de divers ordres ;

b) ce sens ou ces sens ne sont pas libres. Autrement dit, on ne peut pas interpréter n'importe quoi n'importe comment.

Je serai moins enclin à partager son opinion sur l'implicite, notamment son refus des présuppositions sémantiques. L'argumentation sur les présuppositions liées à *mon fils* me paraît erronée. Si *mon fils* présuppose bien que j'ai un fils, une telle présupposition n'entraîne en rien « celle de nos ascendants » et ne nous ramène absolument pas au paradis terrestre !

La longueur de ce compte rendu dit suffisamment la valeur et la qualité de l'ouvrage recensé. Notre conclusion prendra donc simplement la forme d'une vive recommandation à le lire. Tous ceux qui s'attachent à découvrir, laborieusement peut-être, mais toujours avec passion, les multiples facettes de la signification y trouveront leur profit.

Georges KLEIBER

Hans-Jürgen GRIMM, *Lexikon zum Artikelgebrauch*, Leipzig, VEB Euzyklopädie Leipzig, 1987, 236 pages.

Comment et quand utiliser les articles en allemand ? Ce petit livre, qui est le second d'une série de lexiques tout à fait originale et dont on peut souhaiter l'ex-

tension à d'autres langues (déjà paru : *Lexikon deutscher Präpositionen* de Jochen Schröder, en préparation : *Lexikon deutscher Konjunktionen* de Joachim Buscha et *Lexikon deutscher Partikeln* de Gerhard Helbig) vise à apporter une réponse précise et documentée à ce type de question. Trois catégories de règles forment le corps du lexique. Les plus importantes, qui constituent l'essentiel de l'ouvrage, sont les règles d'emploi. Elles sont suivies de règles de flexion, de règles morpho-phonologiques de contraction et de règles concernant l'ordre des mots.

L'organisation des règles d'emploi se fait au moyen de cinq types d'emplois :

a) les emplois situationnels extralinguistiques ;

b) les emplois contextuels et ceux dépendant du type de texte utilisé ;

c) les emplois qui découlent de la situation sémantique de la phrase ou du texte ;

d) les emplois contraints par la construction syntaxique ;

e) les usages lexicalisés (essentiellement dans les expressions figées).

La différenciation d'utilisation des articles défini, indéfini et article zéro s'effectue à l'aide d'un ensemble de traits dont l'homogénéité n'est pas totale, mais, qui, pour leur grande partie résultent d'une option sémantico-référentielle. Leur regroupement à la fin de l'ouvrage, dans un glossaire qui rappelle leurs définitions, permet une consultation aisée de l'ensemble en même temps qu'il donne lieu à des comparaisons et rapprochements fructueux.

L'opposition principale entre article défini et article indéfini répond en quelque sorte à la classique thèse de la familiarité : l'article défini présente dans la plupart de ses emplois le trait + IDENT (« Das Substantiv bezeichnet einen Gegenstand, der vom Sprecher eindeutig identifiziert werden kann und den der Hörer ebenfalls als identifiziert auffassen soll », p. 221), alors que l'article indéfini apparaît le plus souvent comme fonctionnant pour un objet qui ne peut pas encore ou ne doit pas être identifié univoquement (-IDENT). Ayant généralement aussi le trait -IDENT, l'article zéro se voit appréhendé en des termes différents : c'est le trait quantificationnel de partie indéterminée d'un ensemble qui assure pour l'essentiel sa spécificité.

L'intérêt de ce lexique ne réside donc pas tellement dans la théorie des articles : ce n'était d'ailleurs nullement le but de H.J.G. Il manque, c'est indéniable, un amont unificateur réellement explicatif. Par ailleurs, l'option référentielle choisie a des inconvénients bien connus : difficulté de traiter les emplois non référentiels (d'où de nombreuses sous-règles et sous-rubriques non référentielles difficilement raccrochables aux grandes règles référentielles d'emplois) et, surtout, équivocité du trait d'identification : la notion de *référent identifié* change suivant les cas. Certaines affirmations, en outre, reprises à la littérature sur la question, sont parfois sujettes à caution (cf. par exemple la thèse qui veut que l'article défini pluriel *die* signifie *alle*).

Tout cela fait que les classifications et sous-classifications proposées, et donc les règles d'emploi formulées, n'ont pas toujours la pertinence qu'on voudrait leur trouver, même si H.J.G., grâce à un précieux système de renvois, un glossaire des symboles et des termes classificatoires utilisés, leur assure une certaine cohésion pratique. Le fait de citer un même cas sous plusieurs emplois rend certes la consultation plus commode, mais suscite en même temps une légitime interrogation sur la validité et la hiérarchie des règles ainsi présentées.

D'un autre côté, il faut bien reconnaître que la réponse à l'interrogation initiale *Quand et comment utilise-t-on les articles en allemand ?* ne reçoit qu'une réponse partielle. Ainsi, lorsque deux déterminants sont possibles en un même type d'emploi, on aurait aimé savoir les raisons qui président au choix de l'une ou de l'autre forme. En anaphore fidèle, où article défini et adjectif démonstratif sont tous deux possibles, quels critères décident de l'emploi de l'un ou de l'autre ? H.J.G. se contente de noter leur « synonymie » sans fournir le mode d'emploi. Or, c'est précisément pour résoudre de tels cas que ce lexique aurait dû apporter des éléments de connaissance nouveaux.

Ces critiques ne remettent nullement en cause l'utilité de ce manuel d'un type nouveau. Sa vertu principale se trouve dans un répertoire descriptif, vaste et abondant, étayé par de nombreux exemples, des situations d'emplois des trois articles retenus. A ce titre, il se révèle être un instrument précieux pour ceux qui veulent en connaître plus sur le mécanisme bien compliqué de « ces petits mots apparemment si tranquilles ».

Georges KLEIBER

LINGUISTIQUE ROMANE

Jacques ANDRÉ, *Les noms de plantes dans la Rome antique,* Paris (Les Belles Lettres), 1985, XVI + 333 pp.

Ayant à résoudre un problème étymologique ou d'identification concernant un nom de plante, le romaniste a pris l'habitude depuis 1956 de consulter en premier lieu le *Lexique des termes de Botanique en latin* de J. André. L'expérience lui a prouvé qu'il disposait là d'un guide sûr.

Après 30 années, l'auteur en a achevé la refonte ; et dans l'intervalle, il a mené à bien, entre autres travaux de premier ordre, l'édition des livres 14-17 et 19-25 de l'*Histoire naturelle* de Pline.

Ce nouvel ouvrage est un peu plus court ; 280 pages de lexique proprement dit en face des 328 pages de la version de 1956. Pour en arriver là il y a eu élagage, élagage portant sur les points les plus stables et les mieux connus, noms des variétés de fruits obtenues par la culture ou des parties des végétaux. Il y a

eu aussi amélioration de la présentation : typographie plus petite, présentation à la fois plus dense et plus aérée. En particulier les index des noms français [281-303] et des noms savants des plantes [305-330] permettent de synthétiser des données qui alourdissaient le *Lexique* de 1956. On trouvera aussi un *index locorum* [331-332] où l'on remarque que *creticus* et *gallicus* sont les deux adjectifs les plus couramment employés pour désigner l'origine d'une plante.

Le fond même contient toute la richesse, soigneusement ordonnée, à laquelle nous a habitués J. André. Visiblement la totalité des onze cents plantes ont été soumises à un nouvel examen qui améliore grandement la première mouture mais en révèle aussi la qualité initiale. L'effort a porté sur un approfondissement des identifications et des étymologies.

L'introduction, tout en restant brève [VII-XIV], offre une vue d'ensemble suggestive. En somme il ne restera plus pour ce dictionnaire qu'à se faire un sigle. Son aîné s'appelait simplement André ds le FEW et le LEI ; le TLF plus avisé l'avait abrégé ANDRÉ *Bot.*, ANDRÉ *Plant.* est destiné à continuer une carrière déjà prestigieuse. On se prend à rêver d'un ouvrage comparable pour les plantes de la France médiévale. C'est le travail d'un savant qui mérite nos compliments et notre gratitude.

Gilles ROQUES

Veikko VÄÄNÄNEN, *Le Journal-Épître d'Égérie (Itinerarium Egeriae). Étude linguistique,* Annales Academiae Scientiarum Fennicae, Série B, n° 230, Helsinki, 1987, 177 pages.

En écoutant, il y a quatre ans, au Congrès d'Aix, la communication de Veikko Väänänen sur le « Journal de route d'Égérie » (*Actes du XVII^e Congrès intern. de Linguistique et Philologie romanes,* vol. 2, 99-110), on pressentait déjà que l'auteur avait en chantier un travail plus vaste sur ce texte du début des années '80 du IV^e siècle. Et c'est le même sentiment qu'ont dû avoir, deux ans plus tard, ceux qui ont pu assister à sa conférence à l'Université de Santiago de Compostela (« Algunos rasgos lingüísticos y estilísticos del 'Itinerarium Egeriae' », *Verba* 13, 1986, 5-14), de même que les participants au colloque « Latin vulgaire - latin tardif » de Pécs (*Actes* publiés par J. Herman, Tübingen, 1987, 207-214) pour qui l'auteur a plus spécialement dégagé de ses recherches d'alors un stimulant tour d'horizon des principaux problèmes que pose ce texte et de ses traits linguistiques essentiels.

Aujourd'hui, il est donc devant nous, cet ouvrage de grande valeur, important pour les études aussi bien latines que romanes, et qui constitue un nouveau chaînon dans la série des travaux universellement connus et reconnus de ce Maître incontesté des études sur le latin dit vulgaire et le latin tardif : langue des inscriptions de Pompéi (1937, ²1959 — cf. RLiR 24, 402-3 —, ³1966), celle des

Tablettes Albertini des confins algéro-tunisiens de la fin du V^e^ siècle (1965), ensemble des faits et évolutions du latin vulgaire — c'est sa célèbre *Introduction au latin vulgaire* (1963, ³1981 ; trad. ital. 1971, ³1982 ; trad. esp. 1968) — sans oublier ses nombreux mémoires et articles sur le problème de l'unité latine (1963), sur le latin, langue parlée et langue écrite (1965), sur les circonstances et le processus de la division du latin (1968) et de sa diversification romane (1974, paru 1983), sur diverses inscriptions et grafiti latins (1962, 1973), ou encore sur la protohistoire ou l'histoire de telle ou telle forme grammaticale latine et romane, etc. ; plusieurs de ces études ont pris place maintenant dans l'élégant et attrayant recueil d'études intitulé *Recherches et récréations latino-romanes* (1981 ; cf. RLiR 47, 1983, 165-6).

Certes, la *Silviae vel potius Aetheriae Peregrinatio ad loca sancta* — pour rappeler le titre de l'édition Heraeus —, nommée, depuis quelque temps, *Itinerarium Egeriae* — et Veikko Väänänen, dans l'introduction à son ouvrage, en explique les raisons [7-9] — avait fait l'objet de beaucoup de recherches : d'une dizaine d'éditions et des travaux nombreux et sérieux sur sa langue, sur tel ou tel détail de celle-ci soit dans des publications qui leur sont spécialement consacrées, soit dans le cadre d'ouvrages généraux sur le latin postclassique, ou encore sur l'ensemble du texte lui-même, dont surtout la thèse d'Einar Löfstedt, *Philologischer Kommentar zur Paregrinatio Aetheriae. Untersuchungen zur Geschichte der lateinischen Sprache,* soutenue à Upsal en 1911.

Mais l'auteur du présent ouvrage, qui s'ajoute aujourd'hui à la vaste « Bibliographia Egeriana » (par M. Starowieyski dans *Augustinianum* 19, Rome, 1979, 297-318, qui comptait déjà 296 numéros, il y a huit ans) [7, n. 1], ne fait pas seulement « le bilan des recherches accomplies » [7], ni n'en présente une simple mise au point. A la suite d'une étude approfondie du texte et d'un dépouillement systématique, fondés principalement sur la nouvelle édition-traduction de P. Maraval, *Egérie, Journal de voyage* (Paris, 1982), établie d'après l'unique manuscrit dont on dispose et qui ne livre qu'un tiers environ de l'*Itinerarium* (Codex Aretinus, XI^e^ s., originaire du Mont-Cassin), Veikko Väänänen réexamine, reclasse, éclaire, corrige, complète les acquis des travaux antérieurs, et nous donne, tout en tenant constamment compte de ses prédécesseurs, une analyse toute neuve et un commentaire exhaustif et approfondi de tous les aspects linguistiques du texte.

Après un premier chapitre sur la phonétique et la graphie où l'auteur a eu, comme il fallait s'y attendre, peu de choses à dire en dehors des faits connus du latin tardif, mais qu'il a tout de même été bon de rappeler [19-22], ce sont les aspects morphologiques et syntaxiques de la langue de cette pélerine, moniale originaire sans doute de Galice, mais connaissant aussi le pays au-delà des Pyrénées [165], qui occupent l'essentiel de l'ouvrage, et c'est compréhensible. Que de faits, encadrés toujours dans leurs contextes, découvre-t-on réunis dans les six chapitres qui suivent et qui portent successivement sur le nom [22-34], les prépositions [35-46], les pronoms [47-57], le verbe surtout [58-92 : chapitre subdivisé en plusieurs parties], la phrase simple [93-113], la phrase complexe

[114-126] ! A cette grammaire de la parole égérienne s'ajoutent deux chapitres particulièrement intéressants : l'un intitulé « Questions de style » (sur les figures de style, la prolixité, l'ellipse et la brachylogie, l'anacoluthe et autres anomalies syntaxiques, l'hypercorrection [127-134]), où l'auteur démontre le côté déficitaire du texte : « font défaut les 'moyens de style' tels que langage figuré, métaphores, sous-entendus, variation, harmonie des périodes. On y perçoit, en revanche, un laisser-aller et une insistance qui entraînent gaucherie et prolixité, non sans certaine préciosité » [127] ; l'autre chapitre est, non pas une refonte du précieux lexique de van Oorde (*Lexicon Aetherianum*, 1930), mais un vivant aperçu sur le vocabulaire, qui « vise à éclairer, par un choix de vocables et de formules caractéristiques, le renouvellement lexical que reflète l'*Itinéraire* » : mots grecs (emploi d'emprunts anciens et de ceux de l'époque classique, en partie avec changements de sens ; emprunts tardifs, principalement techniques ou chrétiens ; calques), le fonds latin (titres de politesse ; termes religieux ; expressions relatives au temps ; autres termes dignes d'intérêts), formation des mots (notamment des diminutifs et des comparatifs ; composition) [135-152].

La « pélerine Égérie écrit comme elle parle, ou peu s'en faut », pour communiquer ses impressions de voyage à ses consœurs lointaines [11], nous avait prévenus V.V. dès le début, et le long de ses pertinentes analyses, on en a rencontré bien des confirmations. A la fin de sa lumineuse conclusion intitulée « Récapitulation » [163-165], aussi modeste qu'éloquente pour ce que l'ouvrage nous apporte, il résume : « Égérie a composé son journal-épître au courant de son calame, en un latin sans apprêt sinon sans clichés ni réminiscences bibliques, et grevé de gaucheries de syntaxe et de style. C'est une langue composite qui relève d'un diasystème où se superposent le fonds traditionnel — défaillant certes — et un état novateur ouvert au code oral, et qu'on peut qualifier de chrétien-proto-roman » [165]. Ainsi, « l'*Itinerarium* rompt avec la tradition des lettres romaines, il marque un genre nouveau, le 'reportage sur le vif', qui comporte un langage neuf » [11]. D'ailleurs, dans le chapitre sur la phrase complexe, en concluant le passage consacré au discours direct transmis dans le texte et qui, naturellement, « n'implique pas que les propos d'autrui soient reproduits textuellement », l'auteur avait déjà excellemment relevé ceci : « Égérie les rend sous la forme du parler qui lui est familier, à elle et à ses correspondantes. Ce faisant, elle nous transmet — à bon escient semble-t-il — de véritables spécimens du latin courant de son époque et de sa communauté » [126].

Mais il faut rappeler encore, comme Väänänen l'a fait, une autre particularité de ce précieux document qui remonte à seize siècles en arrière : « C'est le premier texte latin connu qui vient de la plume d'une femme . . . » [11].

Dès le début, les philologues se sont demandés si le texte comportait des traces du latin parlé propre à l'aire linguistique d'où Égérie était originaire, autrement dit des dialectalismes latins. Les uns ont relevé de futurs hispanismes, d'autres, de futurs gallicismes, voire provençalismes, et de ce fait, les premiers voyaient la patrie d'Égérie au Sud des Pyrénées, les autres au Nord. Veikko

Väänänen reprend ces données avec l'esprit critique qu'on lui connaît : il s'agirait de sept « hispanismes » dont certains le sont réellement (*superare* pour *superesse, adhuc* et, surtout, *fui ad ecclesiam*) et de trois gallicismes : *manducare, pullus* en parlant du chant des coqs, *sera* 'soir', dont les deux premiers, sinon tous les trois, le sont effectivement, et de là, il conclut que l'auteur de l'*Itinerarium* était vraisemblablement originaire d'Espagne (*extremo occidui maris oceani litore exorta* d'après l'ermite galicien Valerius, ca. 680), mais qu'elle a dû séjourner un certain temps au-delà des Pyrénées, probablement pour « rejoindre une congrégation religieuse en Aquitaine où l'activité monastique était considérable au IV^e^ siècle » et où, étant donné son « mimétisme langagier », elle a pu s'assimiler quelques expressions locales. Elle-même parle de l'impétuosité du Rhône à laquelle elle compare celle d'Euphrate . . . [153-157].

Dans les dernières pages (chap. XI « Notes critiques ») se trouve réuni un certain nombre de remarques pertinentes « concernant en partie la teneur du texte, en partie son interprétation, principalement sur la base de l'édition-traduction Maraval » [158-161].

On ne pouvait pas mieux célébrer que par cet ouvrage de Veikko Väänänen le 16^e^ centenaire du pèlerinage d'Égérie en Terre Sainte (381-384) et le premier centenaire de la découverte de son récit — ou du moins du fragment que nous connaissons — dans le *Codex Aretinus* par l'archéologue et paléographe italien de mérite, G. Fr. Gamurrini, en 1884, et de sa publication en 1887.

Georges STRAKA

Eduardo Blasco FERRER, *Romania Germanica : spirito germanico in bocca latina ?* (Annali della Facoltà di Magistero dell'Università di Cagliari, Nuova Serie, vol. VII, parte IV, 1983), *Estratto,* Cagliari (Università di Cagliari) 1983 [uscito nel 1984], 91 p.

L'indagine si occupa dell'influsso delle lingue germaniche in vari campi della morfosintassi del francese (franchi, a partire dal sec. V), dell'italiano (longobardi, a partire dal sec. VI) e del retoromanzo (alemanni e bavaresi nel Norico, a partire dal sec. VI). Si distinguono tre tipi d'influsso del parastrato germanico : può aver rafforzato evoluzioni e strutture preesistenti e comuni ad altri dialetti neolatini, può aver introdotto strutture nuove, ignote al resto della Romània, può non aver contribuito in modo alcuno alla formazione delle lingue in questione (in quest'ultimo caso i parallelismi tra le strutture germaniche e neo-latine costituiscono un puro caso fortuito di *convergenza tipologica,* cf. 9-10).

In particolare vengono trattati i punti seguenti : la conservazione prolungata della declinazione bicasuale in francese (Hilty) ; la tendenza ad anteporre l'aggettivo attributivo, specie del campo dei colori, in francese antico e dialettale

(Hilty, Wandruszka, Baldinger, Berschin/Felixberger/Goebl) ; l'impiego obbligatorio del pronome personale nelle forme verbali in francese (Hilty), in retoromanzo (Spiess, Kuen) e nei dialetti galloitaliani (Spiess) ; l'inversione dell'ordine sintattico, S(oggetto)-V(erbo)-O(ggetto) in francese antico e retoromanzo (Rohlfs) ; la neutralizzazione dell'opposizione aspettuale 'perfetto-imperfetto' a scapito del secondo tempo in francese antico (De Felice) ; l'uso pleonastico di SIC nelle proposizioni condizionali retoromanze (Kuen) ; l'impiego dei costrutti (lessicalizzati o non) del tipo 'verbo + avverbio di luogo' in retoromanzo (Ascoli, Kuen, Gsell) e in italiano (Rohlfs, Jaberg) (cf. 13).

Gli studi più importanti sul tema vengono riferiti. In parte l'autore offre anche buone riflessioni proprie che possono essere orientative per la futura ricerca (cf. ciò che è detto su *si/sic*). Sono particolarmente rilevanti i numerosi esempi e la prospettiva comparativa (il lavoro avrebbe meritato una più accurata realizzazione tipografica, in particolare per quanto riguarda la bibliografia).

Günter HOLTUS

Harri MEIER, *Prinzipien der etymologischen Forschung, Romanistische Einblicke* (Sprachwissenschaftliche Studienbücher, Zweite Abteilung), Heidelberg, Winter, 1986, pagg. 222.

In più di mezzo secolo Harri Meier ha contribuito con i suoi studi a gettare le basi dell'etimologia romanza e a segnarne lo sviluppo. E' noto da lungo tempo che la sua voce ha suscitato spesso polemiche : egli stesso ne offre ancora una volta la documentazione nella premessa (pag. 9) con un piccolo florilegio. Il più recente tentativo di operarne una esauriente valutazione storico-scientifica e insieme critica si rinviene nella recensione di Yakov Malkiel « An Aberrant Style of Etymological Research » (Romance Philology 40, 1986, 181-199), che tocca tanto problemi metodici di fondo quanto singole spiegazioni etimologiche, alle quali il filologo romanzo di Bonn ha posto mano. Un compendio contrastivo del libro di Meier è dato dal volume di Max Pfister, *Einführung in die romanische Etymologie* (Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 1980). Consigliabile come introduzione ai lessici etimologici romanzi resta pur sempre l'opera curata da Kurt Baldinger, *Introduction aux dictionnaires les plus importants pour l'histoire du français* (Paris, Klincksieck, 1974), accanto alla quale si può menzionare ora il libro di Gabriele Klaus, *Das etymologische Wörterbuch des Französischen im 19. Jh., Untersuchungen zu seiner Anlage und seiner Bedeutung für die Etymologie anhand ausgewählter Werke* (Frankfurt am Main/Bern/New York, Lang, 1985 ; cf. RLiR 51, 187, 231-233). Il precedente volume di Harri Meier, in cui sono raccolti 20 articoli sull'etimologia delle lingue romanze (*Neue latɐinisch-romanische Etymologien,* Bonn, Romanisches Seminar der Universität, 1980) è stato recensito tra gli altri da Wolfgang Rettig (ZrP 102, 1986, 502-504).

In questa breve nota non si vuole né aggiungere un nome alla lista di quanti hanno recepito, accettandola od opponendovisi, la lezione di Meier, né scegliere nel gran numero dei problemi etimologici presentati (un indice dei lemmi, contenuto alle pagine 215-222 rende l'opera facilmente accessibile) singoli esempi da confrontare poi con altri tentativi di spiegazione (noti) per interpretarli alla luce di questi ultimi.

L'autore del manuale vorrebbe riassumere le esperienze metodologiche raccolte nelle sue monografie etimologiche e nei lavori dei suoi allievi per rendere più chiaramente visibili le basi delle proposte etimologiche da lui sostenute.

Il lavoro si concentra sulla valutazione dei diversi principi su cui si fondano le spiegazioni e degli strati, che rivestono storicamente un ruolo nella definizione di un etimo. Contrariamente all'abbondante letteratura specialistica, che la linguistica degli ultimi decenni, tanto amante delle teorizzazioni, ha prodotto ad esempio in relazione al problema dell'evoluzione fonetica, della semantica, mettendo in luce il ruolo della psicolinguistica per quanto concerne la questione dell'incrocio delle parole, l'autore preferirebbe l'indagine etimologica empirica (cf. l'introduzione, pagg. 7-10).

La sezione principale inizia con un panorama informativo concernente « Etymologiegeschichte » ed « Etymologie » (pagg. 11-42) in cui vengono riassunte in forma sinottica le esposizioni generali riguardanti l'etimologia delle lingue romanze (pagg. 30-31) e sono discussi i nomi dell'etimologia medesima (pagg. 36-42). Nel commento al titolo del FEW di Wartburg vengono confusi i termini « patrimonio lessicale » (*Wortschatz*) e « patrimonio linguistico » (*Sprachschatz*), ripostati in forma corretta nell'indice a pag. 28.

L'ampio capitolo 2, che riveste una funzione centrale (pagg. 43-103) tratta l'argomento avente per titolo « Verbindlichkeit der Lautgesetze » (Carattere vincolante delle leggi fonetiche). Ricollegandosi alla nota discussione su « Dame Phonétique » e « Dame Sémantique » (Antoine Thomas, Hugo Schuchardt) vengono poi presentate le nozioni essenziali elaborate da Meier e dai suoi allievi concernenti : lo sviluppo delle consonanti labiali romanze (lat. *v-* > roman. *g(u)-*), sonorizzazione dei suoni iniziali, sviluppo delle consonanti nella commessura (*re-ponĕre, de-ponĕre*) e gli accoppiamenti vocalici relativi (*coactare, coagulare*), l'evoluzione dei nessi latini *pl-, cl-, fl-,* nello spagnolo e nel portoghese, l'*h aspiré* francese, la sincope delle sillabe all'inizio di parola e il problema delle sincopi latino-romanze (it. *rocca,* spagn. *roca*), la metatesi della consonante *l* nel lat. *-ulus, -a, -um,* la cosiddetta alternanza consonantica « a tratti », l'evoluzione della vocale tematica *e* > *a* e l'anaptissi. Motivi per l'insoddisfacente situazione in cui si trova la fonetica sono secondo Meier (pag. 101) : la limitazione del materiale lessicale su cui si conduce l'indagine a paradigmi lessicali di due o quattro sillabe, l'insufficiente attenzione dedicata alla fonetica sintattica e all'alternanza di forme semplici, derivate o composte di una famiglia lessicale, l'inadeguata limitazione dell'evoluzione di un termine o di una famiglia di vocaboli ad *un solo* esito lessicale.

I capitoli 3, « Das Problem der Bedeutung » (pagg. 104-117), e 4, « Die Wortbildung » (pagg. 118-128), sottolineano il valore di entrambi i campi (del significato e della formazione delle parole) per la ricerca etimologica e dimostrano con efficacia le lacune ancora oggi esistenti proprio nell'ambito dell'indagine della scienza che si occupa della formazione delle parole.

La critica operata da Meier nei confronti dei principi degli « incroci di parole » (pagg. 129-141) e delle « onomatopee » (pagg. 142-161) sono al centro dei due capitoli successivi : qui si può giungere solo alla conclusione che l'incrocio di parole — allo stesso modo dell'onomatopea — costituisca un principio di impiego estremamente semplice e sbrigativo per illustrare l'etimologia e che esso non vada nella maggior parte dei casi al di là di una soluzione di ripiego. Chi rinuncia del tutto — secondo Meier — all'applicazione di incroci di parole è senza dubbio sulla strada giusta più di chi ne fa largo uso (cf. pag. 137).

I capitoli 7, 8 e 9 si occupano degli strati del lessico romanzo : « Das lateinische Stratum » (pagg. 162-171), « Die vorrömischen Substrate » (pagg. 172-182) e « Die germanischen Superstrate » (pagg. 183-193) e discutono tra l'altro della necessità e della legittimità delle « forme latine con asterisco », vale a dire della loro validità quando si tratta di stabilire forme originarie non attestate in latino, ma ricostruibili per il latino o per il latino volgare sulla base di considerazioni di geografia linguistica e di cronologia (pag. 170). Ulteriori temi di questi capitoli sono poi l'interesse ideologico, patriottico per il primitivo blocco linguistico e il rapporto tra protostoria e indagine filologica del sostrato (pagg. 175 segg.), etimologia lessicale ed etimologia delle famiglie lessicali (pag. 178) ed infine il problema del Francoprovenzale e del Regno di Borgogna (pag. 190). Per la questione dell'influsso dei gruppi etnici germanici che presero parte alle invasioni barbariche e delle loro lingue sulla nascita e sulla formazione degli idiomi romanzi alla luce della concezione storica umanistica del '400 italiano si veda ora anche il volume di Mirko Tavoni, *Latino, grammatica, volgare, Storia di una questione umanistica* (Padova, Antenore, 1984).

Il capitolo decimo, che è quello conclusivo, è dedicato al tema « Die Wortfamilien in Zeit und Raum » (pagg. 194-205) : cronologia lessicale, geografia lessicale (fr. *aune*), prestiti all'interno del gruppo linguistico romanzo. Per il problema della limitazione delle aree latina e romanza si vedono ora anche i contributi di Bodo Müller (« Das Lateinische und das Latein der etymologischen Wörterbücher der romanischen Sprachen », pagg. 311-322) e di Max Pfister (« Die Abgrenzung von Latein und Romanisch im *Lessico Etimologico Italiano* (LEI) », pagg. 232-338) contenuti in Wolfgang Dahmen et al. (edd.), *Latein und Romanisch, Romanistisches Kolloquium I* (Tübingen, Narr, 1987); indice e abbreviazioni : pagg. 206-214, si veda pure alle pagg. 27-29.

Nonostante le numerose critiche e il rifiuto espresso talvolta in modo emotivo (« eccessivo zelo passionale », pag. 8) è il caso di recepire le conoscenze e i fondamenti metodologici presentati dall'opera del Meier senza lasciarsi condizionare

da pregiudizi di sorta : ... nell'etimologia non si tratta di difendere una consistenza di beni o la predilezione globale per determinati principi di spiegazione, bensì di fornire delle motivazioni concrete punto per punto (cf. pag. 191). Se si vuole giustificare e difendere un'etimologia romanza « sul campo di battaglia scientifico « (cf. pag. 8) non si può prescindere dall'analisi e dal confronto con i principi etimologici da cui prende le mosse Harri Meier e con numerosi lavori di ricerca usciti dalla sua scuola di Bonn.

Günter HOLTUS

Ottò GSELL et Ulrich WANDRUSZKA, *Der romanische Konjunktiv*, Romanische Arbeitshefte 26, Max Niemeyer Verlag, Tübingen, 1986, 105 pages.

Otto Gsell et Ulrich Wandruszka proposent, dans ce petit ouvrage stimulant et original, une description du subjonctif en français (et à un degré moindre en italien et en espagnol) à l'aide du concept sémantico-pragmatique de *non communicativité* (*Nicht Mitteilung*). Par communicativité, ils entendent trois facteurs : la factualité, la rhématicité et la référence définie. L'hypothèse centrale défendue est que le subjonctif ne peut apparaître qu'en l'absence d'un ou de plusieurs de ces facteurs. Son principe de fonctionnement réside dans le caractère non communicatif de la proposition dans laquelle il apparaît. Etant donné que l'indicatif, en tant que terme non marqué de l'opposition, peut également fonctionner dans de tels contextes, l'analyse proposée, comme le soulignent les auteurs, n'est finalement que négative. Une vision unitaire, comme l'affirme la troisième partie (*Zur Einheit des Konjunktivs*, pp. 92-99), est à exclure, d'autres facteurs, socioculturels, géographiques, etc., entrant en ligne de compte.

La seconde partie, qui forme l'essentiel du travail (pp. 30-91), a pour but la vérification de l'hypothèse du subjonctif comme marqueur de la non communicativité. Trois domaines d'emplois sont distingués : les emplois volitifs, les emplois dubitatifs et les emplois thématiques. Les deux premiers donnent lieu à des analyses assez proches des traitements logiques et psychologiques classiques. O.G. et U.W. ont en effet généralement recours au trait de non factualité pour expliquer l'occurrence du subjonctif dans ces deux zones. Certaines de leurs démonstrations auraient peut-être mérité une argumentation plus explicite. Un exemple suffira, celui de la différence *il semble que/il paraît que* : on aurait aimé savoir pourquoi la complétive qui suit *il paraît que* a un degré de communicativité plus élevé que celle qui suit *il semble que* (p. 48). Les emplois thématiques (pp. 71-91) constituent incontestablement la partie la plus originale de l'ouvrage. L'idée nouvelle avancée est que le subjonctif est interdit lorsque la proposition est rhématique (dans le sens d'exprimer un fait nouveau). Autrement

dit, certains emplois du subjonctif peuvent s'expliquer à partir du caractère thématique de la portion de phrase dans laquelle il apparaît. Toute une série d'emplois rebelles trouvent ainsi une explication en termes de thématicité qui répond au principe organisateur plus général de non communicativité. Seule question : quelle pertinence accorder à un concept qui, comme celui de non communicativité, réunit trois traits de niveaux différents (non factualité, thématicité et référence indéfinie) ?

Georges KLEIBER

DOMAINE BALKANO-ROMAN

Mioara AVRAM, *Gramatica pentru toţi*, Bucarest, Editura Academiei Republicii Socialiste România, 1986. 415 pages.

Ce solide volume se veut une *Grammaire pour tous*, destinée à tous les Roumanophones désireux de connaître les structures de leur propre langue, d'en apprendre les dénominations, les descriptions et les analyses scientifiques, afin de pouvoir la maîtriser rationnellement et la pratiquer avec plus de compétence et d'efficacité. C'est un ouvrage de « vulgarisation » scientifique de très bon niveau, destiné aux personnes de moyenne culture, aux petits cadres ou aux cadres moyens, dirions-nous, appelés à poursuivre leur formation personnelle et à accéder, le cas échéant, à de plus hauts rôles de responsabilité.

L'ouvrage se fonde sur la remarquable *Gramatica limbii române* de l'Académie (édition de 1963) et sur d'autres ouvrages, anciens ou récents, qui font autorité : c'est dire que cette Grammaire en dépit de sa finalité de promotion culturelle et sociale, n'est en aucune manière une vulgarisation de facilité : la modestie de l'auteur ne doit pas dissimuler la très grande qualité de cette présentation exhaustive et ordonnée de la langue roumaine. Le spécialiste doit reconnaître que tout est complet, que rien n'est éludé, que chacune des particularités grammaticales est étudiée à fond, avec un très net discernement des niveaux de langue, et, à n'en pas douter, ce livre peut être le *vade mecum* de tout étudiant de roumain, national ou étranger, désireux de faire le point exact de l'état de la langue.

La nature de l'ouvrage le circonscrivait au plan descriptif en lui interdisant toute extrapolation ou toute théorie de type linguistique. Mais même le linguiste qui en rend compte, ne le regrette pas, car cette *Grammaire* est parfaite, dans l'honnêteté et le fini de sa description.

Jacques GOUDET

Francisc KIRÁLY, *Din istoricul ortografiei româneşti (Secolul al XVII-lea),* Universitatea din Timişoara, Facultatea de Filologie, Timişoara, 1986, 67 pagine.

Benchè costituisca il più antico glossario romeno-latino (1) con ortografia modellata sotto molti aspetti su quella ungherese, e sia stato utilizzato come repertorio lessicale dai compilatori del DA (2) e del DLR (3), l'*Anonymus Caransebesiensis,* dopo la publicazione ad opera di G. Creţu (4) et lo studio fondamentale, ma unilaterale, del Drăganu (5), non è stato più oggetto di un'analisi sistematica da parte degli studiosi (6).

---

(1) Cfr. M. Seche, *Schiţă de istorie a lexicografiei române,* I, Bucureşti, 1966, pp. 11-12.

(2) Academia Română, *Dicţionarul limbii române,* sub conducerea lui Sextil Puşcariu, A-B, C, D-*de,* F-I, J-*Lojniţă,* Bucureşti, 1913-1948.

(3) Academia Republicii Socialiste România, *Dicţionarul limbii române* (DLR), serie nouă, redactori responsabili I. Iordan, A. Graur, I. Coteanu, M, N, O, P, R, S-*sclabuc,* S, T, Bucureşti, 1965-1986.

(4) G. Creţu, *Anonymus Caransebesiensis. Cel mai vechiu dicţionariu al limbii române, după manuscriptul din Biblioteca Universităţii din Pesta,* in « Tinerimea Română », I (1898), fasc. III, pp. 320-380. Il ms. era stato pubblicato in precedenza, ma solo fino alla *p,* da B. P. Hasdeu, con la denominazione di *Anonymus Lugoshiensis,* nella « Revista pentru istorie, arheologie şi filologie », VI (1891), pp. 1-48 ; cfr. anche B. P. Hasdeu, *Etymologicum magnum Romaniae,* ediţie îngrijită şi studiu introductiv de G. Brâncuş, III, Bucureşti, 1976, pp. 518-533.

(5) N. Drăganu, *Mihail Halici (Contribuţie la istoria culturală românească din sec. XVII),* « Dacoromania », IV (1927), pp. 77-169, in cui il continuo ricorso ad influssi sassoni per la spiegazione di questioni ortografiche e di problemi fonetici è certamente esagerato.

(6) In realtà, se si eccettuano alcuni riferimenti e brevi note che ne mettono in rilievo l'importanza o ne esaminano qualche aspetto, la bibliografia relativa a quest'opera è piuttosto scarsa : C. Tagliavini, *L'influsso ungherese sull'antica lessicografia rumena,* in « Revue des études hongroises », VI, (1938), n. 1, pp. 16-45 (soprattutto le pp. 26-28) ; B. Kelemen, *Cu privire la începuturile lexicografiei româneşti,* « Cercetări de lingvistică », VII (1962), n. 1, pp. 89-92 ; M. Popa, *Din istoricul raporturilor literare româno-maghiare în prima jumătate a sec. al XIX-lea, in Magyar-román Filológiai Tanulmányok,* Budapest, 1984, pp. 138-165, in cui si dice che « . . . *Anonymus Caransebesiensis* (cca 1710) are la bază dicţionarul lui B. Fabricius Szikszovianus, *Nomenclatura seu Dictionarium latino-hungaricum* » (pp. 143-144) ; D. Grecu, *Anonymus Caransebesiensis sursă bibliografică pentru Dicţionarul limbii române,* « Cercetări de lingvistică », XIX (1974), n. 1, pp. 77-80 ; P. Cernodoveanu, *Contacte de ordin spiritual ale unor cărturari şi clerici români cu lumea engleză între 1660-1714,* in « Biserica Ortodoxă Română », 96 (1978), n. 5-6, pp. 625-664 ; F. Király, *Note etimologice,* in « Analele Universităţii din Timişoara », XVII (1979), pp. 173-180.

Il volumetto di F. Király, che ha come sotto titolo *Scrierea limbii române cu litere latine şi ortografie 'maghiară' în secolul al XVII-lea, cu privire specială la Dictionarium valachico-latinum,* viene a colmare, pertanto, una lacuna, in quanto l'Autore affronta con competenza uno degli aspetti più controversi del testo : quello del sistema ortografico che, data la sua complessità, ha posto finora difficili problemi di interpretazione del valore da attribuire a molte grafie.

L'opera è la rielaborazione di uno studio precedente pubblicato con lo stesso titolo negli « Analele Universităţii din Timişoara », Seria filologie, XX (1982), pp. 11-21 (I), la parte seconda in *Filologie* XXV.1.*Lingvistică,* Timişoara, 1982, la parte terza negli stessi « Analele », XXI (1983), pp. 21-31.

Nella premessa il Király precisa innanzitutto che « varianta de notare concepută de Halici tatăl [probabile Autore dell'*Anonymus Caransebesiensis*] (7) se încadrează în seria sistemelor ortografice româno latine, ivite şi folosite în zone şi etape diferite, care au la baza scrierea cu litere latineşti în sistem ortografic maghiar » (p. 1) (8).

Attraverso l'esame delle lettere adoperate dall'Autore del glossario, F. Király rileva che alla base del sistema ortografico di quest'opera c'è la variante orto-

(7) A differenza del Drăganu, *Mihail Halici,* passim, che aveva attribuito l'opera a Mihail Halici ir., patrizio di Caransebeş, il Király ha avanzato l'ipotesi che essa sia stata compilata da Mihail Halici padre : *Mihail Halici şi Mihail Halici ir.,* in « Orizont », XXVI (1975), n. 9 (365), p. 6, e Id. *Mihail halici tatăl. Dictionarium valachico-latinum* (= *Anonymus Caransebesiensis*), in « Studii şi cercetări lingvistice », XXXIII (1981), n. 3, pp. 299-301.

(8) Evidente riferimento alle opere dei secoli XVI-XVII : *Carte de cîntece,* pubblicata da H. Sztripszky-G. Alexics, *Szegedi Gergely énekeskonyve XVI szazadbeli Román forditásban,* Budapest, 1911 ; *Catechismus* di Buitul, Pozsony (Bratislava), 1636 (non pervenuta, ma si possiede la ristampa fatta a Cluj nel 1703) ; libro di canti calvinisti di Sandor Agyagfalva del 1642, ms. della Biblioteca del Collegio Riformato di Debrecen, H. 914 ; *Catechismus atsaja ej atsaja* di Stefano Fogarasi, Lugoj, 1647, v. L. Tamás, *Fogarasi István Katéja fejezet a Bánsági és Hunyadmegyei Ruménség Muvelodéstörténetbol,* Kolozsvár, 1942, e, qualora sia anteriore, all'*Anonymus Caransebesiensis,* anche il *Lexicon Marsilianum,* pubblicato da C. Tagliavini nel 1930 a Bucarest. Tutte queste opere, tuttavia, non provengono da « zone diferite », ma dal Banato e forse dalla Transilvania. Gli altri testi, per lo più manoscritti, attribuiti ai missionari italiani e provenienti dalla Moldavia, non hanno alla loro base l'ortografia ungherese (anche se non mancano tracce di questa tradizione grafica), ma quella italiana, e in qualche caso quella polacca : cfr. G. Piccillo, *Note sulla 'lingua valacha' del Katekismo kriistinesko di Vito Piluzio,* in « Studii şi cercetări lingvistice », XXX (1979), n. 1, pp. 31-46. Degli altri (Amelio, *Ms. di Göttingen, Diverse materie in lingua moldava,* di A. M. Mauro, cfr. C. Tagliavini, « Studi rumeni », IV (1929-1930), pp. 41-104), non possiamo tenere conto, in quanto posteriori all'*Anonymus Caransebesiensis.*

grafica ungherese affermatasi nel corso dei secoli XVI-XVII, ma che questa variante, tuttavia, non è stata utilizzata integralmente : essa ha avuto semplicemente la funzione di modello da elaborare attraverso soluzioni personali che meglio potessero rappresentare le caratteristiche fonetiche del romeno. « Sistemul său — dice il Király — este o sinteză de preluare şi inovaţie, reuşită în ansamblu, mai puţin inspirată în unele cazuri particulare » (p. 4). L'ortografia dell'*Anonymus Caransebesiensis* si forma « din mers », essa, cioè, subisce delle modificazioni nel corso della elaborazione dell'opera : segno evidente, questo, di un continuo processo di adattamenti e di ricerche di soluzioni meglio rispondenti alla necessità di trascrivere il romeno con alfabeto latino Il Király cita come esempio la rappresentazione di [ğ] che in un primo tempo è reso con *dsh* (che non compare nei testi precedenti) : *dshos, dshoj, dshupēneasē,* e successivamente con *gs* : *gsos, gsoj, gsupĕn, gsupĕnasĕ* (p. 5).

Alle pp. 8-11, dopo avere giustamente precisato che in un esame sistematico della ortografia del ms. occorre distinguere ciò che appartiene all'Autore, da ciò che è stato aggiunto da altre mani — cosa che non è stata fatta finora —, il Király fa un rapido riferimento ai pochi studiosi che si sono occupati di questo glossario : egli cita Hasdeu, che si è limitato a qualche sommaria considerazione sull'ortografia, G. Creţu, che ha ripreso le osservazioni di Hasdeu, e, infine, N. Drăganu che, pur avendo accordato un'attenzione « cu totul deosebită ortografiei », tuttavia, è caduto nell'errore di aver trattato « nediferenţiat ortografia autorului şi feluritele notări ale 'colaboratorilor' », e, cosa più grave, che, sulla base di grafie provenienti « din etape şi locuri diferite », ha tratto conclusioni di ordine linguistico, come se si fosse trattato d un materiale unitario appartenente ad un singolo autore (p. 11).

Dopo queste premesse, il Király passa ad un esame minuzioso e ben ordinato di tutto il sistema ortografico dell'*Anonymus Caransebesiensis.*

Contrariamente al metodo generalmente seguito dagli studiosi che si sono occupati degli antichi testi romeni con alfabeto latino, i quali hanno preferito indicare in primo luogo i suoni romeni, e quindi le corrispondenti rappresentazioni grafiche, il Király segue il procedimento inverso : egli presenta prima i vari grafemi (o le combinazioni grafiche) del testo, e poi il loro valore (o i loro valori): es. il grafema *a* può rappresentare tanto [*a*], *alerg, ard, abia,* ecc.., quanto [*ea*] : *alan, ardal, lak* (p. 12) ; *cz* rappresenta [ţ] : *czare, czap, czeran,* ecc.. (p. 17). Alle pagine 44-63 è riprodotto un nutrito numero di glosse scelte tra le varie lettere, mentre alle pagine 64-65 sono dati i fac-simile dei fogli 8 e 15 del ms.

Lo studio del Király apporta un notevole contributo alla soluzione dei problemi attinenti all'interpretazione del sistema ortografico dell'*Anonymus Caransebesiensis,* tuttavia, ci sembra opportuno fare qualche considerazione in merito ad alcune proposte dell'Autore. Nell'esame dei valori di determinate grafie, egli, infatti, pare non ammetta la possibilità di più di una soluzione.

A p. 24, trattando dei valori di *i*, egli dice che questo grafema può rappresentare [*i*], [*î*], [*i̯*], ed anche [*e*] : *Argisch, Christin, Christinesch,* per i quali egli pensa a « grafia etimologica », ma non ammette neppure la possibilità che in questi casi, come in altri (possiamo aggiungere *kiltuiale,* 346 ; *ficsor,* 339, ecc..), si rifletta il passaggio *e* > *i,* documentato, sia pure sporadicamente, in altre opere anteriori (*Carte de cîntece* : *christinu,* II, 1, III, 1 ; *piczorile,* VIII, 4 ; Catechismus di Buitul : *unicsune,* 5 ; *neunicsunéle,* 45) e coeve, provenienti dal Banato (esso è frequente nel *Lex. Mars* : *capite,* 101 ; *canticul,* 143 ; *ficsor,* 680 ; *ominyesk,* 228, ecc.., Tagliavini, *Lex. Mars.,* p. 65 e note 3, 4, 5).

Ugualmente, nelle grafie *amĕrit, rimĕ, strins, urit,* in cui, secondo il Király, *i* = [*î*], è difficile, se non addirittura impossibile, stabilire se *i* rappresenta [*î*] o [*i*], dovuto alla pronunzia « molle » di *r,* normale in Banato (cfr. I. Gheţie, *Baza dialectală a românei literare,* Bucureşti, 1978, p. 361). Problemi più complessi presenta a nostro avviso la rappresentazione grafica delle forme che nell'odierno romeno letterario hanno il dittongo *ea.* Il Király ne tratta in diversi punti :

a) p. 12 : *a* = rom. *e̯a,, Alan, Ardal, Lak, Nagrĕ, Oltan,* con la precisazione che « *a* cu valoarea de *e̯a* . . . nu se foloseşte decît în interiorul cuvîntului » (p. 13) :

b) p. 19, 11.2.3 : *ĕ* = rom. *e̯a, lopetzĕ* ;

c) p. 20, 11.4.0 : *è* = rom. *e̯a, bère, bèu, csirèshĕ, al doilè* ;

d) p. 21 : *ea* = rom. *ea, dshupĕneasĕ.* L'Autore rileva che questo è l'unico caso « în care se notează, spontan, rom. *e̯a* cu *ea* », mentre, « în alte locuri apar doar *a, è* = *e̯a* ».

L'interpretazione dell'esatto valore di queste grafie è in realtà molto più complicata di quanto non si rilevi dallo schema del Király, e comporta un riferimento alla situazione dialettale del Banato nel sec. XVII. Nelle forme citate al punto a) *a* per *ea,* comune a tanti altri testi dei secoli XVII-XVIII provenienti dalla Moldavia e dal Banato, secondo il Drăganu (*Mihail Halici,* p. 141, n. 2), potrebbe riflettere una pronunzia sassone, rilevata anche da A. Bena (9), o, secondo Tagliavini, una pronunzia dialettale (*Lex. Mars.,* p. 71) ; nelle forme riportate ai punti b) e c) *-ĕ* ed *-è* potrebbero rappresentare la riduzione *-eá* > *-é,* attestata per il Banato, oltre che nella *Carte de cîntece,* nella *Palia de la Orăştie,* anche in Agyagfalva e nel Catechismo di Fogarasi (I. Gheţie, *Baza dialectală,* p. 306) (10).

La forma *dshupĕneasĕ,* infine, con *-ea-* intatto, data e poi cancellata, e successivamente riscritta *gsupĕnasĕ* (a p. 56 del ms.), come rileva lo stesso Király,

---

(9) A. Bena, *Limba română la Saşii din Ardeal,* Cluj, 1925, p. 23.

(10) Si veda, inoltre, I. Gheţie, *Începuturile scrisului în limba română. Contribuţii filologice şi lingvistice,* Bucureşti, 1974, p. 148, e I. Gheţie-A. Mareş, *Graiurile dacoromâne în secolul al XVI-lea,* Bucureşti, 1974, pp. 114-117.

riteniamo possa essere una spia dell'indecisione dell'anonimo autore se seguire un modello non grafico, ma fonetico, certamente più diffuso, o se rappresentare una caratteristica della lingua parlata, sassone, ungherese o romena che fosse.

Secondo il Király (p. 28), nelle grafie *olĕ, omet, oste, apĕtosĕ, broske, gone,* ecc.., *o* rappresenterebbe il dittongo [o̯a]. Il digramma *oa,* è, tuttavia, adoperato frequentemente in altri casi : *groasĕ, koadĕ, poalĕ.* La presenza di queste ultime grafie invalida l'ipotesi del Drăganu (*Mihail Halici,* pp. 141-142) secondo cui l'uso di *o* per *oa* potrebbe essere il risultato « din negăsirea unui semn potrivit », anche se lo stesso studioso, più prudentemente, ammette che « totuşi nu este exclus că s'a avut în vedere o rostire dialectală specială » (p. 142). E di questa pronunzia dialettale, diffusa oggi nei dialetti di Crişana, Maramureş, Transilvania e Banato, si hanno attestazioni a cominciare dal sec. XVI. Non è facile, pertanto, poter dire se nelle suddette grafie *o* rappresenti [o̯a], o la riduzione ad [o] (11).

A p. 27, esaminando il valore di $n(+y)$ in forme come *banye, enkunyat, menyĕkĕ,* ecc.., in cui si riflette il fonetismo [ń], ancora oggi diffuso nel Banato, e rilevando che « autorul, fără să poată fi bănuit de o pregatire lingvistică anume, de idei preconcepute, notează ceea ce aude », il Király osserva che dall'attestazione di questo fenomeno « .. se pot trage conclusii şi în legătură cu istoricul transformarilor $\hat{c} > ś$, $\hat{g} > ź$ din Banat », e che « dacă aceste schimbări fonetice ar fi existat deja în prima parte a secolului al XVII-lea, Halici . . . ar fi înregistrat cu siguranţă şi articolele cu fonetismele amintite » (p. 28).

Formulato in termini così perentori, il rilievo del Király appare piuttosto discutibile. Il fatto che in un'opera antica compaiano, sia pure in gran numero, elementi e fenomeni di una determinata area dialettale, non comporta necessariamente la presenza di tutti gli aspetti linguistici caratteristici della stessa area. Tra l'altro, per attenerci al problema della evoluzione $\hat{c} > ś$ e $\hat{g} > ź$, anche se il Gheţie in uno studio del 1966 (12), ha messo in evidenza « că textele banatene

(11) La questione è molto controversa : O. Densusianu, *Histoire de la langue roumaine,* ediţie îngrijită de B. Cazacu, V. Rusu, I. Serb, Bucureşti, 1975, p. 419 ; A. Rosetti, *Recherches sur la phonétique du roumain au XVI^e siècle,* Paris, 1926, pp. 70-72 ; C. Tagliavini, *Lex. Mars.,* p. 72 ; O. Nandriş, *Phonétique historique du roumain,* Paris, 1963, pp. 86-87 ; sull'attuale distribuzione spaziale della riduzione di *oa* ad *o,* si vedano : T. Papahagi, *Graiul şi folklorul Maramureşului,* Bucureşti, 1925, p. LV ; T. Gîlcescu, *Cercetări asupra graiului din Gorj,* in « Grai şi suflet », V (1931), p. 75 ; L. Ionescu-Ruxăndoiu, *Probleme de dialectologie română,* Bucureşti, 1973, pp. 164-165 ; V. Frăţilă, *Graiul de pe valea inferioară a Tîrnavelor (accentul, vocalele, diftongi),* in *Studii de lingvistică,* Timişoara, 1973, p. 173.

(12) I. Gheţie, *Africatele č şi ğ în textele bănăţene scrise cu litere latine şi ortografie maghiară din secolele al XVI şi al XVII-lea,* in « Limba Română », XV 1966), n. 1, pp. 35-39, e Id. *Evoluţia africatelor ĉ şi ĝ la fricative în Transilvania după 1700,* in « Fonetică şi dialectologie », VI (1969), pp. 43-48.

scrise cu ortografie ungurească nu ne permit să stibilim *cu toată siguranța dacă* africatele *č* și *ĝ* evoluaseră în a doua jumătate a recolului al XVII-lea la *ś*, respectiv la *ź* » (p. 39), tuttavia, la polivalenza delle grafie su cui ci si fonda e i dati che si potrebbero attingere ad altri manoscritti del XVII secolo non ancora studiati, lasciano aperta la questione.

A p. 32, trarttando dei valori del grafema *v*, l'Autore dice che esso corrisponde in taluni casi a [*u*], e dà come esempi *dzivě, nov, nově.*

Citando Kniezsa István, *A maguar helyesirás története,* második javított kiadás, Tankönyvkiadó, 1959, p. 35, il Király nota giustamente che « pînă în prima jumătate a secolului al XVII-lea, ortografia maghiară folosea nediferențiat literele *u* și *v* », e che « ambele litere puteau fi scrise atît pentru redarea lui *u,* cît și a lui *v* » (p. 32). Sulla scorta di questi dati, egli propone di vedere nelle grafie menzionate (potremmo anche aggiungere *pivě,* p. 361) *v* = [*u*]. Anche il Drăganu dice al riguardo che « redarea lui *u̯* cu *v* poate fi la Anonim . . . o moștenire din tradiția grafică . . . », ma aggiunge che essa può essere dovuta ad « influența rostirii săsești, și ungurești », e che « mai probabilă pare a fi cea din urmă » (*Mihail Halici,* p. 139 e nota 3).

Come ho avuto occasione di mettere in evidenza in una breve nota (13), analoghe grafie, attestate in opere del sec. XVII, e soprattutto in documenti e mss. dei secoli XVII-XVIII provenienti dalla Bucovina, dalla Moldavia, dalla Transilvania, dal Maramureș, e specialmente dal Banato, sono state variamente interpretate da parte dei filologi. Dai dati attinti a monografie e dalle inchieste linguistiche, risulta che il fonetismo [*v*] per [*u̯*] è stato oggi rilevato nelle zone di Mehedinți, Tîrgu Mureș, in alcune località della Transilvania, dell'Oltenia, oltre che del Banato. Se, e quale rapporto ci possa essere tra le attuali pronunzie e le grafie menzionate, è un fatto ancora da approfondire. Tuttavia, rimane aperta la possibilità che nelle citate forme dell'*Anonymus Caransebesiensis, v* per [*u*] rifletta una reale pronunzia e non abbia solo valore grafico.

Segnaliamo, infine, qualche integrazione da apportare :

1) a p. 17 l'Autore tratta di *cz,* adoperato nel testo per rappresentare [*ț*] : *czarě, czap, czěran,* ecc.., ma in due casi — a meno che non si tratti di una errata lettura da parte del Crețu — troviamo *cz* col valore di [*č*] : *peně atunczè, pěně aicz,* p. 359. Questo digramma, usato nell'antica ortografia ungherese per trascrivere [*č*], come rileva lo stesso Király a p. 16, è frequente nella *Carte de cîntece (aczelora,* III, 5 ; *czasul,* II, 1 ; *piczorile,* VIII, 4, ecc..), ma,

---

Sull'attuale diffusione di questo fenomeno, cfr. S. Dumistrăcel, *Africatele ĉ (ć) și ĝ (đ) în graiurile de tip moldovenesc și bănățean, pe baza ALR,* in « Anuar de lingvistica și istorie literară », XXII (1971), pp. 5-26.

(13) *Considerazioni sul valore del grafema v per* [*u̯*] *in alcuni testi romeni dei secoli XVI-XVIII,* comunicazione presentata al « Gartner Kolloquium », Innsbruck, 23-25, IX, 1985 (in corso di stampa).

salvo qualche raro caso (*biczlujale,* nel Catechismo di Fogarasi, Tamás, *Fogarasi István Katéja,* p. 36), non compare più nei testi del sec. XVII, scritti con alfabeto latino e ortografia ungherese (14).

2) A p. 28, tra i valori di *o* si può aggiungere quello di [î] in *gorbacs* (*gîrbaci*), p. 341.

3) A p. 32, *u* rappresenta in due casi anche [î] : *kurpĕtor* (*cîrpător*), p. 349, *osundze* (rom. mod. *osînză*), p. 358.

4) Nell'elenco delle soluzioni ortografiche (p. 34) delle glosse dovute a mani diverse, possiamo aggiungere *cz* = [ʒ] in *deunecz* (*deunăzi*), dovuto forse a confusione tra [ʒ] e [ʦ], e *sz* = [ʒ] : *gleszne* (*gleznă*), p. 340.

Condotto con notevole competenza, lo studio del Király è un importante strumento per la decifrazione del valore delle grafie di questo antico monumento della lessicografia romena, e costituisce fin da oggi un punto di riferimento obbligatorio per quanti si occupano dell'analisi dei testi romeni dei secoli XVI-XVIII scritti con alfabeto latino e ortografia ungherese.

Giuseppe PICCILLO

DOMAINE ITALO-ROMAN

M. PFISTER, *LEI, Lessico etimologico italiano,* edito per incarico della Commissione per la Filologia romanza, Reichert Verlag, Wiesbaden ; fasc. 12 et 13, 1985 ; fasc. 14 et 15, 1986 ; fasc. 16, 1987.

Les cinq fascicules, dont nous rendons compte ici, appartiennent au deuxième volume de l'ouvrage (le premier, formé de huit livraisons, ayant atteint son terme en 1983), dont ils constituent la fin : ils comprennent les vocables dont l'initiale va de AMB (*ambo*) à ANT (*anta*). Le LEI est publié avec un rythme régulier et rapide de deux fascicules en moyenne (soit presque 200 pages) par an. Pour la finalité de l'ouvrage, sa méthode d'élaboration, son équipe scientifique, les sources exploitées, nous renvoyons à RLiR 1982, tome 46, pp. 177-181.

L'ampleur du corpus dépouillé, tant pour la langue italienne ancienne ou moderne, que pour les dialectes considérés jusque dans leurs infimes subdivisions, la classification subtile du matériau, qui fait alterner, selon l'opportunité, les critères formels ou sémantiques, et, en fin de chaque article, l'histoire du vocable, récapitulant avec clarté les étapes de la diffusion populaire ou savante, les différentes hypothèses étymologiques, conclue par une bibliographie exhaustive, tout ce que laissait présager dès 1978 la présentation de M. Pfister, in *L'articolo*

(14) Esso, tuttavia, è adoperato in alcune forme del Glossario di Amelio: *czytesk,* 162, *spurkaeczune,* 1166, *auryczune,* 58, ecc.., cfr. G. Piccillo, *Il glossario italiano-moldavo,* cit., p. 52.

apotheca nel dizionario etimologico in preparazione (*Italia dialettale* II, pp. 13-34), est remarquablement mis en œuvre dans ces cinq fascicules.

Chacun d'entre eux est dominé par un nombre restreint d'articles donnant lieu à un très long développement, qui peut atteindre plusieurs dizaines de colonnes : ainsi dans le fasc. 12, *ambulare* (col. 596-750) ; dans le fasc. 13, *amicus/a* (col. 794-813), **amp/*amb,* « lampone » (col. 919-934) ; dans le fasc. 14, *amygdala* (col. 987-1026), *anas* (col. 1055-1082), *anellus* (col. 1134-1159) ; dans le fasc. 15, *angelus* (col. 1179-1208), *anima* (col. 1284-1337) ; dans le fasc. 16, *annus* (col. 1444-1476), **anque* (col. 1486-1518).

Les mots qui donnent lieu à des relevés particulièrement complexes sont ceux dont les signifiants, issus de l'évolution populaire (I), présentent des types distincts : voir par exemple pour *ambulare,* 1 - *ambiare,* 2 - *alare,* 3 - *annare,* 4 - *andare* ; pour *ames,* « stanga », 1 - *amite,* 2a - *ante/anta,* 2b - *anda* ; pour **amp/amb,* 1a - *ampua, ampula,* 1b - *ampla, ampia,* 1c - *ampolla,* 1d - *ampone,* 2a - *ambruna,* 2b - *ambros* ; pour *amygdala,* 1 - *amendula,* 2a - *amandula,* 2b - *mandorla, mandrola.*

Une deuxième source de complexité (se surajoutant quelquefois à la première), réside dans la diversification sémantique du vocable : ainsi *amen* peut être 1 - « formula conclusiva di orazioni... con il significato di 'così sia' », 2 - « formula conclusiva », 3 - « attimo, istante » ; *amurcula* (*morchia* et ses variantes) désigne 1a - « prodotto di scarto che si ricava dalla lavorazione dell'olio », 1b - « residuo del burro strutto », 1c - « scarto, avanzo » ; *anguilla* est soit « pesce della famiglia Murenidi » (1a), soit « divers végétaux, animaux ou objets de forme cylindrique » (1b), soit, métaphoriquement « comportamento elusivo » (1c) ; *anisum,* 1a - « l'anice », 1b - « altre piante », 2a - « semi », « anici confetti », « paste e dolci », « liquore, essenza » ; dans l'article *amygdala,* à l'intérieur de chaque variante formelle, sont distingués les sens de 1a - « frutti, semi », 1b - « piante », 1c - « parti anatomiche », 1d - « elementi costruttivi e manufatti », 1e - « animali ».

Mais ces variations formelles et sémantiques sont généralement à mettre en relation avec une distribution géographique fragmentée : même les vocables dont la diffusion sur le territoire italien est limitée peuvent présenter des variantes formelles (cf. *amita,* « zia », limité au Nord de l'Italie, et qui se présente néanmoins sous les formes 1a - *ameta,* 1b - *magna,* 2a - *meda*), ou sémantiques (cf. *anguis,* limité à l'Italie nord-orientale, qui désigne des reptiles différents d'une province à l'autre : 1a - « serpe favolosa », en Lombardie orientale, « biscia del fondo delle cantine » à Crémone, 1b - « colubro saettone », dans le Trentin, 1c - « biscia acquatica », en Emilie orientale). La complexité est décuplée lorsque le vocable est diffusé sur un territoire plus vaste, sous des formes, et/ou avec des valeurs multiples ; citons quelques exemples significatifs : *anas,* « anatra », apparaît sous des formes issues de 1a - **anata/*anita* dans le Nord (Piémont, Ligurie, Lombardie, etc.), 1b - *anica,* en Ligurie, 2a - *anitra/anatra,* principalement en Italie centrale (Toscane), mais aussi au Nord (Ligurie, Lombardie),

et anciennement au Sud (Naples, Calabre), 2b - *àrena,* en Vénétie, 2c - *anèdra/anàdra,* de la Lombardie (Bergame, Brescia) à l'Ombrie (ajoutons que chacun des types est susceptible de présenter des valeurs distinctes : α, « anatra », β, « piante », γ, « persone », δ, « oggetti ») ; *angustia,* sous des formes issues des types 1a - *angoscia* (dans la langue commune et dans un grand nombre de dialectes du Nord et du Sud), et 1b - *ingossa* (dans un petit nombre de dialectes septentrionaux : Vénétie, Trentin, Romagne), avec le sens de « sofferenza fisica o morale acuta », s'oppose aux variantes 2 (2a - *angosa,* en quelques points de la Ligurie et de la Lombardie, 2b - *inguscia,* en quelques points du Tessin, de la Lombardie, de l'Emilie), « nausea, schifo, vomito, disgusto », et 3 (*angosa,* dans le lombard alpin), « desiderio ardente, brama » ; *anniculus,* sous les formes issues du type 1 - *annecchio,* désigne soit 1a - « animale di un anno », aussi bien dans les dialectes septentrionaux (lombard alpin) que méridionaux (Campanie, Pouilles, Lucanie, Salento, etc.), soit 1b - « maggese, sodaglia », dans le sarde sassarese, et en de nombreux points de l'Italie méridionale, à travers une grande variété de dérivés, alors que le type 2 - *recchio* a donné naissance à de nombreuses formes, et à leurs dérivés, disséminés à travers l'Italie centrale (Emilie, Toscane, Ombrie), qui désignent toujours un jeune animal, de race ovine ou caprine.

La plupart des longs articles se développent surtout autour des mots de tradition populaire (I), mais il n'est pas exclu que les vocables introduits dans la langue par la voie savante (II), présentent eux aussi une certaine complexité : ainsi *ammoniacum* apparaît-il sous des formes variées (1 - *armoniaco,* 2 - *amonico,* 3 - *ammonico*), auxquelles viennent s'ajouter de nombreux dérivés de la langue scientifique proprement dite (4 - *ammonio,* 5 - *amini,* 6 - *ammino-acidi,* 7 - *ammide*) ; ainsi *angaria* offre-t-il des valeurs sémantiques distinctes : 1a - « prestazione personale a favore del feudatario », 1b - « vessazione, . . ., molestia », 2a - *angherie,* « tasse esose, tributi ». Parfois, ces vocables d'origine savante ont, dans les dialectes, des développements d'une grande richese (voir *amylum,* « amido », qui apparaît dans le Nord sous les formes *àmit, àmet, àmid, àmito,* dans le Centre et le Sud avec les signifiants *àmmedo, àmmodo, làmmeto,* etc. ; de même *anemone* connaît dans les dialectes une diffusion à partir des types *anémolo/anémola* ou *anemòlo* ; et *anatomia,* depuis la langue ancienne (anc. vénitien, anc. napol. *notomìa,* anc. sicilien *notumìa*) jusqu'à nos jours, revêt des aspects variés : *vitumìa, lautomìa,* dans le Tessin, *utumì,* en Romagne, *tomìa,* dans la Vénétie méridionale, *tutumìya* dans les Abruzzes, etc.). Mais la plupart des vocables d'ascendance savante sont sans réelle épaisseur, se limitant à un signifiant assez stable, et à quelques dérivés et composés : voir *amicitia, amictus, amnestia, angina, annuntiare,* etc.

La partie réservée aux emprunts (III) est au contraire assez réduite, pour les mots présentés dans ces fascicules : là aussi, on peut distinguer les emprunts d'origine populaire (pour les emprunts au français, dans les régions limitrophes avec la France, tels que *mamia,* « amica », au Piémont, *alò* (Gênes), *alè* (dialectes septentrionaux), « andiamo », « su ! », *aléa,* « viale » (Piémont et Lombardie), *tanta,* « zia » (Monaco), et les emprunts d'origine savante, tels que les dérivés

americanismo, amerindio (angl.), *animatore,* « autore di disegni animati » (angl. americ.), *animarsi, animismo* (franc.), etc.

Une part importante est accordée, dans chacune des sous-sections formelle ou sémantique, aux dérivés, très nombreux, et aux composés, relativement rares : *ambo,* par exemple, a connu, particulièrement en italien ancien, mais connaît encore dans la langue nationale et dans les dialectes, nombre de dérivés et de composés (1a - *ambuccio, ambulillo, ambetto, ambata, ambizar,* etc. (mots liés au jeu du loto), 1b - *intrambi, trambe* (pron. et adj.), 2a - *ambodui* (arc.), *ambedue,* etc., 2b - *intrambodue, ambonduoi, amendue, ambindui* (arc.), etc. (suivent les dérivés des types 3 et 4) ; les dérivés d'*amor* sont innombrables (nous nous limitons à deux paragraphes de la section 1b) : 1bα - *amorazzo, amoretto, amorotti, amoruccio, amurein* (bol.), *amoriddu* (sic.), *amoranza* (it. anc.), *amoramento, amorato* (liv.) ; 1bβ - *amorevole* et ses propres dérivés : *amorevolmente, amorevolaccia, amorevoloccio, amorevolone, amorevolezza, amorevolitadi* (Aretino), *amorevolaggine, moreurà* (tic.), *amorevoleggiare con q., mal amôreïvôl* (ast. anc.). Par cet aperçu, on concevra mieux a richesse des relevés, qui explorent à la fois la langue ancienne, la langue littéraire, la langue commune, les dialectes dans leurs formes anciennes et actuelles.

Il en est de même pour les locutions adverbiales, prépositionnelles, verbales, pour les divers autres types de syntagmes, les proverbes, pour lesquels certains articles offrent des développements considérables : par exemple *amore* (col. 848-871), *anellus* (col. 1137-1147), *anhelare* (col. 1275-1278), *anima* (col. 1288-1298, 1300-1305, 1307-1311, etc.), *annus* (col. 1447-1452, 1454-1457, etc.). Prenons, pour illustrer cet aspect de l'exhaustivité du LEI, une partie des syntagmes recueillis pour *andare* (sous-section *andare* + *confronto,* col. 637, ne représentant que le centième de l'ensemble des syntagmes construits avec *andare*) : « *andare* come le anatre », « a. come l'aspide all'incanto », « *andó* kmé na frizeta » (lig.), « a. come il gambero », « *andó* kmé ŋ-laké » (lig.), « a. come il ladro alla forca », « a. come il lupo a occhi e voce », « *andàr* cmè n'och » (mant.), « a. come il pepe », « a. come una ruota », « *andâ* cõmme ûnn-a saèta » (gén.), « a. come la serpe all'incanto », « *andè* chmè 'r ventër » (lomb. occ.).

L'article est conclu par une présentation synthétique de l'histoire du vocable : étude étymologique critique, qui pour des mots ayant suscité des hypothèses contradictoires, comme *ambulare/andare,* s'efforce d'apporter un point de vue neuf et équilibré (cf. col. 1517-1518 ; voir aussi les cas de **amp/*amb,* col. 931-933, et de **anque,* col. 1617-1618) ; l'étude étymologique ne peut être dissociée de l'examen des rapports existant entre les différents types de signifiants et l'étymon (voir, pour *ambulare,* la reconstitution des liens entre *alare, annare, andare,* et leurs rapports avec l'étymon *ambulare* et la forme intermédiaire *amnare* ; pour **amp,* seule la confrontation des différents types de signifiants permet d'induire une racine commune, dont le sens, par la confrontation des valeurs divergentes des réalisations de la racine, doit être élargi au concept de « fruit rouge ») ; l'histoire du mot doit enfin déterminer la place des vocables italiens dans l'ensemble des langues romanes, soit que cet examen permette d'éclairer le problème

étymologique, soit qu'il ait pour effet de délimiter l'aire des variantes italiennes dans la Romania, et d'en souligner parfois l'originalité (voir les exemples de *anas,* col. 1077-1078, de *anguis,* col. 1237). Il est à remarquer que dans les cinq fascicules considérés, même pour des mots dont la présentation atteint un grand développement, les problèmes étymologiques sont rares (cf. *amicus, amor, anellus, annus,* etc.) et facilement solubles (à l'exception de *ambulare*). Peut-être ceci est-il lié aux initiales allant de AMB à ANT, qui comportent une forte majorité de mots d'origine latine attestée ?

On ne saurait trop souligner l'ampleur du travail accompli, la subtilité de la structuration, très souple, du matériau, qui épouse bien la réalité lexicale, dont chaque unité requiert un traitement spécifique, la maîtrise qui se manifeste hautement dans les grands articles cités. Nous ne pouvons qu'apporter notre adhésion aux critères d'organisation mis en œuvre ; tout au plus pourrions-nous émettre quelques réserves sur le classement du matériau *ereditario* (I) et *dotto* (II), dont on ne comprend pas toujours le bien-fondé : les cas où l'on pourrait émettre des doutes sont rares, et les auteurs eux-mêmes expriment leur incertitude à ce sujet (cf. *anima,* col. 1335 : « È difficile la separazione tra forme di evoluzione popolare e forme dotte ») ; en effet, sur quels critères opposer (critère sémantique très subtil de la conservation du signifié latin « fiato, respiro ») *anma* (emil.), *yalmα* (pouill.), « principio vitale » (I, 1a) à *anma* et *yalmα* « fiato » (ibidem), (II, 1) ? et pourquoi considérer de nombreux *anima,* avec *i* atone conservé (cf. I, 1a, triest., pav., tosc., etc.), comme formes populaires ? Les autres cas sont moins évidents (formes dialectales construites à partir d'une forme savante : cf. *amylum, anemone*), et indiquent à la fois qu'il existe un problème de classement entre les deux catégories, reposant sur des critères fragiles, et qu'un tel classement, quel qu'il soit, ne peut être indiscutable. Mais ceci n'est qu'un aspect limité de l'organisation du matériau, qui ne nous prive en rien de l'appréhension des faits dans leur richesse.

Sylviane LAZARD

Manlio CORTELAZZO, Ugo CARDINALE, *Dizionario di parole nuove 1964-1984,* Torino, Loescher Editore, 1986, pp. XII-209.

Il *Dizionario di parole nuove,* dovuto alla solerte attività di M. Cortelazzo e U. Cardinale, abbraccia l'arco di un intero ventennio (1964/1984) e comprende tremila voci ed espressioni : cospicuo dunque il numero delle stesse e abbastanza lungo il periodo considerato.

Riprende e continua il lavoro di B. Migliorini *Parole nuove,* che risale al 1963 ; quasi in contemporanea è apparso poi un altro lavoro analogo, *Dentro le parole,* riservato però al « linguaggio economico del nostro tempo » (Buffetti editore, 1985), di cui sono autori Gianni Pasquarelli, « un giornalista manager », e Germano Palmieri, « un professore avvocato », ad indicare come a tali pro-

blemi non si dedichino più studiosi della lingua soltanto, ma anche professionisti con interessi che possono sembrar distanti da quelli specificatamente linguistici.

Chi si dedica a queste raccolte affronta difficoltà notevoli di ogni genere : basti pensare che, per essere informati al 100 %, si dovrebbe leggere tutto quello che si viene pubblicando su giornali e riviste, sulla stampa propagandistica, sui manifesti murali ; si dovrebbe ascoltare radio e televisione ; ci si dovrebbe documentare su tutta la letteratura, vasta e a volte disseminata su rubriche e articoli, oltre che su veri e propri volumi, che appare a proposito di neologismi ; attività così varia e complessa, questa, da aver potuto originare, a sua volta, altrettanti neologismi, quali, p.es., *neologista,* per chi studia tale materia, e *neologistica,* per indicare tutta la materia stessa.

Poichè anch'io da molto tempo mi dedico alla ricerca di parole nuove ed ho costituito, giorno dopo giorno, uno schedario di circa 2000 voci, ho letto con estremo interesse e piacere il volume di cui qui si parla e devo innanzi tutto dichiarare che l'opera mi soddisfa pienamente, per la ricchezza delle voci che vi sono comprese e per il modo rapido ed essenziale con cui vengono presentate, esatte nelle definizioni, sempre citate le fonti e riportati gli esempi relativi, costanti i riferimenti alla lingua da cui ciascuna voce deriva ; utilissima la bibliografia, sia quella delle pagg. IX-XII, sia quella alle pagg. VI-VII, « informazioni supplementari », che aggiorna « su alcune recenti raccolte di neologismi nelle varie lingue » : inglese, tedesca, slava, rumena, spagnola (inglesismi nello spagnolo), finlandese, olandese . . .

Chi, ricordando il miglioriniano *Parole d'autore* (1975), volesse poi continuare nella ricerca onomaturgica, troverà più di un suggerimento, scorrendo le voci del Dizionario, come p.es. a proposito di *arcipelago Gulag* (Solženicyn), *cattedrali del deserto* (L. Sturzo), *galassia Gutenberg* (M. McLuhan), *grande Fratello* (G. Orwell), *tecnopoli* (N. Calder), *terzo mondo* (A. Sauvy) . . .

Così pure il nuovo Dizionario potrebbe essere utilmente consultato per aggiornare la lista dei nomi propri che, con l'uso, son finiti in questi anni con l'esser generalizzati al punto da diventare nomi comuni : *Gulag, Canicattì, Kalaschikov,* . . .

Senza nulla voler togliere ai pregi e all'utilità del libro e all'impegno e al rigore con cui è stato elaborato, vorrei ora esprimere qualche lieve dissenso, che nasce forse anche dal fatto che la mia lunga dimestichezza con la materia neologistica crea quasi naturalmente un confronto fra quello che è il libro reale, già pronto e leggibile, e l'altro che si andava raffigurando nella mia mente, in fase ideale, man mano che il mio schedario andava arricchendosi.

Prima di tutto, un elenco di voci che non compaiono : *anticorodal,* passato ad indicare anche lo stile moderno connesso all'uso del nuovo materiale, che, accostato a vecchie e caratteristiche costruzioni, non può che deturparlo : « l'a. è in agguato — dietro i trulli di Puglia — lucido, freddo, irridente » (Gazzetta del Mezzogiorno, 13 sett. 1983) ; *autosole,* brachilogia per Autostrada del Sole, già sull'Avvenire dell'8 aprile 1974 ; *bingo* e *bongomania,* che imperversano da

più anni, trasformando i lettori di molti giornali in accaniti giocatori di tombola ; *gattopardo, gattopardesco* : c'è però « bisogna che tutto cambi », in diretta connessione con le due voci ; *bomber* : chi col suo tiro potente — come una bomba ! — segna la rete ; e qui, come Gianni Brera insegna, c'è tutta una serie di sinonimi, da *goleador* (e *goleada,* scorpacciata di reti) a *killer, giustiziere, mattatore,* in aggiunta al vecchio *cannoniere,* che ugualmente si rifaceva ad una semantica di guerra ; *controcorsi* : quelli provati durante la contestazione giovanile del '68 ; *corsi integrativi* ; *corsi abilitanti* ; *Corea,* su cui cfr. in *Lingua nostra,* 1972, 4, il mio *Corea, cospicuo esempio di polisemia* ; *decreti delegati* ; *decimali* (della scala mobile) ; *degrado e ambientalista* ; *descolarizzare, descolarizzazione,* dopo il successo del volume di I. Illich, tradotto in Italia nel 1972 ; *equo canone,* che ha dato anche la gemmazione professionistica *equocanonista* ; *frontaliere* ; *bere a gogò* e *hamburger,* o solo *ham* ; *hanseniano* : trovo scritto nella mia scheda, s.v. : « su proposta di legge dell'On. La Bella (P.C.I.) si proibisce l'uso negli atti pubblici della parola *lebbra* e *lebbroso,* da sostituire con *morbo di Hansen* e *hanseniano* » (Gazzetta del Mezzogiorno, 15 dic. 1973). Dal nome del medico svedese, che nel 1873 ne scoprì il vaccino ; *ILOR* e *IRPEF* : che ci assillano ogni anno a maggio e novembre (magari tali due voci non esistessero !) ; *killer* : l'assassino vero e proprio ; senza traslati calcistici, questa volta ! ; *khomeinismo* e *khomeinista* ; *lady di ferro* ; *laico* : nella nuova accezione usata a proposito di *imputati laici,* per indicare, nel processo per lo scandalo Loockeed (1977), gli imputati che non ricoprivano la carica di ministro ; *lenticolare,* il tipo di ruota usata da Moser per conquistare il primato dell'ora in Messico (1984) e poi adottata da moltissimi corridori ; *lucciola,* nell'accezione di « prostituta » (ora, per tutelarne i diritti è sorto anche un apposito sindacato) ; *re nudo, trovarsi nudo* (dalla mia scheda : « Il re è ancora nudo » titola *L'Educatore* del I nov. 1983 a proposito di alcune disfunzioni scolastiche ; si sente anche dire che « Le Regioni sono nude di fronte alle continue critiche ». L'espressione si rifà all'ingenua esclamazione del bambino, quando — nella favola — si accorse che il vestito cucito per l'Imperatore era del tutto immaginario. *Re nudo* era anche il titolo di una rivista di contestazione negli anni '70 » ; *opzione zero* ; *piduista* ; *quattordicesima* e *quindicesima* (c'è *tredicesima*); *talpa,* nelle due nuove accezioni di «scavatrice di gallerie metropolitane» e «spia infiltratasi in ministeri o altrove » ; *travestito* ; *totonero,* anche oggi fiorente.

Sempre attraverso il confronto con quel che mi risulta dalle schede raccolte, si potrebbe suggerire qualche retrodatazione : *aerobus,* p.es., potrebbe risalire dal 1983 al 1971 : « ovunque in Italia con gli a. ATI » (Gazz. del Mezz. 31 marzo 1971) ; *animatore,* dal 1982 al 1972 : « a. delle libere attività complementari del doposcuola. Un altro gradino, ossia, della sottoccupazione scolastica » (Gazz. del Mezz. 23 agosto 1972) ; *ansiogeno,* dal 1983 al 1970 : « molte ricerche cercano di individuare quali sono i messaggi a. » (Atti della Tavola rotonda RAI, 1970) ; *baraccopoli,* dal 1982 al 1973 : « notevoli danni sono stati subiti dalla b. Cuba, di Salemi, nella Valle del Belice » (Gazz. del Mezz. 25 nov. 1973) ; *bipolarismo,* dal 1976 al 1972 : « sul piano internazionale siamo al tramonto del b. rigido »

(Comunità europee, genn. 1972, p. 5) ; *catering,* dal 1979 al 1971 : « Ogni compagnia presenta nuovi menu. A Milano il c. è affidato alla Società De Montis, che confeziona ogni giorno 25.000 pasti » (Qui Touring, sett. 1971, p. 62) ; *cecchinaggio,* dal 1981 al 1972 : « la trincea disarmata ed esposta a tutti gli assalti e i c. che è Palazzo Chigi » (Corriere della Sera, 25 maggio 1972) ; *ecocidio,* dal 1983 al 1972 : quello attuato dagli Usa a danno del Vietcong (Paese sera, 9 giugno 1972) ; *hit parade,* dal 1982 alla fine degli anni '60, con la popolare trasmissione radio di B. Luttazzi ; *lentocrazia,* dal 1983 al 1972 ; è già su Tempo del 5 marzo 1972. Forse non del tutto superflua qualche altra precisazione : per *anni di piombo,* p.es., si sarebbe potuto ricordare l'omonimo film di Von Trotta, che è del 1981 ; insieme ad *anni,* ho letto poi anche *mesi di piombo* ; per l'espressione *d'assalto,* la strada è stata aperta dai *pretori d'assalto,* già attivi all'inizio degli anni '70 ; *Concilio Vaticano secondo* è più brevemente indicato *Vaticano secondo* ; per *connection,* si sarebbe potuto aggiungere agli altri esempi anche la *pizza c.,* per indicare la colleganza mafiosa siculo-americana, che appunto nelle pizzerie si dava convegno ; l'espressione *e dintorni* ha come rinvio più lontano e cospicuo l'opera di E. Lussu *Marcia su Roma e dintorni,* edito già nel 1933, ma in Italia solo nel 1945 (Einaudi) ; *guerra tra poveri* fu, per antonomasia, quella italogreca del 1940/45, come ben ricorda R. Aprile in *Storia della Grecia moderna* ; *strage di stato* : se ne incominciò a parlare per Piazza Fontana, nel 1969 ; e non fa male ricordarla, perchè mandanti ed esecutori sono finora tutti impuniti.

Qualche etimologia in più potrebbe gratificare il lettore esigente e curioso : così, p.es., per *asciatico,* la cui spiegazione « (lampada) senza ombra » è la traduzione in italiano dal greco (alfa privativa e *schià,* appunto « ombra ») ; *peplum,* per i film italiani di argomento mitologico, è voce che conserva inalterato il termine latino (it. *peplo*), per indicare l'abito classico indossato dai personaggi di questi film ; per la voce *zoosafari,* oltre che a retrodatarla dal 1982 al 1972, si potrebbe ricordare che il primo in Italia fu istituito nella Selva di Fasano (Brindisi), come informava la Gazz. del Mezz. del 13 agosto 1972 e che l'etimo è un ibrido grecoarabo, da *safara* « viaggiare », fra gli animali, « zoo ».

Alcune voci o espressioni mi sembrano un po' anzianotte, per rifarsi al ventennio 64/84: p.es., *balneazione, calore umano, cessate il fuoco, comprimario* (1945), *foglio rosa* (già vecchio, anche se la sua diffusione ha conosciuto il boom solo con lo straordinario estendersi della motorizzazione civile, qualche anno dopo la fine del secondo conflitto mondiale) ; *imbarcazione da diporto* (ma vi manca *nautica*) ; *incavolarsi, incazzato, partita amichevole, personaggio scomodo, si stava meglio quando si stava peggio* (la pensava così anche la vecchia siracusana al tempo del tiranno Dionigi !), *zuccherino* . . .

Per qualche coppia si sarebbe potuto indicare il rimando tra un termine e l'altro ; come, p.es., sotto le voci : *cafeteria/caffetteria, biocidio/ecocidio* ; *governabilità/ingovernabilità* . . .

Così pure, per voci come *abbigliamento* (di bottiglia), *adesivo* (etichetta fornita di colla), *baby* (cavalletto), *bretella* (stradale), *canadese* (tenda), *carroz-*

zeria (il plastico corpo di bella ragazza), *controluce* (tecnica di ripresa), *lavativo* (voce del teatro : parte poco impegnativa), *passaggio* (nei tre diversi significati proposti), *raffreddare* (frenare alcuni aumenti), nelle quali tutte opera un traslato più o meno trasparente, si sarebbe forse potuto indicare che si tratta di nuova accezione per una voce già da tempo in uso.

A questo punto si può concludere affermando che mille ed altre osservazioni, spicciole e marginali come queste, si potrebbero ancora fare da un lettore puntiglioso e attento, smaliziato e aggiornato sulla materia. Senza intaccare tuttavia, nel suo complesso, l'opera, che resta valida e veramente meritevole. Validissima e meritevolissima.

Luciano GRAZIUSO

DOMAINE IBÉRO-ROMAN

Colección Marca Hispánica, iniciativa conjunta de Marca Hispánica, S.A., y la Diputación de Barcelona, Edicions del Mall, Muntaner 256, Barcelona.

Nous signalons aux hispanistes et aux romanistes en général cette intéressante collection bilingue d'ouvrages littéraires catalans réédités avec une traduction parallèle en castillan (original à gauche, traduction à droite). Ces textes se prêtent excellemment à d'instructives comparaisons des deux langues, des deux points de vue, synchronique et diachronique, depuis la phonétique et le lexique jusqu'à la syntaxe et la stylistique, et peuvent servir à nos confrères pour des exercices de séminaire en linguistique romane, sinon pour la recherche même en linguistique contrastive.

Jusqu'à la fin de 1986, seize volumes ont paru, chacun avec une bonne introduction présentant l'auteur et son œuvre. Il n'est pas de notre ressort de commenter, au point de vue littéraire, le choix de ces auteurs, ni de leurs textes, mais il s'agit d'écrivains et de poètes éminemment représentatifs de la littérature catalane moderne et surtout contemporaine. Un recueil de 24 articles du penseur Joan Maragall s'étendant sur les années 1898 à 1909 et portant, comme titre, celui du premier texte, *Elogio de la palabra* (1903), voisine avec un choix significatif de l'imagination essayiste de Joan Fuster (*Diccionario para ociosos,* 1963) tentant de définir à sa façon une série de concepts comme *amor, belleza, cinismo, dinero, guerra,* etc., ou avec un puissant roman du nouvelliste Xavier Benguerel, *Icaria, Icaria . . .* (1974), qui nous conduit dans le quartier barcelonais de Poblenou de l'après-guerre. Un poème narratif sur l'histoire de Jonas, par Josep Carner, *Nabí* (1941), s'impose à notre attention autant que la belle lyrique de Marià Manent (choix de poèmes : *Las acacias salvajes,* années 1916 à 1986), ou les morceaux choisis de prose poétique de Joan Perucho (*Rosas, diablos y sonrisas,* 1965), ou encore le volume de vers et de prose poétique réunissant plusieurs recueils de J. V. Foix (*Bien lo sabéis, y es profecía,* 1920 à 1973)). Etc. etc.

Souhaitons bonne chance et longue vie à cette collection dont l'intérêt pour la diffusion de la connaissance de la langue et des lettres catalanes nous paraît indéniable.

Georges STRAKA

Christian CAMPS, *Deux écrivains catalans : Jean Amade (1878-1949) et Joseph Sébastien Pons (1886-1962)*, Occitania (7, rue Le Bosc, Clapiers, 34170 Castelnaule-Lez), 1986, 912 pages et 104 illustrations.

Christian Camps a soutenu en juin 1980 à Montpellier une thèse de Doctorat d'Etat dont le titre était : « Un demi-siècle d'hispanisme et de catalanisme roussillonnais : Jean Amade et Joseph Sébastien Pons ».

Effectivement, Jean Amade et Joseph Sébastien Pons, titulaires d'une chaire d'espagnol, l'un à l'Université de Montpellier, l'autre à celle de Toulouse, ont été d'ardents défenseurs de la culture et de l'enseignement hispaniques, mais aussi les animateurs d'une génération d'écrivains roussillonnais et d'un renouveau des lettres catalanes en Roussillon.

Cette thèse était demeurée jusqu'à présent inédite ; il a semblé que sa publication s'insèrerait heureusement dans le cycle des manifestations qui ont marqué le centenaire de la naissance du plus jeune de ces deux universitaires.

La thèse dactylographiée atteignait 2300 pages. Elle incluait les listes de fréquence des lexiques de toutes les œuvres des deux écrivains, avalanche de chiffres qui pouvait n'intéresser que peu de lecteurs. Aussi ces listes ont-elles été dissociées de la thèse proprement dite ; elles seront publiées à Barcelone par les soins de l'Institut d'Estudis Catalans.

L'éditeur montpelliérain de la thèse a souhaité raccourcir le titre, afin de pouvoir établir une maquette de la couverture qui comporte les portraits des deux écrivains ; c'est la seule modification apportée au texte de ce volumineux travail.

C. Camps se préoccupe d'abord de situer l'objet de ses recherches. Jusqu'au XVII^{e} siècle et à l'annexion par la France, une même histoire littéraire est commune à tous les pays catalans. Du XVII^{e} au XIX^{e} siècle, cette époque un peu défavorisée a justement constitué le sujet de la thèse doctorale de J. S. Pons. A partir de 1880 débute la Renaissance littéraire de la Catalogne-Nord, et sa première génération a déjà été étudiée par plusieurs de nos élèves. La deuxième génération, celle d'Amade et de Pons, suivait la première et profitait des sentiers frayés par celle-ci. L'introduction de la thèse dresse donc un tableau de la situation dans la première décennie de notre siècle.

Une centaine de pages est consacrée à des données biographiques sur les deux auteurs catalans et à l'évocation du milieu dans lequel s'est développée leur

action. Puis sont étudiées minutieusement leurs attitudes face aux mouvements littéraires, tels que Société d'Etudes Catalanes, Jeux Floraux, Félibrige, etc.

L'activité professionnelle et le rayonnement culturel ne sont pas négligés. D'ailleurs, deux des membres du jury de thèse de C. Camps avaient été les élèves de Jean Amade à Montpellier, et deux autres rappelaient qu'ils avaient suivi les cours de Joseph Sébastien Pons à Toulouse. Bien entendu, nombre d'autres témoignages sont invoqués dans ces chapitres.

La situation de Pons est assez singulière, car il est revendiqué par les Catalans, ce qui est tout à fait naturel, mais aussi par les Occitans, qui voient en lui le maître à penser de toute une génération. A ce fait ne sont évidemment pas étrangers les longs séjours professionnels du poète dans les deux capitales languedociennes, seize ans à Montpellier et dix-huit à Toulouse. Il est significatif que le président du comité d'organisation des manifestations du centenaire, soit l'écrivain languedocien Max Rouquette : il est resté profondément marqué par l'empreinte reçue de Pons, son professeur au Lycée de Montpellier, et plus de six décennies n'en ont rien effacé chez lui.

La partie la plus importante et la plus originale de la thèse est l'étude des œuvres littéraires par l'application des méthodes statistiques modernes. Les thèmes lyriques se décèlent parce que le subconscient de l'écrivain le pousse à employer certains termes avec une fréquence qui est inusuelle dans la langue.

Mais l'obtention de la liste des termes privilégiés n'est pas un petit travail. Dans chaque œuvre étudiée il faut compter le nombre d'occurrences de chaque vocable et établir une fiche pour chacun de ces vocables. On aurait, certes, pu songer à l'aide de l'informatique ; cependant, elle expose à de tels mécomptes (il suffit de lire un compte rendu de G. Straka, R. Ling. R., 1983, pp. 207-216) que la méthode artisanale a semblé préférable : rien ne remplace le discernement du cerveau humain. Le total des occurrences recensé chez les deux écrivains est de l'ordre de deux cent vingt mille !

Les vocables qui présentent les plus fortes fréquences d'emploi sont les mots-thèmes. Néanmoins, ces mots-thèmes ne sont pas forcément caractéristiques de l'écrivain ; il se peut que ce soient des mots favorisés par la langue.

Il faudra pousser plus loin, et comparer la fréquence des mots-thèmes à celle qu'ils ont dans un dictionnaire de fréquences de la langue.

Une règle de trois permet de ramener la fréquence donnée par le dictionnaire à la valeur théorique que l'on pourrait normalement attendre du volume de l'œuvre étudiée. Cette valeur théorique permet la détermination de l'écart-type pour chaque vocable. L'évaluation en écarts-types de la différence entre la valeur théorique et celle qui a été effectivement comptée dans le texte, dénommée écart-réduit, permet de savoir si le mot-thème peut être considéré comme un mot-clé.

C'est ainsi que nous pouvons suivre l'évolution spirituelle de Pons à travers ses recueils successifs, l'amour de la nature et de sa jeune épouse dans les deux recueils antérieurs à 1914, les tristesses du prisonnier de guerre dans le recueil du retour, un climat plus souriant après la reprise de la vie professionnelle et familiale, une poésie plus éthérée, plus cérébrale, correspondant peut-être aux années de préparation de la thèse, des chants douloureux, tournés vers le passé, après le décès de sa jeune femme en 1933, l'œuvre d'apaisement du temps et les consolations trouvées dans le paysage natal, etc. On observera avec curiosité comment change le nom de couleur présent dans les mots-clés : pour le premier recueil c'est le bleu ; pour le troisième, le blanc ; pour le cinquième, le vert ...

Appliquée aux mots grammaticaux, la recherche des mots-clés rend possible d'affiner le rôle de quelques effets de style, tels que l'emploi des démonstratifs, celui des prépositions ou celui des temps et modes verbaux.

Diverses autres méthodes statistiques permettent d'apprécier la richesse du vocabulaire d'un ouvrage ou d'un groupe d'ouvrages. Bien entendu, elles ne sont utilisées qu'avec les œuvres proprement littéraires, et non avec les textes des thèses ou des volumes d'essais, particulièrement nombreux chez Jean Amade.

Le vocabulaire des œuvres d'expression catalane fait l'objet d'une étude méthodique qui établit, pour chaque auteur, plusieurs catégories de mots étrangers au vocabulaire catalan standard : emprunts languedociens, vocables catalans dont l'emploi est particulier à la Catalogne du Nord, emprunts castillans, emprunts français. Chaque terme est nanti d'une notice donnant son sens exact, les articles des dictionnaires qui en font mention, les citations du contexte où il apparaît.

Au début de notre siècle, l'orthographe catalane a connu une période de crise. La graphie traditionnelle employée par les Jeux Floraux fut contestée par des novateurs à la tête desquels se trouvait Pompeu Fabra ; les « normes ortogràfiques » de celui-ci furent publiées en 1913. Il en résulta une ère d'anarchie, les uns restant fidèles à l'ancien système, d'autres acceptant la réforme, d'autres encore n'admettant que certains points de cette réforme. Amade est toujours resté attaché à l'ancienne graphie ; Pons a évolué progressivement au cours de ses publications.

Aussi bien Amade que Pons se sont voulus des poètes réguliers. Mais il arrive que les règles de l'art poétique soient victimes d'entorses, et C. Camps a minutieusement étudié celles-ci.

Autour des deux universitaires a cristallisé une importante phalange d'écrivains roussillonnais d'expression catalane, parmi lesquels ont fait l'objet d'une notice particulière Etienne Caseponce, Paul Bergue, Jean Narach, Lucie Bartre, Charles Grando, Edmond Brazès et Simone Gay.

Après la disparition d'Amade et de Pons, des survivances ont maintenu leur souvenir : la microtoponymie urbaine, c'est-à-dire les noms des rues ; les éditions d'ouvrages posthumes ; les articles et conférences qui leur sont consacrés.

Une bibliographie copieuse occupe les soixante-dix dernières pages : livres et publications des deux écrivains ; numéros spéciaux de revues et articles dont ils ont été le sujet ; ouvrages plus généraux relatifs à la Renaissance roussillonnaise.

Les deux volumes entre lesquels est partagé ce travail, sont agréablement présentés. Toutefois une critique portera sur les nombreuses fautes d'impression ; le plus souvent, le lecteur rectifie de lui-même.

La publication de cet énorme travail marque une date dans le développement des études romanes, tant du point de vue de l'histoire littéraire que de celui de la linguistique ; ce sont une région et une époque qui reçoivent un éclairage nouveau, et cette investigation minutieuse est aussi pratiquement exhaustive.

Henri GUITER

Emilio MONTERO, *El eufemismo en Galicia. Su comparación con otras áreas romances.* In : VERBA, Anuario Galego de Filoloxia, Anexo 17. Santiago de Compostela, Universidad de Santiago de Compostela, 1981, 331 pages.

On constate depuis quelques décennies que les études concernant l'euphémisme se sont beaucoup développées (1). Mais surtout la Péninsule ibérique avait un certain besoin de rattrapage dans ce domaine auquel le présent travail de E.M., qu'il a présenté comme *tesis doctoral* à l'Université de Valladolid, a largement remédié.

L'auteur s'appuie sur 64 œuvres de la littérature moderne galicienne, sur les dictionnaires galiciens existants et sur les revues de spécialité, ainsi que sur des enquêtes par correspondance et des enquêtes directes sur place. Il a confronté son *corpus* avec le matériel collectionné dans les fichiers du Departamento de Filología de l'Université de Santiago de Compostela et, de plus, avec les *tesis* et *tesinas* en grande partie inédites que l'on y conserve (2). Il faut dire qu'il est

(1) Dernièrement ont paru de Miguel Casas Gómez, *La interdicción lingüística. Mecanismos del eufemismo e disfemismo.* Servicio de Publicaciones, Universidad de Cadiz, 1986 et Id., *L'euphémisme et la théorie du champ morpho-sémantique,* in : *Cahiers de Lexicologie, Revue Internationale de Lexicologie et Lexicographie,* 1986 - 2, pp. 35-51.

(2) On en trouve une liste dans la bibliographie, pp. 285-88.

particulièrement louable qu'il ne s'est pas laissé décourager par le nombre très bas des réponses qu'il a reçues spécialement pour les euphémismes relatifs au domaine sexuel, qui n'était que de 3 % (p. 8).

Dans la première partie de son étude, c'est-à-dire dans les quatre premiers chapitres, il s'occupe du tabou linguistique et de l'euphémisme et cherche à établir des critères pour une définition acceptable de même qu'il essaie d'en décrire les caractéristiques spéciales et les possibilités de formation. Le trait le plus frappant de l'euphémisme se révèle être sa relativité (p. 26), ainsi que son instabilité dans le temps et dans l'espace (p. 35). L'auteur expose très clairement l'état actuel de l'investigation sur le tabou (pp. 11-19) et sur l'euphémisme (pp. 21-36) en tenant compte surtout des études de J. Orr, N. Galli de'Paratesi, João da Silva Correia, Mansur Guérios, R. Senabre, R. Rabanales, I. Gregorio de Mac, S. Ullmann et Charles Kany. En ce qui concerne les *Recursos eufemísticos* (pp. 37-80), il cherche à appliquer la théorie des champs lexicaux de la sémantique structurale en s'appuyant principalement sur L. Hjelmslev, E. Coseriu et H. Geckeler. Sans doute explique-t-il la notion de structure dont se servent ces linguistes, mais lui-même n'analyse pas les sèmes comme on aurait pu le supposer.

L'auteur établit trois registres différents : *el culto, el familiar* et *el vulgar,* mais il ne discute pas cette répartition. D'ailleurs dans le courant de son travail il n'attribue qu'une petite partie de son matériel à ces trois registres.

E. M. n'effleure que très rapidement les relations de l'euphémisme avec la jerga et avec l'humour (pp. 81-85) pour analyser ensuite le dysphémisme. Il se révèle clairement qu'il n'est pas facile de séparer nettement les euphémismes des dysphémismes.

Dans la deuxième partie de son étude (pp. 91-256), il étale les euphémismes du galicien devant le lecteur, classés par matières : La interdicción magico-religiosa (Seres sobrenaturales ; La muerte y conceptos afines ; Temas surgidos de la superstición ; Las enfermedades) (pp. 91-170) ; Interdicción sexual (Organos sexuales ; Actividad sexual ; La mujer y sus estados fisiológicos ; El amor ilícito ; Dolencias y vicios secretos) (pp. 171-224) ; La interdicción escatológica (Necesidades fisiológicas ; Productos ; Dolencias) (pp. 225-241) ; La interdicción social (Estado financiero ; Ocupación laboral ; Relaciones familiares : suegra ; Defectos físicos ; El aspecto físico y la edad ; Defectos, Avaro ; Mentira ; Robar ; Cárcel : Borrachera ; Ira, enojo y afines) (pp. 243-256) ; Conclusiones (pp. 257-271).

E.M. a très bien divisé son matériel, et ses explications des différents cas d'euphémismes sont soigneusement réfléchies. Où c'est possible l'auteur a recours aux expressions parallèles du portugais, de l'espagnol, du catalan et de l'italien.

A notre avis on ne peut pas ranger *La entonación* (p. 46) sous les *Recursos paralingüísticos.* Nous trouvons regrettable que E.M. n'ait pas traité les gestes

qu'il ne fait que mentionner (p. 47). En Galice il y aurait très probablement des cas de grand intérêt à découvrir.

Il est intéressant de constater que, pour le galicien, l'espagnol est considéré comme si c'était une langue étrangère (p. 77) — voir l'exemple de *carajo* !

Voici maintenant un certain nombre d'observations :

En ce qui concerne La muerte y conceptos afines (pp. 117-137), nous renvoyons à l'étude de W. Grafschaft, *Die Onomasiologie von « sterben » im Französischen* (Romanistische Versuche und Vorarbeiten 50), Bonn 1974, à Wilhelm Havers, *Neuere Literatur zum Sprachtabu,* 1946 (Krankheit, Gebrechen und Tod, pp. 90-102), à Ch. Lee, *Aspetti del vocabolario della morte nelle lingue romanze,* in : XIV Congresso Internazionale di Linguistica e Filologia Romanza (Napoli, 15-20 aprile 1974), Atti, vol. IV, p. 25, à Luigi Morandi, *In quanti modi si possa morire in Italia,* Turin 1883, à Angela Adelina Teixeira de Sousa, *Expressões portuguesas relativas à ideia de morrer e estar morto,* Coimbra, 1960, à Peter Stolzmann, *Die angelsächsischen Ausdrücke für « Tod » und « sterben », Ihr Vorstellungsgehalt und dessen Ursprung,* Diss., Erlangen 1953, à Winant, *Vocabulorum latinorum quae ad mortem spectant historias,* Diss., Marburg 1906. Dans toutes ses études, que l'auteur n'a pas utilisées, il aurait pu trouver bon nombre d'expressions parallèles.

En traitant la notion Izquierda (pp. 138-140) E.M. n'a pas consulté le travail de Fryklund, *Les changements de signification des expressions de droite et de gauche,* Upsala 1907, ni celui de Eugen Lerch, *Die Ausdrücke für « rechts » und « links » und die religiösen Vorstellungen,* in : *Sprachkunde* 1940, pp. 7-11, ni celui de J. Hoops, « *Right* » *and* « *Left* » *in the Germanic Languages,* in : *Etudes germaniques* 5 (1950), pp. 81-96, ni non plus celui de J. I. Hajdú, *Die Benennung der Begriffe « rechts » und « links » als Ausdruck der Beziehung zwischen Sprache und Denken,* in : ALASH 1 (1951/1952), pp. 171-210.

A propos des Maldiciones y juramentos, E.M. mentionne entre autres *raio.* A côté de *raças te partam !* on trouve en portugais *rai's te pelem !* (cf. Aquilino Ribeiro, *Lápidas partidas,* p. 186) *e má rás parta* o alimal (cf. A. da Silva, *O amigo das tempestades,* p. 129). José de Almada Negreiros emploie même la forme très populaire (*Obras completas* 3 (1971), p. 64) *rastaparta !*

En ce qui concerne les noms d'animaux (pp. 142-163), l'auteur aurait pu tirer profit de l'étude de R. Riegler, *Das Tier im Spiegel der Sprache,* Dresden/Leipzig 1907, ainsi que du travail de W. Schultz, *Die Tiere in der Namengebung der südfranzösischen Mundarten. Ein Beitrag zum Studium der Metaphern,* Hamburg 1932. En outre il aurait pu consulter le *Handbuch des Deutschen Aberglaubens* de Hanns Bächtold-Stäubli, Berlin/Leipzig 1927-1942, en 9 vol., où les articles sur les noms d'animaux sont de R. Riegler. En outre il aurait fallu tenir compte de Wilhelm Havers que nous avons déjà mentionné et de Delmira Maçãs, *Os animais na linguagem portuguesa,* Lisboa, 1951, qui assurément auraient pu lui fournir du matériel. Pour le loup voir Wilhelm Havers § 10, Delmira Maçãs :

João descalço (p. 59), *o-da-roupa-feita* (Cabeceiras de Basto) et *aldravelo* (p. 132). Pour le renard cf. Wilhelm Havers § 13, M. L. Wagner, *Die Bezeichnungen für Fuchs in Sardinien,* in : *Arch. Rom.* XVI, p. 501 ss., l'article de J. Hoops dans le *Reallexikon der germanischen Altertumskunde,* vol. 2, pp. 103-4. En ce qui concerne la belette (pp. 153-159) cf. Wilhelm Havers § 15, Elsbet Schott, *Das Wiesel in Sprache und Volksglauben der Romanen,* Diss., Tübingen 1935, P. H. Böhringer, *Das Wiesel, seine italienischen und rätischen Namen und seine Bedeutung im Volksglauben,* Diss., Basel/Zürich 1935, G. Rohlfs, « *Brot und Käse* » *als Wieselnamen,* in : *An den Quellen der romanischen Sprachen.* 1952, pp. 34-39. *Belida, bonitiña,* etc., correspondent à l'expression allemande « Schöntierchen ». Quant au serpent (pp. 159-161), cf. Wilhelm Havers § 11. Pour le papillon voir R. Riegler, *Zu den Tiernamen vom Typ « mariposa » 'Schmetterling',* in : *ASNSL* XLIX (1925), pp. 77-78, A. Griera, *La mariposa,* in : *VKR I* (1928), pp. 316-23 *(sus denominaciones en cat., esp. y vasco),* Klaus Hirt, *Die romanischen Schmetterlingsnamen,* Diss., Freiburg 1952. Voir aussi R. Riegler dans le *HDA,* colonne 1237-54 et dans le *Anuari de l'Oficina Românica* 2 (1929), pp. 7-20. Les gens du Minho emploient l'expression *galinhas do senhor* (p. 62).

En ce qui concerne les noms de maladies (pp. 63-170), on pourrait citer Karl Jaberg, *Metaphorik und Dämonie,* in : *Sprachwissenschaftliche Forschungen und Erlebnisse* - Neue Folge, *Romanica Helvetica,* vol. 75, Bern 1965, pp. 237-271. Le traitement des « enfermedades mentales » présente un peu trop de lacunes. Cf., pour plus d'exemples, Delmira Maçãs, *As designações das perturbações mentais em português,* in : BF 11 (1950), pp. 12-32, et Ingo Nagel, *Die Bezeichnungen für « dumm » und « verrückt » im Spanischen,* Tübingen 1972.

Pour ce qui est des organes génitaux, cf. Hernán Rodriguez Castelo, *Léxico sexual ecuatoriano y latinoamericano,* Quito : Libri Mundi/Instituto Otavalaño de Antropologia, 1979, M. L. Wagner, *Phallus, Horn und Fisch,* in : *Romanica Helvetica* IV (1937), p. 88 ff., Helmut Meter, *Die Metaphorik der Vagina im Italienischen, Ein Beitrag zur Diskussion über die Metapher,* in : *Sprachtheorie und Sprachpraxis,* Festschrift für Henri Verney, Tübingen 1979, pp. 215-43, Goldberger, *Kraftausdrücke im Vulgärlatein,* in : *Glotta* 18 (1930), pp. 8-65.

Aux expressions désignant les préservatifs on pourrait ajouter pour le portugais *camisa (de vénus)* et *camisa sem mangas.* Pour toutes les expressions euphémisantes portugaises je renvoie à mon étude *O eufemismo e o disfemismo no português moderno,* Biblioteca Breve 84, Instituto de Cultura e Lingua Portuguesa, Lisboa, 1984, où l'on trouvera un grand nombre d'expressions parallèles aux expressions galiciennes réunies par E.M.

Au sujet de la Infidelidad voir mon article : *Bezeichnungen für den « betrogenen Ehemann » im Portugiesischen,* in : *Romanica europea et americana,* Festschrift für Harri Meier, éditée par H.-D. Bork, A. Greive et D. Woll, Bonn 1980, pp. 293-308.

Quant aux expressions désignant la prostituée, voir E. Radtke, *Typologie des sexuell-erotischen Vokabulars des heutigen Italienisch. Studien zur Bestimmung*

der Wortfelder PROSTITUTA und MEMBRO VIRILE unter besonderer Berücksichtigung der übrigen romanischen Sprachen, Tübinger Beiträge zur Linguistik 136, Tübingen 1980, et spécialement, pour ce qui est du portugais, cf. pp. 142-152. Il est étonnant que les expressions réunies par E.M. pour Burdel (p. 220) soient si peu nombreuses.

Pour les maladies vénériennes (p. 222), cf. mon étude déjà citée plus haut sur les euphémismes en Portugais moderne, pp. 20-21. Egalement pour homosexuel (pp. 222-23) cf. pp. 112-114, pour onanisme (pp. 223-224) cf. p. 111.

Au chapitre de la « Interdicción escatológica », il y aurait pas mal de choses à ajouter. Cf. à ce sujet mon étude citée plus haut pp. 89-95. Là où l'auteur s'occupe des expressions relatives à l'ivresse (pp. 253-56) les différentes formes sont très nombreuses. Il est à regretter qu'il n'ait pas utilisé l'étude de H. Steinmetz, *Galloromanische Bezeichnungen für « betrunken/sich betrinken », « Trunkenheit », « Trunkenbold »,* Bonn 1978.

Tout ce que l'auteur apporte comme faits linguistiques est très intéressant. Malheureusement la première partie, plus théorique, et aussi les conclusions ont des faiblesses.

La bibliographie sur laquelle s'appuie E.M. est très vaste bien qu'il y ait des lacunes. Un certain nombre de publications concernant l'euphémisme lui ont échappé. En plus de ce que nous avons déjà cité plus haut il faudra mentionner : M. Cortelazzo, *Valore attuale del tabu linguistico,* in : *Rivista di Etnografia* 7 (1953), pp. 13-29, W. Beinhauer, *Das Tier in der spanischen Bildsprache,* Hamburg 1949, M. Criado de Val, *Palabras malsonantes en Hispanoamérica,* Madrid, 1967, Id., *Diccionario de palabras equívocas o malsonantes en España, Hispanoamérica y Filipinas,* in : *Yelmo* 27 (1976), pp. 5-6, 28 (1976), pp. 10-15, 29 (1976), pp. 5-6, 30 (1976), pp. 46-47, Id., *Diccionario de español equívoco,* EDI-6, S.A., Madrid, 1981, H. Kröll, *Espressões injuriosas, Nomes de animais empregados metaforicamente,* in : *Biblos* 57 (1981), pp. 241-268, Delmira Maçãs, *Os animais na linguagem portuguesa,* Lisboa, 1951, J. M. Piel, *Amboss, Ziegenbock und betrogener Ehemann, Betrachtungen zu asturisch-galizisch acruñar « dengeln »,* in : *Serta Romanica,* Festschrift für G. Rohlfs, Tübingen 1968, pp. 171-174, K. W. Rasmussen, *Brazilian Words and Phrases for certain Aspects of Love and Parts of the Body,* Madison 1971, id., *Brazilian Portuguese Terms for Sexual Intercourse,* in : *Orbis* 22 (1973), pp. 114-133.

En somme il faut dire que ce travail bien documenté a été conduit avec beaucoup de soin. A part quelques insuffisances peu importantes c'est une étude attrayante et bien faite qui a apporté du nouveau pour le galicien. Nous sommes sûrs qu'il rendra de bons services. Il est évident que de par sa nature une œuvre sur l'euphémisme ne pourra jamais être complète. L'ouvrage se clôt par un index consciencieusement élaboré où les mots sont rangés d'après les différentes langues (pp. 289-325).

Heinz KRÖLL

Madelaine MONTANDON-HUMMEL (éd.), *Pero López de Ayala, Libro de cetrería, Edición basada en los códices del siglo XV*, Dissertation zur Erlangung der Würde eines Doktors der Philosophie, vorgelegt der Philosophisch-Historischen Fakultät der Universität Basel, Basel (Discount Print) 1986 [V] + 439 pp.

Le *Libro de Cetrería* ou *Libro de las Aves de caça* du chancelier Pero López de Ayala a été publié deux fois au 19e siècle (cf. p. 36) ; aucune de ces deux éditions ne peut être qualifiée de 'critique'. Depuis quelque temps l'intérêt porté aux œuvres du chancelier va grandissant (cf., par exemple, ZrP 102, 1986, 377-389) ; après plusieurs éditions du *Rimado de Palaçio* et une édition partielle de la traduction de Tite-Live, voici un texte fiable du traité de fauconnerie, qui est, bien sûr, le bienvenu — bien que nous attendions toujours, et avec impatience, de bonnes éditions des chroniques de notre auteur.

L'introduction de Mme M.-H. est plutôt sommaire : 14 pages (pp. 1-14) sur la fauconnerie et sa littérature, sur l'œuvre de Pero López, ses sources, son style — elle juge sévèrement son auteur, coupable d'avoir inséré dans son œuvre une traduction du traité de Pero Menino : « Con la obra de Pero Menino ganó Ayala prestigio por haber introducido unos nuevos conocimientos de la patología cetrera en España, y el autor portugués se le privó de la fama de ser el verdadero innovador » (p. 12). Pero López dit pourtant (cf. pp. 59/61) que son livre ne veut être qu'une compilation, et parmi les autorités, il cite dûment Pero Menino ; d'ailleurs, la question de l'originalité de la littérature médiévale (1) ne se pose pas ici : de tout temps, un manuel n'a pu être que la somme des connaissances acquises, donc une sorte de plagiat ; ce sont les faits qui comptent, et non les noms de ceux qui les ont découverts.

On ne possède pas moins de 21 manuscrits du *Libro de Cetrería* (énumérés, avec un fac-similé pour chaque ms., pp. 15-35), dont 5 du 15e s. (2), 9 du 16e, 2 du 16e/17e, 2 du 17e, 2 du 18e et un du 19e s. ! Ce dernier, qui est une copie d'un ms. de ca. 1520, semble refléter un intérêt philologique ; par contre, les mss. des ss. XVII/XVIII pourraient s'adresser bel et bien à des amateurs de la fauconnerie, désireux de mettre en pratique les préceptes du chancelier. Il se peut que les manuscrits eux-mêmes permettent d'identifier le lecteur ou les lecteurs présumés ; malheureusement, Mme M.-H. n'en dit rien.

---

(1) E. Ruhe (*Inventio* devenue *troevemens* : la recherche de la matière au moyen âge, ds: The Spirit of the Court, Selected Proceedings of the Fourth Congress of the International Courtly Literature Society (Toronto 1983), ed. by G. S. Burgess and R. A. Taylor, Cambridge 1985, 289-297), a montré récemment que l'usage médiéval proscrivit le plagiat.

(2) Il semble que le livre a été rédigé en 1385/86, cf. p. 8.

L'édition (pp. 39-364) suit scrupuleusement le ms. le plus ancien, *L* = Londres, B.M. Add. 16392 (copié ca. 1430) ; les pages de gauche reproduisent chacune une page du manuscrit de base, les pages de droite donnent les variantes des 4 autres manuscrits qui appartiennent au 15e s. L'édition paraît bonne (pp. 45 l. 53, *obras*, accompagné d'un « (*sic*) », est une erreur évidente ; il aurait fallu corriger en « (*h*)*oras* », leçon de 3 des 4 autres mss. utilisés). Après un relevé rapide de phénomènes grammaticaux remarquables (pp. 365-371), vient le glossaire (pp. 372-414), suivi de l'index des noms (pp. 415-421) et de la bibliographie (pp. 428-434).

C'est surtout le glossaire qui mérite notre attention : le texte intéresse, cela va sans dire, surtout les lexicographes (et les historiens de la fauconnerie), beaucoup plus que les historiens de la littérature. Le glossaire est très riche, et les définitions prouvent que l'éditrice connaît bien son sujet ; on peut pourtant regretter qu'elle ne renvoie pas systématiquement aux dictionnaires historiques, qui peuvent assez souvent être corrigés par des attestations contenues dans son texte. Il est vrai que le DECH cite assez souvent le *Libro de Cetrería*, surtout pour les noms des oiseaux rapaces : cf. *tagarote* DECH 5, 347 b TAGAROTE ; *atahorma* DECH 1, 387 b (ne dit pas que notre texte — 7 r° l. 14/15 (3) — contient la var. *atafforma*) ; *lamero* (manque au gloss.) DECH 3, 571 b LANA ; etc. D'autres noms d'oiseaux manquent au DECH ; cf. *budalón* et *tartarlán*, 7 r° l. 15, etc. — D'autres corrections à apporter au DECH : *aconcordar* 3 v° l. 55 manque DECH 2, 191 a CORAZÓN ; *amortificamiento* 4 v° l. 34 manque DECH 4, 150 a MORIR (où *mortificar, mortificación* 16e s.) ; *cirurgiano* 8 r° l. 16, la var. manque DECH 2, 90 CIRURGÍA ; *finchamiento* 6 r° l. 24 : DECH 3, 365 b HINCHAR *hinchamiento* s.d. ; *finchazón* 6 r° l. 19, DECH 3, 365 b HINCHAR : *finchazón*, var. de *hinchazón*, ds APal. (1490) ; *plática* 4 r° l. 19, var. de *prá(c)tica*, DECH 4, 629 b PRÁCTICA : var. *plática* attestée dp Juan de Mena, *Laberinto de Fortuna* (1444) ; *plumaje* 3 r° l. 14/15, première attestation : DECH 4, 583 a PLUMA dp APal. (1490) ; etc. etc. Et il faudrait mentionner, bien sûr, les sens nouveaux de mots bien connus, cf. *mano* 9 r° l. 28 « patte de l'oiseau rapace », *dedo* 9 r° l. 29 « «serre », etc.

J'aurais bien aimé feuilleter encore un peu cette belle édition ; si je m'arrête ici, c'est surtout à cause d'une raison matérielle : Il faut qu'un livre soit relié. Or, pour les thèses, on se contente depuis longtemps d'une simili-reliure ; et si je ne ménage pas ma copie, je risque d'obtenir un amas de feuilles volantes. C'est vraiment dommage, et assez décourageant pour les jeunes chercheurs (4).

Albert GIER

(3) Comme l'éditrice dans son glossaire, je donne la page et la ligne dans le ms.

(4) Peu après la thèse de Mme M.-H., une autre édition du même texte vient d'être publiée : Pero López de Ayala, *Libro de la caça de las aves*, El Ms. 16.392 (British Library, Londres) ed. por J. G. Cummins (Colección Támesis, Serie B, XXX), London 1986, cf. mon CR, à paraître ds la ZrP.

DOMAINE GALLO-ROMAN

Gaston ZINK, *Phonétique historique du français,* coll. « Linguistique nouvelle », Presses Universitaires de France, Paris, 1986, 254 pages.

Voici une solide introduction à la phonétique diachronique destinée aux « candidats au CAPES et à l'Agrégation » (concours français d'enseignement secondaire) qui n'ont reçu, comme c'est, hélas !, maintenant souvent le cas dans nos universités, au cours des années de licence et de maîtrise, qu'une formation lacunaire en grammaire historique et sont « parfois même sans initiation préalable » [14], mais ce manuel peut être tout aussi utile, comme un ouvrage d'initiation, à tout étudiant français ou étranger de philologie ou linguistique française. L'auteur est parfaitement au courant de l'état de nos connaissances et, en outre, il se montre l'excellent pédagogue dans une discipline qu'on considère souvent — à tort — comme trop difficile, peu attrayante et indigeste.

Les faits exposés, sûrs en général, donnent une vue complète de l'évolution phonétique du latin au français médiéval, voire moderne, et loin d'être traités, de façon « atomisée », voyelle après voyelle et consonne après consonne (comme dans le manuel classique de Bourciez), ils sont thématiquement regroupés, après une introduction sommaire à la phonétique articulatoire [4 chapitres, 15-33], selon les tendances évolutives du latin vulgaire, du protofrançais et du français, en 24 chapitres dont chacun traite d'un des grands phénomènes de cette évolution : chap. V « l'accent tonique », sa place et ses effets, VI « effacement des voyelles atones », VII « évolution de *ə* central », VIII « bouleversement du système vocalique latin », IX « diphtongaisons spontanées », X « évolution des consonnes intervocaliques », XI « prothèse vocalique », XII « traitement des voyelles atones en syllabe initiale », XIII « consonnes finales », XIV « nasalisations », XV « consonnes palato-vélaires et palatalisations », XVI « action fermante d'une consonne palatale (et la loi de Bartsch) », XVII « réduction des groupes consonantiques », XVIII « formation de *ü* et rétablissement d'un *u* diphtongal par la vocalisation de *l* », XIX « diphtongues par coalescence », XX « diphtongaisons conditionnées et triphtongues », XXI « *w* initial ou appuyé », XXII « l'aspirée *h* », XXIII « consonnes géminées », XXIV « la vibrante *r* », XXV « les consonnes labiales » et leur influence, XXVI « réduction des hiatus », XXVII « allongements et ouvertures vocaliques, lois de position », XXVIII « phonétique combinatoire [assimilation, dilation, différenciation, dissimilation] et combinaisons syntactiques [agglutination, déglutination] ». On pourrait être surpris, dans certains cas, par l'ordre dans lequel ces chapitres se succèdent, mais c'est pour des raisons pédagogiques que cet ordre s'est imposé à l'auteur, plutôt qu'un ordre strictement (ou plus ou moins) chronologique.

Pour illustrer chaque fait, l'auteur n'aligne pas, comme on le fait d'habitude, des séries plus ou moins exhaustives d'exemples, en donnant le point de départ latin et l'aboutissement français, mais il en choisit un ou, le plus souvent, deux,

trois ou quatre, et il en reconstitue, dans des colonnes verticales, l'évolution par étapes successives en essayant de situer chaque étape dans un siècle, voire un demi-siècle, au cours duquel elle aurait été atteinte. En voici au moins trois exemples pris au hasard :

[p. 59]	PĬRA (ĭ)	[p. 70]	(H)ABŪTU (ū)	[p. 140]	ŌKŬLU(M) (ŏ)
III^{e} s.	é̩	I^{er} s.	β̞	I-III^{e} s.	o̯kl̯u (o̯ II^{e} s.)
VI^{e} s.	péira	III^{2}	w	III^{e} s.	o̯yl̯u
VII^{e} s.	pé̩irə		aútu	IV^{2}	uoyl̯u
XII^{1}	pǫ̯i	IV^{2}	d	V^{2}	o̯
^{2}	púe̯	V^{2}	aúdo̯	VII^{e} s.	úo̯yl̯ (y cons.)
	pwé̩	VII^{e} s.	aúð	v. IX^{e} s.	úo̯l̯
XIII^{e} s.	pwę̯ (wa)		(ɵ)	XI^{e} s.	üe̯
XV^{e} s.	pwę̯rœ	VIII^{e} s.	əü(ɵ)	XII^{1}	üœ́e̯l̯
XVII$^{1.2}$	pwę̯R	XI^{e} s.	əü	^{2}	ẅœ́e̯
XVIII^{2}	pwáR (wę̯)	XIV^{e} s.	ü	XIII^{e} s.	œ̯l̯
	(*poire*)			XVII^{1}	œ̯l̯
				XVIII^{2}	œ̯y (*œil*)

On voit ce que cette méthode a d'intéressant du point de vue pédagogique, mais aussi ce qu'elle a de risqué du point de vue strictement scientifique (v. encore ci-dessous).

Une autre innovation consiste en ce que l'auteur, toujours soucieux des besoins pédagogiques, a divisé l'ouvrage en deux parties — « deux niveaux de façon à détacher nettement l'accessoire du fondamental » [11] : la première partie (172 pages) « s'en tient aux faits de base », « la seconde [173-246] regroupe les phénomènes mineurs ou plus délicats à saisir et tous les faits dialectaux » ; « les deux parties présentent la même ordonnance » de chapitres [11].

L'ouvrage se termine par une bibliographie sommaire [247] qui comprend, à l'exception de M. K. Pope, uniquement des publications en français (1), un index des étymons dont on trouve, dans le corps de l'ouvrage, la restitution des étapes chronologiques [248-249] et un index de mots français [250-254].

Malgré la qualité certaine du livre de M. Zink, il me paraît nécessaire d'en commenter quelques détails, et tout d'abord quelques petites méprises dans les

(1) Ainsi, on regrettera l'absence d'ouvrages fondamentaux écrits en allemand, comme Meyer-Lübke, *Hist. Gr. der franz. Spr.* (^{4}1933, d'une grande originalité, toujours à consulter), ou Elise Richter, *Chronologische Phonetik* (1934), ou encore *Altfranz. Grammatik* (t. I) de Hans Rheinfelder (^{3}1963), mais aussi, bien qu'ils soient écrits en français, celle de l'admirable livre de Wartburg, *Evolution et structure de la langue française* (^{7}1965) ou de l'importante *Dialectalisation de la Gallo-Romania* de Jakob Wüest (1979). On n'a pas non plus tenu compte — et ce n'est pas une lacune négligeable — de l'*Introduction au latin vulgaire de Veikko Väänänen* (3^{e} éd. 1981).

chapitres de phonétique générale. P. 18. L'accès des fosses nasales s'ouvre et, par conséquent, les voyelles nasales se forment par l'abaissement, non pas de la seule luette, mais du voile du palais. — P. 27. A propos des consonnes nasales, on ne peut pas dire que « l'occlusion n'est pas totale » parce que « l'air s'échappe par les fosses nasales » ; par le terme d'occlusion on désigne la fermeture du passage buccal, et celle-ci existe pour les occlusives dites nasales comme pour les occlusives orales, et s'achève bien par une explosion qui, si faible qu'elle soit, permet précisément de distinguer *m*, *n* et *ŋ*, la résonance nasale étant la même pour les trois. — P. 28. Aucune consonne constrictive ne s'articule « sans contact » de la langue avec le palais, mais ce contact se fait uniquement par les bords de la langue contre les bords de la voûte palatine ou, pour le type *l*, par la pointe contre les alvéoles. — P. 29. Sur l'articulation de *ļ* palatal (et non « palatalisé »), pour lequel c'est le dos de la langue qui touche le palais dur, alors que les bords abaissés en arrière de ce « barrage » laissent l'air s'échapper, v. mon étude dans les *TraLiLi* 6, 1, 1968, reprise dans *Les sons et les mots* (1979), 377-8. — P. 31. La syllabe, loin de « se caractériser par une tension décroissante » (théorie Grammont-Fouché), est produite au début par un effort musculaire croissant, qui se relâche seulement vers la fin, après le sommet syllabique (théorie de R. H. Stetson, 1951, v. *Les sons et les mots,* 216-221, ainsi que sa représentation graphique dans mon *Album phonétique,* 1965, p. 124, pl. 91).

A propos des changements phonétiques et leurs explications, j'ajouterais aussi quelques remarques. P. 23. Je ne définirais pas la segmentation vocalique « comme une suite de deux ou trois phonèmes distincts comprise dans une seule émission de voix, c'est-à-dire dans une seule tenue » (le terme d'émission de voix est impropre), mais plutôt comme « une production, par un déplacement continu des organes articulatoires, de deux ou trois timbres vocaliques successifs dans une seule tenue, à l'intérieur d'une même syllabe ». — P. 54. La diphtongaison *ę* > *ie* ne s'explique pas par « la tension musculaire » qui aurait « fermé la partie initiale de la voyelle au maximum jusqu'à *i* » (comment peut-on mesurer objectivement la tension ? Il vaut mieux abandonner ce concept). Jean Séguy et moi-même avons expliqué cette diphtongaison par l'apparition d'un *i*, son de passage, entre une consonne ferme et une voyelle ouverte, accentuée et allongée, qui suit (*Annales du Midi* 66, 307-311 ; *Z. f. Phon.* 12, 1959, 296-9, repris dans *Les sons et les mots* 188-190, ainsi que 233-4 ; explication adoptée par ex. par A. Castellani dès 1962, cf. ses *Saggi di linguistica e filologia italiana e romanza* I, 1980, 136-7). — P. 56. Les diphtongaisons dites françaises, *a* > *ae* (> *e*), *ę* > *eï*, *ǫ* > *ou* s'expliquent toutes les trois par la diminution de l'effort des muscles abaisseurs vers la fin de la tenue (*Z. f. Phon.*, l.c., et *TraLiLi* 2, 1, 1964, 37-38 ; maintenant dans *Les sons et les mots* 233-4). — P. 59. Dans les zones Est et Ouest de la langue d'oïl, *u* à la place de *o* latin fermé et accentué vient probablement de la non-diphtongaison et de la simple fermeture de cet *o*, plutôt que de la diphtongaison *o* > *ou* et ensuite monophtongaison *ou* > *u*. Pierre Gardette semble avoir déjà songé à cette solution (*Mélanges Straka,* 1970, 273). — Pp. 63 et 165. *-p-* intervocalique, sonorisé en *-b-*, puis relâché en *-w-* / *-v-*, n'a pas suivi intégralement le

chemin des *-w-* et *-b-* primaires et ne s'est pas effacé devant les voyelles vélaires : *saputu - seü* est une forme analogique d'après *habutu* > *eü, debutu* > *deü,* tandis que *nepotem* > *neveu* est un aboutissement normal, v. aussi *saporem* > *saveur, saponem* > *savon* (Fouché 618 ajoute encore **naponem* > afr. *navon,* mais ce mot ne figure ni dans Gdf et GdfC, ni dans TL, ni dans le FEW). — P. 66. Sur la naissance d'un *i* ou *e* prothétique devant *s* + *cons.* à l'initiale, v. la lumineuse explication de Millardet, *Et. de dialectologie landaise* 141 (v. aussi *Les sons et les mots* 269-270). — P. 68. Les voyelles dans la syllabe initiale de mot, qui est porteuse de l'information, sont stables, à quelques exceptions près, dans toutes les langues, et il est inutile d'y voir, en roman et en français, « la survivance d'un très ancien accent d'intensité latin ». — P. 77. Le dévoisement des consonnes sonores en finale de mot, qui est aussi un fait très répandu dans les langues (v. l'allemand, le tchèque, etc.), ne vient pas de leur abrègement ; c'est un fait d'assimilation de sonorité au repos en finale absolue de mot ou de groupe. — Pp. 79, 123, 217. Les modifications du timbre vocalique *ò* > *ó* (*côte*) et *à* > *á* (*pâte*) à la suite de l'effacement d'une *s* implosive ou finale, ne vient pas du simple allongement compensatoire de la voyelle (théorie de Fouché), mais d'une assimilation de l'articulation linguale de la voyelle à celle du [*x*] (recul de la langue), stade intermédiaire entre *s* relâché et sa disparition totale (v. ma contribution aux *Mélanges Delbouille,* 1964, reprise dans *Les sons et les mots* 461-464). — P. 81. Fermeture des voyelles orales devant consonnes nasales, surtout implosives (en position faible), et p. 83 ouverture des voyelles nasales par rapport aux voyelles orales correspondantes. Contrairement à ce que j'avais écrit, en 1955 (*RLiR* 19, 247-8 et 249, repris dans *Les sons et les mots* 503-505), je pense plutôt que le premier des deux phénomènes est une assimilation de faiblesse articulatoire : le relâchement des muscles pour la consonne nasale entraîne, non pas « une légère tension de la voyelle précédente qui se ferme » [81], mais une diminution de l'effort articulatoire pour cette voyelle et, par conséquent, sa fermeture, et quant à l'ouverture des voyelles nasales, elle ne se produit pas parce que « l'abaissement du voile gêne l'élévation de la langue » [83], mais c'est le relâchement des muscles élévateurs du voile qui produit aussi, semble-t-il, le relâchement des muscles élévateurs locaux de la langue de sorte que toute l'énergie se reporte alors sur le travail des muscles abaisseurs qui, de ce fait, font abaisser davantage la langue et la voyelle s'ouvre (*TraLiLi* 1, 1963, 56-57, et *Les sons et les mots* 98-99). — P. 105. L'évolution de *kl en ļ* (*mac(u)la* > *maille*) n'a pas dû passer par *χl* et *yl* (parallèlement à *kt* > *yt, ks* > *ys*), mais par un stade intermédiaire entre les deux consonnes, *ĉ*, articulation unique — palatale sourde correspondant à *ļ sonore* —, et sans qu'un *yod* ait apparu par devant ; j'ai pu saisir cette évolution sur le vif en observant la transformation de *kl* dans *clau* > *ļau* « clé » dans des parlers d'Auvergne (*Les sons et les mots* 318 et 343, fig. 9). Il n'y a pas de raison non plus de supposer [99 et 139], malgré la justification tentée p. 100, la naissance d'un *yod* devant *ņ* et *ļ*, sauf quand *ņ* est devenu final ou antéconsonantique (v. *Mélanges Bruneau* 80-82 et *TraLiLi* 3, 1, 1965, repris dans *Les sons et les mots* 322-4, 547-549), et pour ce qui est de *ļ*, quand il s'agit de

dialectes de l'Est [228] ou, en français, de mots demi-savants comme *huile* (Fouché 419). — Pp. 115-116. Le changement *pal.* + *a* accentué libre > *ie* est curieusement « rattaché au traitement de *a* atone libre » et l'évolution en est représentée par la formule suivante :

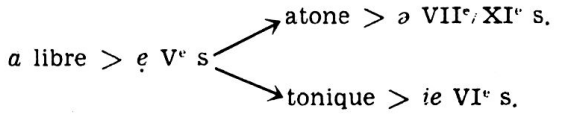

Explication très hypothétique. J'hésite à détacher *pal.* + *a* > *ie* de l'évolution *a* > *ae* > *e* [56-57] ou *ai* devant nasale [81 et 85]. — 118. Dans *merci*, *-i* issu de *e* fermé et accentué après palatale est expliqué, comme chez Bourciez § 59, chez Fouché 321 et ailleurs (depuis Meyer-Lübke, *Gr. des langues romanes* I, § 105), par la diphtongaison *e* fermé > *ei*, puis *iei* après palatale et enfin monophtongaison *iei* > *i*. Mais dans sa *Hist. Gr. der fr. Spr.* § 63, Meyer-Lübke pense que *ei* est passé directement à *i*, car *cire* se trouve aussi là où la triphtongue *iei* (par ex. dans *lectu*, *pectus*, etc.) a abouti à d'autres résultats que *i* ; v. aussi, et surtout, Paul Marchot, *Petite phonétique du français prélittéraire*, 1re partie, *Les voyelles*, 1901, § 13, pp. 33-34. — P. 138. Diphtongaison conditionnée : plutôt qu'à « une tendance à ouvrir la voyelle en fin d'émission », « en réaction contre l'effet fermant du *yod* », je continue à croire à une fermeture du début de la voyelle par anticipation (dilation) de la palatale. — P. 170. Dans *cil*, *cist*, *fēcistī* > *fesis*, etc., il y aurait eu une dilation « à effet simplement conservateur : *-ī* long final et *yy* empêchent *ĭ*, *ŭ* de s'ouvrir en *e*, *o* » (d'après Fouché 399-400), mais *veni* > *vin*, *feci* > *fis*, *presi* > *pris*, etc., où, d'après Fouché 397-8, il y aurait eu une action « positive » de *-ī* final. Or, aucune raison valable n'oblige de séparer ces deux cas, et il est plus vraisemblable, puisque c'est le timbre fermé de *-i*, et non sa durée longue, qui a agi sur la voyelle précédente, que les *ĭ* et *ŭ* accentués étaient devenus au moins *ę* et *ǫ*, avant de subir l'effet de la dilation de la voyelle finale. — P. 182 (v. aussi p. 40). Dans *cubitu*, il n'y a pas eu « double traitement du *-t-* intervocalique ». Le sg. *cubitu* a donné *coude*, tandis que afr. *coute* vient du pluriel *cubita* formé sur *brachia* (Meyer-Lübke, *Hist. Gr. der fr. Spr.* 105, § 122 ; FEW 2, 1450b). — 214. A propos de *dot*, *net*, etc., et à plus forte raison, à propos de *sept*, *huit*, il est difficile de parler d'un « effacement évité » du *-t* final : dans les deux premiers mots, le *-t* final était muet encore au XVIIe s. (v. les rimes *net* : *il fait* ou *en effet, en un mot* : *pour sa dot*, *TraLiLi* 23, 1, 1985, 112-113 ; sur *dot* m. homophone de *dos*, v. Thurot I 195, n. 1, BlWtbg5, *TraLiLi* 19, 1, 1981, 238, n. 326) ; dans *sept*, il ne se prononçait pas devant consonne jusque dans la première moitié de ce siècle, dans *huit* il est muet dans cette position jusqu'à présent. — P. 220. Dans *faner*, *ramer*, *a* n'est pas dû à la nasalisation de *e* et à l'ouverture de *ē* en *ã* ; dans le premier des deux verbes, il s'agit d'une dissimilation de l'afr. *fener* en *faner* et, dans le second, lat. *remare*, d'une analogie d'après des verbes comme *amer* : *aimes* à l'époque où l'on prononçait *eimes* ou [èmes] ; dans *glener* qui vient de **glennare* avec deux *-nn-*, il y a eu effectivement nasalisation de *e* et ouverture en *ã*, c'est-à-dire *glẽner*, puis *glãner* et *glaner* (v. ma contribution aux *Mélanges* G. Hilty, 1987). — P. 225. Sur

les transformations successives de *-aticu* en *-age,* v. mon hypothèse dans les *Mélanges A. Henry* (*TraLiLi* 8, 1, 300-302) ; elle ne diffère que très partiellement de l'interprétation de M. Zink. — P. 233. L'évolution reconstruite de *kr* par *ggr . . . ygr* en *igr,* qui ne s'applique qu'à **acrum* > *aigre* (à côté de la forme normale afr. mfr. et dial. *aire*) et à *macrum* > *maigre,* me paraît hypothétique. Dans le FEW 24, 99a, on lit, à propos de cette « sonderentwicklung », qu'elle « vielleicht in der ärztesprache ihren ursprung hat », et plus loin : « gegenüber der im afr. häufigen form *egre* erweist sich *aigre* wohl als etymologisierende schreibweise ».

Le problème le plus difficile est celui de la datation des changements, surtout à l'époque prélittéraire, et M. Zink s'efforce, plus que tout autre auteur de manuel, de les situer tous dans le temps. Il part, comme je l'ai fait dans mes réflexions sur la chronologie relative, de la sonorisation des consonnes intervocaliques qu'on peut, certes, placer approximativement vers la fin du IV^e^ siècle et le début du V^e^ (pour *-t-* > *-d-,* v. Richter 155, § 118, mais pour *-k-* plus tôt, p. 135, § 108, et pour *-p-* > *-b-* plus tard, p. 160, § 123), mais son affirmation à ce sujet me paraît trop péremptoire : « la date des sonorisations est fixe : fin du IV^e^ siècle » [61] (2). De même, la plupart des autres dates qu'il adopte viennent de mon essai de transformer la chronologie relative des changements en une chronologie absolue (RLR 71, 1953, 247-307 ; RLiR 20, 1956, 249-267), par ex. la date des diphtongaisons des voyelles ouvertes (*e* > *ie* III^e^ s., *o* > *uo* début du IV^e^), celles des diverses palatalisations, etc. Mais ces dates, comme par ex. celle du début du V^e^ siècle pour la palatalisation des vélaires devant *a,* n'indiquent que les débuts de ces changements — terminus post quem —, et il est certain que ces changements ont ensuite progressé plus ou moins lentement et par étapes, souvent pendant des siècles, avant d'aboutir au résultat final ; ils ne se sont pas produits non plus simultanément partout, ni dans tous les mots concernés (il n'est nullement assuré que la diphtongaison dans *pedem* ait eu lieu au même moment que dans *tepidu* ou *fremitu,* etc.), ni à tous les endroits du domaine roman, voire de celui d'oïl, ni, à un même endroit, chez tous les locuteurs : sur les

(2) Meyer-Lübke, *Hist. Gr. der fr. Spr.* I, 127, § 156 : « Anfang des V. Jahrhs ». En fait, des attestations isolées de la sonorisation remontent plus haut dans le passé, jusqu'aux inscriptions de Pompéi, mais, d'après Väänänen, ces attestations ne sont pas probantes et reflètent peut-être « une prononciation individuelle ou barbare quelconque » (*Le latin des inscriptions de Pompéi,* 3^e^ éd., 1966, 53-54). Un autre exemple graphique isolé : *imudavit,* non daté, vient d'Espagne. Väänänen, dans l'*Introduction au latin vulgaire* (3^e^ éd., 1981, 57) cite encore trois autres attestations dont aucune n'est non plus du domaine d'oïl ; il en est d'ailleurs de même pour les plus anciennes attestations relevées par Richter. Aussi Väänänen, *Introd.,* l.c., conclut-il, en accord avec Gamillscheg, *Rom. Germ.* I, 23, que « la sonorisation n'a pu s'accomplir, en Gaule tout au moins, avant le V^e^ siècle ». V. aussi, à la suite surtout des travaux d'A. Tovar, une importante discussion concernant l'époque de la sonorisation dans K. Baldinger, *La formación de los dominios lingüísticos en la Península Ibérica,* Madrid, 2^e^ éd., 1972, 242-246 et 379-380.

plans diatopique et diastratique, on ne peut guère circonscrire un changement dans un laps de temps trop étroitement délimité (v. encore tout dernièrement M. Pfister, *ZrP* 103, 1987, 91-97). D'autre part, lorsqu'une nouvelle prononciation apparaît à travers la graphie, il est certain qu'elle existait dans la langue parlée depuis quelque temps déjà et, au contraire, une tendance qui fait naître un changement ne s'éteint pas nécessairement au bout d'une ou de deux générations et peut continuer à agir plus ou moins longtemps. Aussi la transformation de la chronologie relative fondée sur l'interdépendance des changements dans des mots et valable de façon sûre pour ces mots seulement, en une chronologie absolue est-elle une entreprise délicate. En observant les changements au cours de l'histoire du français littéraire, on constate bien que, par exemple, la mutation de *l̨* palatal en *y* a demandé plus d'un demi-millénaire (v. *TraLiLi* 19, 1, 1981, 176) ; que l'ouverture de *in* [ĩ] en [ẽ], commencée dans la langue courante dans la seconde moitié du XIII[e] siècle, n'a été généralisée et acceptée à tous les niveaux de la langue que quatre siècles plus tard (*TraLiLi* 23, 1, 1985, 105-107) ; que la fusion de *œ̃* avec *ẽ*, attestée en 1821 dans le *Petit dictionnaire du peuple* de J.C.L.P. Desgranges, n'est jusqu'à présent pas achevée (*ib.* 19, 1, 183-4), etc. etc. Parfois, il est vrai, M. Zink situe tel ou tel changement dans un laps de temps assez large, par ex. l'effacement du *-d-* intervocalique spirantisé entre le IX[e] et le XI[e] s. [64], ou *l̨* > *y* entre le XIII[e] s. et le lendemain de la Révolution [100], ou le passage de *u* latin à *ü* « au cours des VII[e] et VIII[e] s. » [128], ou encore la vocalisation de *l* en *u* entre la fin du III[e] s. (v. FEW 1, 213, n. 14) et le XI[e] s. [29, 130, 132], etc., mais aussitôt, il ajoute chaque fois : « date retenue » [?] XI[e] s. dans le premier cas (c'est la date traditionnelle ; v. aussi 200), 2[e] moitié du XVIII[e] s. dans le second (en fait, on continuait à prononcer *l̨* ou *ly* encore au XIX[e], v. *TraLiLi* 19, 1, 175-6), VIII[e] s. dans le troisième (Wartburg, *Fragm. ling.*, p. 42, faisait remonter le début de la palatalisation de *u* au IV[e] s. et son aboutissement au VII[e] ; v. aussi *Les sons et les mots* 235-6), fin du XI[e] — « étape définitivement atteinte » — dans le dernier des quatre cas cités. Sans doute ces étalements sur plusieurs siècles correspondent-ils mieux à ce qui s'est réellement passé que des datations étroitement limitées à un seul siècle, voire à un demi-siècle, comme celle de la sonorisation (fin IV[e]) ou celle de la palatalisation de *k* devant *a* (début V[e]), etc. Toutefois, pourquoi, dans les cas indiqués, cet ajout « date retenue » ? Le III[e] s. pour *k* + *e* ou *i* > *k̨* > *ts*, la fin du III[e] s. pour *e* > *ie*, le début du IV[e] pour *o* > *uo*, la fin du IV[e] pour les sonorisations, le début du V[e] pour la palatalisation de *k* + *a* > *k̨* et la 2[e] moitié du même siècle pour *k̨* > *tš*, la fin du V[e] pour *-u* final > *-o*, etc., toutes ces dates retenues auraient-elles aussi été celles des étapes définitivement atteintes ?

Il est vrai qu'il serait intéressant de pouvoir dater avec précision chaque changement et chaque étape de ce changement, mais c'est une tâche pour le moment impossible, et il est bien plus intéressant de montrer les interdépendances des changements et, par là, les rapports de chronologie relative entre eux pour susciter ainsi, chez les lecteurs-étudiants, une réflexion fondée sur la logique. Généralement, M. Zink aligne, ainsi que je l'ai signalé, dans des colonnes verti-

cales, de façon pédagogique, mais souvent hypothétique, siècle après siècle les stades successifs de l'évolution supposée des mots, et ce n'est que de temps à autre qu'il a recours à la chronologie relative (par ex. pp. 39, 42, 181, 183-4, 192-3). C'est pourtant sur cette dernière que les manuels devraient systématiquement insister.

Les remarques et les réflexions qui précèdent ne sont pas de nature à pouvoir ébranler la solidité de l'ouvrage, ni à en détourner les étudiants auxquels il est destiné.

Georges STRAKA

Barbara SCHÄFER, *Die Semantik der Farbadjektive im Altfranzösischen,* Tübingen, Günter Narr (TBL, 311), 1987, 148 pages.

Travail consciencieux et méthodique qui rendra service. On ne doit pas s'attendre à des découvertes dans ce domaine dont on sait qu'il est particulièrement difficile. On trouvera un bon inventaire des adjectifs signifiants *blanc, noir, rouge, vert, jaune, bleu, gris* et *brun*. Bien sûr il repose essentiellement sur les dictionnaires (Gdf, TL, FEW) mais de clairs tableaux récapitulatifs synthétisent commodément les matériaux. La question posée, qui consiste à étudier l'évolution de la terminologie des couleurs entre l'anc. fr. et le fr. mod., dans l'optique de la thèse universaliste de Berlin/Kay, situe l'anc. fr. dans la période qui va du stade 5 au stade 6, c'est-à-dire au moment où le brun commence à émerger de son indistinction.

L'inventaire de la *Sekundärliteratur* est impressionnant mais je trouve que le choix de textes d'ancien français est par contre trop restreint. L'auteur a surtout étudié en fait les *Lapidaires* (éd. Studer/Evans et Pannier), les lexiques latin-français et les *Metheores d'Aristote* de Mahieu le Vilain. Il y aurait place pour une étude de la symbolique des couleurs dans la littérature médiévale ou pour les couleurs du blason ; à cet égard l'annexe [122-126] consacrée au *Blason des Couleurs en armes, livrees et devises* de Sicille, héraut d'Alphonse V, apporte des éléments intéressants.

Gilles ROQUES

Kerstin Ingeburg ROHR, *Geldbezeichnungen im Neufranzösischen unter besonderer Berücksichtigung des Argot,* Niemeyer (Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie, 214), Tübingen, 1987, XII + 441 pages.

Nous avons là une solide thèse allemande consacrée aux désignations de l'argent en français moderne, avec une attention particulière portée à l'argot. Les matériaux [1-265] offrent près de 700 termes (suivis éventuellement de quelques dérivés) relevés dans une collection pratiquement exhaustive d'ouvrages

lexicographiques, cf. la bibliographie [415-421]. Ils sont illustrés par 1360 extraits de textes à coloration argotique et populaire, cf. la bibliographie [405-414]. Chaque notice est claire et précise. Les erreurs sont rares. Notons : 48 n° 274 *bouffer que des briques* ne contient pas *brique* « million » cf. DictNonConv 1980 s.v. ; — 70 n° 363 *pour des clous* ne contient pas *clous* « sous » mais signifie « en vain » ; — 84 n° 400 *durs* signifie « gros bras » et dans l'ex. on lira *infliger* ; — 106 n° 501 cet exemple est à dater de ca 1575, pour le texte v. RLiR 51, 195 ; — 258 n° 1338 *tickesson* signifie « ticket, billet » et non « billet de 1000 F ». Quelques mots sont un peu hors du champ étudié (*ça, coffiot, f., gras, maxi, nerf de guerre*). Un registre étymologique [362-404] reprend et réorganise les matériaux dans une présentation de type FEW.

Une seconde partie [266-361] est consacrée à un commentaire. D'abord une analyse des suffixes [266-277] qui est plus synchronique que diachronique. En effet l'auteur prend généralement soin de signaler si le dérivé existe antérieurement en français (cf. *finance* « argent » ou *ferraille* « monnaie ») ou s'il n'existe pas (cf. *joncaille, michon*) mais ce n'est pas pas toujours le cas (cf. *quincaillerie, jeton, balluchon*) (1). Ensuite un chapitre est consacré à la « dérivation synonymique » [281-289] en comparant les faits français aux faits ibériques, allemands et anglais. Un long et riche chapitre [290-35] examine les principales comparaisons qui servent de moules à ces désignations, en comparant les faits français à ceux des patois et d'autres langues. Le dernier chapitre [356-361] réunit les emprunts.

Un travail très sérieux, complété par des index [425-441], qui sera utile et qui porte la marque d'une méthode éprouvée.

Gilles ROQUES

Nouveau Glossaire nautique d'Augustin Jal. Révision de l'édition publiée en 1848, fasc. D-E. Paris, Editions du CNRS, 1983. Complément bibliographique VII-XXVI, pp. 383-600, planches XXII-XXXI.

L'entreprise d'une équipe nombreuse, sous la direction du professeur Michel Mollat, de publier un nouveau Jal n'a pas encore fait l'objet d'un compte rendu dans notre revue (voir Kurt Baldinger, ZrPh. 102, 1986, 428-431). Le « bon vent » qu'on lui avait souhaité (RLiR. 37, 1973, 449) semble avoir alterné avec des périodes de « bonasse » ou même de « vent contraire ». Ainsi, après les fascicules A (1970) et B (1972), il a fallu attendre 1978 pour la lettre C (toujours chez Mouton), mais ce travail important et nécessaire a pu prendre un nouveau départ.

On constate sans peine que les résultats marquent un progrès quantitatif et qualitatif très notable par rapport au grand modèle. N'oublions pas toutefois que

(1) On corrigera p. 269 *frapper* en *flamber* et p. 270 *battre* en *briller*.

Jal a travaillé il y a bientôt un siècle et demi et qu'il a mis moins de 8 ans pour terminer son ouvrage colossal. Si donc le NGN constitue une amélioration certaine, il importe de le considérer à la lumière des connaissances actuelles et des buts que les réviseurs se sont proposés eux-mêmes. M. Mollat a dit dans son Introduction (fasc. A, p. XXXII) : « Notre époque n'aurait aucune excuse si elle n'exploitait pas les ressources actuelles d'une documentation accrue et les méthodes, désormais assurées, de la lexicographie, de la philologie, de l'archéologie et de l'histoire », et le NGN ne peut faire valoir l'état scientifique de l'époque et la hâte avec laquelle on devait travailler, les deux principales faiblesses de Jal (p. XXX).

Or c'est précisément du côté de la documentation et de la méthode que les résultats sont bien souvent décevants, ce que nous espérons montrer en étudiant de plus près le fascicule D-E (envoyé bien tardivement à la revue), qui d'ailleurs ne diffère pas essentiellement des précédents.

Certaines notices proviennent de collaborateurs individuels, mais elles ne sont pas toujours signées. Nous avons compté au total 52 entrées pourvues des initiales de 9 collaborateurs, surtout de MM. Aman, Boudriot et Fourquin. N'est-ce pas là un pourcentage trop restreint pour qu'on continue dans cette voie ? Et y a-t-il grand mérite à avoir rédigé l'article ÉLINGAGE, le seul signé « F.B. » (= F. Beaudouin, cf. fasc. A-C), qui ne donne ni exemples ni dates ?

Après la première liste bibliographique de 14 pages (fasc. A), le complément n'en compte pas moins de 20. Les travaux récents y occupent cependant peu de place, et il semble qu'on n'ait pas consulté dès le début — nous ne faisons qu'un choix — Baudoin, Belgrano, Béthencourt, Corominas, Delboulle, Depping, Dortières, le Furetière de 1701, Geffrei Gaimar, Guglielmotti, Guillaume de Tyr, Isambert, Lescallier 1791, la revue *Neptunia*, Ozanam, Pomey, Röding et les Statuts de Marseille . . .

Comme le NGN s'arrête au milieu du XIX^e^ siècle, il devait rejeter évidemment DRAGUE-MINES, DREADNOUGHT et ESCORTEUR. Les lacunes sont pourtant nombreuses. Si on a tiré presque entièrement profit de Jal (ne manquent guère que le juron DE PAR DIEU — cf. d'ailleurs DONNEZ-LUI — et les cas douteux de DETRIER et ESLOCHÉ), il est manifeste qu'on n'a pas dépouillé à fond d'autres ouvrages, notamment les répertoires maritimes du XVII^e^ siècle et les sources lexicographiques modernes (1). Ainsi, nous avons cherché en vain DAMAS (de tente), DÉBRIS (Est 1549 ; cf. aussi *DÉBRISER 2), DÉBRISEMENT (François 102), DÉBROUILLER (la voile ; Cleirac 51), DÉCHIQUETER

(1) Nous nous servons de quelques abréviations familières au FEW : Corn = Corneille 1694, Desr = Desroches 1687, Est = Estienne, Fourn = Fournier 1643, 1667 (dans la réimpression de Grenoble, Ed. des 4 Seigneurs, 1973), Fur = Furetière, Guill = Guillet 1678, Ozan = Ozanam 1691. Fennis sans date = Fennis 1978 (voir le complément bibliographique).

(FEW 19, 168a), DÉCHIREUR (FEW 17, 107b), DÉCORDER, DÉCORDONNER, DÉCROCHER, DÉDICACE ('baptême', Fourn 36), DÉFERROIR, DÉFILÉE (de forçats ; FEW 3, 537a), DÉMAILLER (FEW 6-1, 13b), DÉRALINGAGE (Quémada, *Mat.* II-2, 47), DÉRAPAGE (Quémada, *Mat.* II-9, 68), DÉRIDER (François 103, 104 ; FEW 16, 705b), DESSERRER (le tref ; *Partonopeus* ; cf. FEW 11, 503b), DESTELER (FEW 13-1, 160b), DÉTENDRE (les branles : Guill s.v. branle ; — les voiles : Fur 1690), DÉTROPÉ (Desr s.v. poulie), DIAIRE ('journal', Fourn 356), (navire) DOUX (Desr s.v. navire), DUNKERQUOISE (FEW 15-2, 81b), ÉCHAUGUETTER (cf. FEW 17, 103b), ÉCHELON (cf. ENFLÉCHURE), ÉDIFIER (Est 1539), ÉFERLER (FEW 3, 477b), ÉGORGEMENT (Fourn 10, 1667, s.v. poitrine), (S')ÉLANCER (Fourn 15 s.v. quille), ÉLINGUET (Desr ; cf. Jal et FEW 16, 196b), EMBOÎTER (cf. EMBOÎTURE), EMBRASSER (Guill s.v. pavillon), EMBRASURE (FEW 15-1, 157b), EMBRONZER (Fennis 118 ; voir ci-dessous), ÉMERILLON ('esp. de canon'), EMMARRER (Cotgr 1611 ; cf. FEW 15-1, 4a), EMPALEGER (FEW 8, 160a), EMPAVOISÉ (FEW 8, 78b), EMPIRE (FEW 4, 587b), EMPLEMENT ('ensemble des fausses côtes', Hobier 14 ; *emple* Dassié 123), EMPLIR (FEW 4, 591a), EMPORTURE (Quémada, *Mat.* II-13, 91), EMPRUNT (FEW 4, 607a), ENARMER (FEW 25, 250b), ENCALAGE (FEW 2-1, 51a), ENCASTRER (FEW 2-1, 477b), ENCHAÎNER (un forçat), ENCIRADE (cf. ANCIRADE), ENCOLER (FEW 2-2, 914b), ENCOMBREMENT (FEW 2-2, 939a), ENCROIS (FEW 23, 89a), ENCULÉ (*varangues enculées*, Fourn 38), ENDENTE (Desr), ENDORMISSEMENT (Desr s.v. tout le monde), ENDUIRE (de goudron, de poix), ENFONCER (tr. + intr., Fourn 76, 78, Dassié 131, Guill s.v. couler, etc.), ENFOUAILLE (FEW 23, 98b), ENGAMBO (FEW 23, 96b), ENGUITRANADE (Dassié 150 ; cf. ANQUITRANNADE), ENRÔLEMENT (Guill s.v. classe), ENTABLEMENT (François 95), ENTAILLURE (Fourn 7, 11, 16), ENTRETENIR (cf. ENTRETENEMENT), S'ENTR'INVESTIR (FEW 4, 795b), ENVESTIR (ou renvoi à INVESTIR ; FEW 4, 795a), ENVOILER (FEW 14, 223b), ERRER (cf. ERRE), ESCADRON (*Caravanes* 1660, p. 126), ESCARMOUCHER (Fourn 247), ESCARPIN (Fennis 325), ESCHA (FEW 23, 89b), ESCHAVIIER (FEW 23, 108b), ESPALEGE (FEW 23, 108a), ESPALMEUR (FEW 7, 510a), ESPALVERADE (FEW 17, 172a), ESPARVAGE (FEW 23, 109a), ESPERONARD/SPÉRONADE (FEW 17, 187a), ESPUISOIR (FEW 9, 630a), ESQUERELLE (Fennis 335), ESQUIFON (cf. FEW 17, 109a, Fennis 336, Thierry 1564), EST (! Nous privera-t-on des points cardinaux, de tous les quarts de vent, etc. ? Il y a bien ANORDIR), ESTRICHER (FEW 17, 260a), ÉTENDRE (un cordage : Mézières 1389, éd. Coopland I, 542 ; — les voiles : Est 1539 s.v. voile, Fourn 1 s.v. aplester ; — la bataille : Fourn 87), ÉTOCHÉ (Fourn 6), (toile) ÉTOUPIÈRE (Dassié 145-148), EVAIN (FEW 23, 89b), EXTENSILLES (ou renvoi à USTENSILES ? ; FEW 14, 88a). En outre, avant même de disposer de notre édition de deux manuscrits importants (2), on aurait pu trouver — car le supplément bibliogra-

(2) *Un Manuel de construction des galères*, 1691 (« Traitté de la construction des galeres », « Memoire sur les manœuvres et sur les agrez d'une galere ... »).

phique cite le « Mémoire » et le « Traitté » — DESENGINER, ÉCHARPIR, ÉGAREMENT, EMPOULMADURE, ÉPARTIMENT et ESPIGADURE. Notre fichier fournit finalement EMBANQUEMENT, (ancre) ENCEPÉE, ENGALEVERNER et ENLATTER.

Il manque aussi des sens, des formes et des emplois : DARSENAL (Fennis 217 ; manque sous ARSENAL), DÉFILER (un câble), DÉLIER (tr. ; Bréard 1893 : 73, 76, 84), DENT (d'ancre ; François 98), DÉVIRAGE (d'un cabestan ; Quémada, *Mat.* II-6, 53) DEVISE ('figure de poupe, de pavillon', Hobier 31, Cleirac 59), DEXTRE (*bande destre, costé dextre,* etc.), DIXIÈME ('droit de l'amiral', Fourn 309), DOUANE ('droit à payer', Fourn 175), DOUBLURE (de tente, de voile), DRISSE (de canon, Fourn 96), (mettre les voiles en) ÉCHARPE (Fourn 8 s.v. lof), ÉLONGER (la vergue, Guill s.v. vergue), ENCOCHÉ (Desr s.v. raque ; cf. FEW 2-1, 822b), ENCORNAIL (forme *encornade,* Fur 1690-1701 s.v. itacle), ESCOUET (forme *scoue,* Fourn, etc.), ESQUIRASSE (formes commençant par SCH- ou SQ-, cf. FEW 23, 90a), ÉVENTER (la poupe, Desr s.v. poupe). A quoi nous pouvons ajouter DENT (de galeverne), DÉVALER ('mettre en mer'), DOUILLE ('ouverture pour les câbles'), ENTRÉE (d'une laize de voile), ainsi que (faire) DEMI-LUNE et ENTRÉE (de poupe/de proue) qui se trouvent dans Bénat, ms. de 1721 utilisé par ailleurs.

On a oublié enfin certains renvois : ENGARANT (Desr, Ozan 305, Corn, → GARANT ?), ENQUI (→ ANQUI ; cf. Jal), ERBA(I)GE (Fennis 371, → HERBAGE ; cf. ARBAGE et Jal), ÉPISSE (→ CORNET 2) et ESCORER (→ ACCORER).

On ne s'est pas suffisamment « efforcé de citer l'emploi le plus anciennement connu du terme dans un sens donné » (Introd., p. XXXV), car c'est dans les datations aussi que se révèle le manque de dépouillements exhaustifs, surtout de certains ouvrages essentiels du XVII[e] siècle — tous d'ailleurs compris dans la première bibliographie —. Parmi les sources, on cite trop souvent des dictionnaires ou répertoires du XVIII[e] ou même du XIX[e] siècle : Aubin 1702, Ollivier 1740-44, Bourdé 1773, EncMMar 1786, Romme 1792, Lescallier 1797, Willaumez 1820 et fréquemment Bonnefoux/Paris 1848. Ainsi, il n'est pas rare qu'un mot se trouve des dizaines d'années ou même deux siècles avant la source mentionnée. Voici un bon nombre de ces attestations plus anciennes, avec entre parenthèses la page ou l'entrée, et entre crochets quelques dates trop récentes du NGN. Hobier 1622 : ESCONTRE 1 (planche, lettre T). François 1621, éd. 1629 : DERRIÈRE 1 s.m. [1848] (95), DRAGON II (115), ENCOIGNURE 1 [1773] (106), ÉTAYER [1848] (97). Cleirac 1636, éd. 1660 : DÉCLINAISON (12), DESCENDANT s.m. (40), (mât/château) DEVANT 1 [1797] (42), DROSSER [1797] (28 ; cf. FEW 15-2, 76b : 1777), ÉCHOUEMENT (à la date 1626, RHL 11, 493 ; cf. FEW 23, 109b :

Amsterdam/Maarssen, APA-Holland University Press, 1983 (cf. RLiR 51, 1987, 299-300).

1637), EMPIRER (8). Fournier 1643, c.q. 1667 : DÉ 1 [1740-44] (5 = 1667), DÉ 3 [1820] (11 ; *day* 128), DÉBOUTONNER LA BONNETTE [1758] (passage cité sous DÉRANGER !) DÉCLINER 1 (411), DÉCOUVERT 1 [1848] (22), DÉFUNER (179), DÉROBER (531), DÉSENCLOUER [1848] (96), DÉTALINGUER (121), DIEU-CONDUIT [1848] (9), DIGON 1 (5 = 1667), DONNER la cale [1848] (3), DOUBLER I, 1 (24), DOUBLER II, 2 [1792] (45), DOUBLURE (22), DRAGUE II de canon (135), (S) EMPATER 2 (16), ENCLAVER 1 (16), ENFILER 1 (3), ENSEIGNE s.m. (93), ENTAILLER [1773] (5), (S') ENTER (6, 9, 15), ESCADRE (71, 87), ESCORTE 1 (7), ESCOUADE (93), ESQUIMAN (125), ESSE II (135), ESTACADE I, 2 (282), ÉTANCHER (4 s.v. charte partie, passé dans Fur), ÉTANÇON (5), ÉVITÉE (6 = 1667) [à noter que même le court « Inventaire » alphabétique au début n'a pas toujours été utilisé]. Dassié 1677 : DÉCHET 2 (168). Guillet 1678 : DÉCHET 1 (déchoir), DÉROBER (arrière). Enfin Desroches 1687 : DÉBANQUER I, 2 [après 1848] (banqué), DÉFONCER [1792] (voile), DÉGARNIR 1 (le cabestan) [1848], DÉGORGER 2 [1848] (degorgeoir), (faire) DÉGRAT [1792] (faire), DÉRALINGUER [1786] (voile), DÉTAPER 1 [1797] (canon), DÉVIRER 1 [1786] (élinguet, virer), ENDORMI (dormi, vaisseau), ENSELLÉ [1848] (cf. FEW 11, 422b : 1691), ESTROPER [1773] (poulie), ÉTANCE (épontille, poulain), ÉTARQURE [1792] (étarcure ; cf. FEW 17, 229a), ÉTRAQUE I, ÉTUVE 2 (cordage), ÉTUVER (des cordages) [1797] (cordage), ÉVENTER 1 [1702] (FEW 14, 265a : 1694).

Signalons en outre : DÉBARDEUR 1528 (RHL. 9, 470), DÉBORDEMENT [1702] 1539 Est, DÉBRISER [1629] 1419-20 Caumont : « la nef estoit toute débrizée encontre laditte roche » (éd. La Grange, p. 96), DÉFERRER 1 Cleirac (Jal ; cf. aussi Fur 1690 s.v. hoirin), DÉFOURRER 1773 Bourdé (aussi FEW 15-2, 158a), DÉLAISSEMENT 1681 (FEW 5, 223a ; Fur 1690), DÉMARRER I, 3 1559 Amyot (FEW 15-1, 3a) et 1564 Thierry s.v. desmarer, DERRIÈRE 1 [1848] 1564 Thierry s.v. enpoupper, DÉSARBORER 2 [1885 !] 1512, etc. (Fennis 214), DÉSENSABLER [s.d.] 1694 Acad s.v. sable (aussi FEW 11, 17a), DRAGANT 1521 (Fennis 314), DROMON 2 (Nicot 1584 copie Thierry 1564), ÉCHAUGUETTE [XVII^{e} s.] 1389 Mézières : « escargaitte de hune » (éd. Coopland, I, 542, 556 ; cf. aussi FEW 17, 103), ÉCOUTILLE 1 1538 (Jal s.v. escoutille), ÉCUMER 2a Villon (FEW 17, 138a), EMPOUPPER 1564 Thierry (qui cite Ronsard), ENGALÉ (renvoi au FEW ; le *Mystère de St. Adrien* date du milieu du XV^{e} s.), ÉPERON I, 2 [1576] 1428 (Fennis 331), ESPADER [1792] 1747 (FEW 12, 142b) et 1691 (Fennis 1983, en même temps que ESPADEUR), ESPALME [1848] 1773, *spalme* 1771 (FEW 7, 510a), ESPIGON 1512 (Fennis 333, utilisé pour la même notice), ESTROPER [1773] 1683 (FEW 12, 308a).

La première bibliographie avait mentionné les Furetière de 1684, de 1690 et de 1727, la nouvelle ajoute celui de 1701, dû à Henri Basnage de Beauval. Malheureusement, on trouve souvent cette dernière date là où le mot figure déjà en 1690 : DÉBARDAGE, DÉBARDER, DÉBAUCHE, DESCROIS, ÉCHELLE IV (aussi Fur 1687), EMPOISSER, ENGRAVER, ÉTANCE. En outre, DRANET se cache en 1690 s.v. coleret.

Du reste, nous avons démontré ailleurs (3) que les dictionnaires ont puisé presque entièrement dans des ouvrages spécialisés. Par exemple, dans Fur 1701 DÉCOUDRE vient d'Ozan 240, ÉCART (simple) de Desr, et ENJAULER remonte à Desr par Ozan 310. Ozan DÉROBER vient de Desr s.v. vent, Rich (havre d') ENTRÉE 3 de Fourn 7. Aubin 1702 tient plus d'une donnée de ses prédécesseurs : DÉBÂCLE, ÉCHILLON et EMPIRANCE < Corn < Fur 1690, DEBOUT I, 4 < Guill s.v. abordage, DEMI-CLEF < Corn < Ozan 307, EMPESER < Corn Ozan 318 < Guill s.v. voile. Il y a aussi des manuscrits qui copient des imprimés : B.N. fr. 19110 et 19111 (XVII^{e} s.) ne font que paraphraser Fournier (cf. Fennis 154) et ne méritent guère d'être utilisés : DÉVALER 3 < Fourn 4, *DROMÉE (35), ÉCHAUGUETTE (3), *EMBOÎTURE (5 ; passage cité d'ailleurs sous ENCOCURE 3), ENFOURCHER (34), ERRE 2 (8), ESTANTE et ÉTABLURE (6, 15).

Dans d'autres cas, il est possible de préciser les dates. Le traité de De Lorme, « 17^{e} s. » (DIANE 2, ESTIVER), est postérieur à 1675 (B.N., 500 de Colbert, n° 200, f° 10 v° et 11 r°). L'espoir que nous avions exprimé en 1978 (p. 44) de voir la « Stolonomie » datée désormais correctement est (encore) resté sans écho : on trouve toujours « 16^{e} s. », ce qui constitue un pas en arrière par rapport à Jal (cf. Fennis, p. 13) : ÉCHAUME, ENGIN I, 1, ENTRETENEMENT 1 (on nuit même à la chronologie des exemples), ÉPERON, *ÉQUALIBRE, ESCANDAIL II, ESPALMER 1, ESPIGON, ESTAMENAIRE, ESTANTEROL, ESTOUPPEROL, ESTROPE I.

Il est clair que le dépouillement est fort incomplet et qu'on a opéré un peu au hasard. Le cas d'ENVITAILLER est caractéristique sous un autre point : le lecteur ne trouve que la date 1687 et une référence au FEW 14, 419a. C'est déjà bien. Seulement, le FEW indique clairement « Desr 1687 » et en note jusqu'à l'une des entrées de Desroches où ce verbe se cache : on trouve en effet *envitailler* s.v. victuailler et *envictuailler* s.v. vaisseau.

C'est parfois avec trop de facilité qu'on se contente d'un « sens incertain ». *DANIEST doit probablement être lu *daviest* 'davier' (cf. déjà Rom. 33, 344 n 3 et 36, 263, ainsi que DAVIER). *EMBROUSADE est *embronsade* 'embronzée'. Dans le même ms. marseillais on peut lire *pollieges bronsees* (f° 3 r°, 1548), *pollyes bronsades* (f° 5 v°, 1548), *tailles embronzees* (f° 110 v°, 1551). Voir Fennis 118 ; *EMBROUQUIER s'y rattache peut-être. *ENCASSILIER: le contexte et le renvoi à CASSILLE rendent clair qu'il s'agit du sens 'pourvoir dune caisse de poulie'. *ESLIERRE (FEW 23, 97a) est probablement identique à *hiloire* (FEW 5, 322b). *ESPOIGIDOIRA (Marseille 1298 : *espoigidoiris*) : l'italien connaît *sporcare l'àn-*

(3) « Les vocabulaires maritimes de Rabelais et de Hobier dans la tradition lexicographique », XVI^{e} Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes, Palma de Mallorca, avril 1980. « Les sources du vocabulaire maritime dans le Furetière de 1701 », Colloque de Lexicographie française du XVIII^{e} au XX^{e} siècle, Düsseldorf, septembre 1986.

cora (DMA) 'envelopper une ancre de cordes ou de chaînes' (lat. *spurcus*, cf. FEW 12, 214b). Dans un inventaire marseillais de 1513 « ung arganel et *esporgador* » (Arch. B.-d.-R., B 1232, f° 28 v°) présente sans doute le même mot (**spurcatorium*), venu probablement de Gênes. *ESQUETEAU désigne un morceau de fer de la poulie et est à rapprocher peut-être de l'afr. *eskete* 'écharde' (cf. FEW 17, 37b) ; la forme se trouve aussi dans Fourn 38, 44, 134. Les *ESQUIEUX sont probablement les *écouets*. *ESTANCQUER semble bien identique à *étancher*. *ESTANDELAR : déjà A. Thomas (Rom. 36, 1907, 268) a vu qu'il doit s'agir de l'*escandelar* ou *escandola* ; cf. *esquandalar* (Villeneuve 1495-96, éd. Michaud 1850, IV, 395b), *escandelar* (trad. de Paul Jove, 1528, éd. Bourrilly 1910, p. 299), *escandolar* (Marseille 1548), etc., à quoi il faut rattacher aussi l'erreur *scandebar* dans Mézières 1389 (éd. Coopland, I, 581 ; cf. Gdf 7, 337c, GdfLex et FEW 23, 100a). *ESTANQUE(MENT) signifie 'écluse' (cf. FEW 12, 232a). *ESTRIBLE est l'*estribord*. *ESTRIEUX n'est autre qu'*estriers* 'supports', forme qui se trouve dans d'autres passages du même texte (Fennis 1983, p. 382). Un cas comparable est *ESCROUP : d'autres passages dans Bréard montrent qu'il s'agit du mot *estroup, estrop* (cf. Fennis 343). Bien souvent, cest un manque de familiarité avec les textes qui non seulement empêche la solution d'un problème, mais conduit à l'ocasion à une erreur grossière. Ainsi, *ESTERPUAIN est un véritable joyau parmi les mots fantômes : c'est tout simplement une corruption de l'orthographe ancienne *escripvain* !

Voici quelques autres erreurs certaines ou probables : DÉGINER pourrait être *désenginer*, bien qu'on trouve *ginale pour engin* (Fennis 319). *DESCLINGUE est une coquille : lire DESCLINQUE, comme dans le texte cité. ÉCOLE Id : Desroches ne donne pas *bâtiment-école*, mais *ecolle* tout court (cf. aussi FEW 11, 300b). ÉCUBIER : dans Bréard, les formes sont *esquenbieu* (p. 77), *esquembieu* (p. 79) et ne se terminent pas en *-ien*. *EMBAUSSER ne figure pas dans le « Traitté constr. galères », mais dans le ms. que Jal appelle « Construction des galères », actuellement le n° 135 (1487) du Serv. Hydr. à Vincennes, qui s'intitule en réalité « Demonstrations de toutes les pieces de bois, cloux, et ferremens qui entrent dans la construction d'une Galere ordinaire . . . » et que nous datons d'environ 1680. ÉPAVRE(S) est la forme erronée qu'on trouve dans Landais 1834 et 1851. Il faut lire *espaure* (Corn 1694 - Lar 1870), *épaure* (Trév 1743 - Mozin 1842) ; c'est probablement une variante de *esparre* (cf. FEW 23, 105b et 17, 168a). ESCANDOLE 2 : ce sens est erroné et provient d'une phrase tordue dans le ms. de 1691, qui assigne bien l'*escandola* à l'argousin et l'*office* au capitaine. ESPINGAR doit être une corruption de *ESPRINGALE. ESTANDUAY n'est pas un synonyme, mais une pure corruption d'*estamenaire* ou plutôt d'*estamenay*.

M. Baldinger a déjà remarqué que les indications étymologiques sont très incomplètes. Le NGN est loin, en effet, de donner « aussi souvent que possible . . . l'étymologie scientifique connue » (Introd., p. XXXV), d'appeler systématiquement à l'aide l'indispensable FEW, d'éclaircir suffisamment l'histoire des mots, l'évolution sémantique et les rapports dérivationnels.

Il est vrai que souvent les radicaux sont donnés, ou du moins facilement répérables. Pourtant, il faudrait éviter que le lecteur ne prenne par exemple *DÉLIAGE (XIII[e] s.) pour un dérivé de DÉLIER (fin XVIII[e] s.) ou DOGUE D'AMURE (FEW 18, 52a : angl. *dog*) pour un terme identique à DOGUE = DOCK.

Est-il si difficile de voir que *DOMKERKOIS est un navire de *Dunkerque* (cf. DUNKERQUOISE parmi les mots qui manquent), que *DAMP vient du néerl. *dam* (FEW 15-2, 53a) ? Et puisque nous parlons de notre langue maternelle : n'y a-t-il pas de collaborateur néerlandais pour remarquer que DIEP n'est pas scandinave (comme le veut Asseline) et que DAMELOPRE ne vient pas de *dameloper* (qui est le 'fou de la dame' du jeu d'échecs !), mais de *damloper* (cf. aussi FEW 15-2, 53a) ? Pourquoi pas mentionner le rapport de *EWAGE avec *aqua* (FEW 25, 66a) et de *EVEUX avec *aquosus* (FEW 25, 76a ; cf. aussi *EVERYE) ? Tobler/Lommatzsch ou même Greimas aurait permis de trouver l'étymon de *ESTIERE (FEW 17, 227b) ; pour *ESTOURNAY il aurait été tout indiqué de chercher sous *tornare* (FEW 13-2, 67b). Si pour DARSE on cite FEW 3, 18a, pourquoi pas le plus récent 19, 39a ? Ces exemples pourraient être multipliés à volonté.

Des questions et des problèmes se posent en ce qui concerne le choix de la nomenclature. Dans quelle mesure le NGN est-il « un dictionnaire français » (Introd., p. XXXIII), dont « les termes têtes d'article sont essentiellement empruntés à cette langue, en ses formes archaïques et modernes, ainsi qu'au latin médiéval » (p. XXXV) ?

Ne faudrait-il pas, dans ce dernier cas, se limiter aux seuls termes attestés dans un contexte géographique ou linguistique 'français' ? Si *EVERRICULUM vient de Dieppe et un exemple de *DACITA de Marseille, pourquoi relever comme entrées *DARSENA (Gênes), *DATIUM (Crémone, Salisbury), *DECLINARE (Hull ou Ostende), *DEFLUXIO (Gdansk !), *DENNAGIUM (Winchester), *DEPOSITIO (Greifswald, Oder), *DESMANTICARE (Venise), *DOANARE (Dubrovnik), *ENTERIA (Yougoslavie, forme d'ailleurs « abusive »), ou des attestations prises à Du Cange ou à Niermeyer et non localisées (*DARSINALE, *DECHARGIAMENTUM, *DELESTAGIUM, *EXCLUSATORIUM) ?

Est-ce qu'on se limite vraiment, dans l'ensemble des entrées et des « correspondances », « à l'espace géographique occidental » (Introd., p. XXXII) en recueillant des noms de navires exotiques tels que DAK, DINGA, DINGUI, DONI (qui se cache derrière les initiales « P.-Y. M. » ?), DUNGIYAH ou EHEM ?

Le problème se pose davantage encore pour les langues et dialectes de la France (à quelle époque d'ailleurs ?) qui n'appartiennent pas au domaine d'oïl. Dans quelle mesure DESBARCADA ou le basque ESCOUMANGUA sont-ils 'français' ? Les composés en DES- fourmillent de mots languedociens tirés du *Glossaire* d'Alibert. S'agit-il là simplement d'une « forme » de son congénère français (si celui-ci existe, p. ex. DÉSARRIMER) au même titre qu'un terme

picard ou normand ? Parfois même toute indication manque (DAVAN, DÉRAPADOU, ESCAUMIEIRA, ESCAUMIERO). A-t-on songé à utiliser un signe particulier ou à reléguer certaines « formes » aux correspondances (EMBARCAR sous EMBARQUER, ENCOCAR sous ENCOQUER) ? Et est-ce que la variante boulonnaise ÉQUIPAZE vaut un article à part ?

Citons une dernière fois M. Mollat (Introd., (p. XXXVII) : « Nous ne nous dissimulons pas les faiblesses de l'entreprise ; les critiques ne nous ont été pas [sic] ménagées ; d'autres ne nous seront peut-être pas épargnées. Ni les unes, ni les autres, ne peuvent nous décourager. Nous les considérons comme une preuve d'intérêt, préférable à l'indifférence, et comme une contribution utile à des *addenda* et *corrigenda,* en espérant que dans l'avenir les censeurs eux-mêmes entreprendront, à leur tour, une révision de cette révision ». Assurément, nous avons été sévère, mais c'est bien parce que nous nous intéressons vivement au vocabulaire maritime que nous souhaitons au NGN les perfections possibles et pour cela même indispensables !

Jan FENNIS

Laurent BRAY, *César-Pierre Richelet (1626-1698) : biographie et œuvre lexicographique. With an English Summary,* Lexicographica : Series maior, 15, Tübingen, Niemeyer, 1986, XIII + 335 pages.

La métalexicographie se porte bien. La pertinence, pour l'étude philologique, des descriptions lexicales fournies par les dictionnaires présents et passés étant reconnue, on assiste depuis vingt-cinq ans environ à un travail de recensement critique — histoire et typologie — de la production lexicographique de chaque communauté linguistique, accompagné d'une étude méthodologique et sémiotique du dictionnaire comme genre littéraire (ouvrage de référence). Les pièces du puzzle se mettent en place : pour le français, l'ouvrage fondamental de B. Quémada, *Les Dictionnaires du français moderne,* favorise d'une part la réalisation de synthèses telle l'*Encyclopédie internationale de lexicographie* projetée par F. J. Hausmann et al. (voir *Lexicographica,* 2, 1986), et d'autre part les indispensables monographies de familles de dictionnaires particulières. C'est dans cette dernière catégorie que trouve sa place l'excellente thèse de Laurent Bray, thèse qui a pour but d'établir une « bibliographie critique de l'œuvre de Richelet » (p. VI).

En effet, Richelet — Pierre à son baptême, César-Pierre sur son acte de mariage, nous apprend LB — a toujours été le parent pauvre du triumvirat Richelet-Furetière-Académie, et c'est sa réhabilitation lexicographique, surtout en ce qui concerne le *Dictionnaire françois* de 1680 — taxé jusque dans les années 1970 de « puriste à outrance » (p. 9) —, qu'ambitionne l'auteur.

Dans le premier chapitre (pp. 1-44), qui situe le *DF* « dans le paysage lexicographique des 17^{e} et 18^{e} siècles », LB cherche à déterminer les origines et l'origi-

nalité du « premier dictionnaire français de définitions entièrement monolingue » et la dette, très souvent inavouée, envers le *DF* d'autres productions lexicographiques des XVII^e^-XVIII^e^ siècles. La démonstration, à partir de la notion de « tête de série » de K. Baldinger, de l'originalité du *DF* par rapport à ses devanciers est bien menée dans l'ensemble ; cependant dire que « Richelet n'a visiblement pas utilisé les dictionnaires bilingues français-langue vivante » (p. 19 et encore p. 32) ne convainc pas, d'après l'échantillon proposé (p. 15), dans le cas de Miège : sur les 21 mots-adresses, syntagmes et périphrases de Miège, 17 se retrouvent dans le *DF*. Une correction : l'article monolingue de Nicot ne se compose pas forcément « que d'une entrée et d'une définition » (p. 11) : on peut citer, entre beaucoup d'autres, BENNEL (adresse + catégorie grammaticale + accentuation + deux exemples signés), ORRFAVRERIE (adresse + cat. gr. + accentuation + définition + dérivés + définition et exemples d'emploi de ceux-ci + étymologie). A partir d'un seul exemple et du dire d'un auteur de dictionnaire de 1712 (pp. 38-9, 40), LB prétend que le *DF* est plus didactique, c'est-à-dire prend plus souvent position sur l'usage réel des mots, que Furetière 1690. Dans les pages 39 à 44, l'auteur esquisse la question de l'utilisation du *DF* comme source d'autres dictionnaires, en prêtant une attention particulière à la dette non reconnue envers Richelet du *Dictionnaire des arts et des sciences* de Thomas Corneille (1694). Si ce premier chapitre est bien sommaire, il faut dire tout de suite, à la décharge de LB, que celui-ci considère le présent volume comme une « étude bibliographique critique préparatoire à l'analyse métalexicographique de l'œuvre de Richelet » (p. VI) ; le lecteur doit donc rester sur sa faim en attendant avec impatience ce deuxième volet.

Le chapitre 2 (pp. 45-62) est consacré à une très utile description détaillée de la présentation physique du *DF* et à une évaluation de sa consultabilité typographique qui permet à l'auteur de dire que « En France, c'est avec le *Dictionnaire françois* de 1680 que l'article [...] prend sa forme moderne : ses différents composants y sont regroupés en une unité clairement délimitée par la typographie » (p. 57). Deux tableaux (pp. 59-60) montrent clairement l'articulation des composants de la macrostructure et de la microstructure.

Viennent ensuite les matières principales : une exemplaire et très complète bibliographie des œuvres de Richelet (chapitre 3, pp. 63-187) et un instructif essai biographique (chapitre 4, pp. 188-259) qui nous apportent des informations essentielles. Le plan de la bibliographie est le suivant : pour chaque œuvre (*Dictionnaire françois, Dictionnaire portatif, Dictionnaire de rimes, Plus belles lettres, Histoire de la Floride, Afrique de Marmol, Histoire de la Laponie, Versification françoise, Connoissance des genres françois, Recueil des plus belles épigrammes*), un tableau indiquant la filiation des éditions et parutions (lorsqu'il y en a plusieurs) ; pour chaque parution : le titre (avec ses caractéristiques typographiques) ; une description physique (tomaison, format, pagination) ; commentaires éventuels (problèmes d'impression, de filiation, de datation, comptes rendus contemporains, etc.) ; exemplaires connus (avec, quand l'auteur la connaît, la cote en bibliothèque). LB n'indique pas clairement dans quelle

mesure il a pu vérifier l'existence réelle des exemplaires qu'il énumère (« exemplaires connus » de qui ?) ; on doit supposer que les bibliothèques américaines sont citées, sans cotes, d'après le National Union Catalog, mais on sait aussi que les catalogues peuvent être trompeurs. Certains exemplaires peuvent ne plus exister : quand l'auteur, prudent, nous dit « Quemada 1967 signale un exemplaire à Arras BM » (p. 3, p. 96), on se demande si l'exemplaire en question a survécu à l'incendie de 1915 (Quemada se contente souvent de citer Beaulieux 1904). L'on retiendra dans la biographie — qui corrige et complète Joly 1742 et Van der Wijk 1923 — les discussions des éléments autobiographiques contenus dans le *DF*, des conditions de publication en France et à l'étranger, du succès d'une œuvre auprès d'un public étranger (indifférent aux querelles intestines ?), de la citation comme facteur de succès, de la genèse du *DF*. LB conclut en disant que l'œuvre de Richelet « trop souvent méprisée, est à redécouvrir » (p. 259). Le chapitre 5 (pp. 290-9), donné en annexe de l'essai bibliographique, renferme des documents d'appui, dont des inédits.

Suit un « English Resumé » (pp. 290-9). Noblesse commerciale oblige ? A quand l'étude définitive sur The Dictionary of The French Academy ?

Un mot sur la terminologie. En réponse au besoin vivement ressenti d'une terminologie adéquate pour parler de la réflexion sur les dictionnaires, on assiste, depuis quelques années, à l'heureuse utilisation de mots appartenant à la famille de *métalexicographie* (à ma connaissance, *métalexicographique* s'emploie depuis 1977). Les deux se retrouvent chez Bray, élève du métalexicographe F. J. Hausmann, comme aussi l'anglais *meta-lexicographer* (p. 294) pour désigner celui qui réfléchit sur les dictionnaires. Le *Dictionnaire de la lexicographe et de la métalexicographie* que prépare J.-Cl. Boulanger devra faire le point sur la question.

Deux corrections : *Stanford* (et non *Standford*) p. 108 ; *innumerable* ou *numerous* (*innumerous*) p. 291. Une dernière remarque : certain(e)s dactylographes ont la mauvaise habitude d'utiliser une tête imprimante de dix caractères au pouce dans un espacement de douze caractères au pouce (c'est le cas ici) de sorte que les lettres se touchent, ce qui gêne la lecture d'un texte dont la présentation physique est par ailleurs excellente.

Félicitons Laurent Bray d'avoir fait un admirable travail bibliographique qui met le lecteur en appétit pour la suite métalexicographique.

Terence R. WOOLDRIDGE

André BOTHOREL / Péla SIMON / François WIOLAND / Jean-Pierre ZERLING, *Cinéradiographie des voyelles et consonnes du français*, Travaux de l'Institut de Phonétique de Strasbourg, 1986, 25 cm sur 33,5 cm, 296 pages.

Depuis que, vers la fin des années '50, j'ai introduit, à l'Institut de phonétique de Strasbourg, grâce au concours de mon regretté collègue-radiologue

Charles-Marie Gros et de son assistant d'alors, le docteur Pierre Bloch, la radiocinématographie des mouvements articulatoires comme une des méthodes fondamentales de la recherche en phonétique (cf. *Orbis* 10, 1961, 41), une collection de radiofilms représentant les articulations des langues et des parlers les plus divers a été créée à cet Institut et n'a cessé de prendre de l'importance, alors que de nombreuses thèses et autres travaux ont été fondés sur ces documents (1). Péla Simon, qui m'a succédé, en 1966, dans la chaire de phonétique et à la tête de l'Institut rattaché à cette chaire, a continué sur cette voie, et la réalisation de films radiologiques, avec leur exploitation, est devenue une des spécificités de la phonétique pratiquée à Strasbourg (cf. B. Malmberg, *Les nouvelles tendances de la linguistique,* 1966, 155, et plus récemment, *Analyse du langage au XX^e siècle,* 1983, 137).

L'ouvrage dont nous allons nous occuper et que Péla Simon, avec l'équipe de ses collaborateurs, vient de faire paraître, est un magnifique recueil de croquis représentant de profil, dans le déroulement de radiofilms de courtes phrases très simples, tout d'abord le moment caractéristique — la position centrale, « position-cible » dans le jargon actuel — des articulations vocaliques et consonantiques du français dans la prononciation de la génération d'une trentaine d'années. Au total, quatre personnes — deux hommes et deux femmes, nés en 1954 et en 1957 — ont servi de sujets, et les croquis d'une même articulation des quatre sont toujours placés, pour pouvoir être comparés, sur deux pages de cet album de grand format, l'une en regard de l'autre. De plus, chaque dessin de ce type est accompagné d'un dessin relevé sur un film des lèvres, synchronisé avec le radiofilm et représentant l'articulation labiale de face. A la suite de cette présentation de base, on trouvera la même articulation (profil des organes et lèvres de face) des mêmes sujets dans des « contextes » différents (positions et voisinages phonétiques diférents), par ex. après /i/ dans *mets tes beaux habits,* cette même voyelle est superposée à un /i/ dans *ma chemise est roussie,* ou dans *donne un petit coup,* ou dans *Louis pense à ça,* ou encore dans *une réponse ambiguë.* Sur deux autres pages, chaque fois pour deux sujets sur les quatre, des séries de six, sept ou huit dessins de clichés radiocinématographiques tels qu'ils se succèdent dans le radiofilm du commencement à la fin de l'articulation en question, permettent d'obser-

(1) Parmi les travaux publiés : P. Simon, *Les consonnes françaises : mouvements et positions articulatoires à la lumière de la radiocinématographie,* 1967 ; C. Brichler-Labaeye, *Les voyelles françaises* (avec le même sous-titre), 1970 ; D. Tilkov, *Le vocalisme bulgare,* 1970 ; R. Charbonneau, *Etude sur les voyelles nasales du français canadien,* 1971 ; C. Rochette, *Les groupes de consonnes en français, étude de l'enchaînement articulatoire,* 1973 ; M. Petursson, *Les articulations de l'islandais à la lumière de la radiocinématographie,* 1974. Des radiofilms de Strasbourg ont aussi servi de base à A. Quilis, *Curso de fonética y fonología españolas,* 1964, à R. Cerda Massó, *El timbre vocálico en catalan,* 1972, etc. V. aussi différentes études parues surtout dans les *Travaux de l'Institut de Phonétique de Strasbourg* (publication annuelle depuis 1970).

ver aisément les organes en mouvement durant la voyelle ou la consonne étudiée. Cette présentation est rigoureusement la même pour toutes les voyelles (pp. 11-129) — ajoutons que chaque voyelle est en outre illustrée, dans la prononciation de chacun des quatre sujets, par l'onde acoustique qu'elle produit et par un graphique qui en représente une analyse spectrale — et pour toutes les consonnes (pp. 153-219) à l'exception des /ɲ/, /j/, /ɥ/ et /w/ dont la position centrale n'a pu être précisée et qui sont présentées uniquement sous « forme dynamique », c'est-à dire par une suite de clichés pris durant leur émission (pp. 220-227).

A la fin de la partie consacrée aux voyelles, on appréciera plus spécialement, pour tous les sujets, les superpositions des 4 voyelles antérieures non-labialisées (pp. 130-133), des 3 voyelles antérieures labialisées (pp. 134-137) et des 3 voyelles postérieures (pp. 138-141), ainsi que celles des voyelles nasales /ɛ̃/ et /œ̃/ d'une part et, d'autre part, /ɑ̃/ et /ɔ̃/. De même, la partie consacrée à la « coarticulation » (pp. 231-257), c'est-à-dire à l'étude des entraves au synchronisme des mouvements des différents organes intervenant pour la production d'un son du langage, entraves dues au voisinage et à la position par rapport à l'accent, est très instructive et complète utilement, avec un excellent tableau résumant les faits observés (p. 257), la partie de mon *Album phonétique* (1965) consacrée à ces phénomènes (pp. 105-150).

Dans la dernière partie du volume (pp. 261-283 : « Documents acoustiques »), avant la conclusion (pp. 285-293) à laquelle je reviendrai, les auteurs ont réuni, de nouveau pour tous les sujets, les spectrogrammes et les mingogrammes (ces derniers donnant la fréquence fondamentale, l'intensité et l'onde acoustique) de dix phrases le plus exploitées sur les radiofilms et enregistrées au magnétophone de façon synchronisée avec les films.

Voilà donc un bel ensemble de données homogènes, se complétant mutuellement, bien présentées et intelligemment classées, illustrant clairement tous les aspects articulatoires, voir acoustiques, du phonétisme du français d'aujourd'hui.

Toutefois, après avoir examiné avec intérêt et attention cet album en détail, je ne puis m'empêcher de me poser quelques questions et de faire quelques remarques critiques.

Tout d'abord, pourquoi *cinéradiographie,* du moment que *radiocinématographie*, terme d'ailleurs employé dans le corps de l'ouvrage (v. par ex. p. 232a), est un terme parfaitement admis, bien formé en parallèle à ceux de *radioscopie* et de *radiographie* ? — Pourquoi aussi des termes barbares comme *régulé* ou *défilement* à propos d'une caméra : *la caméra* [. . .] *dont le défilement est régulé électroniquement* (p. 4a). Le verbe *réguler* n'existe pas et *défilement* a un sens différent (v. GLLF); à la rigueur, *défilement des images* ou *d'une bande* (TLF 6, 944b ; GRLF 3, 259b). Parlons donc avec plus de simplicité de *la caméra* [. . .] *dont le déroulement est réglé électroniquement.* — Je ne connais pas non plus le terme *articulateur* (pp. 2b, 292a, 292b) au sens d'« organe articulatoire » ; sur *articulateur,* t. techn. des dentistes, v. GRLF. — Les « stratégies articulatoires »

(2b, 150a, 292a), les « positions-cibles », ou « configurations-cibles » (232b), termes chéris par quelques néo-linguistes, nous transportent, sans nul profit, du champ paisible de la phonétique sur un champ de bataille ou de tir . . . — A propos des variations des formants, on parle de « variations inter-locuteurs selon le sexe », ce qui est clair, mais aussi, curieusement, de « variations inter-locuteurs *tous* sexes confondus » (9a) ; avait-on tort de croire naïvement qu'il n'y avait que deux sexes ? — Dans l'introduction, le passage intitulé « Analyse à court terme [?] des voyelles orales et nasales » (8a-b) m'est totalement incompréhensible.

A la p. 3a figure la liste des 68 phrases filmées dont, d'après la page précédente, seulement dix, marquées d'astérisques, auraient « servi de base à la majorité des analyses ». De fait, la documentation de l'album est bien plus riche ; de nombreux croquis ont été relevés aussi dans une vingtaine d'autres phrases (n^{os} 4, 5, 6, 10, 11, 12, 16, 17, 19, 21, 22, 26, 27, 29, 31, 32, 35, 37, 38, 42), dans certaines, comme le n° 17 (*Une pâte à choux*), plusieurs fois, pratiquement pour tous les phonèmes.

Dans la partie consacrée aux voyelles (pp. 11-129), en tête de chaque ensemble de clichés concernant l'articulation donnée, figure la phrase entière en notation phonétique, avec indication de la voyelle en question (elle est soulignée), tandis qu'au bas des clichés représentant les variations selon les contextes, on note, avec le numéro de la phrase, uniquement les contextes étroits, comme ceci : « Phr. 15 /abi/ », « Phr. 03 /ptiku/ », « Phr. 09 /lwipɑ̃/ » (*Louis pen*[*se*]), etc. ; il aurait mieux valu donner la phrase entière pour ne pas obliger le lecteur de se reporter constamment à la liste de la page 3. Pour les consonnes, à partir de la p. 156, on n'indique plus ni la phrase, ni les séquences étroites contenant l'articulation donnée, et on se contente de renvoyer au numéro de la phrase, ce qui complique encore plus la lecture, et au n° de l'image dans le film, ce qui ne sert pas à grand-chose ; là encore, il aurait été utile de citer les phrases au complet.

Au bas des clichés à dessins superposés, je suppose que la première phrase correspond au trait plein et la seconde, au trait haché ou pointillé, mais ce n'est dit nulle part, et d'ailleurs, dans quelques cas, on peut en douter : ainsi, p. 164a, pour le sujet 1, deux /m/ sont superposés, les deux extraits de la phrase 01 *Ma chemise est roussie*, or il est certain que la ligne pleine représente /m/ dans *ma* et la ligne hachée /m/ dans *chemise*, et non inversement comme la légende semble l'indiquer ; il en est de même, à la même page 164b (sujet 2), pour les /m/ de *mets* (ligne hachée) de la phr. 15 et de *ma* de la phr. 01 (ligne pleine). — Quand une phrase comprend deux fois la même consonne, on a omis de signaler de laquelle des deux il s'agit ; il en est ainsi pour *f* (p. 188a) dans la phr. 11 *Un fourré touffu*, pour /s/ (p. 196a) dans la phr. 09 *Louis pense à ça* (sujet 1), ou pour /m/ dans la phrase 01 (p. 164b) déjà citée. — A la p. 188a, consonne /f/, sujet n° 1, il s'agirait, d'après la légende, des phrases 11 (v. ci-dessus) et 12 *Un tour de magie*, mais dans cette dernière, il n'y a pas de /f/. Erreur semblable p. 209a, sujet 3 : superposition de deux /ʒ/ dans la phr. 02 *Voilà des bougies*,

mais elle n'en contient qu'un seul. — Autre erreur, peut-être, p. 59, sujet 3, où il s'agit de la comparaison de deux /ø/, mais les phrases données dans la légende sont 10 *deux machines* et 22 *ce plat de hachis* ; est-ce vraiment une comparaison de deux /ø/, et dans ce cas, il s'agit d'une autre phrase que le n° 22, ou est-ce une comparaison de /ø/ avec /ə/, comme le laisse supposer la légende, et ce serait intéressant (v. encore ci-dessous) ?

L'exécution des croquis est en général parfaite. On ne nous dit cependant pas si ces croquis reproduisent les organes en grandeur nature, comme cela semble être le cas (cf. le cliché radiologique p. 6), et on n'indique pas non plus le degré de réduction dans les pages consacrées aux évolutions articulatoires, à certaines consonnes (pp. 220-227) et à la coarticulation. Le radiofilm du sujet n° 1 devait être défectueux pour la région alvéodentale et pour l'apex, puisque les traits, sur les croquis, sont à ces endroits incomplets (sans que leurs interruptions aient partout les mêmes dimensions), ce qui est surtout gênant pour l'appréciation des apicales et des prédorsales ; j'aurais préféré écarter ce film et le remplacer par un autre.

Les quatre sujets ne sont désignés que par leurs initiales (serait-ce un déshonneur de servir de sujet pour une recherche en phonétique ?), et comme deux d'entre eux sont nés en Alsace, le troisième en Allemagne et le quatrième à Bordeaux, les auteurs nous rassurent en disant qu'ils sont « de langue maternelle française et sans accent régional » (p. 3b). Cela ne suffit pourtant pas. Dans les travaux comme celui dont nous nous occupons, de même qu'en dialectologie, il faut être plus précis et donner des renseignements détaillés sur les origines des parents du sujet, voire de ses grands-parents, leurs professions et les endroits où ils avaient vécu, de même que sur les endroits où les témoins eux-mêmes avaient séjourné et surtout fait leurs classes primaires et secondaires, sur leur connaissance éventuelle d'autres langues ou parlers, voire sur leur état physique. Un simple coup d'œil sur les croquis semble révéler certaines différences entre les quatre témoins : c'est le sujet n° 3, dont les mouvements et positions organiques, assez semblables par leur comportement à ceux de Pauphilet dans l'album de Chlumský, paraissent particulièrement énergiques et exécutés avec beaucoup de tension musculaire ; pour les voyelles, on a une nette impression que même les muscles élevateurs de la langue sont loin d'être inactifs. En revanche, l'articulation du sujet n° 1 paraît plutôt flasque ; pour les voyelles, la langue se présente plus ou moins mollement étendue dans la cavité buccale, avec relativement peu de contractions musculaires vers le haut. Il aurait été intéressant de pouvoir lire des appréciations de ce genre par les auteurs de l'ouvrage qui ont dû bien observer en direct auditivement et visuellement le comportement des organes articulatoires et l'intensité de l'élocution de leurs sujets. Une remarque dans cet ordre d'idées, faite sur le sujet n° 2 qui aurait une « tendance à *surarticuler* » (p. 3b), n'est pas claire pour moi : qu'est-ce qu'une « surarticulation » ?

Parmi les articulations vocaliques, les croquis de /ə/ sont surtout les bienvenus ; on disposait jusqu'à présent de très peu de vues de profil de cette voyelle.

Pour chaque sujet, les auteurs fournissent quatre, voir cinq réalisations de /ə/ (les croquis sont en réduction ; pp. 68-73), mais aucune n'est un /ə/ accentué (par ex. dans *dis-le* !, *donne-le* !), ce qu'il faut regretter. D'autre part, il aurait été intéressant de superposer /ə/ de la phrase *un tour de magie* (phr. 12, p. 70, sujet 3) à /ø/ de *deux machines à sous* (phr. 10, p. 59, sujet 3), mais peut-être y a-t-il superposition d'un /ø/ et d'un /ə/ tiré d'une autre phrase (*Ce plat de hachis*), pour ce même sujet, à la p. 59 (v. ci-dessus).

D'après les auteurs, aucun des sujets ne distingue plus /ɑ/ postérieur et /a/ antérieur (p. 288), mais de tous les mots du corpus, susceptibles d'avoir un /ɑ/ postérieur (5 ou 6), un seul, tiré de la phrase 17 *Une pâte à choux,* est reproduit p. 43b, pour le sujet 4, et là, effectivement, cet *â* est nettement antérieur. Mais le sujet est de Bordeaux et cet *â* est inaccentué. D'autre part, ce qui frappe, parmi les clichés des /a/, chez les quatre sujets, c'est la position de la langue très basse et retirée vers l'arrière pour *a* accentué de *tabac* ; on a l'impression d'un /ɑ/ postérieur, différent des /a/ dans *chevalier, ma chemise, voilà* (dans *oi*), *à ça* (prép. *à*). Cet *a* de *tabac* est en fait le seul *a* accentué (et libre) qui nous soit présenté, et cette position peut expliquer son ouverture (sinon le recul de la langue) par rapport aux autres *a* qui sont tous inaccentués et influencés de diverses manières par leurs entourages.

Dans leurs « remarques sur les réalisations vocaliques » (p. 150a), les auteurs ont raison de dire qu'en plus d'autres influences, « les variations articulatoires sont dues » aussi « à la position [de la voyelle] par rapport à l'accent », mais on en a relativement peu tenu compte et « les articulations retenues » ont été « indifféremment choisies en position accentuée ou inaccentuée » (p. 3a) : dans l'ensemble, seulement cinq voyelles sont présentées en position accentuée et dix en position théoriquement inaccentuée (mais parfois portant sûrement un accent soit d'insistance, soit rythmique à la suite d'une coupure du propos en deux groupes accentuels, et il aurait été utile de signaler chaque fois cet aspect du débit). Pour pouvoir comparer les articulations, il aurait été souhaitable de les présenter toutes d'abord dans une même position — position accentuée — et dans un même entourage, par ex. dans des phrases se terminant en *lit - lé - lait - là - las - l'or - l'eau - loup - lu - leu - leur - le - lin - l'un - lent - long,* et ensuite seulement les comparer aux mêmes voyelles dans d'autres contextes et aux voyelles inaccentuées. Pour les consonnes on aurait pu procéder de façon semblable : au départ, toutes les consonnes devant une même voyelle accentuée, etc. Toutefois, tels quels, tous les croquis que l'ouvrage contient sont intéressants et on peut tirer beaucoup d'enseignements de leur observation et de leurs mutuelles comparaisons à condition d'avoir constamment à l'esprit les causes des différences qu'ils présentent. « Latitude articulatoire n'est pas synonyme d'anarchie, de liberté totale » (p. 290b).

Ainsi /e/ final dans *chevalier du gué,* p. 26, sujet 2, est plus ouvert que /e/ de *écus,* parce que le premier est accentué, le second est inaccentué (on sait que,

sous l'effet de l'énergie articulatoire que comporte l'accent d'intensité, les voyelles s'ouvrent) ; à la page suivante, pour le sujet 3, il en est de même pour /e/ de *gué* par rapport à ceux, inaccentués, de *des* et *tes*. Le sujet 1 a dû prononcer *chevalier du gué* en deux groupes accentuels, et les deux /e/ de cette phrase ont, à peu de chose près, une même aperture. Pour ce qui est du sujet 4, /e/ de *gué* et celui de *tes beaux habits* ont tous deux une très grande aperture, proche l'une de l'autre, au point qu'on peut se demander s'il n'a pas prononcé *chevalier du guet* et l'adjectif possessif *tes* aussi avec un /ɛ/, ce qui ne serait pas exclu, surtout chez un originaire de Bordeaux. On pourra réécouter l'enregistrement magnétophonique.

La comparaison des /ɛ/ de *prête* et de *seize* dans la phrase 18 *prête-lui seize écus* (pp. 34-35) est aussi intéressante : chez les quatre sujets, les deux /ɛ/ ont dû être prononcés avec une légère insistance et avec une aperture semblable, mais sous l'effet de l'entourage, /ɛ/ de *seize* plus en avant, celui de *prête,* après un /R/, plus en arrière. Dans *seize,* chez le sujet 4, sujet bordelais, qui articule /s/ à l'aide du dos de l'apex (v. p. 197 ; pour /z/ p. 201, c'est moins net), ce dernier reste relevé très près des alvéoles, ne quittant pratiquement pas la position qu'il prend pour les sifflantes entre lesquelles /ɛ/ est placé.

A propos des /ø/ et /œ/, on lit dans les conclusions, p. 287b : « /œ/ est très proche de /ø/ et même parfois plus fermé comme on peut l'observer, par ex., dans /ʒœn/ (sujets 3 et 4 pp. 136 et 137) où /œ/ subit l'influence fermante de /z/ [lire : /ʒ/] et /n/, alors que dans /dømaʃin/ (pp. 134-137), /ø/ est influencé par le /a/ de la syllabe suivante ». Or, il s'agit, dans les deux cas, d'une position théoriquement inaccentuée, mais dans *deux machines à sous,* outre l'influence ouvrante de /a/ qui suit, *deux* a dû être frappé d'un accent d'insistance à l'initiale et s'ouvrir de ce fait, tandis que /œ/ de *jeune* dans *le jeune hibou,* resté atone, a subi l'influence fermante, non pas de /ʒ/ qui précède et de /n/ qui suit (ces consonnes n'ont pas cette influence), mais de /i/ de la syllabe subséquente, et même à distance celle de /u/ final accentué.

On ne peut pas dire non plus que « la réalisation articulatoire des voyelles /o/ et /ɔ/ ne correspond pas toujours à la théorie qui veut que /o/ soit plus fermé que /ɔ/ » (p. 288a). Pour le sujet 2, la position de la langue serait identique pour les deux voyelles, or j'ai beau scruter les figures des pages 86b /o/, 94b /ɔ/ et 139 (superposition), je ne le vois pas ; d'ailleurs, /o/ dans *mets tes beaux habits,* inaccentué et devant /z/, est difficilement comparable à /ɔ/ devant /R/ dans *la force du coup,* et puis, surtout, la ligne représentant /o/ dans *mets tes beaux habits* à la p. 139 n'est absolument pas identique à celle qui est censée représenter cette même voyelle dans *six beaux tapis* à la p. 86.

Depuis quelque temps, à la suite d'hésitations de Passy (v. ma contribution à la *Festschrift Wängler,* 1987, p. 415), les phonéticiens se demandent « si l'on peut encore noter les voyelles nasales du français au moyen des symboles traditionnellement utilisés » (p. 289b). Il s'agit essentiellement de /ɔ̃/. Les uns le

notent /õ/, et ils ont tort : « la position de la langue, ai-je écrit (2), est, pour cette voyelle nasale, sensiblement la même que pour /ɔ/, ou légèrement plus basse, tandis que l'angle des maxillaires et l'ouverture labiale sont au contraire réduits comme ceux de /o/ fermé, et c'est ce qui trompe les observateurs ; de même, la diminution de l'orifice labial rend /ɔ̃/, du point de vue auditif, plus proche de /o/ que de /ɔ/ ; mais tout cela n'autorise pas à l'identifier comme un /o/ fermé et à le transcrire /õ/ ». Ce qui compte, dans le classement et dans la transcription des voyelles, c'est la position de la langue. D'après l'ouvrage dont nous nous occupons ici, c'est pour /ɔ̃/ et /ɑ̃/ que la position de la langue serait « sensiblement identique », tandis que « du point de vue de la labialisation », « /ɔ̃/ apparaît comme une voyelle 'surlabialisée' [...], proche de /o/ » (p. 289b). Quant à la labialité, cette observation est parfaitement juste, mais pour ce qui est de la position de la langue, elle est fondée sur l'analyse d'un exemple mal choisi, la phrase 08 *Une réponse ambiguë* (pp. 142b, 143b, 144b, 145b) : dans cette phrase, les deux voyelles, /ɔ̃/ et /ɑ̃/, se succèdent et la langue, par anticipation de l'ouverture de /ɑ̃/ subséquent, s'abaisse trop tout naturellement déjà pour /ɔ̃/. Il n'est donc pas question de changer de symboles traditionnellement utilisés pour noter les voyelles nasales. Ne peut être comparé que ce qui est comparable, et les données ne sont comparables que toutes choses égales d'ailleurs.

Très intéressante est la démonstration d'après laquelle trois sujets maintiennent l'opposition /ɛ̃/ ~ /œ̃/ grâce à une légère protrusion des lèvres pour /œ̃/ (p. 289a, croquis pp. 142-145), malgré une position semblable de la langue et un aspect acoustique très proche.

Les radiofilms analysés indiquent aussi nettement — et c'est d'un intérêt général tout particulier — que seule la voyelle /u/ peut être considérée comme vélaire, alors que les voyelles /o/, /ɔ/, /ɑ/ (ajoutons y aussi /a/, /ɑ̃/, /ɔ̃/ et, chez certains sujets /ɛ̃/, cf. p. 102 sqq.) sont, du point de vue du plus grand rétrécissement du canal vocal, qui est l'élément essentiel de leur production, des voyelles pharyngales (p. 288b). C'est une confirmation de ce que j'avais démontré, à l'aide d'autres données radiographiques et radiocinématographiques, pour les voyelles du français et de l'allemand, ainsi que pour une dizaine de voyelles du même type de quelques autres idiomes, dans l'étude déjà citée, parue dans la *Festschrift Otto von Essen*.

En somme, malgré les quelques réserves que j'ai pu formuler, l'ouvrage de l'équipe de Strasbourg est un ouvrage de toute première importance pour la phonétique française, voire pour la phonétique générale.

Georges STRAKA

(2) G. Straka, « A propos du classement articulatoire des voyelles », *Festschrift für Otto von Essen*, Helmut Buske Verlag, Hamburg, 1978, 437-460, note 60. V. aussi mon article déjà mentionné dans la *Festschrift Wängler*, l.c.

Orlando de RUDDER, *Le français qui se cause, Splendeurs et misères de la langue française,* éd. Balland 1986 (263 pages).

L'auteur et son livre ont eu les honneurs d'Apostrophes sur Antenne 2, ce qui n'est pas peu dire. Des idées intéressantes sur la langue parlée qui devrait avoir la primauté, sur l'incohérence de l'orthographe moderne, sur l'histoire de la langue et sur l'ancien français qui devraient être enseignés dès le début du secondaire. Mais quel gâchis à cause du ton volontairement polémique et politique, affiché par l'auteur expressément (pp. 10-11). Le thème général du livre est « On nous a volé notre langue ». Qui « on » ? De Vaugelas à Etiemble et aux « trente-neuf flemmards et une flemmarde » de l'Académie Française actuelle (p. 213), tous les puristes n'auraient fait qu'appauvrir la langue, même les instituteurs de la III[e] République et des Républiques suivantes sont terriblement visés. Ce flot d'exagérations et d'affirmations péremptoires ne méritait guère qu'on s'y arrête, mais la polémique a amené l'auteur à des erreurs grossières dans le domaine de sa propre spécialité (il est docteur ès lettres, enseigne la littérature médiévale à l'Ecole Supérieure de Commerce de Paris). M. de Rudder, qui ne cache pas son anglophilie, regrette amèrement que le français actuel ne connaisse pas la même liberté que l'anglais, liberté dont jouissait selon lui l'ancien français. Voici quelques exemples de ces « libertés » : 1) Liberté de l'orthographe ; l'auteur va même jusqu'à suggérer que chaque Français puisse avoir sa propre orthographe . . . — 2) Contrairement à beaucoup de mots anglais, trop de mots français relatinisés sont trop longs, alors que dans le passage du latin à l'ancien français « les mots tendaient à se raccourcir par l'effacement de l'accent tonique » (p. 32). C'est précisément la syllabe accentuée qui au contraire s'est maintenue, sauf de rares exceptions. — 3) On aurait tort de vilipender le franglais avec sa « mode des appositions du langage publicitaire », puisque l'afr. « ignorait souvent les prépositions » (p. 14). Ignorait ? La liste des prépositions est sensiblement la même dans les deux états de langue. M. de Rudder ne peut citer que le cas d'« apposition » conservée dans des noms de lieu comme « Ville l'Evêque et non de l'évêque ». Or cette exception de l'afr. est restreinte au sommet des hiérarchies céleste (Dieu, Marie, Apôtres) et terrestre (ecclésiastique, politique), et en fait ce ne sont pas des appositions mais des résidus du génitif singulier latin (au pluriel cette construction n'existe pas, on emploie la prép. *a,* le génitif pluriel ayant laissé moins de traces dans le latin vulgaire). — 4) Comme en anglais, « l'adjectif ne s'accordait pas en ancien français » dit l'auteur . . . et de citer *grand-mère, grand-route* (p. 33) ; la rage polémique pousse l'auteur jusqu'à un lapsus inattendu puisqu'il ajoute : « cet usage d'invariabilité de l'*article* se trouve encore dans les noms de lieu tels que *Roquefort* ou *Rochefort,* etc. ». L'auteur ignore-t-il que seuls les adjectifs dits épicènes n'avaient pas de forme spéciale pour le féminin ? Et tous les autres adjectifs ? M. de Rudder n'a-t-il jamais rencontré des expressions comme « la gente dame », « la bele dame », etc., etc. ? Même Marie de France qui a écrit et vécu en Angleterre applique scrupuleusement l'accord des adjectifs de la I[re] classe. — 5) L'anglais,

comme l'afr., connaît une grande liberté dans la formation des dérivés ; mais en fr. mod. « on nous a coupé la parole en nous empêchant de dériver directement du français au français, en nous obligeant à passer par le latin, langue *étrangère,* pour forger de nouveaux mots » (p. 10). Je reconnais que de *gérer* à *gestion* on a été « obligé » de passer par le lat. *gestum.* Mais il y a de nombreux cas où aux XVIII[e] s., XIX[e] s. et XX[e] s. la dérivation s'est faite du fr. au fr., p. ex. *bienfaisance* (XVIII[e]), *lourdeur* (XVIII[e]), *literie* (XIX[e]), *livreur* (XIX[e]), *lunetterie* (XIX[e]), *alunir* (XX[e]), etc., etc. — 6) Il y a enfin des erreurs regrettables qui ne sont peut-être que des lapsus, mais tout aussi regrettables : a) « tout *é latin* en syllabe tonique libre donnera *ie* en français » (p. 31). L'auteur ignore-t-il que seul le *e* ouvert lat. s'est diphtongué en *ie,* alors que le *e* fermé a donné *ei,* puis *oi* ? b) Pour la formation du futur, M. de Rudder dit « *J'aimerais* (sic) vient de *amare habeo* » (p. 31) ; je veux bien que la langue *parlée* actuelle confond facilement *j'aimerais* et *j'aimerai,* mais tout de même ! c) Encore un lapsus: l'italien conserve les consonnes intervocaliques, « on y dit *vita* comme en latin, tandis que l'espagnol les assourdit : *vida* » (p. 82) ; je suppose que l'auteur voulait dire : les sonorise ? d) M. de Rudder malmène le titre des dictionnaires nécessaires à la connaissance de l'afr. et de l'histoire de la langue ; ainsi Tobler et Lommatzsch auraient publié l'« Altfranzösischer Wörterbuch » et le célèbre FEW, devenant FAW, est appelé « Französischer Aetymologischer Wörterbuch » affublé de deux auteurs « W. von Wartburg et Oscar Bloch » (p. 148), confusion avec le *Dictionnaire étymologique de la langue française* d'Oscar Bloch et W. von Wartburg. Est-il permis d'accumuler tant d'erreurs dans un domaine dont justement on veut promouvoir l'étude et l'enseignement ?

Georges MERK

Annette ÖSTLING ANDERSSON, *L'identification automatique des lexèmes du français contemporain,* Acta Universitatis Upsamiensis, Studia Romanica Upsaliensia, 39, Stockholm, Almqvist & Wiksell International, 1987, 155 pages.

Le mot français est-il autonome ? L'étude d'Annette Östling Andersson prouve par l'essai d'identification automatique d'un corpus de journaux de 50.000 mots qu'il n'en est rien. La morphologie flexionnelle permet en effet d'atteindre uniquement un certain stade d'identification automatique. Deux obstacles sont à surmonter : les morphèmes discontinus et les mots homographes. Pour en triompher, il faut recourir à une anayse qui, dépassant le cadre du mot graphique, prend en considération syntaxe et sémantique. A.Ö.A. a effectué une telle « sortie » pour la désambiguïsation automatique des mots homographes. Avec à la clé une intéressante série de phrases et structures désambiguïsantes rappelées dans l'appendice D.

Georges KLEIBER

Renée DEBRIE, *Lexique picard des parlers du Vermandois,* Université de Picardie (Publications du Centre d'Etudes Picardes, XXXVI), Amiens, 1987, 342 pages.

Dans la série déjà très abondante des publications de notre collègue nous avons reçu un nouvel et important volume, consacré aux parlers du Vermandois (ancien Comté du Vermandois, correspondant grosso modo à l'arrondissement de Saint-Quentin dans l'Aisne et à la partie du département de la Somme limitée à l'Ouest par le cours de la Somme et du canal du Nord). Il s'agit du vocabulaire d'une centaine de communes situées entre les parlers du Laonnois et de la Thiérache étudiés par J. Chaurand et ceux de la Somme précédemment étudiées par R. Debrie. Pour ce domaine le FEW utilise le témoignage du poète Hector Grinon (1863), natif de Vraignes (ici Pé 113), dont Debrie a repéré une cousine à Bouvincourt (ici Pé 112), utilisée comme témoin.

Pour l'utilisation, on aimerait un système de renvois qui permettrait d'établir des liens entre des mots séparés par l'ordre alphabétique : cf. *grine din / grinne din* ; *guerton / grouton,* etc.

Le lecteur de textes médiévaux trouvera maintes reliques. Par ex. *infelni* « excité, enflammé » rappelle *enfelonnir* « remplir d'ardeur » (cf. Gdf qui cite d'ailleurs le Vermandois *infelni* v. aussi FEW 15, 2, 124a) mais la var. *inferni* me paraît inconnue jusqu'à présent. Autres faits qui méritent commentaire : au même lieu (Sq 1) on trouve *inraké* « immobilisé » et *araki* « embourbé » qui appartiennent à la même famille de mots (FEW 10, 88a), et cette même famille offre aussi en un même point (Pé 78) *s'arakyi* « s'embourber » et *s'araké* «s'étrangler» [qu'il conviendrait plus tôt de traduire par «se bloquer, s'arrêter»]. *Asapi* « «altéré de soif » est de l'anc. pic. bien caractérisé (cf. FEW 17, 16a). La *manoque,* à laquelle Jean Bodel a donné tant de lustre, n'est plus, entre autres, que le « pondoir du poulailler ».

Bref chacun trouvera sa pâture dans ce recueil. Et le domaine picard en recevra une illustration particulière.

Gilles ROQUES

François de BEAUREPAIRE, *Les Noms des communes et anciennes paroisses de la Manche,* Paris, A. et J. Picard, 1986, 255 pages.

Après avoir donné, chez le même éditeur, *Les Noms de communes et anciennes paroisses de la Seine-Maritime* (1979), puis . . . *de l'Eure* (1981), M. de Beaurepaire s'est attaqué à la toponymie majeure de la Manche. Grâce à ses travaux, la Normandie dispose d'un ensemble de dictionnaires toponymiques de très utile et commode consultation, qui est d'ores et déjà sans équivalent dans le domaine français. On espère que des ouvrages similaires consacrés aux départements du Calvados et de l'Orne viendront compléter la série.

Le département de la Manche n'est pas pourvu d'un dictionnaire topographique, et si M. de Beaurepaire a pu disposer des travaux de Jean Adigard des Gautries et de Fernand Lechanteur, il a dû rechercher lui-même la plupart des attestations anciennes. Il prévient le lecteur [59] qu'il procure seulement un « échantillonnage ». Toutefois, si l'on établit une comparaison avec le classique *Dictionnaire* de Dauzat-Rostaing, on constatera, par exemple, que sur 18 noms en *N-*, M. de Beaurepaire apporte 14 fois des formes anciennes où le *DNLF* n'en mentionne pas, améliore une fois la première attestation et traite un nom absent du *DNLF*. Sur la base de la documentation médiévale mise à jour, il propose 7 hypothèses étymologiques différentes ou partiellement différentes de celles de Dauzat-Rostaing. On voit que le gain d'information est considérable.

L'Introduction [13-61] familiarise le lecteur avec l'essentiel de ce qu'il faut savoir de la géographie physique et historique du département (carte des diocèses et des doyennés p. 25) et offre une synthèse de la « succession des grandes séries toponymiques » [28-53]. Les principaux traitements phoniques du normand sont rappelés [53-57], une carte à l'appui.

Vient ensuite le « Répertoire alphabétique des communes et anciennes paroisses » [63-237], qui comprend également les noms des principaux cours d'eau. Enfin, on trouvera à la fin de l'ouvrage la liste des sources manuscrites consultées [239-240], la bibliographie [241-244] et un très utile index des formes anciennes remarquables, des étymons (appellatifs et noms de personne) et des NL traités qui ne font pas l'objet d'une entrée [245-253].

Dans l'exposé, on appréciera particulièrement le souci de faire la critique des formes anciennes (la date des copies est, par exemple, souvent mentionnée), les nombreuses prononciations locales — « religieusement » [58] consignées dans un système semi-phonétique —, les nombreux éléments de comparaison avec la toponymie des autres départements normands ou avec celle de l'Angleterre, les commentaires étymologiques prudents et sagaces, ainsi que les nombreuses cartes.

Comme l'écrit justement, dans sa préface, M. Yves Nédelec, l'auteur « a le mérite insigne d'être lisible par tout honnête homme » [6]. Le souci d'une vulgarisation de qualité est évident (on souhaiterait que tous les travaux français de ce type soient au même niveau !). Néanmoins le « langage simple » [6] délibérément adopté, allié à une nécessaire concision, aboutit parfois à un métalangage trop fruste. Ainsi les NL en *-ville* sont constamment expliqués par des formules du type *la « ville » de X*. Le lecteur peut naturellement se reporter à l'Introduction, où il apprendra que *ville* a le sens de « domaine rural » [37]. La confusion entre langue-objet et métalangue (même avec l'emploi de guillemets dont l'effet est ambigu) n'en demeure pas moins gênante. Dans le même ordre d'idées, la distinction typographique entre signifiants et signifiés, comme entre emplois métalinguistiques ou non des NL, laisse une impression d'inconséquence. La distinction conceptuelle entre le lieu et son nom, voire entre la chose et le mot (« la graphie actuelle [du NL *Genêts*] avec accent circonflexe, empruntée à celle

de la plante » [122]), en est parfois regrettablement brouillée. S.v. FERRIÈRES, par exemple, on ne lit que : « Lieu d'extraction de minerai de fer ». Or cette indication laconique paraît dangereusement ambiguë : est-ce une donnée de fait qui nous renseigne sur le lieu ou une interprétation sémantique du nom ? Ou les deux à la fois ? En tout état de cause, quel est l'âge de cette dénomination ? Le lecteur n'est, ici, que mal informé (le cas est exceptionnel !), et — plus grave — il court le risque de ne pas s'en rendre compte, faute d'une distinction nette des niveaux auxquels opère l'explication toponymique.

Il va sans dire que cette petite querelle méthodologique ne diminue en rien la valeur de l'ouvrage, qui apporte une masse de faits soigneusement classés et bien interprétés.

Quelques remarques marginales pour conclure : — AGON : on ne peut poser que, partant d'*agaunum,* « l'évolution aurait dû [. . .] se faire en **Aigon* comme *acutus* > *aigu* », l'évolution d'*aigu* étant elle-même notoirement irrégulière (v., par exemple, Bourciez § 126, Rem. II, ou Fouché 434). — AIREL : nous ne trouvons afr. *arel* « espace non cultivé » ni dans Gdf, ni dans TL, ni FEW 25, 160b. — BOUILLON : est-on en droit de traduire « roman » *bouillon* par « ruisseau » ? — CHAMPREPUS : *Campus repulsus* « champ éloigné » serait purement savant ; quant à *repu,* il repose sur -ŪTU (cf. FouchéVerbe 356). — GAVRAY : on ne peut guère parler d'un « thème prélatin *vabr-/wabr-* », v., par exemple, FEW 14, 92-93 (qui cite, par ailleurs, une forme *Vavretum* en 1163). — GOUVETS : lorr. *kevei* cité d'après REW, et qui appuierait l'étymon CUBILE, est absent de l'article correspondant du FEW. — LE LOREUR : on peut citer afr. *oreor* (déb. 13e s., FEW 7, 386b). — LE LUOT : afr. *lu* « bois » ne se trouve pas dans les dictionnaires usuels ; FEW 5, 441a, LŪCUS, cite seulement achamp. *luz* (1287-1340), d'après Bevans (cf. M. Mulon, *in* : *L'onomastique témoin des langues disparues,* Dijon, 1982, 175, 176) ; mais Bevans lui-même se demande s'il ne s'agit pas d'un NL (cf. Söll, *Die Bezeichnungen für Wald* . . . 161). — MORVILLE : lire *id.* au lieu d'*ibid.* — SAUTCHEVREUIL-DU-TRONCHET : afr. *sault* « bois » est lui aussi bien douteux (v. Söll 159-161).

Jean-Pierre CHAMBON

Philologie et éditions de textes

Guy VIAL, *Le Conte du Graal* (Sens et unité) — *La Première continuation* (Texte et contenu), Droz (Publications Romanes et Françaises, CLXXVIII), Genève, 1987, 239 pages.

On signalera cet ouvrage posthume, ébauche d'une thèse inachevée, publié par les soins de J. Rychner.

Le premier volet est une interprétation de l'œuvre de Chrétien. La première partie veut montrer que le *Conte du Graal* forme un ensemble lié organiquement ; sur ce point nous suivons très volontiers la démonstration. Ensuite nous hésiterons à voir dans les aventures de Gauvain, comme le veut l'auteur, l'évocation du ministère, de la passion, de la mort et de la résurrection du Messie. Sur cette pente l'auteur, commentant pas à pas l'épisode du cortège du *graal* et cherchant à percer le mystère du mal du roi *mehaigné,* considère que l'œuvre porte une leçon qui s'adresse aux chevaliers, pour blâmer leur soif de puissance indifférente au sang versé et leur dédain de la vie religieuse et pour les inciter à pratiquer le bien qui leur vaudra le salut.

Le second volet est plus technique. Il cherche à mettre de l'ordre dans la tradition manuscrite de la *Première continuation,* qui est, on le sait, très embrouillée. L'auteur a fourni un travail très minutieux, qui paraît solide, et dont on peut utiliser commodément les conclusions grâce à un très clair sommaire.

Il eût été dommage que rien ne subsistât des efforts d'un si bon connaisseur des *Continuations,* qui avait aussi rétabli à Wauchier de Denain la paternité de la *Seconde continuation.*

Gilles ROQUES

Corin F. V. CORLEY, *The Second Continuation of the Old French Perceval,* A critical and Lexicographical Study, The Modern Humanities Research Association (MHRA Texts and Dissertations, 24), Londres, 1987, 193 pages.

Les études sur les *Continuations de Perceval* dont nous avons maintenant de fiables éditions (1) marquaient le pas. G. Vial s'était enfoncé dans cette quête ; malheureusement, un ouvrage posthume (RLiR 51, 628) en marque la fin tragique. Le présent ouvrage peut être un départ pour de nouvelles études sur ces textes. Il se compose de deux parties : une étude critique portant sur la *2e Continuation* (2) et un glossaire [88-165] du vocabulaire de ce texte.

Après avoir passé en revue les *Continuations* et leur tradition manuscrite, ainsi que la répartition des branches et les groupements des manuscrits dans

(1) Cf. RLiR 48, 506. J'ai eu grand tort p. 508 l. 6 de dire que l'épée de Perceval lui avait été donnée par le Roi Pêcheur ; on lira donc simplement *la remise en état de son épée.* P. 507 l. 8 après *tronçons* je dirai pour être plus précis : « Il est donc le meilleur chevalier. Cependant est restée à la jointure une *creveüre petitete,* preuve qu'on ne peut pas encore le dire avec assurance *li miaudres de toz.* Le roi . . . » On sait en effet que la *Continuation Gerbert* tourne autour de *li osque* de l'espée.

(2) En abrégé C2. De même C1 = *1re Continuation.*

l'ensemble du corpus [1-18], C. se concentre sur C2 [18-30]. Elle analyse ensuite la structure de C1 [31-37] pour déterminer où se fait la rupture entre C1 et C2 [37-41]. Puis revenant à C2, elle montre son homogénéité [42-55]. Elle examine enfin l'épisode n° 5 au cours duquel s'opère la césure entre C1 et C2 [56-63]. Soulignons les plus importantes conclusions. La rupture entre C1 et C2 s'effectue à E 20530/A 10268. Pour C2 les mss ES forment groupe en face de KLMQTUV, P (le ms. édité par Potvin) allant tantôt avec les uns, tantôt avec les autres. Alors que Roach a choisi le ms. E, le ms. L semblerait plus indiqué comme base. Les épisodes 6 à 8 sont interpolés mais le reste est très homogène. Enfin, à la suite de Vial, C. attribue l'œuvre à Wauchier de Denain [64-67].

Un dernier chapitre examine les sources, les reminiscences d'autres œuvres, l'influence et la place dans le cycle des *Continuations*, de C2 [68-77]. C2 a laissé des traces dans la *Continuation Manessier* et la *Continuation Gerbert*, ainsi que dans *Durmart*.

Le glossaire est très bon. On connaît la valeur du lexique établi par Foulet pour C1, remarquable pour la finesse de ses analyses sémantiques. La conception de celui-ci est moins ambitieuse (d'autant que T-L a soigneusement dépouillé les *Continuations* dans l'éd. Potvin) mais il vise à rendre compte de tous les emplois rares en exploitant à fond les variantes extrêmement nombreuses. C'est une voie à suivre dans les études de lexicographie médiévale que d'exploiter systématiquement les variantes. Il ne faudrait pas croire que tous les mots incompréhensibles sont des fautes (loin de là). Ils sont aussi parfois de précieux témoignages de tentatives lexicales avortées. Je présenterai quelques remarques : *acendre*, T-L 1, 115, 50 a précisément relevé cet exemple ; — *acrose*, est à placer ds TL s.v. *ascros* ; j'ai réuni tous les matériaux en ma possession sur ce mot dans l'article *ascra* à paraître dans le FEW ; — *anuierę*, il faut préciser que *enoiere* ds FEW 4, 703a (et non 702) est le nominatif d'un **enoieor* s.m. et que FEW l'a tiré de T-L ; — *aplaidier* pourrait se lire *a plaidier* derrière *estuet* cf. T-L 3, 1430, 42 ; — *arestue* se lit aussi dans BatailleLoquifer B 1997 ; — *aucent* doit être une forme d'*acent* (T-L), fr. mod. *accent* ; — *buroïer* cf. aussi Henry ds *Mél. Baldinger* 512 n. 5 ; — *corbinnę* est attesté en fr. moderne par FEW 2, 12 38a (*corbine*) ; — *laier*, après la démonstration convaincante de Stimm ds *Philologica Romanica* (Mél. Lommatzsch), 371-383, il importe de ne pas attribuer à *laier* les formes *lait/let, leré, laira, lairez, lairoie, leroit* qui nourrissent cette rubrique (qui ne doit de subsister qu'à *laies* (impér. 5) 24209 L et à *laierent* (pft. 6) 21392 T) ; — de même infra, s.v. *relessier*, il est faux de dire que *relest* est de *relaier*, qui est attesté cependant en 31187 L ; — *mesaige* peut être une forme régionale (picarde/wallonne) de *mesaise*. FEW 24, 151 l'atteste dans les premières années du 16e s. chez le poète picard Destrées ; on le lit au 15e s. dans Perceforest R 4, 53, 1583 avec note ; Remacle Problème Anc Wallon 72, 33 donne un ex. de 1224 de *aisges* ; — *orïant* cf. aussi Ruelle ds R 101, 383 ; — *poz* il faut renvoyer à T-L 7, 1670, 4-8 ; — *ré, Tout contre tout a mis* est clair et doit signifier « il a engagé son va-tout » (cf. *metre tout contre tout* Rigomer 1774 et 5770) ; *el ré* est sans doute un renforcement, je le rapprocherais (sans nier que c'est hypothéti-

que) de *a res* « à ras » (cf. T-L 8, 979, 18-24) et traduirais par « à fond » ; — *repairez,* noter aussi les formes plus courantes *repar* — dans les var. ; le sens doit être « fraîchement poli » ; — *repasser* réfl. pourrait être de *soi re(s)passer* « guérir, se remettre (d'une maladie, d'une émotion) » Cf. *estre respassés de sa grant ire* ds T-L 8, 1045, 6. Le travail lexicographique a été fait avec beaucoup de soin et de méthode. Ce qui est notable dans cette *Continuation,* c'est le petit nombre de régionalismes lexicaux, attestés de surcroît par quelques manuscrits seulement, en sorte qu'on ne peut guère les attribuer à l'auteur. On peut citer pour le picard (*fordine, esclistrer, laier*), pour l'Ouest ou Sud-Ouest (*arbrer, soute, nerté* « obscurité » 25573 S absent au gloss.), qui sont moins sûrs.

Quelques ajouts : *concience* « sentiment, état d'âme, moral » 23047 (que T-L 2, 721, 9 a relevé ds BCondé et qu'on lit aussi ds TristanNanteuil) ; — *cruminal* (— *aux*) 25801 et 32447 forme non relevée de *criminal / creminal / cremunal* ; — *mort* ds *morir de belle mort* 25400 qui signifie simplement « mourir », vraisemblablement sans la nuance de « mourir de mort naturelle » qui est attestée pour cette expression dans Perceforest R 4, 1098, 101, puis en fr. mod. ds *mourir de sa belle mort* dp. Ac 1694 ds FEW 6, 3, 141b ; — *norri,* ds *vin norri sur lie* 23722 et 30299 P (cet ex. étant relevé ds T-L) ; — *plantez* pl. « amas de produits » 22607 ; — *tuer* « abassourdir » 24403.

On trouvera quelques pages de *corrigenda* au texte et aux variantes de l'éd. Roach [166-170] et une transcription [171-189] d'après L de ce que C. appelle C2i, c'est-à-dire de la partie éditée par Roach avec C2 proprement dite, mais qui, en fait, forme une unité avec C1ii.

Nous avons là un excellent travail qui montre des qualités variées et complémentaires. Il faudra désormais en tenir compte.

Gilles ROQUES

Le Roman de Tristan en prose, t. 3, éd. par Renée L. Curtis, D. S. Brewer (Arthurian Studies, XIV), Woodbridge (Suffolk), 1985, LXI + 294 pages.

Madame Curtis a donné tous ses soins au *Tristan en prose,* depuis sa thèse de Londres (1953). Parallèlement à des articles parus régulièrement, elle progresse dans la publication de la version du ms. de Carpentras qu'elle a choisi pour base ; ce ms. s'arrête d'ailleurs en même temps que le troisième tome de cette édition. Les deux premiers tomes avaient paru, le premier, chez M. Hueber à Munich (1963), le second chez E. J. Brill à Leyde (1976) v. ZrP 94, 665. Il semble que les trois soient maintenant disponibles dans la Collection des *Arthurian Studies.*

Il s'agit d'un travail utile et bien mené, avec des ambitions modestes mais réalistes. Puisque les Français paraissaient se désintéresser de trouver des lec-

teurs pour ce vieux roman, il a fallu qu'un professeur londonien se mette à la tâche et le publie en Allemagne, aux Pays-Bas puis en Angleterre. On sait que E. Baumgartner a consacré sa thèse au Tristan en prose (1975). Enfin Ph. Ménard a sous presse (chez Droz) une édition prévue en huit volumes du roman, en se basant sur le ms. 2542 de Vienne.

L'édition présente les mêmes caractéristiques que les deux volumes précédents. Un clair résumé [XLVII-LVII] est précédé d'une série de petites études sommaires mais suggestives sur le contenu [XI-XVII], l'art [XVII-XXIV] et les auteurs [XXV-XXVIII]. Un développement plus long est consacré à la tradition manuscrite et aux divergences entre les familles.

Le récit termine l'épisode de Brun le Noir, *le vallet a la Cotte Mautaillee,* amorcé déjà à la fin du second volume, et qui occupe ici plus du tiers du texte. On revient ensuite à Tristan qui, répondant à l'appel d'Yseut, se rend à la cour de Marc en compagnie de Kahedin. En route ils connaissent plusieurs aventures (tombeau de Merlin ; *Beste Glatissant* ; libération d'Artus). A leur arrivée Tristan se dissimule et Kahedin tombe amoureux d'Yseut. Un tragique enchaînement amène Tristan à croire qu'Yseut l'a trahi. Il part seul dans la forêt où (après maintes aventures et quelques lais) il sombre progressivement dans la folie. Le bruit de sa mort s'est même répandu à la cour. A la fin du ms. de Carpentras, Yseut sait que Tristan est encore vivant mais son informateur lui a caché sa folie.

L'édition est satisfaisante. J'ai juste noté une faute d'impression en 790, 17 lire *piez de cerf* ; — 918, 29 lire *autre si.* On peut aussi extraire quelques leçons défendables des leçons non conservées (1) : 688, 57 *ganz* cf. DEAF 508, 51 ; — 717, 26 *ca sse* (= car se) est identique à *pa ceste* (t. I, p. 25, XVb) ou à *ca je* (cf. la note à 701, 30) ; — 770, 9 *glave* est une forme connue de *glaive* (cf. TL) ; — 867, 17 on pourrait lire *harperé* (fut. 1 de *harper*) cf. par ex. *avré* 918, 19, *conteré* 919, 24, etc. ; — 890, 12 *tort* est explicable en fonction de ce qui est dit t. I, p. 28b ; — 899, 5 *liues* (« espace de temps ») peut se conserver.

Un index des noms propres et un glossaire terminent l'édition. Le glossaire est soigneusement fait. Quelques remarques générales. Il eût été bon de regrouper sous un même lemme les formes conjuguées ; ainsi pour *voloir* on trouve au moins 13 vedettes consacrées à une forme ou bien pour *aler* on a *alisiens, aut* et *vet* comme vedettes. D'autre part, il y a des vedettes de renvoi pour des variantes graphiques mais le plus souvent les références des formes ne sont pas données cf. *hastine* (p. ex. 728, 6), *ostrage* (d'ailleurs fém. en 727, 30) ou *ven* (p. ex. 740, 18). Je note deux mots régionaux qui nous entraînent dans l'Ouest, *restif* « forcé à se déclarer vaincu » et surtout *mermer* « diminuer ». Quelques remarques rapi-

(1) Corriger quelques références : 693, 8 l. 692, 8 ; — 725, 68 l. 724, 68 ; — 854, 16 l. 854, 17. En 777, 9 et 878, 19 je ne comprends pas l'apparat.

des : *atent* 684, 3 est le parf. 3 de *ateindre* ; — *oler* lire *oloir* ; — *reson* de *rẹsoner* est difficile (il faudrait d'ailleurs plutôt *resnier* au sens de « parler en faveur d'une des options ») mais on se demande s'il ne manquerait pas un verbe ; — *semene* (où il faut plutôt lire *de (s)semene)* est dans une expression qui signifie « jamais » ; — *seren* je préférerais « fraîcheur » (cf. FEW 11, 509 a-b) ; — *sodra* est plutôt de *soudre* « payer, tenir (une promesse) », emploi d'ailleurs identique à celui de *soldre* relevé au gloss., pour la forme cf. *sodre* au gloss. du t. 1.

Gilles ROQUES

Nouveau Recueil complet des Fabliaux (NRCF), publié par W. Noomen et N. Van den Boogaard, tome III, Assen (Pays-Bas), Van Gorcum, 1986, XX-506 pages.

Poursuite de l'entreprise dont le vol. 2 a été présenté ici (50, 281) qui donne l'édition d'*Aloul* (base BN 837, ms. unique), du *Chevalier qui fist parler les cons* (BN 19152), de *La Housse Partie* (BN 837) (1), des *Braies au Cordelier* (BN 19152), du *Bouchier d'Abeville* et de *La Borgoise d'Orliens* (Berlin Hamilton 257) et de *Cẹlle qui se fist foutre sur la fosse de son mari* (Berne 354). Les choix des mss de base sont bons (et originaux), excepté pour le dernier où le ms. de Berlin et le BN 837, voire même le BN 1593 (base de l'édition Montaiglon et Raynaud), nous semblent meilleurs.

Le travail est soigneusement mené et on pourra se référer sans crainte à cette édition, à condition de se reporter aussi aux textes diplomatiques pour plus de sûreté. En effet, et nous le verrons, les éditeurs n'hésitent pas à proposer quelques corrections dont certaines sont séduisantes mais dont plusieurs ne m'ont pas convaincu.

Je présenterai quelques remarques à propos d'*Aloul*. Le texte est picard mais le vocabulaire n'a pas été suffisamment exploité. Le seul cas cité, *wisque* [4], est rendu douteux par le fait que l'art. **wiskjan* du FEW 17, 599a mérite un sérieux examen. On pouvait utiliser plus clairement *a ente* (cf. G. Bianciotto, dans *Actes du 4e colloque International sur le Moyen Français*, 406-407 n. 17), *moiere, soloit*. Je commenterai ici *hamie* en reprenant ce que j'en ai dit dans ma thèse. Wartburg présente de façon convaincante le problème des liens entre l'anc. wallon et anc. flandrien *hamede* « barre, barrière » (v. aussi Goosse éd. de Jean d'Outremeuse, *Ly Myreur des Histors* p. CCXIX s.v. *hameide* « barre ») et l'anc. picard *hamie* « barre » (v. FEW 16, 120-121a). Les attestations qu'on a de ce dernier paraissent le situer dans la partie Nord du domaine picard, et plus

(1) Il s'agit de la *Housse partie* I. La *Housse partie* II est éditée aussi d'après l'éd. Montaiglon et Raynaud.

précisément dans le quadrilatère Amiens - Cambrai - Tournai - Arras. On le relève, outre dans *Aloul,* dans le *Moniage Guillaume* (ca 1200 ; Picardie), les *Merveilles Rigomer (*ca 1280 ; Tournai - Cambrai), le *Mystère de la Passion d'Arras,* éd. J. M. Richard, 20839 (ca 1435 ; Arras), document ds R. Debrie, *Gloss. du moyen picard* (1493 ; Amiens). Il a été noté dans les patois modernes du N.E. de la Somme. Par contre les dérivés (2) avec substitution de suffixe que croit trouver le FEW (120a en bas et 120b en haut) sont normands (3) et ont été séparés de congénères classés sous *hame* (FEW 16, 137a). Il n'est pas sûr qu'ils y soient mieux d'ailleurs, car cet étymon contient bien des matériaux placés aussi en d'autres endroits (cf. Hoffert, Deggeller, Chambon ds *Mél. Matoré* 178).

Cependant au registre des mots régionaux deux cas m'inquiètent. *Cimoins* nous entraînerait dans le S.O. d'oïl. Ce n'est qu'une correction, dont je ne méconnais pas l'ingéniosité mais qui ne me convainc pas. Je conserverais *timons* ; si le sens de « jambes » paraît difficile, on pourra donner celui de « bras » (la métaphore restant identique). *Pesques* est donné comme normandisme par T-L, qui est pourtant avare de telles précisions. Il s'appuie sur Gdf qui fait suivre le mot *pesque* « pan de vêtement » (hapax ds *Aloul*) de formes dialectales *pêques* « chiffons, lambeaux » (Bayeux, Guernesey) cf. aussi Du Bois, Moisy, Le Maistre (Jersey) ; le cas reste à élucider. Je signale enfin *taiseron* (cf. T-L, FEW 13, 1, 224b et surtout A. Thomas ds R 41, 85-86) que FEW 13, 1, 357b a égaré, en le tirant cette fois du *Dictionnaire Picard* de Daire, sous la famille de *tison.*

Au fil de la lecture d'*Aloul* je note encore ; 517, lire *entre piez* cf. T-L 7, 897-898 (en particulier 897, 40) et supprimer au gloss. *trepiez* ; — 677-680, la ponctuation ne paraît pas très satisfaisante. On mettrait mieux un point après *mescontez* (au gloss. écrire plutôt « ne pas avoir le temps de compter (les marches, dans sa chute) », on supprimerait le point d'exclamation après *enversez (les* est repris par *cil)* et on le placerait après *assaut* ; — 705-706 note, je comprends plutôt « de sorte qu'il ne lui (= au prêtre) permet pas de revenir là où il se tenait précédemment » ; — 739 note, *brullez* me paraît faire référence aux vv. 688 sqq. ; — 763-764, la ponctuation de Montaiglon-Raynaud paraît meilleure, — 808-811, je conteste aussi l'ingénieux *escors,* qui ne signifie pas « tablier » mais « giron ». Voici comment je justifierais *os cors* « os courts, gigots, manches de jambon » : Berengier tâte, saisit les fesses du prêtre et les prend pour de la caillette, attrape ensuite les genoux qu'il prend pour des *os cors* qu'on a mis à sécher. Il poursuit ses investigations et s'étonne de trouver *tel harnas.* Les auditeurs ont compris : entre les fesses et les genoux il y a les parties génitales, et c'est bien le sens d'*harnois.* Mais l'auteur détaille, dans un deuxième temps et pour amuser son auditoire, le cheminement de la main de Bérangier.

---

(2) A l'exception du wallon *hamèye* « hampe de drapeau » qui mérite examen.

(3) Je crois que le moyen français *hamée* ne me démentirait pas.

Je terminerai par une remarque sur le dernier fabliau, *Celle qui se fist foutre* . . . : au v. 87 le texte de B est faible et je ne partage l'interprétation proposée pour *ceele* qui est vraiment rude, de même que le sens donné à *arriere,* Je lis *fait ce* (= *se*) *elle arriere* « dit-elle ensuite », pour *soi faire* « dire » cf. T-L 3, 1582, 24 et Tobler V.B. 2, 77-78.

En tout cas c'est un travail utile et appelé à servir de référence pour longtemps.

Gilles ROQUES

Vivien de Monbranc, Chanson de geste du 13e siècle, éditée par Wolfgang Van Emden, Droz (Textes Littéraires Français, 344), Genève, 1987, 135 pages.

Edition soigneuse d'un court poème (1101 vv.) contenu dans le seul ms. H 247 de la bibliothèque de la Fac. de Médecine de Montpellier, où il est placé entre *Maugis d'Aigremont* (éd. Ph. Vernay 1980) et *Renaut de Montauban* (dont on espère une édition pour remplacer celle de Michelant 1862, dont J. Thomas 1962, 3 vol., a bien souligné les faiblesses à propos de l'épisode ardennais). Le texte est situé au milieu du 13e s. et l'étude de langue conclut à une langue littéraire teintée par le scribe de quelques traits de l'Ouest (en particulier de Haute-Normandie). A ce propos il n'eût pas été inutile de relever *lei* dans *sachiez lei* (23), corrigé indûment en *sachiez le,* sur lequel je me permets de renvoyer à RLiR 48, 249.

L'étude littéraire, qui insiste d'entrée sur le fait que le texte a probablement été abrégé pour prendre place dans le ms., situe l'œuvre par rapport aux deux textes (*Maugis* et *Renaut*) qui l'encadrent et auxquels il sert de trait d'union. Quelques divergences avec les versions des deux grandes épopées sont relevées [51-53]. En particulier les causes de l'hostilité entre Charlemagne et la famille de Beuve d'Aigremont manifesteraient l'influence, reconnue comme surprenante en plein 13e s., de la seconde partie de la *Chanson de Guillaume.* Inversement *Vivien* ignore la descendance de Doon de Mayence établie dans *Gaufrey.*

Le texte est suivi de notes, d'une table des noms propres et d'un excellent glossaire. Quelques petites remarques : on pourrait considérer que les vv. 139 et 377 cessent d'être hypermétriques si on les scande *ses arme(z) a demandées* et *qu'il vindre(nt) a Aigremont* ; — p. 104 n. 243 on pourrait donner à *espée* le sens de « lance » d'après *glaive* « épée ; lance » ; — p. 114 *Librandin,* au v. 584 on pourrait aussi lire *Desi Alibrandin* (pour *deci* prép. cf. T-L 2, 1251, 8) ; — *castier* plutôt « exhorter » voire « réconforter » ; — *laier* est à proscrire comme infinitif reconstruit pour les formes de futur en *leir-* cf. H. Stimm ds *Mél. Lommatzsch.*

Gilles ROQUES

Perceforest, quatrième partie, édition critique avec introduction, notes et glossaire par Gilles Roussineau, Droz (Textes Littéraires Français, 343), Genève, 1987, 2 tomes, CXIX+A-H+1417 pages.

Immense roman présenté sous le terme de *Chroniques*, *Perceforest* a connu une destinée curieuse. Composée à l'époque des œuvres gigantesques (*Tristan de Nanteuil* ou *Lion de Bourges* pour l'épopée) et dans les mêmes régions, l'œuvre originelle a disparu. Elle ne nous est parvenue que par l'intermédiaire de manuscrits confectionnés par des grands seigneurs de la cour de Bourgogne entre 1459 et 1477. Et le succès que l'œuvre n'avait pas eu, semble-t-il, lors de sa composition, c'est cette réfection qui l'obtint. Le texte fut en effet imprimé en 1528 puis en 1531, et un exemplaire de l'édition de 1528, tiré pour François Ier, a appartenu à Chateaubriand. Des traductions-adaptations italiennes (imprimées en 1588) et espagnoles (mss de 1573 et 1576) attestent sa diffusion en Europe.

On sait que ce roman conduit de l'époque d'Alexandre à celle d'Arthur ; il veut préfigurer le *Lancelot*, qui est constamment l'œuvre de référence de son auteur. Pour la connaissance de notre moyen âge, ces œuvres gigantesques sont d'une immense importance et il faut féliciter les savants qui ont entrepris de les éditer. Il faut aussi rendre hommage à la maison Droz qui a fait en ce domaine un effort colossal en acceptant de les publier ; je pense au *Lancelot* (9 vol.) et à *Merlin* (1 vol.), édités par A. Micha, au *Perceforest* et aussi au *Tristan en prose* (dont la publication en 8 vol. par Ph. Ménard est annoncée).

G. Roussineau a extrait d'une thèse de huit volumes (2464 pages), consacrée à la quatrième partie du roman, cette édition. J'avais eu l'occasion de saluer avec plaisir l'édition de la première moitié de la première partie par J. H. M. Taylor (Droz, 1979) ds ZrP 96, 417. Mais l'annonce par R. qu'il a l'intention de mener à son terme l'édition intégrale du roman comble un souhait que l'on n'osait formuler. Et comme son édition donne à tous égards entière satisfaction, on peut envisager de voir ce texte mis, dans les meilleures conditions, à la disposition des chercheurs et des lettrés curieux de découvrir un moyen âge foisonnant.

L'introduction contient une mise au point sur la genèse de l'œuvre, composée entre 1330 et 1344 [IX-XIV] et transmise dans deux versions manuscrites, une longue et une courte. L'éditeur explique pourquoi il choisit, à juste titre, la version courte [XIV-XX]. Elle est contenue dans deux mss (A, daté de 1470-1475 et base de l'éd. Taylor, mais qui ne donne pas la quatrième partie ; B, daté de 1471-1477 et qui est donc la base de la présente édition), ici décrits ainsi que C (ms. de la version longue, daté de 1459-1460 et transcrit par David Aubert) [XXI-XXXI]. Les imprimés (E) de 1528 et 1531, identiques, sont apparentés au ms. A qui donne, semble-t-il, le meilleur texte. On lit ensuite une solide étude de la langue du ms. B [XXXVIII-LXXI] et des pièces versifiées [LXXI-LXXIII], qui situe la composition de l'œuvre dans le Hainaut. Une étude littéraire introduit à la lecture du texte [LXXIX-CIV] et précède une analyse sommaire [CIV-CXIII]. On lit avec plaisir le texte qui voit l'épanouissement de la civilisation

édifiée en Grande-Bretagne par Perceforest, suivi aussitôt de son anéantissement par les romains qui ont réussi à s'infiltrer dans l'entourage royal. Après le désastre, progressivement, par une suite d'aventures mettant en scène, entre autres, Ourseau, petit fils de Gadiffer le Mehaigné (roi d'Ecosse et frère de Perceforest), Passelion, qui sera l'ancêtre de Merlin, et quelques autres dont Galafur, tous ces nouveaux chevaliers peuplant peu à peu le pays se retrouveront autour de l'épée de Perceforest plantée dans le perron. Le futur roi de Grande-Bretagne sera celui qui pourra l'en retirer. La quatrième partie du roman se clôt sur l'annonce d'un grand tournoi pour le mois suivant et pour l'année prochaine de l'élection du roi.

Le texte est impeccablement édité. Quelques remarques : 53, 1583 note, si *mesaige* est pour *mesaise, malaige* peut être de *malage* ; — 92, 153 note, l'interprétation proposée diffère de celle qu'on lit au glossaire s.v. *mesaise* : a priori je tiens plutôt pour celle du glossaire ; — 116, 668 l. *navreures* (d'après le glossaire) ; — 117, 722 note, *retercier* est un composé de *tergier / terchier* (cf. T-L 10, 246), *retorchier* ds l'éd. de 1528 (> Gdf) est une modernisation ; — 261, 148 l. *porte* ; — 286, 940 l. *car* ; — 345, 563 et 420, 444 l. *pas* ? — 428, 690 l'apparat doit être fautif ; — 489, 254 après *cestui* la ligne 225 est substituée au texte attendu ; — 529, 144 je plaiderai pour le maintien de *febu* qui me paraît fort intéressant. La correction en *fehu* « infortuné » est peu convaincante car ce sens, qui ne s'appuie que sur un ex. de Guernes de Pt Ste Maxence *St Thomas* ds T-L (au gloss. de l'éd. Walberg « malheureux (?) »), est peu approprié au contexte. Ici même (RLiR 48, 23), refaisant l'article *Phœbus* du FEW, j'ai placé dans le paragraphe 3 (surtout pour attirer l'attention sur le mot dont l'étymologie me reste obscure) un adj. *phebus* de sens peu clair attesté chez Molinet et dans le *Mystère de St Quentin* 21729. Il ne fait pas de doute qu'il s'agit du même mot, dont *Perceforest* présente le singulier *febu*. Dans le *Mystère, phebus* est un pluriel et dans les *Faictz et Dictz,* la forme *phebus* singulier est une rime pour l'œil. Je proposerais ici le sens de « niais ». Ce sens de « niais » convient bien dans les *Faictz et Dictz* de Molinet ; il est possible sans plus dans le *Mystère de St Quentin* ; — 531, 211 *vault* peut appartenir à *voloir* cf. les formes *vaut, veaut, viau(l)t* ds *4e Colloque sur le moyen français,* publié par A. Dees, pp. 241-242 ; — 537, 41 on pouvait relever au glossaire *fenestralle* « ouverture » (var. de E citée en note) que je n'ai rencontré que dans une var. de Molinet *Chroniques* I, 57 (*fenestraille*) ; — 570, 634 l. *amẹndé* ; — 695, 132 l. *horreur* au lieu *d'honneur* ? — 782, 255-265 l'épisode des gants perdus me paraît avoir un sens sans équivoque (cf. 882, 152) développé à partir d'*avoir les gans d'*(une femme) « en jouir » Farces Cohen 22, 205 (cf. en outre FEW 17, 506a) ; — 884, 220 et 943, 503 on aimerait lire *que* ce qui est imprimé *qu'i* et *qui* ; — 1017, 45 l. *Qui est* ; — 1025, 130 l. plutôt *anuit* ; — 1044, 110 l. *durcheant*. En effet *dur* est un préfixe au même titre que *mes* ds *meschẹoir*. Ce préfixe est caractéristique du domaine picard d'abord dans *durfeü* « misérable (qui est dans le malheur ; qui mérite le mépris) » (12e-14e ds Gdf, T-L) puis dans *dureüreus* « malheureux » (13e-14e ds Gdf ; Jeux Partis LIX, 7), *dureüré* (1200-1260 ds T-L s.v. *dur* et *eüré*). L'adverbe *dur* « pénible-

ment ; mal » attesté aussi ds *Perceforest* (cf. gloss.) est aussi picard (début 13e s.-fin 14e s. ; Jean Bodel Fabliaux, Perceforest) cf. aussi *a dur, a (trop) grant dur* ds Froissart ; — 1058, 150 supprimer le point-virgule après *femme* ; — 1101, 185 l. peut-être *l'ahastine* cf. les *ahatines* 1101, 197.

Le glossaire mérite de grands éloges. Il offre au lexicographe une moisson complète, remarquablement triée et organisée, qui constitue un excellent point de départ pour un dictionnaire du moyen français. Il serait opportun de relever dans ce texte le lexique picard constitué de quelques mots dialectaux, souvent bien commentés en note, comme *crinsçon* (FEW 2, 1337a), *espammés,* ou *translines* et de nombreux mots du picard littéraire des 14e-15e s. (*ente, fuisonner, charreton, haussage, muel, sourgon* v. RLiR 50, 121, *tangre(ment)* etc.). Quelques remarques : *adosser,* « défier » ne convient pas bien ; — ajouter *ains comme* « avant que » 816, 417 ; — *arcqbalestre* masc. 195, 594 ; — *belle mort* ds *morrir de* — 1098, 101 (dp. 1694 ds FEW 6, 3, 141b) ; — *berser* « frapper, percer (d'une flèche) » 126, 998 ; — *bonshommes* « paysans » 121, 827 et 1084, 946 ; — *brunty* « poli » 527, 101, qui vient conforter le hapax, mal défini, relevé par Gdf (1450, Douai). Probablement autre forme de *bruni,* formée sur *brun* ; — relever *en char et en os* 871, 491 et 872, 498. Sa valeur dans l'ancienne langue est plus précise qu'en français moderne. L'expression s'emploie pour désigner le corps d'un mort préservé miraculeusement de la putréfaction par ex. un saint (Saint Jean ds la *Vie de St Jean l'Evangeliste* (ca 1225), éd. Westberg 780, 869, 877 ; Sainte Rose ds André de la Vigne, *Voyage de Naples* (ca 1500), éd. Slerca, II, 16) ; on comprend ainsi le comique de la *Farce des trois nouveaulx martirs,* éd. Cohen, Recueil 40, 4 ; dans *Perceforest, il s'agit d'un dieu mort (le chevalier au Delphin) qui est sur son autel en char et en os* ; — ajouter *corporel,* dans *plus* — « mieux bâti » 267, 335 ; — à côté de *couveur* « qui couve », relever *couvoir* 892, 445 ; — *despouillier,* lire *despouillier* ; — ajouter le substantif *dur* 118, 737 cf. *Dit du Prunier,* éd. Badel, 243 note et RLiR 50, 294 ; — ajouter *encastonner* « enchâsser » 1101, 184 cf. note ; —*esbanoier* est plutôt réfléchi (*eulx = soi*) ; — *excersse,* le mot a été relevé par L. Löfstedt au milieu du 15e s. (*exerce*) ds NM 83, 312 ; — à côté de *ferir,* relever quelques occurrences de *fraper* 120, 814 et 666, 450 ; — ajouter *grandeur* « force, violence » 278, 690 et « long parcours » 1064, 338 ; — *graver* et *grauver* peuvent être réunis sous un même lemme ; — *ireuse,* pourquoi pas « colérique » ? — à côté de *jennencel,* je relève *jennecel* 105, 319 et à côté de *jouvencel, jovenencel* 530, 183 ; — *laier,* depuis l'article d'H. Stimm (*Mél. Lommatzsch* 1975, pp. 371-383) il n'est plus possible de fonder un infinitif *laier* sur les formes de fut. et de condit. en *la(i)r-* ; — *maistrie* en 355, 867 plutôt « fonction » ; — *mastiner,* je ne le lis pas en 301, 24 mais il est en 363, 1101 ; — *mener, mener en rondeur* « mesurer en circonférence » méritait un renvoi s.v. *rondeur* ; — *moisné,* l. *mainsné* (au lieu de *maisné*) ; — *murmure,* ajouter « rumeur, murmures (sans valeur péjorative) » 426, 640 ; — *navire,* j'ai noté avec plaisir l'attention mise à relever ces attestations (on peut ajouter encore 124, 983 ; 242, 170) et pour être complet on pouvait relever *vaisel* 124, 941, *nef* 260, 125 et 813, 300 et *bateau* « barque » 100, 159 ; 242, 173 ; 981, 50 ; — à côté de *noix* « neige », relever *nesge* 654, 90

et 646, 1638 ; — *nuement,* je préfère « sans intermédiaire » ; — à côté d'*occire* et d'*occision* on a relevé *tuison* mais pas *tuer* 1013, 141 (seul ex. que j'aie noté) ; — *oriere,* v. aussi *auriere* ; — *pacifier,* en 1093, 225 la préposition introduisant le complément est *avecques* ; — *paraventure,* ajouter *paraventure que* « étant donné que » 16, 437 ; — ajouter *plate* (*eaue* —) « peu profonde » 220, 46 et 925, 55 ; — réunir (et harmoniser) *pollir* et *poly* ; — *pommel,* je ne vois pas d'ex. de *plommel* ; — *porter,* à côté de *se porter gros* renvoyer aussi à *dur* (*porter dur*) ; — *raim, raim de miel* (note à 370, 150) est une altération de *raie de miel* (FEW 16, 237b) ; — ajouter *rime* « situation » 126, 998 ; — *rocq* « rocher » 1027, 177 ; — *secret* « intime », lire 157, 80 ; — *souffissance,* je préférerais « désir modéré, sagesse » ; — *toucher* « faire avancer », je préférerais « frapper » ; — *veue,* ajouter « lumière » 209, 168 (v. RLiR 51, 000) et « «regard » 452, 1455 ; — ajouter *rendre la ville* « rappeler du bannissement » 85, 2556 (cf. FEW 14, 451a) ; — *visée,* relever aussi *rompre la visée* « faire perdre la visée (l'ajustement de son coup) » 228, 291.

Pour le reste on trouvera des notes sobres mais bien informées, un petit choix de variantes et des tables des proverbes et des noms propres. Le tout est remarquable.

Gilles ROQUES

Rauf de LINHAM, *Kalender*, ed. by Tony HUNT (Anglo-Norman Text Society, Plain Texts Series 1), London (Anglo-Norman Text Society), 1983 ;
Philippe de THAON, *Comput,* (MS BL Cotton Nero A.V.), ed. by Ian SHORT (Anglo-Norman Text Society, Plain Texts Series 2), London (Anglo-Norman Text Society), 1984 ;
Les gius partiz des eschez, Two Anglo-Norman chess treatises, ed. by Tony HUNT (Anglo-Norman Text Society, Plain Texts Series 3), London (Anglo-Norman Text Society), 1985.

L'Anglo-Norman Text Society publie normalement chaque année un texte anglo-norman selon les principes sains de l'édition : introduction complète, édition basée sur le meilleur manuscrit, variantes, notes, glossaire (de préférence ample). L'Annual Texts Series en est au 43e volume. La société savante publie aussi l'*Anglo-Norman Dictionary* de L. Stone et al. (avec le concours de la Mod. Humanities Res. Ass.), une Occasional Publications Series (un vol. : Mél. Reid) et voilà une Plain Texts Series distribuée uniquement aux membres abonnés aux volumes annuels. Nous sommes arrivés aujourd'hui à un certain standard avancé de l'édition. Les comptes rendus sérieux (ceux de Gilles Roques sont exemplaires) tendent à consolider et à améliorer encore la qualité atteinte. Il faut alors se demander si les Plain Texts amaigris ne constituent pas un recul déplorable.

Le premier texte (sigle du DEAF : CompRalfH), agn. 1256, est publié pour la première fois en entier. Du ms. de base (Oxford) on ne connaissait que quelques variantes (publiés par P. Meyer dans *R* 15, 1886, 286 s.), du ms. Cambridge quelques lignes (ib.), tout comme du ms. Glasgow (Meyer, *Rapports* . . . 1871 ; aussi *Arch. Miss. sc.* 2, 4, 1867, 160-164, publication non citée par Hunt). Hunt donne le texte et des variantes choisies. Le manque de notes se fait sentir p. ex. au v. 7, où *De dire,* leçon du ms. Oxford, est donné par Meyer comme leçon du ms. Cambridge (Oxford *Descrivere*) ; qu'est-ce qui est juste ?

La deuxième publication (PhThCompS, agn. 1119, ou encore 1113) donne le célèbre *Comput* d'après le ms. BL Cotton Nero A.V. (3e q. 12e s.). Short note les leçons rejetées, choisit des variantes d'après les variantes de l'édition Mall 1873 (!) et ajoute une interpolation de BL Sloane 1580. Le même ms. de base avait servi à Th. Wright pour son édition non mentionnée par Short (*Popular treatises,* London 1841, 20-73 ; bonne transcription avec trad. angl.).

La troisième publication est de nouveau de la plume de l'infatigable Hunt. On y trouve pour la première fois deux traités d'échecs, apparentés et contenant des vers communs, importants pour l'histoire de ce jeu et pour son vocabulaire, EchecsCottH (ms. de base BL Cotton Cleopatra B. IX, agn. 2e m. 13e s. ; ms. London Coll. of Arms Roll 20/26, agn. 1re m. 14e s. : qqs. var. et passage supplémentaire en app.) et EchecsRoyH (BL Royal 13.A.XVIII, agn. déb. 14e s.). De EchecsCott on connaissait le tiers du texte, publié par Benary dans *ZrP* 48, 1928, 353-356 ; des autres versions quelques courts extraits. Ici encore, le manque de notes nous prive de savoir p. ex. si Benary avait bien lu *eul* (*eus* 47, la correction s'impose).

L'opinion sur la raison d'être de telles éditions réduites, sans notes, var. complètes et glossaire, reste partagée. Nous sommes évidemment contents de lire maintenant des textes d'un intérêt très grand et jusqu'alors inédits (CompRalf, EchecsCott/Roy), surtout quand la transcription est aussi fiable. La réédition d'un même ms. d'un texte (PhThComp) serait à justifier.

Frankwalt MÖHREN

Les enfaunces de Jesu Crist, ed. by Maureen BOULTON, London (Anglo-Norman Text Society), 1985.

Le poème relatant les *Enfaunces de Jesu Crist,* aussi *Pseudo-Evangile de l'Enfance,* dérivé du Pseudo-Evangile de Matthieu, existe en deux versions afr. L'édition de Gast (thèse Greifswald 1909 ; non utilisée par TL) a été supplantée par M. [B. McCann] Boulton, d'une part par une thèse de 1976 (Univ. Microfilms 77-813 ; version en couplets octosyll., 2e moitié 13e s., sigle du DEAF : EvEnfB) publiée à Toronto en 1984 (v. G. Roques RLiR 49, 241 et ZrP 102, 193-195; sigle EvEnfB^2), d'autre part par la publication présente (sigle EvEnfQuatrB).

Il s'agit d'une version en quatrains de 2020 vers de longueur variée, surtout octosyllabiques, apparentée à l'autre, mais non dépendante directement. La langue (de l'auteur et des scribes) est anglo-normande, à dater vaguement de la fin du 13e siècle. Deux manuscrits ont conservé le texte, Oxford Bodl. Selden Supra 38 (3426) de ca. 1325 et Cambridge Univ. Gg.I.1 d'après 1307 (texte abrégé) ; un fragment de 50 vers se trouve dans Cambridge Univ. Add. 6855 (2e m. 14e s.). L'introduction bien structurée [1-31] indique l'essentiel sur le texte, les sources, la langue, la date et les manuscrits. Le choix du ms. de base s'imposait : seul Oxford donne le texte complet. Les variantes purement graphiques ont été omises. Des notes éclaircissent mots, leçons et vers difficiles. Le glossaire donne l'essentiel.

Le tout n'appelle que peu de remarques : 24 [*enfaunce*] sans doute « texte relatant les faits de jeunesse » et pas « childhood » (gloss.), mot restitué mais appuyé par la version en couplets, ms. Philadelphia ; — 44 *circumci*[*re*] un de ces mots clairs et pour cela omis des gloss. et peu attestés ; — 93 *aler* est substantivé ; — 101 ; 581 *lei* f. « livre saint » manque au gloss., complète TL, à aj. à Stone ; — 233 *saülez* gloss. *adj.* l. *p.p.* ; — 506 faire commencer le discours directement après *apele* ; — 551 *chenaile* est bien l'épithète d'une personne, mais la déf. « cur » (note et gloss.) est trop poussée ; — 1078 *gerun* gloss. « lap of . . . » est correct ; — 1250 *leger*[*s*] doit avoir un sens positif tout comme au v. 1492, 1258 plutôt « insouciant » que « impatient ? » (gloss.) ; — 1281 *e*[*s*]*carleite* la corr. ne s'impose pas ; — 1354 *chaderette* n'est attesté que rarement, v. FEW 2[1], 76b ; — p. VII Ernst l. Erhard (Lommatzsch) ; — pour certains problèmes discutés dans les notes on aurait pu renvoyer à Pope ; — gloss. : distinguer plus nettement les infinitifs attestés des reconstruits ; — *mussuns* : l. sparrows (pl.). Une édition digne de la série.

Frankwalt MÖHREN

La « Geste Francor » di Venezia, éd. integrale del Codice XIII f. fr. della Marciana, introduzione, note, glossario, indice dei nomi a cura di Aldo Rosellini, Editrice La Scuola (Pubblicazioni del Centro di Linguistica dell'Università Cattolica, Saggi et monografie, 6°), Brescia, 1986, 850 pp.

On se réjouit de ce témoignage de bonne santé des études sur le franco-italien (ou franco-vénitien). Ce ms., intégralement publié ici, est bien connu (cf. G. Holtus, *Lexikalische Untersuchungen . . . Entrée d'Espagne,* pp. 66-68 nos 2.8 à 2.15) ; il a été publié en fac-similé par Rajna et édité par fragments par Mussafia, Cremonesi, Reinhold et quelques autres. Il contient *Bovo d'Antona,* au milieu duquel est placée *Berta da li pè grandi,* puis *Karleto, Berta e Milon, Enfances Oger, Rolandin, Chevalerie Oger,* et enfin *Macaire.* Le titre de l'ensemble (*Geste Francor*), qui est dû à Rajana, a succédé à *Geste de France* proposé par G. Paris,

tandis que Gautier l'avait appelé *Charlemagne de Venise* et Rajna avait risqué *Reali di Venezia* puis *Reali franco-italiani* [159]. Ces dernières années, H. Krauss a abondamment utilisé le texte dans plusieurs articles ou ouvrages importants.

Dans la classification traditionnelle (v. en dernier lieu Raffaele da Verona, *Aquilon de Bavière*, éd. P. Wunderli, XII-XIII), ce recueil d'épopées appartient à la catégorie des « remaniements parfois assez libres de textes français dans lesquels sont aussi insérés de nouveaux passages d'invention originale » à mi-chemin de textes qui sont des « copies exécutées en Italie du Nord et qui représentent assez fidèlement les originaux français » (p. ex. *Aliscans* v. RLiR 50, 287) et des « œuvres qui sont des créations originales d'auteurs italiens qui écrivent en français et qui s'inspirent de la tradition française » (p. ex. *Aquilon de Bavière* v. RLiR 47, 500).

Le manuscrit palimpseste, acéphale, est décrit soigneusement avec une synthèse des opinions émises [11-23]. Il est daté de la première moitié du 14e s. Quant à l'œuvre originale, on pourrait la situer à la fin du 12e-début 13e s. (hypothèse préférée par l'éditeur), mais certains (Cremonesi) donnent des arguments pour opter pour le premier quart du 14e s. Les études et éditions fragmentaires du manscrit sont ensuite passées en revue [23-34]. L'étude de la langue [34-58] insiste sur la « defigurazione » du système graphique par rapport à celui du toscan et de l'ancien français, sous l'influence des dialectes anciens de l'Italie septentrionale. On trouvera de longues listes de mots qui reflètent les principales divergences entre les formes du texte et l'anc. fr. ou l'anc. italien. Bien des formes, est-il dit [46-47], « doivent être attribuées aux exigences les plus disparates : la rime et le rythme, l'incapacité (?) expressive, la volonté de faire de l'ironie, de provoquer l'hilarité chez les auditeurs, le désir de la part du poète de donner à la langue une coloration tout à fait particulière en s'éloignant le plus possible de l'italien et du français, etc. ». Bref le texte offre un exemple « de compénétration des registres linguistiques des divers dialectes de l'anc. fr., des nombreux dialectes de Lombardie, du toscan et du latin, compénétration facilitée par l'étroite affinité qui existe entre ces idiomes, et qui était sans doute beaucoup plus étroite qu'elle ne l'est de nos jours » [48]. L'éditeur utilise ensuite la morphologie verbale du texte pour mettre au jour les mécanismes de son italianisation. Il conclut en évoquant la fonction même que doit remplir cette langue *mista*, phénomène social et instrument de communication. A ce point de vue une réflexion sur la problématique du franco-italien peut aussi nous éclairer sur la genèse même du français.

Répertoire classique des rimes [58-62] suivi d'un long résumé du texte [62-159] puis des principes d'édition [159-162]. L'éditeur n'examine pas les questions d'histoire littéraire soulevées par ce texte. On sait que ses rapports avec l'œuvre d'Adenet, et les sources de ce dernier (étudiés par A. Henry et C. Cremonesi), ne sont pas encore définitivement éclaircis. Il ne parle pas davantage des thèses de Krauss.

On trouve ensuite une soigneuse bibliographie chronologique comptant 384 numéros (plus les CR) de ca. 1740 à 1984 ; en fait, elle ne prend guère en compte les travaux de ces 10 dernières années.

L'édition inspire confiance (1). Les notes concises [745-785] sont précises. Il est vrai qu'elles traduisent parfois des passages très clairs et qu'à l'inverse des vers obscurs restent sans commentaire.

Le glossaire [787-833] est un peu restreint. Il privilégie les formes qui font le plus difficulté pour un lecteur italien, c'est-à-dire les formes proches de l'ancien français. A l'inverse les formes aisément décryptables pour un lecteur italien sont souvent passées sous silence. Le glossaire des éditions de *Berta* et d'*Oger* par Cremonesi sont beaucoup plus linguistiques et philologiques. Peut-être l'éditeur n'a-t-il pas voulu alourdir un ouvrage imposant. Mais il faut penser aussi aux chercheurs qui voudront donner les manuels qui nous font défaut pour la phonétique et la graphie, la morphologie, la syntaxe du franco-italien, sans oublier le dictionnaire, qui serait le pendant de l'*Anglo-Norman Dictionary*.

Quelques menues remarques à propos du glossaire : *anbase(a)*, en 738 le texte porte (faute d'impression ?) *andaşea* ; — *desier* confond *desier* « désir » en 1873 et *desie* impft 3 de *dire* en 2391 et 3834 ; — *façon* en 274 signifie « enfant, nourrisson » ; — *tore* ajouter *torla (tor(e)* « enlever, prendre » + *la* pr. pers.) 663 et 699.

Bref, c'est une édition commode, utile, bien informée, mais qui ne dispense pas de recourir à des travaux antérieurs, tant au plan linguistique qu'à celui de l'histoire littéraire.

Gilles ROQUES

Le « Mystère de la Passion » de Troyes, édition critique par J. Cl. Bibolet, Droz (Textes Littéraires Français, n° 347). Genève, 1987, 2 tomes, XCV-1181 pages.

On a joué à Troyes, chaque année de 1482 à 1490, puis en 1496, 1505 et enfin en 1531, un mystère de la Passion étroitement dépendant de celui d'Arnoul Gréban ; il ne compte en fait que 5940 vers originaux, ou au moins fortement remaniés, sur un total de 23098. L'essentiel du texte a été confectionné par le scribe Brochart qui a copié les 1334 premiers vers de son texte dans le *Mistère du Viel Testament* (= éd. James de Rotschild, I, 1-1257 cf. aussi I, pp. LI-LV) puis s'est adressé à l'œuvre de Gréban. La partie originale de la *Passion de*

(1) Quelques fautes d'impression : 396 lire *does* ; — 599 *fa se* (cf. 618) ; — 615 pas de point après *lion ;* — 682 *la prenderés* ? — 700 *manda me* ; — 782 *plus saçi* ; — 1227 *anconer* ; — 2114 *en* ? Dans les notes, au v. 2125 lire 2121.

Troyes a été écrite par une autre main dans laquelle on a cru identifier Pierre Desrey, auteur-traducteur-éditeur troyen bien connu.

Le texte porte témoignage de la vogue et de la réception de Gréban dans la ville de Troyes. On pourra le comparer à l'original, publié enfin de façon scientifique par O. Jodogne (cf. RLiR 48, 511 et ZrP 101, 541), qui n'a pas fait entrer le manuscrit de Troyes en ligne de compte pour établir son édition. La version de ce manuscrit a conservé de bonnes leçons. Ainsi elle contient (comme les mss A et E) *A ce mur* II, 1553 « au secours » (sur lequel voir Villon Lais RH 3, 12 note) alors que le texte (14059) du ms. B, base de Jodogne, est bien inférieur ; cf. aussi *detorde* I, 7140 en face de *descorde* 7370.

L'introduction décrit le manuscrit constitué de trois tomes reliés en 1490 [VII-XI], évoque très sommairement l'originalité de l'œuvre par rapport au *Mistere du Viel Testament* et à la *Passion* de Gréban [XI-XII], s'attarde plus longuement [XII-XVIII] sur la pluralité des mains de copistes (une quinzaine peut-être, l'essentiel étant l'œuvre d'un certain Brochart) et en vient à évoquer les détails pratiques des représentations médiévales, avec des extraits de documents d'archives [XVII-XXIII].

L'éditeur détaille longuement sa procédure de transcription du ms. [XXIII-XXX] et de présentation des vers ajoutés ou modifiés [XXX-XXXV]. L'examen des traits linguistiques typiques [XXXVII-LXVII] est rendu compliqué par la pluralité des mains et par les nombreux vers raturés. De même, l'étude de la versification des passages originaux [LXIX-XC] est rendue difficile par leur imbrication dans un ensemble préexistant. Je crois que cette partie de l'introduction, qui occupe plus de cinquante pages, eût dû être soigneusement condensée. Vient ensuite une analyse sommaire [XCI-XCV].

Le texte se lit aisément. Il n'appelle guère de remarques. Quelques notes illustrant une phrase de l'introduction (« le changement d'un seul mot, dans le texte de Troyes, peut donner un sens tout différent dans certains passages » [XXVI]) eussent été les bienvenues. Je note : 3257 lire *soyes* ; — 3986 lire *c'est* ; — 5248 on préférerait *l'un* (*l'ung*) au lieu de *luy*.

En ce qui concerne le *Mistere du Viel Testament*, le ms. de Troyes est notre plus ancien témoin de l'épisode initial. L'édition de la SATF est fondée sur une impression de ca. 1500. On regrette d'ailleurs que cette œuvre collective n'ait point encore été étudiée dans ses parties comme elle le mériterait (mais v. ZrP 103, 421).

Le glossaire, qui est consciencieux, ne nous a pas donné toute satisfaction. On pourra le rectifier en plusieurs points : *austere* non « cruel » mais « mauvais » ; — *extollir* lire I, 1358 ; — à côté de *fiction*, relever *finction* I, 4169 ; — à côté de *fouÿr* « fuir », relever *fuyr* I, 1732 ; — à côté de *huller*, relever *hurler* I, 3905 ; — *imperissant* plutôt « regnant » cf. Gdf s.v. *imperir* ; — à côté de *lignage*, ajouter *ligne* «lignée » I, 1049 ; — *mencion*[2], *estre mencion* « être appris », plutôt « être

dit » et d'autre part je me demande si au v. I, 5382 on n'est pas en présence de *mencion*[1] (= *mansion*) au sens de « région du ciel (terme d'astrologie) » ; — *moufflet* est en fait *chault moufflet* et le sens de « gifle » n'est pas hors de contestation cf. GdfC s.v. *camouflet* et FEW 16, 573b. Le mfr. *Mouflet* « gifle » qui est aussi dans FEW *ibid.* (avec deux références qui en fait ne font qu'un seul texte) recouvre aussi ce *chault moufflet* ; — *rengreger* en I, 1033 signifie « augmenter la souffrance de » ; — *sans cy ne qua* (dont la place sous *sans* surprend) signifie plutôt « sans (se) poser de questions ; sans répliquer » v. aussi Huguet s.v. *qua*.

On devra surtout le compléter. Il est notable que plusieurs fois j'ai trouvé dans Gdf des attestations intéressantes qui manquent au glossaire (par exemple *exercement* ou *repertoire*). En voici quelques autres puisées dans les passages originaux du premier tome : *avoir congnoissance avec* (une femme) 1782 « connaître charnellement » (1554 ds FEW 2, 847b) synonyme de *avoir compagnye avec* 1796; — *honteux* (*membres* —) 1544; — *insouffisance* 2386 « manque de sagesse »; — *livrer* 3264, 3290 « délivrer » ; — *morciau* 1338 « morsure, fait de mordre » ; — *avoir l'oeul au bois* 2784 « être aux aguets » (cf. FEW 7, 312b) ; — *obeissement* 2050 « obéissance » ; — *fornir le parfond du puys* 1974 « parachever les malheurs » ; — *rechasser* 1876 me paraît signifier « prendre la balle au bond (au fig.) » cf. *rachacier* ds Gdf et FEW 2, 321b-322a ; — *sexe* « espèce », masc. en 1484 et fém. en 1953 (cf. aussi RLiR 50, 648) ; on pourrait proposer de le lire en 3913 ; — *substantacion* 1614 et 2101 « nourriture » (cf. *substance* en ce sens et aussi *vie* 1666) ; — *hurler comme ung veau* 3905.

Certes le ms. de Troyes ne nous donne pas une œuvre véritablement nouvelle, comme l'est le *Mystère de la Passion* de Jean Michel, et c'est ce qui rendait ce travail ingrat. On souhaiterait que les matériaux étant désormais réunis, l'éditeur consacrât quelques articles à en montrer toute la portée.

Gilles ROQUES

Recueil de Farces (1450-1550), textes annotés et commentés par A. Tissier, t. 2, Droz (Textes Littéraires Français, n° 350), Genève, 1987, 400 pages.

Suite de l'édition présentée ici même (RLiR 51, 290) et contenant également six farces, — 2 du British Museum : IX, *Le Couturier et Esopet* (n° 91 du *Répertoire* de Petit de Julleville), farce du Collège de Navarre, datée de ca 1500 (édition entre 1547 et 1557), qui est la mise en situation d'un précepte moral (« ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'on te fît »), inspirée par une fable de l'*Aesopus* de Steinhövel (et aussi de sa traduction française), celle « D'ung

cousturier d'un roy et de ses serviteurs » (1) ; X, *Le Chaudronnier, le Savetier et le Tavernier* (n° 83), qui utilise des personnages et des situations appartenant au fonds commun de la farce (avec en sus une évocation de la scène de la folie de *Pathelin*) et qui pourrait être datée de la fin du 15e ou du début du 16e s. (édition entre 1537 et 1547), — 2 du Recueil La Vallière: VIII, *L'Official* (n° 145), farce qui a été rapprochée de la XXVe nouvelle des *Cent Nouvelles nouvelles,* datée de ca 1500 et localisée à Rouen ; XII, *Trois Galants et Phlipot* (n° 108), « sottie-farce », datée de ca 1545, éditée jadis par E. Picot dans son *Recueil général des sotties* III, 169-204. Les deux autres farces viennent l'une du Recueil Trepperel, *Le grand voyage et pelerinage de sainte Caquette,* satire du bavardage des femmes et du trafic des reliques, datée de ca 1516-1517 et localisée à Caen, éditée déjà par E. Droz et H. Lewicka (Recueil t. 2, n° VII), l'autre du *Jeu du Prince des Sotz et Mère sotte,* où Gringore a placé sa farce de *Raoullet Ployart* (n° 180), écrite et jouée à Paris à l'occasion du mardi gras de 1512.

Le tome 2 mérite les mêmes éloges que le tome 1. L'ensemble est très riche à tous égards et se lit avec plaisir et profit.

Quelques notes au fil du texte : VII, 11-12 note, traduire « Et on sait pourquoi . . . » ; — 18 *tolient* n'est pas analogique de *dient* car il ne compte que pour deux syllabes, je verrais dans le *i* une notation de la mouillure du *l* ; — VIII, 234 aux attestations de *Ventre Sainct Gris* ajouter Recueil de Farces, éd. Cohen, 27, 94 et ZrP 103, 37 ; — IX, 33 *a vostre front,* on aimerait comprendre « qui vous concerne » ; — 183 note, la correction en *bauffrera* est superflue. On doit avoir là un futur avec métathèse du *r* puis dissimilation, type *entrera / enterra / entera* cf. Fouché Verbe 391-392 ; — 231, le texte de la note s'accorde avec ce que j'ai écrit ds *Du Mot au Texte* (Acte du 3e Colloque Intern. sur le Moyen Français) pp. 110-111, mais je verrais ici dans *brouer* le verbe normand dérivé du normand *broe / broue* « écume » et signifiant « écumer, avoir l'écume à la bouche » (cf. FEW 15, 1, 293a) ; je corrigerais d'ailleurs en ce sens l'article *brouer*[1] de Gdf. En conséquence je verrais assez bien dans *racle* une forme de l'anc. et moy. français *rachier / rakier* « cracher » (mot que j'ai jadis attribué à la Picardie, Wallonie, Lorraine et Champagne). En somme le possédé « écume et crache » ce qui paraît conforme à la représentation traditionnelle ; — 334, on peut essayer de défendre *garbera* en y voyant le verbe *gerber* « mettre le blé en gerbes » d'où ici « lier comme une gerbe » ; le radical *garb-* est courant ; — X, 71 *vin amoureux* se dit d'un vin qui a de la sève, du suc (cf. *ameur* « sève (d'un vin) ; suc » ds FEW 24, 472a) ; je l'ai relevé déjà dans le MystSt-Louis, éd. F. Michel, 27b (ca 1470) v. aussi FEW 24, 477b et note 8 ; — 75 note, on n'oubliera pas que *meilleur* est aussi la forme du féminin, donc ne dit rien sur le genre de *memoire* ; — 91 note, pour *aussi vray que l'evangille* v. aussi J. W. Hassel Jr Middle French Proverbs

(1) A ce propos il eût été bon d'utiliser l'éd. de P. Ruelle de l'*Esope* de Julien Macho (SATF 1982) où le texte édité ici pp. 139-140 se lit aux paragraphes 2561-2585.

E90 ; — 191 à propos de *huet* noter l'hésitation de FEW 4, 502b et 506a (ce dernier choix étant plus plausible) ; — XI, 200 je préférerais lire *cen dessus dessoubz* ; — 263 *bon homme* joue sur le double sens « homme de bien » mais aussi « mari trompé » (ex. du 14e et 15e ds Littré cf. FEW 4, 455a) ; — 277 *c'est pour empreu,* même locution dans Recueil Trepperel Farces 16, 164 ; — 294 *subgecte* (cf. la note à 278-79) signifie en effet « sujet, soumis à l'autorité de » mais aussi « porté à ». Ceci éclaire le sens de *Seigneur de Balletreu,* qui s'analyse en « bat le trou » (cf. en anc. fr. *combattre* décomposé en *con-battre*) et dont le commentaire présenté [242 et note 21] est assez peu explicite ; — XII, 8 noter *sent* au sens de « sait » ; — 113 je comprends : « il n'est pas prêt d'obtenir ce qu'il veut entreprendre » ; — 158 *estre copiés* est glosé par « être favorisé de la visite (de qn) » mais l'ex. de Gréban cité dans Gdf n'est pas assuré (cf. Jodogne 15473). Je préfèrerais comprendre « être reconnu » cf. *coppier* « divulguer » ds Villon Testament, éd. Rychner/Henry, 791 avec note ; — 296, je propose « logé chez l'habitant » pour *casé* qui me paraît distinct du fr. moderne ; — 328, je doute que *un* ait le sens de « semblable, pareil » ; — 436, je préfère lire *apres* (= *aspres* « hargneux » cf. Huguet).

Un large glossaire clôt ce beau volume.

Gilles ROQUES

Les Evangiles des Quenouilles, éd. critique, introduction et notes par Madeleine Jeay, Librairie Vrin et Les Presses de l'Université de Montréal (Etudes Médiévales), 1985, Montréal, 213 pages.

On se réjouit de disposer, plus de cent vingt ans après l'édition de P. Jannet, d'une nouvelle édition, excellente, des *Evangiles des Quenouilles* (EvQuen ds FEW) ; elle a été précédée, en 1983, par *Une Analyse des croyances,* due aussi à M. Jeay.

Ce texte est très connu et, en particulier, il a été très utilisé par les folkloristes depuis Sebillot, qui ont amplement mis à profit cette collection de près de 230 croyances populaires de Flandre et de Picardie à la fin du 15e siècle. L'introduction littéraire est volontairement brève mais elle dit l'essentiel. L'œuvre se situe, à première vue, dans la tradition littéraire issue de Boccace ; elle présente six veillées consécutives, du lundi au samedi, dans la période entre Noël et la Chandeleur, chacune présentant une vingtaine de chapitres. Elle joue dans les registres de la parodie : parodie religieuse (*Evangiles*), didactique (le prologue annonce un *traittié* ; les narratrices sont des doctoresses, placées dans une situation de « lecture » avec références aux « autorités » et argumentation sous forme de *theume* et de *glose*) [7-10]. L'ironie est ensuite sondée, ce qui amène à s'interroger sur la portée de l'œuvre et son antiféminisme. Et la conclusion nuancée est tout à fait fondée [10-14]. Enfin la valeur ethnographique du texte est soulignée par une analyse très précise de chaque chapitre [17-26]. L'œuvre

est placée dans le genre narratif bref [27-30], à côté d'autres écrits inspirés par une matière populaire et orale, convertie en écriture [30-32]. L'auteur est resté anonyme [32-34] et aurait composé son œuvre entre 1466 et 1474 (1) [35]. Il est peut-être déjà l'auteur du *Purgatoire des mauvais maris* (qui sort aussi des presses de Colard Mansion, sur lequel v. aussi l'ouvrage de P. Ruelle recensé ici 50, 646). Les meilleurs textes sont fournis par les deux mss., qui donnent deux états très différents de l'œuvre. Le plus ancien, Chantilly Condé 654 (ca. 1470), qui contient aussi les fameuses devinettes éditées par Br. Roy, en donne une première ébauche, publiée ici [l. 1503-2427] à la suite du texte de l'autre ms., remanié selon des procédés analysés dans l'introduction [51-60] ; cet autre ms. est le BN 2151 (ca. 1480). Le succès de l'œuvre est attesté par sa diffusion : onze éditions entre l'incunable de Colard Mansion (1479-1484), base de l'édition de P. Jannet, et le milieu du 16e siècle, ainsi que des traductions anglaises (1507), néerlandaises (ca. 1520) et allemandes (1537) et une adaptation en dialecte toulousain en octosyllabes (1555) [38-43]. Le texte est cité très fréquemment dans d'autres œuvres de la fin du 15e (depuis 1474) jusqu'à la fin du 16e s. Le premier témoin de son oubli est Oudin 1640 : « Livre des quenouilles . . . un livre incõnnu » [60-64]. Le stemma des mss et édition est soigneusement dressé [43-50]. Et pour être complète, l'éditrice a même joint une étude de la morphologie [65-67] et de la syntaxe [67-72] ; le plus notable y est à coup sûr la combinaison démonstratif/indéfini + possessif à la forme faible + substantif (attestée 3 fois cf. *une ma parente*).

Le texte est soigneusement édité et n'appelle guère de remarques : 877, la ponctuation me paraît pouvoir être révisée : « . . . elle prenait la parole en dernier pour conclure définitivement et ainsi elle sortait glorieusement de l'assemblée. C'est pour cette raison que . . . », on mettrait donc virgule après *conclurre* et point après *avantagiere* ; — 1299, on préfèrerait lire *salve* conformément à ce qui est dit et imprimé en note. Les variantes sont parfaitement présentées. Les notes très copieuses sont riches de renvois opportuns (2) ; cependant la non-utilisation du *Handwörterbuch des deutschen Aberglaubens* est expliquée par des motifs qui me paraissent peu convaincants [151].

Le glossaire [189-196] est très sérieux. L'éditrice y a noté quelques picardismes : *agoubilles* (à compléter par FEW 4, 180 ; mais la notice du TLF s.v. *agobilles* est gravement fautive) ou *anette* (à compléter par FEW 24, 523). L'effort eût mérité d'être poursuivi il eût pu même aboutir à proposer une localisation assez précise du texte. Je relève parmi les mots régionaux comme particulièrement typiques : *aleresse* « sage-femme » (FEW 24, 324a) ; — *chaude soris* « chauve-souris » (cf. en dernier lieu RLiR 50, 648 ; ajouter MystPassionArras

(1) P. 35 l. 28 et 29 on intervertira les prépositions *ante* et *post* (dans *terminus ante / post quem*).

(2) Deux détails : p. 165 n. 702 lire Hassell 1982, P186 et p. 177 l. 6 lire 1334 au lieu de 1348.

R 16132 ; compléter par P. Ruelle, *Dites-moi d'où viennent donc ces mots borains?* III, 54; l'attestation française du 15e s. est précisément celle de l'EvQuen tirée de Gdf) ; *Escopine* « démangeaison » et *escopir* « démanger » (FEW 11, 273) ; — *escourceul* « tablier » (FEW 3, 285b) ; — *eslire* « nettoyer, éplucher (des légumes) » (FEW 3, 213b) ; — *espinceau* « épingle » (FEW 12, 185b) ; — *esprohon* « étourneau » (FEW 17, 188a) ; — *honnine* « chenille » (FEW 16, 265a) ; — *luffre* « goinfre » (FEW 16, 486b). *Mantil* « nappe » est aussi un mot régional, mais lyonnais cette fois et introduit dans l'incunable de Lyon (ca. 1482-1483) de Huss et Schabeler (v. FEW 6, 1, 267b, où l'on ajoutera cette attestation).

Quelques remarques et compléments : *affubler,* plutôt « mettre sur sa tête, coiffer » ; — *avantagiere,* je comprends plutôt (cf. supra) « celle qui a l'avantage, qui l'emporte » ; — relever *beaucop* 873 ; — *correction,* je comprends plutôt, *parler sur correction* « prendre la parole pour faire une rectification » ; — *ensemble,* le texte en 183 porte *ensembles* ; — ajouter *envers, couchier à l'envers* 708 « faire l'amour » ; — *esteseure* est aussi donné comme hapax ds FEW 3, 327a; — *faulte* en 1273, plutôt « décours (de la lune) » ; — *fontaine, boire a la — d'amours,* pour « le sens érotique » v. Baldinger ZrP 100, 286-287 (article qui eût pu être utilisé à propos des *Devinettes*) ; — *loy,* plutôt « autorisation » car le mot représente le lat. *legem* (FEW 5, 292a) ; *mespasser,* plutôt *se mespasser le pied* « se donner une entorse » ; — ajouter *moele* 1274 « sperme » cf. note à laquelle on peut ajouter ZrP 100, 295 ; — *pas, sur ce—,* plutôt «à ce sujet » (cf. le parallélisme avec *a ce propos* 811, 819) ; — *quoquide,* lire *quoquidé* « sot » ; le mot est aussi dans Gréban Passion et Molinet FD (cf. FEW 2, 862b) ; — ajouter *refaire (se)* 1283 « se renouveler (en parlant de la lune) » ; — ajouter *ou regart de* « en direction de », qui se placerait entre *au regart de* « à l'égard de, en ce qui concerne » (1370-Trév 1704 cf. DEAF 229, 16) et *en regard de* « vis-à-vis de » (Land 1834) ds FEW 17, 511a ; — *substance,* en 254 peut-être plutôt « sperme » ; — *vaine,* malgré la présentation de l'article, le mot entre dans deux locutions. D'une part, en 1114, *avoir une verde vaine* « avoir une grande vigueur amoureuse », que j'ai relevée ensuite en 1471 et 1500 (ParnSat 249 ; TreppFarces 4, 391). D'autre part, l'autre expression doit être présentée sous la forme *y a en qn vaine qui y tende* « qqn a du tempérament pour la chose (amoureuse) ». Cette attestation est précieuse (cf. FEW 14, 229a) car elle précède *il n'a veine qu'y tend* « il n'a aucune espèce d'inclination pour cela » Cotgr (dont la source pourrait être l'EvQuen mais euphémisé) (3) puis *je n'ay veine qui tende à cela* « je n'ai aucun dessein ou volonté » OudinC 1640, *il n'a veine qui y tende* « il n'en a pas l'intention » (Fur 1690 - Trév 1771 ; Mme de Maintenon, ds Li), *il n'a nulle veine qui y tende* « id » (Besch 1845-Li). La locution

(3) Expression antérieurement employée au sens propre : *il y aura vaine qui tende* « il y aura une veine qui se gonflera (et manifestera ainsi la vie de celui qu'on allait enterrer) » ds *Confession et Testament de l'Amant trespassé de deuil,* éd. Bidler, 1188 (ca. 1445).

n'avoir nerf ou veine qui tende que « n'avoir aucun désir de (faire qch) » ds GdfC peut être datée de ca. 1521 ; — ajouter *veüe* 2261 « lumière (du soleil) ». C'est l'occasion pour moi d'ajouter ces quelques lignes à FEW 14, 425b ligne 41, où après (ca. 1520-Trév 1771) on lira : anorm. *veue* « flambeau » (1200-14e ; AthisH 14549, VStEvroulD 906), afr. « vue, clarté » (1260), « lumière (du soleil) » EvQuen 2261, frm. (Saint-Amant, éd. J. Lagny, t. 2, p. 11, 106) (4), norm. « vue, lampe, lumière quelconque » DT, Jersey « lumière, lampe, bougie, feu (rouge ou arrière), phare », Guern. « lumière, flambeau », etc. ; — ajouter *avoir la teste vuide* 1294 « avoir mal à la tête » qui prend place entre *chief vuit* « tête affaiblie » (13e s.) et *tête vide* « tête sans idées » (1770-1878), ds FEW 14, 589b.

Bon glossaire des noms propres [197-200], souvent plaisamment forgés. Deux remarques : *houchue*, non de *housse* mais de *houx*, pourrait donc signifier « velue » (cf. FEW 16, 262a), mais on ne peut écarter un rapport avec *housser* « mulierem comprimere » (1520-1550 ds FEW 16, 262b), proprement « ramoner (une femme) » ; — *Mal Cenglée*, sur *sangler* « posséder une femme » voir de nombreux exemples ds Tissier aussi bien Recueil Farces Droz 3, 175 note que Recueil Farces Sedes 16, 196 note 4.

Une excellente bibliographie [201-212] clôt cette très bonne édition.

Gilles ROQUES

La Vie de Marie Magdaleine (par personnages), éditée avec une introduction et des notes par Jacques Chocheyras et Graham A. Runnals, Droz (Textes Littéraires Français, 342), Genève, 1986, 117 pages.

Nous avons là un petit mystère médiéval (de 1922 vv.), qui présente la particularité de n'être parvenu à nous que dans une édition lyonnaise de 1605, mais fondée sur un texte plus ancien d'au moins un siècle, et qui pourrait avoir été joué à Lyon en 1500. Il fournit ainsi une preuve supplémentaire de la survie du théâtre médiéval, au moins dans certaines régions, jusqu'au début du 17e siècle (cf. les travaux de R. Lebègue et de J. Chocheyras lui-même). Ce n'est pas par hasard si l'héroïne en est Marie Madeleine dont le culte a connu à partir du second tiers du 16e et jusqu'aux années 1620 un essor remarquable, en particulier à la suite du concile de Trente. L'introduction examine rapidement tous ces points [7-13], ainsi que la source du mystère, qui est la version de la *Légende Dorée* (1) (qui a aussi inspiré quelques vitraux) [13-15]. L'étude de langue relève

(4) On n'oubliera pas que Saint-Amant est un Normand natif de Rouen.

(1) On eût aimé cependant une analyse plus précise des sources éventuelles. On eût pu évoquer la Vie provençale (cf. P. Meyer ds HLF 32, 90-100) et les Vies en afr., notamment celles qui contiennent le miracle opéré en faveur du seigneur de Marseille (cf. P. Meyer ds HLF 33, 368-369).

soigneusement les formes anciennes attestées ou restaurées et suppose avec vraisemblance qu'il s'agit d'un mystère itinérant, écrit dans un parler teinté de picardismes, qui paraissent d'ailleurs être plutôt des facilités métriques [15-19]. La versification, raffinée, est décrite [19-20]. L'introduction s'achève sur présentation de la mise en scène qui insiste à juste titre sur l'importance de la navigation : plus du quart des vers se passent en mer. Or la représentation lyonnaise de 1500 aurait pu disposer des matériaux (bateaux et fleuve) nécessaires à une telle mise en scène [21-23].

Quelques remarques au fil d'une lecture rapide : 18, lire *desiré* ; — je ne comprends pas le v. 42 et je ne trouve aucune aide dans le glossaire (lire *convient* ?) ; — 48 note, la correction serait superflue, le 16e s. connaît encore l'adj. *seigneuri* « noble » (cf. Huguet) ; — 73, pour comprendre il faudrait admettre que *finissent* = finissant ; — 76, il faut un point après *Dieu* ; — 170, on attend une justification pour *On nous laisserons* (lire *Ou* ?) ; — avant 236, il faut lire *Le Premier Pauvre* (et non *chevalier*) ; — 251-255, *Sire d'Argenteuil* (= « très riche ») par jeu de mots sur *argent* et *Sire de Pouilly* (= « pouilleux ») par jeu sur la forme *pouil* (de poux) ; sur ce type d'expressions cf. en dernier lieu Baldinger ds *Lletres Asturianes* 19, 22-23 ; — 269-270, je crois que dans le mouvement du texte le premier pauvre invite son compagnon à faire silence. Leur dispute pourrait effrayer un éventuel bienfaiteur. On modifierait donc la ponctuation : virgule après *bien* (269) et point après *braire* (270) en comprenant « . . . quelqu'un qui nous secourra, qui hésiterait à le faire s'il nous voit ainsi crier. Aussi restons tranquilles . . . » ; — 282, on supposera *Trouverons* (le vers est hypométrique) ; — 330, je comprendrais plutôt *benins* et *accorde* (= *accors*, d'*accort* « aimable ») comme des adjectifs (cf. la reprise aux vv. 333-334) qu'il faudrait séparer par des virgules ; — 404, on attend quelque chose comme *lai* (ou *fuis*) *le courage* (le vers est hypométrique) ; — 433, la virgule après *soyent* est fort peu plausible mais il doit manquer quelque chose avant le v. 432 ; — 469, *les* peut se justifier (outre le parallélisme avec le v. 473) si l'on considère qu'il désigne l'ensemble des diables des enfers ou bien Magdaleine et les siens livrés à la merci des flots (ce qui donnerait à *qu'on les face boire*, une tonalité diabolique) ; — 546 m'est incompréhensible ; — 640 me reste obscur à moins de comprendre « Et en particulier de nos dieux (en lisant *dieux* au lieu de *lieux*) Mercure et Apollon, que je vénère particulièrement (en lisant *dont ai grant cure*) » ; dans ce cas point après *cure* ; — 667, lire peut-être *si(l)* ; — 704, on aimerait lire *dieux* (au lieu de *biens*) ; — 802, *Aurez* paraît bien être une forme monophtonguée d'*aorer*, verbe qui n'a pas dépassé la fin du 15e s. ; — 842, point-virgule après *envoyeroye* ; — 954, on aimerait lire *pourvoir* (au lieu de *pouvoir*) ; — 995, on préférerait couper *tel le* ; — 1002, je ne comprends pas l'apparat (var. identique au texte ?) ; — 1035, lire *parfaire* ; — 1207, on aimerait lire *Sire* (au lieu de *dire*) ; — 1241, je corrigerais en *D'angoisse et de tourment transy* ; — 1244, il faudrait supprimer *je* ; — 1282-83, je modifie un peu la ponctuation pour comprendre : « Je demande seulement que la mort me prenne (me lace) ; je suis très joyeux d'y aller (= de mourir) pour éviter les pénibles chagrins » ; —

1341, on aimerait lire *vire la* (au lieu de *vive*) ; — 1437-1439, il faut placer le point plutôt après *va* (1437) et virgule après *dame* (1439) ; — 1530, lire d'après la p. 18 *a la garde (de) Dieu* ; — 1915 peut-être faut-il corriger en *Diaboliques et punaises* ?

Viennent enfin des notes [109-112] et un glossaire [113-115] sur lequel je ferai quelques remarques : *danger,* plutôt *revenir en danger* « soulever le cœur » comme *dangereuse* plutôt « qui a des dégoûts, des nausées » ; — *defripper* (dans *d. tes os*) est glosé « grignoter » : on peut rapprocher cette expression de *fripper de l'espaulle* « se contorsioner » (v. RLiR 50, 296) et, peut-être, traduire par « te démanger » ; — *felonage* non « félonie » mais « mauvais traitements » ; — *garde* est dans la locution *n'en avoir garde* « ne pas avoir de raison de s'inquiéter » ; — *nice* signifie « paresseux, négligent » ; — *remort* est dans l'expression *prendre en soi remort pour* « prendre à cœur de » ; — *rifflart* plutôt « larron » ou « glouton » ; — *temperer* est peut-être une faute pour *obtemperer* (cf. 1010) ; — *tressaillir* lire « tressaillir » ; — *trompe* est peut-être à double-sens « trompe » et « tromperie ».

Gilles ROQUES

Jonathan BECK, *Théâtre et propagande aux débuts de la Réforme, six pièces polémiques du Recueil La Vallière,* Slatkine (Centre d'Etudes Franco-Italien, Universités de Turin et de Savoie, Textes et études, Domaine français, 11), Genève-Paris, 1986, 270 pages.

On a plaisir à voir s'enrichir coup sur coup de deux belles éditions cette collection franco-italienne. Après l'excellente édition des *Apologues* de Guillaume Tardif et des *Facetiae morales* de Laurent Valla par P. Ruelle, que j'ai présentée dans la ZrP (à paraître), l'éditeur du *Concil de Basle* publie 6 pièces du Recueil La Vallière (BN 24341), recueil bien connu cf. ici même CR du *Recueil de Farces* I éd. A. Tissier.

Depuis l'inventaire de défrichement fait par Picot (de 1887 à 1906) on connaît 17 moralités politiques, dont la liste (modifiée sur un point) est donnée ici [33-34], avec les indications bibliographiques nécessaires. Elles vont du *Concil de Basle* (1434) à la « tragédie » *François Spera ou le Desespoir* de J. D. Cecier, sieur de Colony (1608). Un groupe de six pièces, copiées dans le Recueil La Vallière, se dégage ; elles proviennent de Rouen et peuvent être datées des années 1520-1540. Nous en avons ici l'édition.

Une copieuse introduction définit, après Picot, Helmich et Aubailly, ce qu'est une « moralité polémique » [17-36]. Elle fait le point sur les travaux menés dans le sillage de Lebègue sur le « théâtre réformiste et gallican [36-43]. On vient ensuite à l'arrière-plan historique : La Réforme à Rouen [45-51] ; le théâtre à Rouen aux débuts de la Réforme et le problème du ms. La Vallière

[51-61], où l'auteur, « se ralliant à la thèse conarde », se représente cette organisation comme diverse, ce qui expliquerait que son répertoire contienne des pièces d'inspiration opposée (du conservatisme orthodoxe au luthérianisme). Suit l'examen de la tendance doctrinale des pièces [61-70], avec un excellent tableau récapitulatif [69] qui montre bien la grande diversité reflétée dans chaque pièce. On se reportera en outre (et aussi à propos de la note 47 p. 62) à l'étude détaillée du mot *protestant,* que vient de donner C. A. Mayer dans les *Studi Francesi* 88, 1. Une présentation classique de la versification clôt l'introduction [7-84].

Vient ensuite l'édition des 6 pièces (de 194 à 328 vv. chacune). Trois sont d'inspiration catholique orthodoxe (I, V, VI), une penche nettement du côté réformé (III), les deux autres reprennent des thèmes des réformés sans sembler prendre parti. Une introduction littéraire éclaire brièvement chaque texte qui est suivi de notes qu'on eût souhaitées parfois plus copieuses. Quelques remarques au fil d'une lecture rapide : I, 80-81, je mettrais une virgule après *avoir,* donc « ne doit pas obtenir la garde de ses sujets, [ni] le nom de vrai pasteur » ; — I, 100, la note ne donne pas une explication plausible de *quant pour tous mais* ; je proposerais de considérer que *mais* = « mets » (pour cette équivalence, d'ailleurs banale, cf. ds le même manuscrit, *Le Retrait* 387 ds Recueil de Farces Tissier) et de rapprocher l'expression de *pour tous metz* « uniquement » (cf. *pour tout potage*) Coquillart F P312 ; dans ce cas, *quant pour* serait un renforcement de *pour* (cf. *quant pour* « pour ce qui est de » Recueil de Farces Tissier) et en somme le v. 100 signifierait « ne viennent que de toi » ; — I, 116-117, je comprends différemment en modifiant quelque peu la ponctuation : « Je suis en miettes jusqu'aux os, chair, sang et peau compris ; en outre je ne peux pas avoir le moindre repos » ; — I, 147-148, le glossaire manifeste que les deux vers n'ont pas été compris, faute d'une virgule après *mot* (148) : « il faut plier le plus souvent, sans rien dire, sous le vent » et on rapprochera *plyer anver le vent* des expressions comparables relevées par J. W. Hassel Jr., *Middle French Proverbs . . .,* V41 ; — II, 34, corriger la note et le glossaire (s.v. *aserer*), *asera la lessive* correspond très exactement au normand (Louviers) et saintongeais *asseoir la lessive* « placer le linge dans la cuve pour le couler » (FEW 11, 398b) ; — II, 50-51, le sens précis de ces vers m'échappe ; — II, 95, je considère que *faisant sa despence* signifie « étant chargé de faire ses achats », fonction au service du *monsieur* et précisée par les vv. 98-102 ; — II, 139-140, *vont in camera caritatis Boyre,* la note est juste dans l'ensemble mais j'ai commenté l'expression ds *Epopée animale, Fable, Fabliau* (Actes du Colloque d'Evreux cf. RLiR 49, 423-425), p. 486, où je notais et la possible coloration normande de l'expression et son attestation chez Gringore puis *Gargantua* ; — II, 145, virgule non après, mais avant *ainsy* et noter *le moingtz* « la minorité » ; — II, 208 et note, je ne méconnais pas l'ingéniosité de l'interprétation de *povres greigneurs* par « mieux pourvus réduits à la pauvreté » mais je me demande s'il ne faut pas lire (ou corriger en) *povres gaigneurs* ; — II, 252 note, je ne crois pas que *le brouet de nostre cuisine* signifie « des coups », en tout cas je n'ai jamais rencontré cette nuance dans les très nombreux exemples de locutions avec *brouet,* c'est plus probablement « les malheurs que nous t'infligerons » ; — III, 2, relever *climat*

polaire qui n'a naturellement pas le sens moderne, mais celui de « pays situé près d'un pôle » (*polaire* n'étant attesté que depuis 1555 cf. TLF) ; — III, 97, relever *mengeusent* (aussi en VI, 105 *mengeussent*) ind. prés. 6 de *mengier* cf. Fouché Verbe 136-137 ; — II, 104-106, il faudrait expliciter le jeu de scène qui pourrait être le suivant :

Noblesse [d'abord en a-parte puis s'adressant à Labeur pour l'encourager à frapper]

Tu comptes vray. — Baille luy belle (= « frappe-le bien ») !
[s'adressant maintenant à Commun]

Sus, estens la main ! As-tu peur ?
(Labeur frappe)

De qui te plains-tu ?

— III, 119, je ne suis pas convaincu totalement par l'explication donnée en note. Si l'on part du sens proposé, à juste titre, pour *mes grefs poincts* « mes malheurs » (132), on pourrait gloser *les poins d'or et d'argent* par « les situations favorisées par la fortune (= les riches) » et donner à *porter* le sens courant de « favoriser ». On ne peut pas non plus exclure totalement un jeu de mot avec *poing,* puisque Commun vient d'être frappé par la *pesante main* (115) du Ministre de l'Eglise ; — III, 131, Noblesse frappe ; — III, 146, Le Ministre frappe ; — III, 155, le point d'interrogation serait mieux à sa place après *deniers* (« Pourquoi prêchent-ils deux voies, sinon pour . . . ? ») ; — III, 164, le sens me paraît être : « Aussi elle (= la Noblesse) répand les prévots dans les campagnes, afin de punir . . . » car l'interprétation proposée au gloss. pour *estent* me semble improbable ; — III, 169 on peut traduire plus précisément : « Je n'ai touché ta main qu'une seule fois » et III, 171-172 : « Ils ont touché ta main aussi bien que moi, Mais ils ont dit : c'est pas vrai ! » ; d'autre part je ne sais ce que sont des illusions *parvenistes* [144, note à 171-172] ; — III, 188 (?), à l'aide du glossaire s.v. *hart* et de l'introduction [130-131] on entrevoit qu'une erreur matérielle de l'édition rend le texte boiteux ; — IV, 37-42, je ne comprends pas très bien ce passage visiblement (et volontairement) embrouillé ; *en presence* (39) serait-il un écho à la querelle sur la présence réelle de la personne du Christ sous les apparences du pain et du vin consacrés — IV, 127, on complétera la note par Henri Estienne *Deux Dialogues* éd. P. M. Smith p. 345 n. 266 ; — IV, 212, il faut placer la virgule non après *gré* mais après *mon* (qui est la particule de renforcement) : « Tu le fais véritablement, que Dieu ait en bon gré le salut de mon âme » ; IV, 219, *Johannes* est une latinisation de Jean au sens de « sot » comme il est dit en note, avec renvoi à l'étude de Lewicka *Ancienne Farce Française* 78-84 ; on pouvait signaler que *socie* « camarade (avec souvent un sens méprisant) » a été commenté par Philipot *Trois Farces* 64-65 et aussi ds Trepperel Sotties 8, 355 ; — IV, 220, lire *pour* ; — IV, 224, relever *mot, mot* « silence » ; — IV, 295, relever *pas la maille* « rien du tout » (1re attest. fin 16e s. Cholières. ds FEW 6, 1, 572a) ; — V, 16, il y a, je crois, dans *prédestinés* une allusion aux doctrines de la prédestination qui sont au cœur même de la

Réforme ; — V, 77, lire *pourveu* ; — V, 107, l'expression *sentir le feu de boys,* que je n'ai pas rencontrée ailleurs, est glosée en note par « la taverne », sans justification, peut-être parce qu'au vers précédent les personnages sont qualifiés d'*enyvrés* : mais on pourrait songer au moderne *sentir le fagot* « être un peu hérétique » (dp. OudinC 1640), rapprochement qui serait confirmé par les vv. 208-209 ; — V, 123, on peut préférer rattacher ce vers à ce qui suit plutôt qu'à ce qui précède : on mettrait donc point après *Oraisson* et virgule après *lieu* ; — V, 144 note et introduction [183-184], je n'arrive pas à trouver d'indices clairs de métaphore obscène ; cette interprétation ne repose, me semble-t-il, que sur le symbolisme de la clef et de la serrure, ce qui me paraît insuffisant. Je note d'ailleurs que dans les *Devinettes Médiévales* (cf. Baldinger ds ZrP 100, 241-305) il n'y a rien qui mette dans cette direction ; par ailleurs j'ai juste relevé *clef* « pénis » chez Bouchet ds FEW 3, 764b ; — V, 172, *asnes bardés* « ignares » (le gloss. s.v. *bardé* est trop vague) semble avoir précédé *âne bâté* ; — V, 256, lire *S'ont mon* « ils l'ont faite » ; — V, 260, relever *petit morveux* « jeune garçon qui se donne des airs d'importance », qui est une première attestation (cf. *morveux* en ce sens dep. 1640 ds TLF) ; — V, 293, il manque une syllabe : lire *les* devant *clefz* ; — VI, 92, relever *urbanités* « mauvais procédés » ; — VI, 108, lire *Sy* ; — VI, 135, pour l'explication de *clercs ju[s]ques aulx dens,* je verse une attestation de 1523, à Genève, ds Recueil Sotties Picot II, 283, 85 : il doit s'agir d'une allusion au goût pour la bonne chère des docteurs. On sait que le *Cinquième Livre* (attribué à Rabelais) chap. 45 renouvelle l'expression, par un rapprochement avec un épisode de la vie d'Ezechiel (*Ezechiel* 3, 3). Pour d'autres attestations plus tardives cf. Huguet. D'autre part, on peut garder sans correction la forme *juques* ; — VI, 144, *brellyere* me fait l'effet d'être une graphie de *braiere* (sur ce mot v. Coquillart, éd. Freeman, gloss.) ; — VI, 163-164, déplacer après *mal* la virgule qui suit *chaulx.*

Le glossaire est sérieux. Je me limiterai à un petit nombre de remarques qui sont bien loin d'épuiser la matière : — *abois, tenir en aboys* signifie plutôt « tenir à distance » par une métaphore cynégétique très claire que j'ai trouvée aussi dans *tenir aux aboys* « tenir à distance » ca. 1500 AndréVigne VoyageNaples 4389 ; — *basaq* doit être distingué de *bisaq* avec lequel il n'a rien à voir à l'origine (cf. Gdf et Huguet) et *etre mis au bissac* cité au gloss. me paraît une invention ; quant à *réduit au bissac* « en extrême nécessité » OudinC 1640 et *envoyer au bissac* « réduire à la mendicité » La Noue ds Huguet, il me font l'impression d'une motivation par étymologie populaire de *estre a basac, metre a basac* « être/mettre dans une mauvaise situation », à partir du moment où *basac* n'est plus compris ; — *deport,* je comprendrais *estre mise en deport* comme l'equivalent de *deportée* « dépossédée » (cf. *déporter* « déposséder » dans Huguet) ; — *moulu* plutôt « accablé de fatigue, en miettes » (c'est la même image que le moderne *bon à ramasser à la petite cuiller*) ; — *oultre* supprimer « sans parler de » (pour I, 117 cf. supra) ; — après *picque* il y a quelque désordre dans l'ordre alphabétique cf. *placet - possessoyre* [244] qui doivent remonter p. 243 ; — *sabre* me reste obscur mais « savetier » est arbitraire ; — *sain* n'est pas

« sang » mais « graisse » ; — *transy,* les traductions sont trop floues : on préférera I, 194 « transporté » et V, 240 « mort », car si « pénétré » et « transpercé » ont un même « signifié de puissance », c'est de façon fallacieuse ; — *vent, estre au dessus du vent* la glose d'OudinC 1640 « être en prospérité » convient excellemment au passage. D'ailleurs, plus je lis de farces, plus je me persuade qu'une des sources principales des locutions relevées par Oudin (et déjà en partie dans Cotgrave) est le répertoire des farces et sotties.

En tout cas l'éditeur a gagné son pari. Ces textes méritent d'être tirés de l'oubli. Et l'on ne peut que se féliciter du zèle de ceux qui depuis dix ans ont fait ressurgir des pans entiers de notre théâtre médiéval. On espère donc que les éditions Slatkine vont venir apporter leur contribution à l'effort que mènent en ce sens et depuis longtemps les éditions Droz. Il y aurait beaucoup à gagner dans une émulation car il reste encore à faire, en particulier pour que notre culture collective réintègre ce patrimoine injustement écarté.

Gilles ROQUES

Hugues SALEL, *Œuvres poétiques complètes,* édition critique avec introduction, notes et glossaire par H. H. Kalwies, Droz (Textes Littéraires Français, n° 348), Genève, 1987, 385 pages.

Poète mineur dont l'activité ne dura guère que de 1534 à 1540, date à laquelle il devint abbé de Saint-Chéron et se consacra à sa traduction en vers français de l'*Iliade,* Hugues Salel ne cultivait pas l'originalité. Il fut un poète officiel au service de François 1[er] et ses contemporains (Etienne Dolet, Sebillet) en parlent avec éloge. Sa poésie la plus longue (*la Chasse royalle* (1)) compte 628

(1) Quelques remarques à propos de ce texte : 82 pas de virgule après *ainsy* ; — 84 virgule au lieu de point après *Muse* ; — 124 *accision* paraît être une faute d'impression pour *occision* ; — 154 *garrot* « trait d'arbalète » (définition qu'on lit dans Littré, Gdf, Huguet, FEW, etc.) est glosé fautivement « bois de flèche ; — 154 virgule au lieu de point après *transperçant* ; — 156 virgule inutile après *arsenic* ; — 173 *bauge* f. « gîte du sanglier » paraît être une première attestation (cf. TLF s.v.) ; — 179-181 si l'on met entre virgules *de Bachus tant cheriz,* il faut faire de même de *à Pallas consacrée* ; — 206 point d'exclamation après *partie* ; — 217 *soilliz* « lieu bourbeux où se vautre le sanglier » manque au gloss. : le mot en ce passage a été relevé par La Curne, d'où il est passé ds FEW 12, 62b avec la date approximative de ca 1550. La variante (peut-être fautive) *fouilliz* est répertoriée et attribuée à Salel ds FEW 3, 667a ; — 219 lire *anichille* (au gloss. « annihiler » n'est pas une traduction ; on préférera « détruire ») ; — 265 lire *pour ce* ; — 324 lire *à poinct* ; — 335 *enfonçoit* « tendre (un arc) » n'est pas au glossaire ; — 365 de même *bien voluz* « pour qui l'on a de l'affection » ; — 395 et 510, au gloss. *toilles*

décasyllabes ; elle fut composée à l'occasion d'un rapprochement entre Charles Quint et François 1er. Cette visite de Charles Quint et les cérémonies poétiques qui l'accompagnèrent (fin 1539-début 1540) marquent le point d'orgue de la carrière de Salel. Dans les petits genres il est resté un disciple docile de Marot.

Nous avons maintenant une édition complète de ses poésies (sauf sa traduction de l'*Iliade*) qui succède à celle de Bergounioux. L'introduction biographique et bibliographique est sobre [9-36]. L'édition, qui est un compromis boiteux entre une édition diplomatique et une édition critique (et pourtant elle s'annonce critique), est accompagnée de notes, souvent bien documentées. Le glossaire est notoirement insuffisant ; en outre il ne donne même pas les références des mots relevés. L'index des noms propres relève soigneusement les noms propres des auteurs, surtout modernes, cités dans la bibliographie (et même les attestations du nom propre Hugues Salel) mais pas les noms propres du texte.

Bref cette édition est décevante à plus d'un titre.

Gilles ROQUES

Benigne POISSENOT, *L'Esté* [1583], édition établie, commentée et annotée par G. A. Pérouse et M. Simonin, avec la collaboration de D. Baril, Droz (Textes Littéraires Français, n° 349), Genève, 1987, 295 pages.

Le Centre Lyonnais d'Etude de l'Humanisme, animé par R. Dubuis et G. A. Pérouse, vient de publier une nouvelle édition après *La Complainte de François Garin* (1978), *Le Parangon de Nouvelles* (1979, TLF n° 268), *Contes amoureux* de Madame Jeanne Flore (1980 v. ZrP 98, 464). On sait par ailleurs les efforts qu'ont déployés R. Dubuis et G. A. Pérouse pour que les conteurs du moyen âge et du 16e siècle retrouvent la faveur du public.

La solide introduction littéraire [7-34] situe l'œuvre dans l'évolution du genre narratif. Il s'agit d'une œuvre attachante dont l'histoire-cadre est une randonnée de vacances effectuée par trois étudiants aux bords de la Méditerranée, en Narbonnaise. L'auteur est né à Genevrière, près de Langres ; il a publié

---

a perdu un *l* ; — 450 *sortable* « qui convient » manque au gloss. ; — 473 relever *marquer de blanc caillou* « considérer comme faste » (cf. *marquer d'une pierre blanche* 1660 ds FEW 8, 315b) ; — 511 *atiltrez* « postés » manque au glossaire ; — 537 *nerfvez* est devenu *nervé* au gloss. et le sens donné par Huguet « vigoureux » paraît préférable ; — 558 *pidz* est probablement une faute d'impression pour *piedz* ; — 605 point après *semblable* ; — 612 l'accent sur *à* est une faute d'impression ; — 617 ce *donc* entre parenthèses n'a pas de sens.

cette œuvre en 1583, âgé à peu près de 25 ans. On perd sa trace trois ans plus tard mais l'on sait qu'il fut fréquemment et gravement malade en 1584 et 1585.

Le titre fait naturellement référence au *Printemps* d'Yver mais en fait les deux œuvres sont très différentes. Ce Langrois n'est pas sans rappeler Diderot et même parfois le Diderot du *Neveu de Rameau*. Il nous a donné une œuvre fraîche, spontanée, écrite par un jeune homme étonnamment savant mais qui domine, et par conséquent rend vivante, son érudition. On trouvera [18-22] un inventaire de ses lectures et, à propos de la version qu'il nous donne de la *Matrone d'Ephèse,* une étude du traitement réservé à ses sources. L'œuvre est bien construite avec un soin constant de transgresser le modèle (*le Printemps*) non sans le laisser voir en filigrane. Mais l'œuvre a aussi un sens qui est dégagé avec audace mais non sans vraisemblance [30-34].

Le texte est bien édité, d'après l'édition originale et unique. J'ai relevé deux fautes d'impression p. 102 avant-dernière ligne du texte lire *passes outre* ; — p. 209 ligne 19 lire *malheureux*. Quelques corrections inutiles : 123 garder *prinsent* cf. Fouché Verbe 351 ; — 130 et 157 garder *veuillent* cf. *vueillent* ds Pierre Crapillet (milieu 15e ; Dijon) ; — 155 garder *Macedone* cf. ici 53, 58, 71, etc. ; — 163 *rosées* me paraît préférable à *roses* ; — 164 garder *cét* cf. d'ailleurs 122 t. Je trouve d'ailleurs que les éditeurs des textes du 16e siècle devraient montrer plus de prudence avant d'introduire des corrections. Des progrès dans la connaissance des graphies et de la morphologie de la langue de cette époque sont à ce prix. Les notes soigneuses donnent sur les sources les éclaircissements érudits que l'on attend.

Le glossaire est consciencieux mais, à mon goût, le texte et l'édition méritaient mieux, d'autant qu'aucun lexicographe, à ma connaissance, ne l'a utilisé. On aimerait une présentation plus rigoureuse des faits relevés : indication des parties du discours, distinction précise des emplois polysémiques. On pourrait aussi serrer de plus près les définitions. Un exemple simple : on lit *arene* 69, 116 « sable » et *sablon* 164 « sable ». Avoir relevé les deux mots est une bonne chose. Mais le sable (matière) est *sablon*. *Arene* signifie « le rivage de la mer » et pp. 105-106, où les deux mots sont employés à quelques lignes de distance, on verra nettement ce fait. Certes p. 116 *arene* signifie « sable » mais c'est dans un cliché qui remonte (comme il est dit en note) à l'*Evangile de St Matthieu* VII, 26 où le latin dit *super arenam*. Il faudrait aussi penser aux lexicographes qui voudront utiliser ce texte et leur faciliter la tâche par des renvois : *à double carillon* qu'on attend sous *carillon* se trouve sous *sangler* ; *prendre au trébuchet* qu'on attend sous *trébuchet* se trouve sous *prendre* ; *mettre par pots et ecuelles* se trouve sous *mettre* ; *donner au blanc* sous *donner*. Je dirai une fois de plus que nous avons en Godefroy et Tobler-Lommatzsch ainsi qu'en Huguet de bons répertoires lexicographiques. Ils ne sont plus cependant en mesure de satisfaire les linguistes et les historiens de la langue. Une tâche importante (je ne dirai pas urgente) est de donner des instruments solides qui les remplaceront ou les compléteront. Les éditeurs de textes qui mettent tout leur soin, comme c'est le

cas ici, à faire aimer des textes qui le méritent bien, doivent considérer leurs glossaires comme des pierres pour un futur dictionnaire (v. déjà RLiR 51, 298).

Je passerai maintenant aux remarques de détail : *bourranfle,* rapproché à tort du prov. *boudenfla,* est un mot essentiellement bourguignon (en particulier à Langres), dont nous avons là la première attestation cf. FEW 4, 675a. On sait qu'on le trouve aussi dans le français régional de Nancy (v. TraLiLi XVII, 1, 180) ; — *depesche* le sens de « mise à sac des mets servis » propose une métaphore que le texte ne paraît pas contenir, simplement « débarras » ; — *esbaudir* n'est probablement pas transitif mais réfléchi (pour cet emploi au 16e s. de *lui* = *soi/se* usuel en français médiéval, v. Gougenheim Grammaire16e 74) ; — *fasti* voici un authentique provençalisme, connu au 16e dans Huguet par deux auteurs occitans sous les formes *fastic* (et non *fastie*) et *fastid* en face de l'italianisme *fastide* (sur lequel v. Estienne Dialogues Smith 73 n. 40) ; — *mettre tout par pots et par ecuelles* signifie plus exactement « dissiper tout son argent en repas » (riche historique depuis 1378 ds ZrP 101, 134) ; — *paroi blanche* signifie « homme hypocrite », c'est une expression biblique (lat. *paries dealbata* Actes 23, 3) cf. FEW 7, 653a ; — noter la forme *piercin* « persil » d'un type rare au 16e s. et qui dans les patois modernes couvre le nord de la Normandie, la Picardie, la Wallonie, la Lorraine mais qui pouvait descendre jusqu'en Bourgogne (cf. *pierrecin* à Beaune (?) en 1474 dans Gdf) ; — *plume* « oreiller » est gratuit, il faut relever *combatre contre la plume* qui paraît signifier « être animé d'un désir sexuel intense », dont je ne connais pas d'autre exemple ; — *ribleur* signifie « débauché ».

Je terminerai par une petite série d'ajouts qu'il serait facile de multiplier : *iliade* « longue suite » 102 (rare et caractéristique en ce sens du dernier quart du 16e s. v. Huguet et Littré) ; — *piqueur* « amant (au sens concret) » 94 (1re attestation). Notons aussi des locutions : *les cartes sont brouillées* « les désordres sont installés » 103 (1611 ds FEW 15, 1, 294b) ; — *leurs dents sont longues d'un pied et demi* « ils sont affamés » 106 (cf. *avoir les dents longues* « être affamé » 1611 ds FEW 5, 407a) ; — *faire gorges chaudes* « manger avidement » 106 (Ø ds FEW 4, 332a) ; — *larmes de crocodile* 94 (1607 ds FEW 2, 119a) ; — *pescher en eau trouble* « tirer profit des désordres » 103 (1606 ds FEW 13, 2, 427b) ; — *employer le vert et le sec* « recourir à tous les moyens possibles » 97 (cf. FEW 14, 508a à compléter par Estienne Dialogues Smith).

Gilles ROQUES

Bicentenaire de l'Académie suédoise, *Gustave III par ses lettres,* Edition par Gunnar von Proschwitz, Stockholm, Paris, 1986, 429 pages.

Dans l'avant-propos, M. von Proschwitz remercie, p. 7, en premier lieu « l'Académie suédoise, qui a pris l'initiative de cette édition de lettres de son fondateur et l'a admise au nombre de ses publications ». Il est naturel que l'Académie ait confié cette tâche à M. von Proschwitz, dix-huitiémiste très

renommé et qui s'intéresse depuis des années à a correspondance de Gustave III (1746-1792, roi de Suède en 1771) (1).

La présente édition est très soignée. Elle comporte, sauf erreur, 183 lettres (1757-1792) numérotées de 1 à 165. Plusieurs numéros sont utilisés deux fois (46, 46bis, 78, 78bis, etc.), un numéro trois fois (121, 121bis, 121 ter). « Dans l'espace qui lui est mesuré, dit M.v.P., p. 17, l'éditeur ne peut retenir qu'un nombre limité de textes parmi les milliers que le roi écrivit et qui pourraient légitimement figurer dans ce recueil. » Gustave III n'est pas l'auteur de toutes les lettres publiées. Certaines lui sont adressées, et il y en a même quelques-unes dont il n'est ni l'auteur ni le destinataire, mais qui le concernent. On regrette l'absence d'une table des destinataires et d'une table des auteurs autres que Gustave III.

M.v.P. divise, p. 19, les lettres publiées en trois groupes principaux : originaux autographes (la grande majorité des cas), minutes olographes, copies. Il les a tirées de différentes archives, surtout suédoises, publiques et privées.

Voici les parties principales de l'édition : Avant-propos (pp. 7-8), Introduction (pp. 9-18), Principes de cette édition (pp. 19-20), Les lettres de cette édition (pp. 21-376), Sources manuscrites (pp. 379-382), Sources imprimées (pp. 383-392), Index des noms (pp. 395-417), Index lexicologique (pp. 418-420), Table des illustrations (pp. 422-428).

On lit au début de l'introduction, p. 9 : « Gustave III a sans doute été le plus cosmopolite des rois de Suède ; un roi qui maniait avec plus de bonheur le français que le suédois et qui attachait beaucoup de prix aux mœurs de la Cour de Louis XV, fruits d'une civilisation ancienne. C'est surtout la lecture de *La Henriade* et des tragédies classiques françaises qui contribua à donner au jeune Gustave le goût de la littérature, de même que sa formation intellectuelle était largement tributaire des enseignements des philosophes français des Lumières. »

M.v.P. décrit la forte position du français à l'époque du roi. Toutes les lettres de son édition sont écrites dans cette langue. Cependant, il y a parfois des mots suédois insérés dans le texte.

Le vocabulaire de Gustave III se caractérise par son modernisme, son actualité. L'éditeur parle d'un « cosmopolitisme lexical » au XVIII[e] siècle. « Ce qui, du point de vue des langues française et suédoise, fait, à mes yeux, écrit-il, p. 11, le plus grand mérite comme le plus grand intérêt des lettres de Gustave III, c'est justement qu'elles éclairent d'un jour nouveau le passage de ces mots de civilisation dans le suédois, le comment et le pourquoi. »

---

(1) Parmi ses études sur Gustave III, nous mentionnons ici *Gustave III de Suède et la langue française,* Göteborg, Paris, 1962, 221 pages.

On apprend beaucoup sur Gustave III dans l'introduction. L'éditeur nous trace un portrait captivant de ce roi si doué et nous prépare ainsi à faire nous-mêmes, selon le titre de son recueil, la connaissance de « Gustave III par ses lettres ».

Il n'est pas aisé de composer un recueil de lettres de Gustave III, textes dispersés à travers la Suède et l'Europe, écriture difficile à déchiffrer, orthographe très fantaisiste.

Comme le souligne M.v.P, ces lettres nous donnent des renseignements précieux sur le siècle des lumières. La France et sa civilisation font souvent l'objet des réflexions du roi. Signalons à ce propos qu'il a fait deux voyages en France (1771, 1784).

« Ce recueil, écrit l'éditeur, p. 18, s'ordonne naturellement en six parties. » Elles concernent différentes périodes de la vie du roi. Il s'agit p. ex. de l'apprentissage du jeune prince, de la révolution du roi en 1772, de ses réformes, de ses voyages, de la fondation de l'Académie suédoise en 1786, de la guerre contre Catherine II de Russie. « La dernière partie évoque des moments de la Révolution française, un voyage, en 1791, à Aix-la-Chapelle et les projets du roi de venir en aide à Louis XVI et à Marie Antoinette. »

Quant à la modernisation du texte, l'éditeur aurait pu s'exprimer d'une manière un peu plus claire. On apprend, p. 19, que le texte français de Gustave III a été modernisé, et, plus bas, à la page suivante, qu'il a semblé nécessaire de moderniser son orthographe tout en respectant la forme grammaticale. Si j'ai bien compris, la modernisation ne regarde que l'orthographe et la ponctuation. « Reproduire tel quel le texte des lettres royales, dit M.v.P, p. 20, compliquerait inutilement la tâche du lecteur. » On aimerait ajouter : surtout celle du lecteur non linguiste. Pour s'en convaincre, il faut seulement lire la lettre 130 reproduite, comme échantillon, en orthographe originale et en orthographe modernisée ou bien jeter un coup d'œil sur le fac-similé (en regard de la page 320) de la lettre 128 (fondation de l'Académie suédoise) Ce fac-similé nous donne aussi une idée du très grand travail que représente le déchiffrement des originaux.

Il y a des problèmes d'interprétation grammaticale dus à l'orthographe défectueuse du roi. « Comment décider par exemple, dit M.v.P., p. 20, si, sous sa plume, *j'est* représente un *j'ai* ou un *j'aie* ? Dans des cas pareils, l'éditeur a dû trancher le problème en choisissant la forme qui observait les règles de la grammaire normative. Ailleurs, il reproduit les anacoluthes et les autres fautes de grammaire, quitte à donner, de temps en temps, la forme correcte entre crochets. »

Chaque lettre est accompagnée d'un commentaire érudit, très utile. Ayant une longue expérience d'éditeur, M.v.P. dit, p. 17 : « Que faut-il commenter à propos de ces lettres ? Ce problème est en quelque sorte le calvaire de tout édi-

teur qui présente un texte. On peut massacrer le texte à force de le truffer de notes. Mais on peut aussi le tuer par laconisme. Mon travail a surtout consisté à éclairer le texte des lettres, à en expliquer la signification et les allusions, à identifier les personnages mentionnés, à situer les événements dans leur contexte historique et à attirer l'attention sur d'importants faits de langue, avant tout sur ceux qui relèvent du cosmopolitisme lexical. »

Les commentaires sont en général très riches. Parfois, on aurait aimé un peu plus de renseignements, notamment en ce qui concerne les choses et la langue.

Il n'y a aucune remarque à propos de la fameuse bibliothèque de Wolfenbüttel en Allemagne, pp. 103-104 (21. 1. 1771) : « J'ai vu Salsdal et la bibliothèque de Wolfenbüttel, qui est très belle, surtout le vase qui est un octogone éclairé à l'italienne. » Salsdal, c'est certainement le château de Salzdahlum (démoli en 1813), qui se trouva à 5 kilomètres de Wolfenbüttel. Je dois dire que « le vase » m'intrigue beaucoup. C'est sans doute une salle de l'ancienne bibliothèque (démolie en 1887). Comme on ne peut guère croire qu'elle ait ressemblé à un vase, il faut chercher une autre explication. Or, l'ital. *vaso* peut s'employer au sujet d'une salle : « Detto di stanza, sala, chiesa, o sim., per accennare a grandezza, capacità. *La sala della libreria è un bel vaso di stanza* » (Tommaseo-Bellini). Il ne me semble pas impossible que Gustave III, alors prince royal, ait entendu quelqu'un appeler la salle *vase* en français sous l'influence de l'italien. Probablement celui qui lui a montré la bibliothèque. On pense en premier lieu au bibliothécaire lui-même, qui était à cette époque-là le savant écrivain et critique Gotthold Ephraim Lessing (1729-1781), célèbre dans la littérature allemande. Le futur roi aurait imité son guide en introduisant *le vase* dans sa lettre.

Peut-on supposer que tout lecteur comprend sans l'aide d'une note cette allusion au costume de Rousseau, p. 107 (17. 2. 1771) ? « Rousseau est aussi ici et il n'est plus un Arménien, mais à ce que l'on dit, un homme sociable. » Cf. *TLF*, s.v. *arménien*, l'expression *à l'arménienne* 'à la mode arménienne, habillé comme l'étaient les Arméniens, locution employée surtout à propos de J.-J. Rousseau qui porta un costume arménien, pendant un certain temps'.

Gustave III écrit au sujet de l'Académie des Belles-Lettres p. 289 (21. 3. 1786) : « Je lui ai donné pour ses assemblées le vieux Rundel et j'ai fixé le nombre de ses membres. » Un Suédois comprend que *Rundel* désigne quelque chose de rond (suéd. *rund*). Il s'agit en effet d'une tour ronde du palais Wrangel à Stockholm, dans laquelle avaient lieu les séances de cette académie. Après l'incendie du vieux château royal en 1697, le palais Wrangel avait servi de demeure royale provisoire (suéd. *Kungshuset*) jusqu'en 1756.

On lit, p. 309 (10. 7. 1789) : « Comment se porte votre bon évêque, se peut-il consoler des petites chuchoteries qu'il essuie pour avoir mis son nom sous un acte qui le fera passer à la Postérité la plus reculée ? » Pas de note. Il s'agit

sans doute de l'évêque Jacob Lindblom (1746-1819), un des signataires de l'*Acte d'union et de sûreté* (3. 4. 1789, suéd. *Förenings- och säkerhetsakten*). Cet acte, qui donna au roi un pouvoir presque absolu, est mentionné dans la note 3, p. 322. Quant au passage cité, une note était certainement prévue. C'est qu'on rencontre « Lindblom, Jacob, 309 » dans l'index des noms, p. 407.

Pour ce qui est du suédois inséré dans les lettres, on en trouve normalement une traduction dans les notes, mais quelquefois il n'y a pas de traduction ni d'explication, ce qui peut évidemment gêner les lecteurs qui ne savent pas cette langue.

La traduction manque p. ex. dans les deux cas suivants : « Le prix sera en af Kronings Penningarna af Guld », p. 148 (18. 10. 1773) ; « Informez-vous s'il est sur le forslag », p. 317 (19. 8. 1789). Dans le premier cas, le suédois doit signifier 'une des pièces d'or frappées à l'occasion du sacre' (*kröning*), dans le second 'proposition' (*förslag*). S'il « est sur le forslag », on l'a proposé au poste en question.

Dans la note 2, p. 267, le suéd. *proponera* (du lat. *proponere*) 'proposer' est mis par mégarde parmi « des mots français à peine déguisés ».

Voici quelques mots qui, à mon avis, auraient bien mérité un commentaire linguistique.

Gustave III écrit à son frère, p. 115 (13. 3. 1771) : « il me paraît que le Baron de Duwall est celui qui dans ce moment paraît le plus propre pour le *maréchalat* de la Diète. » Duwall est devenu maréchal de la Diète (suéd. *lantmarskalk*) en 1786 (note 3, p. 116). *Maréchalat* désigne donc ici cette dignité suédoise. Cf. *FEW*, 16, 517b, *maréchalat* 'dignité de maréchal de France' (depuis AcC 1840). *TLF* 1830. Notre exemple fait supposer que le mot a existé dans son acception ordinaire à l'époque de Gustave III.

Ayant quitté Paris pour la Suède, le roi, qui se trouve à bord d'un vaisseau de guerre sur la Baltique, écrit à la comtesse de La Marck, p. 120 (15. 5. 1771) : « Cette réflexion m'attriste au moment que je m'éloigne de vous encore davantage et, pour me dissiper, je me retire dans ma *cahute* pour me rapprocher de vous, du moins autant qu'il me l'est permis et possible désormais. » Gustave III ne veut sûrement pas dire qu'il se retire dans sa 'petite hutte'. Influencé par le suéd. *kajuta*, il semble croire que *cahute* peut signifier 'chambre à bord d'un navire', sens qu'aura plus tard le fr. *cajute* (*FEW*, 16, 277a, depuis 1863 ; *TLF* 1851).

Pendant son voyage en Italie, Gustave III écrit à Naples, p. 253 (14. 2. 1784) : « On n'y joue que des *opéras bouffes*, dont la musique et quelquefois le jeu des acteurs font le seul mérite. » Cet exemple est antérieur aux dates que les dictionnaires donnent pour *opéra bouffe* : *FEW* 7, 363a, depuis env. 1810 ; *TLF* 1807 ; *GRob* 1807 (*scène bouffe* 1791)). On peut se demander si cette adaptation de l'ital. *opera buffa* s'est d'abord faite en Italie même.

Dans une autre lettre du même voyage, adressée à la comtesse de Boufflers (Caserte, 3. 3. 1784), nous lisons, p. 255 : « L'Empereur est donc venu me voir le premier à Florence, m'a prévenu sur toutes choses et m'a traité comme j'eusse pu le prétendre, si j'avais voulu mettre les points sur les i, comme les gens du *pointilio* de ce pays-ci le disent. » Il s'agit de l'empereur Joseph II. *Pointilio* est dans doute une francisation partielle de l'ital. *puntiglio* 'ostinazione risentita e altezzosa, determinata da un falso punto di onore o da un malinteso orgoglio' (définition dans Devoto-Oli, *Dizionario della lingua italiana,* Firenze, 1971), emprunté en français sous la forme de *pointille* fém. (*FEW,* 9, 594a). La locution *mettre les points sur les i* paraît s'employer ici au sens de 'être vétilleux, d'une exactitude trop minutieuse' (*FEW,* 4, 530a, Ac 1718-DG). Faut-il croire que les Italiens de l'époque ont usé d'une façon analogue de *mettere i punti sulle i* ? Quoi qu'il en soit le roi joue sur l'homonymie partielle de *point* et de *pointilio.*

A propos de *dépriseurs,* p. 323 (25. 11. 1789), l'éditeur dit dans la note 4, p. 324, que ce mot est inconnu des lexicographes et qu'il a probablement été inventé par Gustave III. Il est possible qu'il l'ait recréé. En tout cas, *dépriseur* est attesté au XVII[e] siècle (*FEW,* 9, 374a, Mon 1636).

Ajoutons que la bibliographie (sources manuscrites, sources imprimées) est très riche, et passons à la conclusion.

Cette belle édition doit intéresser aussi bien les Français que les Suédois. Au point de vue esthétique, c'est aussi un très beau livre (reliure, papier, typographie, illustrations). Parmi les trente planches qui l'ornent, nous signalons un magnifique portrait de Gustave III peint par Roslin et deux aquarelles sur dessin à la plume qu'il a faites comme prince royal. Digne de l'Académie suédoise et de son illustre fondateur, cette édition fait honneur à M. von Proschwitz.

Åke GRAFSTRÖM